

Rapport de
présentation

PLUi

Pièce
n° 1A

-
Diagnostic
territorial

Version pour approbation — Mars 2026



SOMMAIRE

1.	INTRODUCTION.....	6
1.	LA MOBILITE	19
I.	LA MOBILITE : UNE NECESSITE EN MILIEU RURAL	21
II.	L'UTILISATION DES MODES DE TRANSPORTS.....	22
III.	INFRASTRUCTURES ET TRAFIC	24
A.	Une structuration des infrastructures secondaires sans présence d'axes majeurs	24
B.	Une accessibilité aux grandes infrastructures inégale	27
IV.	UNE MOBILITE QUOTIDIENNE RYTHMANT LE TERRITOIRE	29
A.	Un territoire charnière	29
B.	Une mobilité avant tout liée au déplacement des actifs.....	31
C.	Des mobilités aussi pour les scolaires	35
V.	LE STATIONNEMENT, UNE CONSEQUENCE DE LA MOBILITE	39
A.	L'équipement automobile des ménages.....	39
B.	Le stationnement au quotidien	39
VI.	L'OFFRE EN TRANSPORTS EN COMMUN	40
A.	Le transport ferroviaire	40
B.	Le bus : une alternative routière	47
VII.	UNE ALTERNATIVE A LA VOITURE INDIVIDUELLE : LE COVOITURAGE	49
VIII.	LES MOBILITES DOUCES.....	50
A.	Une utilisation limitée pour les déplacements quotidiens.....	50
IX.	LES DIFFICULTES D'UNE INTERMODALITE EFFICACE	52
X.	LES RISQUES LIES AUX MOBILITES : L'ACCIDENTOLOGIE	53
2.	ANALYSE DES DYNAMIQUES SOCIO-ECONOMIQUES.....	55
I.	LE PROFIL SOCIO-ECONOMIQUE DE LA PICARDIE VERTE.....	57
A.	Le positionnement régional du territoire	57
B.	Quelle répartition démographique sur la CC Picardie verte ?	60
C.	Les dynamiques démographiques.....	61
D.	Densité de population	68

E.	Âges de la population	69
F.	Étude des ménages.....	74
G.	Niveau de vie et taux de pauvreté.....	80
H.	Niveau de formation de la population.....	83
I.	Synthèse	87
J.	Diagnostic démographique : synthèse et enjeux	88
II.	DIAGNOSTIC HABITAT	89
A.	Évolution et composition du parc de logements	90
B.	Tendance du marché immobilier local.....	104
C.	Le parc social.....	107
D.	L'analyse du foncier potentiellement mobilisable en densification urbaine.....	109
E.	Synthèse	111
F.	Diagnostic habitat : synthèse et enjeux.....	112
III.	DIAGNOSTIC ECONOMIQUE	113
A.	Contexte général.....	113
B.	Caractéristiques et évolutions de l'emploi.....	114
C.	Le tissu entrepreneurial.....	129
D.	Analyse des capacités de densification et de renouvellement urbain.....	145
E.	Étude de l'armature commerciale et des services	146
F.	L'activité touristique	157
G.	L'activité agricole.....	173
H.	Synthèse	188
I.	Diagnostic économique : synthèse et enjeux	190
3.	ANALYSE DE LA CONSOMMATION FONCIERE PASSEE.....	191
4.	ANALYSE PROSPECTIVE : SCENARIOS DEMOGRAPHIE ET HABITAT	195
I.	EXPLICATIONS	197
II.	SCENARIO N°1.....	198
III.	SCENARIO N°2.....	199
IV.	SCENARIO N°3.....	200
4.	ANNEXES	201
I.	LOCALISATION DES BATIMENTS D'ELEVAGE	203
5.	REFERENCES	293



1. INTRODUCTION

Ce texte introductif vise à donner les clés de lecture pour comprendre et s'appropriier plus facilement le contenu du diagnostic. Il s'attache dans un premier temps à présenter le territoire de la Communauté de Communes de la Picardie Verte et ses 88 communes dans son contexte régional, ainsi que ses compétences. Il rappelle également la notion centrale de « PLUi », sa portée, son contenu, mais aussi ses modalités d'élaboration. Enfin, il détaille le contenu du présent diagnostic, première pièce constitutive du PLUi de la Picardie Verte.

Une présentation de la Picardie Verte

La Communauté de Communes de la Picardie Verte est un territoire principalement rural situé au nord-ouest du Département de l'Oise en région Hauts-de-France. Il est limitrophe avec la Haute-Normandie et le département de la Seine-Maritime et se localise dans le triangle Beauvais-Amiens-Rouen à 1h ou moins de chacune de ces agglomérations.



Carte 1 : La Picardie Verte dans l'Oise



Carte 4 : Les 88 communes de la Picardie Verte

Le territoire de la Picardie Verte s'étend sur 633 km² et couvre 88 communes. Il s'agit d'un vaste territoire qui s'organise autour de 4 principaux pôles que sont les communes de **Formerie, Grandvilliers, Marseille-en-Beauvaisis et Songeons**. Non sans être un pôle principal, la commune de Feuquières fait également partie des villes influentes du territoire.

Concernant l'aspect démographique, le territoire reste peu peuplé, avec seulement 34 000 habitants. Seules 7 des 88 communes comptent une population supérieure à 1000 habitants.

La Picardie Verte subit de plein fouet les influences économiques (emplois, commerces...) des agglomérations extérieures voisines comme Gournay-en-Bray, Crèvecœur-le-Grand mais surtout Beauvais. Malgré cette tendance, l'identité de la Picardie Verte demeure forte notamment grâce à l'organisation de son maillage. (Cf. page 5)

La Communauté de Communes de la Picardie Verte (CCPV) regroupe depuis 20 ans une grande partie des communes des cantons de Formerie, Grandvilliers, Marseille-en-Beauvaisis et Songeons. La CCPV atteint son effectif actuel, 88 communes, en 1999 et organise la vie de plus de 30 000 habitants à travers 18 compétences dont :

- La collecte, le traitement, le tri et la valorisation des ordures ménagères,
- Les secours et la lutte contre l'incendie,
- La construction, l'entretien et gestion des équipements sportifs à vocation intercommunale,
- L'aménagement de l'espace,
- Le développement économique,
- Le tourisme,
- Le logement et le cadre de vie,
- Les transports et les infrastructures,
- L'action sociale,
- La protection et la mise en valeur de l'environnement,
- Le soutien aux projets communaux,
- Les études, la programmation et la promotion,
- L'enseignement,
- L'entretien de la voirie communale,
- Les centres sociaux
- La culture,
- Le développement agricole,
- Les politiques contractuelles.

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la CCPV a acquis la compétence GEMAPI relative à la gestion des milieux aquatique et prévention des inondations.

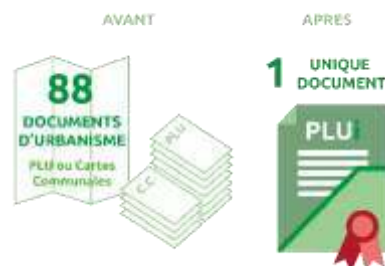
La planification spatiale couvre la quasi intégralité des compétences de la Communauté de Communes. Aussi, elle a décidé de se doter d'un document d'urbanisme unique couvrant l'intégralité de son territoire. Elle a prescrit la démarche d'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de L'Habitat (PLUi) lors du Conseil Communautaire du 24 mars 2016.

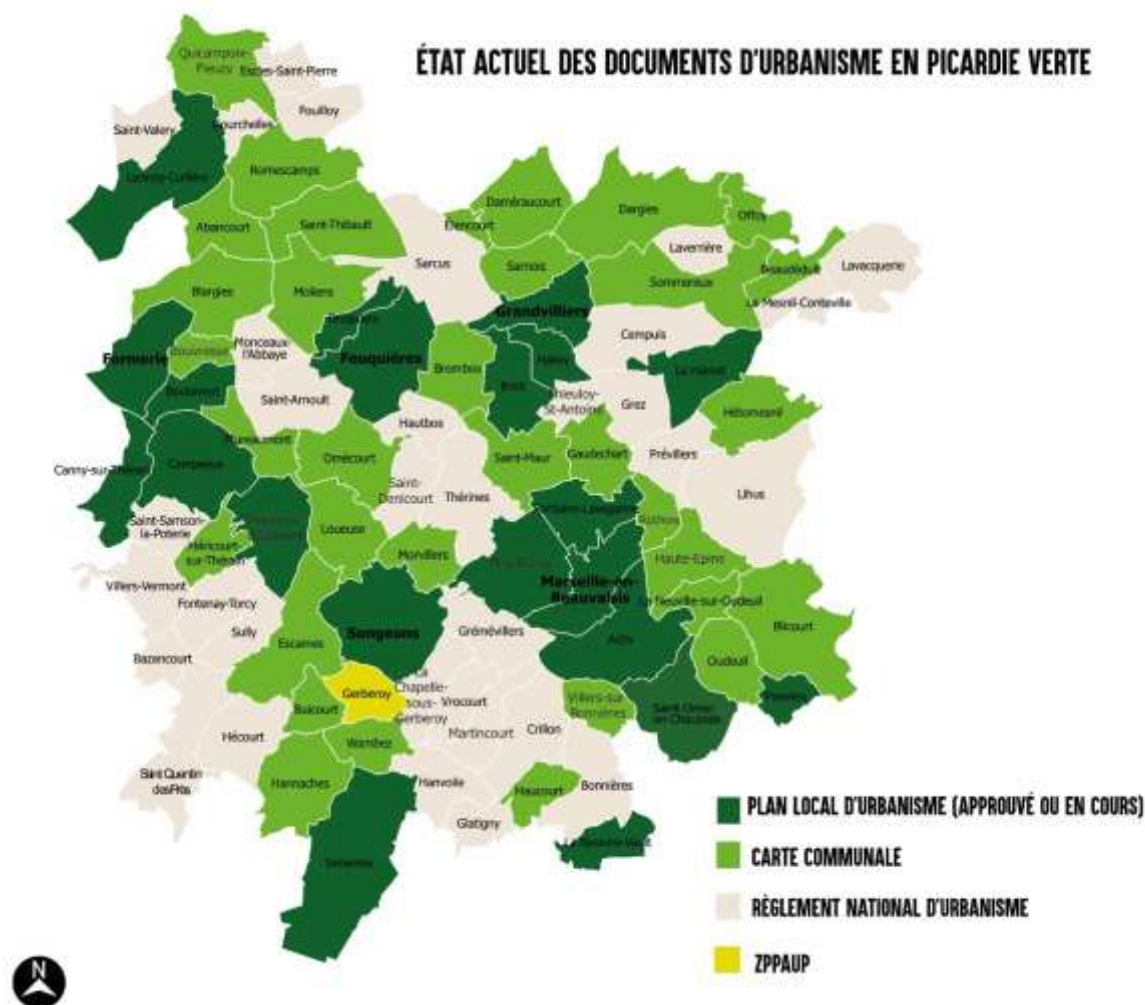


Qu'est-ce qu'un PLUi ?

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) est un document d'urbanisme qui régleme les autorisations d'urbanisme à l'échelle du territoire de la Picardie Verte. Ce projet implique une réflexion à l'échelle de l'intercommunalité, signifiant que chaque commune doit aujourd'hui composer son avenir en fonction du projet global, et non plus seulement en fonction de ses intérêts individuels. Le volet « H » concerne l'Habitat, et constitue la particularité du PLUi de la Picardie Verte. Il va permettre de définir et règlementer les politiques relatives à la gestion du logement en Picardie Verte.

Le PLUi se substitue aux documents d'urbanisme actuellement en vigueur sur le territoire. Ceci signifie qu'il remplacera l'intégralité des PLU ou cartes communales déjà existants en Picardie Verte. Il est l'occasion d'intégrer les nombreuses démarches réalisées par la Communauté de Communes en matière d'aménagement du territoire, dont le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et le Projet de Territoire. (Cf. page3)





Carte 5 : Etat actuel des documents d'urbanisme en Picardie Verte

Concernant les documents d'urbanisme déjà existants sur le territoire, la majeure partie des communes de la Picardie Verte possèdent une carte communale (35 communes) et nombreuses sont celles dotées d'un Plan Local d'Urbanisme (21 communes). Le reste des communes est soumis au Règlement National d'Urbanisme (33 communes). Gerberoy constitue le cas particulier de la Picardie Verte, puisqu'elle est soumise à une Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP).

Le SCoT de la Picardie Verte

Approuvé février en 2014, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de la Picardie Verte est un document d'urbanisme qui fixe les grandes lignes du territoire à l'horizon 2030. Le PLUi en cours d'élaboration, s'inscrit dans la continuité de ce document en déclinant une réglementation et des projets urbains en compatibilité avec ce dernier.

Le projet du SCoT a pour objectif de poursuivre le développement du territoire, de façon maîtrisée et qualitative. Il vise donc à mettre en œuvre une « *consolidation dynamique et qualitative* » afin à accroître l'attractivité de la Picardie Verte. Le projet du SCoT s'articule autour de trois grands axes : Proximité, Qualité et Equilibre.

• Axe 1 : Proximité

Cet axe concerne la notion de « proximité » indispensable aujourd’hui. Celle-ci doit passer par le développement de l’agriculture et des filières associées (abattoir de Formerie), par la mise en place de circuits courts et vente directe, par le maintien des activités industrielles existantes, par le rôle essentiel du commerce en centre-bourg, mais aussi par le développement des énergies vertes, de l’écoconstruction, des services aux entreprises et des services de proximité, de l’artisanat et enfin par le développement d’un éco-tourisme vert.

• Axe 2 : Qualité

Ce deuxième axe porte sur l’aspect qualitatif du territoire. Il traite de nombreuses thématiques comme la qualité des ressources naturelles, la qualité paysagère et la mise en place d’une trame bleue et verte à l’échelle du SCoT, la prise en compte des risques naturels et technologiques dans l’aménagement, la qualité résidentielle (typicité des villages, identité rurale, qualité du bâti, insertion paysagère...), la qualité de l’aménagement et de l’économie de l’espace (diversification des formes urbaines et mode de financement pour une offre plus variée), l’accessibilité physique (connexions, routes et réseaux) et virtuelle (téléphone mobile et haut débit) mais aussi la valorisation des parcours de formations.

• Axe 3 : Equilibre

Le troisième et dernier axe du projet se rapporte à un équilibre indispensable à trouver pour un développement cohérent du territoire. Il aborde plusieurs questions comme celle de la pondération entre l’habitat et l’emploi, mais aussi entre les quatre secteurs du territoire pour le développement de l’habitat, des parcs d’activités, des zones artisanales, zones commerciales, ou encore des transports et services. L’équilibre entre le bourg et les communes rurales est aussi un point concerné, tout comme la diversification de l’offre résidentielle et des densités résidentielles ou encore l’accessibilité et les mobilités.

OBJECTIF 1 : PROXIMITE	OBJECTIF 2 : QUALITE	OBJECTIF 3 : EQUILIBRE
• Agriculture • Maintien des activités existantes • Développement de filières nouvelles • Le réseau des ZAE • Tourisme • Commerce et artisanat	• Qualité environnementale • Qualité énergétique • Qualité paysagère • Trame bleue et verte • Qualité résidentielle • Qualité des services • Qualité économique • Parcours de formation	• Equilibre habitat/emploi • Equilibre entre les différents secteurs du territoire • Equilibre entre les bourgs et les communes rurales • Equilibre résidentiel • Un équilibre durable... • Accessibilité et mobilité • Condition des grandes infrastructures

Figure 1 : Le projet du SCoT de la Picardie Verte s’articule autour de trois axes

(Source : SCoT de la Picardie Verte)

Autour de ces trois axes, le projet du SCoT propose des objectifs chiffrés pour 2030 :

Thématiques	Objectifs
Démographie	37 300 habitants d'ici 2030 soit + 5500 par rapport à 2009
Habitat	2660 logements à construire
Consommation d'espace	94 hectares pour les zones d'urbanisation nouvelles liées à l'habitat, soit 5 à 6 ha/an 50 hectares pour les zones d'urbanisation nouvelles liées à l'économie
Economie	150 emplois à créer par an

SCoT et PLUi

Le futur PLUi se base sur le projet de SCoT, puisque selon la hiérarchie des normes, le Schéma de Cohérence Territoriale est un document supérieur au Plan Local d'Urbanisme. Ceci signifie que l'ensemble des objectifs globaux et chiffrés indiqués PLUi doivent être en parfaite cohérence avec les objectifs dictés par le Scot. Ce dernier constitue donc à la fois un socle de connaissance et un cadre de référence que le PLUi doit respecter.

Le PLUi reprend et s'appuie sur l'armature territoriale définie par le SCoT. Ce maillage fonctionne aujourd'hui plutôt bien et est structuré par plusieurs niveaux de pôles :

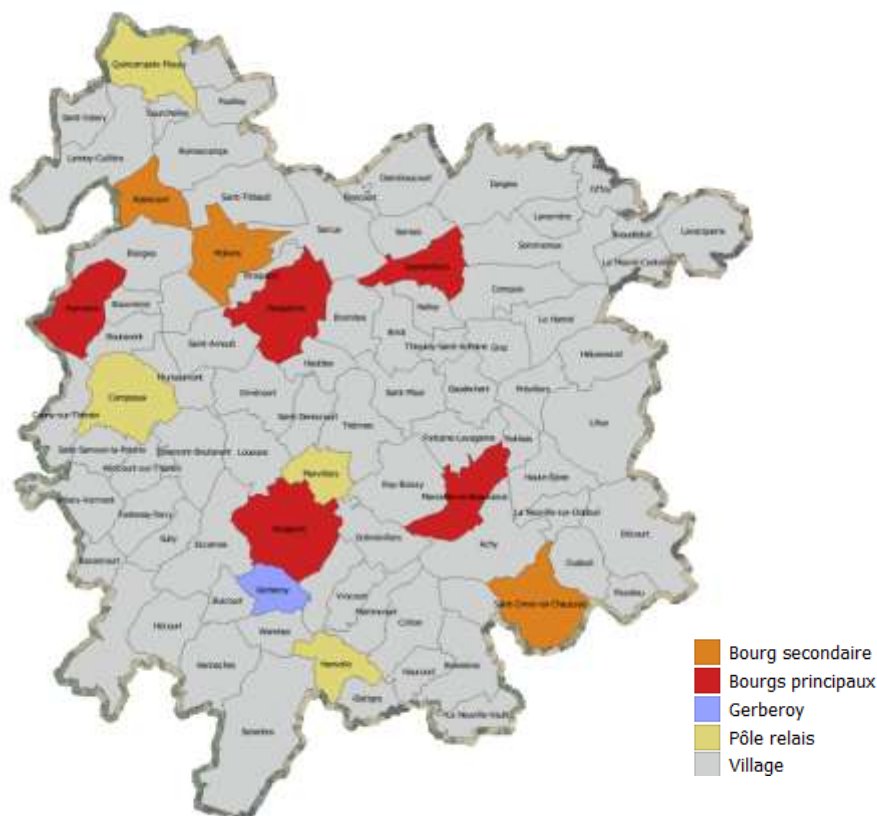
-Les bourgs principaux, sites des principales activités économiques, attractifs en termes de services, commerces, logements et emplois, vis-à-vis des communes du canton. (Formerie, Feuquières, Grandvilliers, Marseille-en-Beauvaisis, Songeons)

-Les bourgs secondaires, sites attractifs en termes de services, commerces, logements et emplois, vis-à-vis des communes voisines. Les communes concernées sont Abancourt, Moliens, Saint-Omer-en-Chaussée,

-Les pôles relais, sites proposant des équipements, des services et des commerces. Les communes concernées sont Campeaux, Hanvoile, Morvilliers, Quincampoix-Fleury...

-Les villages, les autres communes du territoire, à savoir, Saint-Samson-la-Poterie, Lihus, Loueuse, Gourchelles...

-Le pôle touristique Gerberoy, cas particulier du territoire de la Picardie Verte



Carte 6 : Armature territoriale de la Picardie Verte selon le SCoT

Présentation succincte des 88 communes de la Picardie Verte

Communes		Statut selon le SCoT	Superficie	Population
60245	Formerie	Bourgs principaux	8,39 km ²	2 076
60286	Grandvilliers	Bourgs principaux	6,63 km ²	2 995
60387	Marseille-en-Beauvaisis	Bourgs principaux	8,16 km ²	1 449
60623	Songeons	Bourgs principaux	13,71 km ²	1 078
60233	Feuquières	Bourgs principaux	12,23 km ²	1 482
60001	Abancourt	Bourg secondaire	5,95 km ²	643
60405	Moliens	Bourg secondaire	9,45 km ²	1 124
60590	Saint-Omer-en-Chaussée	Bourg secondaire	10,48 km ²	1 284
60271	Gerberoy	Gerberoy	4,51 km ²	91
60122	Campeaux	Pôle relais	11,35 km ²	537
60298	Hanvoile	Pôle relais	5,87 km ²	615
60435	Morvillers	Pôle relais	5,14 km ²	453
60521	Quincampoix-Fleuzy	Pôle relais	9,24 km ²	403
60004	Achy	Village	12,88 km ²	397
60049	Bazancourt	Village	3,18 km ²	129
60051	Beaudéduit	Village	3,73 km ²	210
60076	Blargies	Village	10,01 km ²	534
60077	Blicourt	Village	14,61 km ²	340
60084	Bonnières	Village	8,45 km ²	162
60096	Boutavent	Village	4,39 km ²	101
60098	Bouvresse	Village	2,82 km ²	174
60108	Briot	Village	6,45 km ²	275
60109	Brombos	Village	6,92 km ²	277
60110	Broquiers	Village	2, 92 km ²	233
60114	Buicourt	Village	3,49 km ²	142
60128	Canny-sur-Thérain	Village	6,02 km ²	226
60136	Cempuis	Village	9,45 km ²	530
60180	Crillon	Village	8,65 km ²	464
60193	Daméraucourt	Village	8, 58 km ²	224
60194	Dargies	Village	14,51 km ²	251
60205	Élencourt	Village	1,33 km ²	57
60214	Ernemont-Boutavent	Village	9,05 km ²	197
60217	Escames	Village	11,75 km ²	219
60219	Escles-Saint-Pierre	Village	3,33 km ²	152
60242	Fontaine-Lavaganne	Village	6,75 km ²	496

60244	Fontenay-Torcy	Village	5,96 km²	128
60248	Fouilloy	Village	4,66 km²	195
60269	Gaudechart	Village	5,75 km²	355
60275	Glatigny	Village	3,53 km²	222
60280	Gourchelles	Village	2,23 km²	130
60288	Grémévillers	Village	6,88 km²	446
60289	Greze	Village	5,92 km²	270
60295	Halloy	Village	3,84 km²	453
60296	Hannaches	Village	9,64 km²	153
60297	Le Hamel	Village	7, 81 km²	171
60301	Haucourt	Village	3,96 km²	139
60303	Hautbos	Village	4,3 km²	175
60304	Haute-Épine	Village	6,82 km²	268
60306	Hécourt	Village	7, 53 km²	154
60312	Héricourt-sur-Thérain	Village	4,39 km²	127
60314	Hétomesnil	Village	7,8 km²	290
60335	Lachapelle-sous-Gerberoy	Village	5 km²	147
60347	Lannoy-Cuillère	Village	14, 95 km²	275
60353	Lavacquerie	Village	8,29 km²	211
60354	Laverrière	Village	3,71 km²	39
60365	Lihus	Village	16,03 km²	401
60371	Loueuse	Village	7,44 km²	146
60388	Martincourt	Village	5,15 km²	136
60397	Le Mesnil-Conteville	Village	3,49 km²	103
60407	Monceaux-l'Abbaye	Village	4,56 km²	225
60444	Mureaumont	Village	4,81 km²	144
60458	La Neuville-sur-Oudeuil	Village	3,67 km²	338
60460	La Neuville-Vault	Village	4,51 km²	163
60472	Offoy	Village	4,21 km²	110
60476	Omécourt	Village	8,61 km²	196
60484	Oudeuil	Village	6,14 km²	259
60493	Pisseleu	Village	2,86 km²	469
60514	Prévillers	Village	5,28 km²	215
60545	Romescamps	Village	10,47 km²	577
60550	Rothois	Village	3,14 km²	224
60557	Roy-Boissy	Village	10,99 km²	339
60566	Saint-Arnoult	Village	7,9 km²	207
60571	Saint-Deniscourt	Village	4,82 km²	89

60588	Saint-Maur	Village	7,84 km ²	387
60594	Saint-Quentin-des-Prés	Village	10,76 km ²	296
60596	Saint-Samson-la-Poterie	Village	4,31 km ²	258
60599	Saint-Thibault	Village	10,59 km ²	306
60602	Saint-Valery	Village	4,57 km ²	64
60604	Sarcus	Village	13,02 km ²	267
60605	Sarinois	Village	5,55 km ²	348
60611	Senantes	Village	19,92 km ²	660
60622	Sommereux	Village	13,02 km ²	454
60624	Sully	Village	4,86 km ²	164
60629	Thérines	Village	9,74 km ²	206
60633	Thieuloy-Saint-Antoine	Village	2,43 km ²	376
60688	Villers-sur-Bonnières	Village	4,01 km ²	157
60691	Villers-Vermont	Village	6,6 km ²	127
60697	Vrocourt	Village	4,31 km ²	36
60699	Wambez	Village	4,59 km ²	160

Tableau 1 - Présentation succincte des 88 communes de la Picardie Verte

Le Projet de Territoire

La Picardie Verte a élaboré un Projet de Territoire approuvé en 2017. Ce document définit les différentes politiques du territoire à l'horizon 2027. A l'image du SCoT, le Projet de Territoire est un document « supra-communal » et constitue un cadre dans lequel va pouvoir s'inscrire la stratégie du PLUi. Ceci signifie que les mesures prises par le PLUi devront être cohérentes avec le contenu du Projet de Territoire présenté ci-dessous :

Le projet s'articule autour de plusieurs grands axes :

- Axe 1 : Faire de la Picardie Verte un territoire mobile et ouvert

Le premier axe cible principalement la thématique de la mobilité, indispensable au territoire aux habitants du territoire afin d'accéder à l'emploi, aux services ou encore à l'éducation. La question des déplacements intra et extraterritoriaux constitue une des principales problématiques du territoire au regard de son positionnement, son caractère rural et son étendue. L'objectif principal de cet axe est de faciliter et accompagner le développement des mobilités de la Picardie Verte.

- Axe 2 : Stimuler et réinventer les forces du territoire

Le deuxième axe traite principalement de la question des ressources existantes sur le territoire, pour la plupart à valoriser dans une optique de développement durable. Cet axe s'attache à favoriser la mise en place d'une transition énergétique en Picardie Verte, la mutation des activités agricoles, ou encore la valorisation du potentiel touristique dans le respect de l'environnement.

- Axe 3 : Bien vivre et travailler en Picardie Verte

L'axe 3 aborde le cadre de vie des habitants de la Picardie Verte. L'enjeu principal est de pérenniser le tissu économique existant et fragile, de préserver l'emploi mais aussi de lutter contre les problématiques sociales existantes.

Le maintien d'un niveau de services satisfaisant et accessible fait également partie des objectifs de cet axe, tout comme la préservation de l'environnement et des paysages, et du développement résidentiel. La combinaison de l'ensemble de ces éléments est propice à l'attractivité du territoire qu'il est indispensable de conforter.

- Axe transversal : Affirmer le positionnement de la Picardie Verte

Ce dernier axe vient en soutien aux trois premiers et vise à définir et affirmer l'image souhaitée pour la Picardie Verte autour de ses atouts. Cet axe présente un enjeu fort lié à la gouvernance et à la mise en œuvre d'une politique intercommunale marquée. L'objectif ici est de rendre les actions de la CCVP visibles et cohérentes.

Récapitulatif de la stratégie du Projet de territoire de la Picardie Verte

Les objectifs sur fond coloré sont ceux identifiés comme prioritaires.

Axes	Orientations	Objectifs
AXE TRANSVERSAL : AFFIRMER LE POSITIONNEMENT DE LA PICARDIE VERTE	ORIENTATION TRANSVERSALE 1 Construire et porter une image commune	OBJECTIF 1A Valoriser les atouts environnementaux de la Picardie Verte en affirmant la nécessité de les conforter et les préserver
		OBJECTIF 1B Faire de l'innovation un principe d'intervention sur le territoire
	ORIENTATION TRANSVERSALE 2 Travailler ensemble	OBJECTIF 1C Faire des habitants et acteurs locaux des ambassadeurs du territoire
		OBJECTIF 2A Renforcer la gouvernance intercommunale et le rôle de la CCVP
AXE 1 : FAIRE DE LA PICARDIE VERTE UN TERRITOIRE MOBILE ET OUVERT	ORIENTATION 1.1 Développer les mobilités internes	OBJECTIF 2B Développer les partenariats et relations avec les acteurs locaux et territoires voisins en portant les ambitions de la CCVP
		OBJECTIF 2C Promouvoir la participation citoyenne et la transparence publique
	ORIENTATION 1.2 Ouvrir le territoire vers l'extérieur	OBJECTIF 3.1 Multiplier les liaisons et les nouvelles circulations intra-territoire
		OBJECTIF 3.1.1 Soutenir les mobilités alternatives à la voiture individuelle
AXE 2 : STIMULER ET REINVENTER LES FORCES DU TERRITOIRE	ORIENTATION 2.1 Confirmer et conforter la labellisation de la Picardie Verte comme un Territoire à énergie positive	OBJECTIF 1.2.1 Militer pour la réalisation du tronçon A16/A29
		OBJECTIF 1.2.2 Conforter les liaisons vers les territoires voisins, notamment vers le Nord
		OBJECTIF 2.1.1 Promouvoir des modes de consommations, de production, d'aménagement, de déplacement et de vie sobres en énergie
		OBJECTIF 2.1.2 Accélérer le rythme de réhabilitation et rénovation énergétique des bâtiments résidentiels et tertiaires
	ORIENTATION 2.2 Accompagner la mutation vers une agriculture durable	OBJECTIF 2.1.3 Promouvoir des constructions neuves à haute performance énergétique
		OBJECTIF 2.1.4 Développer les énergies renouvelables sur le territoire
		OBJECTIF 2.1.5 Permettre aux entreprises locales de saisir les opportunités induites par la transition énergétique
		OBJECTIF 2.1.6 Rendre les bâtiments publics exemplaires (communaux et intercommunaux)
		OBJECTIF 2.2.1 Replacer l'agriculture au cœur de la dynamique territoriale
		OBJECTIF 2.2.2 Soutenir les circuits courts et productions de niches
	ORIENTATION 2.3	OBJECTIF 2.2.3 Encourager la valorisation locale des productions du territoire
		OBJECTIF 2.2.4 Développer l'offre de formation agricole sur le territoire et accompagner le renouvellement des exploitations
		OBJECTIF 2.3.1 Améliorer la lisibilité touristique et culturelle du territoire et conforter la

Axes	Orientations	Objectifs
AXE 3 BIEN VIVRE ET TRAVAILLER EN PICARDIE VERTE	Valoriser les potentiels touristiques et culturels de la Picardie Verte	gouvernance à l'échelle du Pays du Grand Beauvaisis
		OBJECTIF 2.3.2 Professionnaliser l'accueil touristique et améliorer l'offre de restauration et d'hébergement
		OBJECTIF 2.3.3 Promouvoir la culture
		OBJECTIF 2.3.4 Privilégier les offres de court séjour autour du patrimoine naturel, culturel et rural du territoire
	ORIENTATION 3.1 Pérenniser le tissu économique et l'emploi du territoire	OBJECTIF 3.1.1 Maintenir et solidifier le tissu économique et artisanal des principaux pôles
		OBJECTIF 3.1.2 Conforter les principaux employeurs du territoire et développer les services aux acteurs économiques
		OBJECTIF 3.1.3 Mobiliser les potentialités du numérique
		OBJECTIF 3.1.4 Consolider l'offre de formation sur le territoire
	ORIENTATION 3.2 Promouvoir la solidarité sociale et territoriale	OBJECTIF 3.1.5 Concilier un développement économique du territoire pérenne et la préservation de l'environnement
		OBJECTIF 3.2.1 Améliorer l'accessibilité de l'offre de services proposée sur le territoire autour des principes de polarisation et de mutualisation
		OBJECTIF 3.2.2 Développer l'accès et les usages numériques
		OBJECTIF 3.2.3 Mener une politique éducative efficace en collaboration avec les partenaires
	ORIENTATION 3.3 Créer les conditions d'un développement résidentiel durable	OBJECTIF 3.2.4 Doter le territoire d'une offre de services enfance/jeunesse attractive
		OBJECTIF 3.2.5 Collaborer pour une meilleure couverture de santé
		OBJECTIF 3.2.6 Poursuivre le développement des services à la personne, notamment à destination des personnes âgées
		OBJECTIF 3.2.7 Conforter et développer une offre récréative de qualité, attractive pour les jeunes ménages et les cadres
		OBJECTIF 3.2.8 Conforter les solidarités locales et favoriser le bien-vivre ensemble
		OBJECTIF 3.3.1 Favoriser la mixité fonctionnelle des pôles (emplois, logements & services)
		OBJECTIF 3.3.2 Diversifier l'offre de logements (équilibre offre social/privée, collectif/individuel, propriété/location, petite taille/grande taille, adaptation aux séniors)
		OBJECTIF 3.3.3 Aménager le territoire en préservant les ressources naturelles, l'environnement et les paysages

Figure 2 - Les axes du Projet de Territoire

(Source : Projet de Territoire)

Modalités d'élaboration du PLUi

L'élaboration du PLUi se fera sur une période de trois ans (2016-2019). Plusieurs étapes permettront la réalisation du nouveau document d'urbanisme :

- Phase 1 : Elaboration du diagnostic

Le présent document est le fruit de l'étape première, celle du diagnostic, qui a permis de dresser l'état des lieux du territoire en identifiant à la fois ses faiblesses, qu'il s'agira d'atténuer, mais aussi ses atouts qu'il faudra valoriser. La finalité du diagnostic s'inscrit dans la recherche de plusieurs grands enjeux auxquels il faudra répondre.

- Phase 2 : Elaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)

Le PADD constitue la pièce maîtresse du PLUi et pour objectif de formuler le projet politique des élus pour les 15 ans à venir, en énonçant de grandes orientations/intentions. L'importance de cette pièce est d'autant plus forte, puisque cette dernière impacte l'ensemble des pièces suivantes, c'est-à-dire les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), le plan de zonage et le règlement. Un fois définies, les mesures dictées dans la PADD sont traduites à l'échelle de la parcelle, c'est pourquoi il est indispensable de porter une réflexion aboutie lors de cette phase.

- Phase 3 : Elaboration des Orientations d'Aménagement, du plan de zonage et de la réglementation

La troisième phase est relative à l'élaboration des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), « loupes spécifiques » au sein de secteurs d'intérêts (friches industrielles par exemple). Un travail précis sera mené : le choix d'implantation du bâti, de sa couleur, le nombre de logements et leur typologie respective peuvent être définis. Dans cette même phase sera également élaboré le Programme d'Orientations et d'Actions (POA), document spécifique au volet « H » du PLUi qui fixe les mesures relatives à l'habitat. Le plan de zonage et le règlement viennent quant à eux appliquer à la parcelle les orientations précisées dans le PADD (phase 2). Cette étape permet de déterminer les règles de constructibilité pour chaque type de zones existantes.

- Phase 4 : Procédure administrative

Pour finir, une phase de procédure administrative est entièrement dédiée à la mise en arrêt du projet, à la consultation des Personnes Publiques Associées (PPA) et du public, avant l'approbation et la prise d'effet du document. La PLUi de la Picardie Verte doit être approuvée à la fin de l'année 2019.



Figure 3 – Les principales étapes de la démarche du PLUi
(Source : Géostudio)

Un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal coconstruit

Les élus de la Picardie Verte ont souhaité une élaboration coconstruite de son futur document d'urbanisme intercommunal. Le PLUi est élaboré conjointement entre les partenaires institutionnels associés (DDT, CAUE...), mais aussi avec les habitants, les associations locales, et l'ensemble des acteurs du territoire. Le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) rappelle que « *la concertation doit s'effectuer pendant toute la durée de l'élaboration du projet de PLUi, jusqu'à l'arrêt puis l'approbation de la Communauté de Communes* » (p23).

Tout au long de la procédure, le public doit pouvoir :

- Avoir accès à l'information ;
- Partager le diagnostic du territoire ;
- Être sensibilisé aux enjeux du territoire et à sa mise en valeur ;
- Alimenter la réflexion et enrichir le projet ;
- S'approprier au mieux le projet.

Le CCTP mentionne **les modalités de la concertation** qui doivent à minima comprendre les éléments suivants :

- Affichage en mairie de la délibération de prescription du PLUi ;
- Articles dans le bulletin communautaire et les bulletins communaux ;
- Informations sur le site internet de la Communauté de Communes ou la page dédiée au PLUi ;
- Mise à disposition de registres d'observations au siège de la CCPV, dans les 4 bourgs les plus importants et dans les autres communes, selon la volonté du maire ;
- Consultation de chaque document du PLUi à la CCPV et dans les mairies ;
- Mise en place d'une adresse e-mail spécifique ;
- Des « élus-relais » identifiés par groupe de communes afin de relayer les informations sur l'avancement du PLUi et de recueillir les attentes des habitants.

Pour cela, « *des réunions publiques seront organisées dans au moins quatre lieux différents pour les deux phases marquantes du projet (diagnostic/PADD et arrêt du projet)* » et « *des réunions d'associations et de consultations des Personnes Publiques Associées au moins à chaque grande étape de la procédure* » seront organisées.

L'animation auprès de la population doit être effective dès le début de la procédure et tout au long de l'élaboration du document d'urbanisme « *afin de favoriser l'émergence d'un débat constructif et une vision partagée du territoire* » (CCTP). Les représentants de la Communauté de Communes ont donc misé sur une manière innovante de concerter : site Internet dédié au PLUi, ateliers de concertation, réunions publiques, manifestations autour du PLUi, bande dessinée... sont autant d'outils ayant contribué à l'élaboration partagée du document d'urbanisme. La co-construction influencera sur l'appropriation et l'acceptation du document par le plus grand nombre. Pour finir, le bureau d'études en charge de l'élaboration du document réalisera un bilan de concertation.



Une démarche exemplaire récompensée

Au mois de novembre 2017, les représentants de la Picardie Verte ont été conviés à titre de lauréats, à participer au Séminaire annuel du Club PLUi. Pour rappel, la CCPV avait candidaté en avril 2017 à un « appel à projet PLUi » mené par le Ministère du Logement et de l'Habitat Durable.

À la suite de l'étude du dossier par le jury, **la Picardie Verte a été retenue comme lauréat**, exemplaire en matière de savoir-faire, et considérée comme capable de faire progresser les pratiques en matière d'élaboration de PLUi. Elle a été lauréate dans la sous-catégorie des « *démarches PLUi innovantes mises en œuvre pour pallier des difficultés particulières* ». La CCPV a plus précisément été récompensée pour avoir mis en œuvre un document coconstruit malgré certaines difficultés comme l'étendue importante de son territoire (633km² pour 88 communes), son caractère éminemment rural (34 000 habitants), la dépendance à l'agriculture ou encore la gouvernance et la cohésion du territoire communautaire.

La CCPV a été primée pour sa démarche de concertation ascendante dans laquelle élus, habitants, personnes publiques associées et acteurs économiques du territoire, sont sources de propositions. Cet événement a été l'occasion de rappeler que la concertation est présente depuis le lancement de la démarche. Plusieurs exemples ont été mentionnés comme la mise en place d'ateliers participatifs avec les élus et les habitants, la création d'un site dédié à la démarche, l'application Géolocalisons, la nomination d'élus représentants ambassadeurs du PLUi, ou encore la réalisation de supports d'informations et de communication autour du projet.



Sur les 180 dossiers de candidatures, seulement 21 ont été retenus parmi lesquels celui de la CCPV. Grâce à ce titre, elle peut désormais prétendre à une subvention qui l'aidera à financer les besoins et études d'ingénierie pour une meilleure réalisation de son PLUi.

Contenu du diagnostic

Le présent document constitue la première pièce du PLUi. Avant toutes choses, il faut préciser que le diagnostic fige une photographie actuelle du territoire de la Picardie Verte. Il n'a aucune portée réglementaire mais va permettre d'identifier les atouts et les faiblesses du territoire afin d'en tirer de grands enjeux. Ces derniers seront à la base de la réflexion menée conjointement par les élus de la Picardie Verte pour l'élaboration du PADD.

Le diagnostic se compose de plusieurs grandes parties :

- **Un état initial de l'environnement** qui dresse le portrait du territoire au prisme de son environnement naturel et de ses paysages en abordant une multitude de thématiques (l'environnement physique avec le climat, la géologie, l'hydrosphère ; les ressources naturelles avec l'eau, l'énergie, les espaces agricoles ; la biodiversité et les milieux naturels ; la pollution et la qualité des milieux avec la qualité de l'eau, de l'air mais aussi la gestion des déchets, les nuisances sonores et lumineuses ; et enfin les risques technologiques...).
- **Une analyse paysagère** qui traite du contexte paysager de la Picardie Verte, des paysages remarquables et protégés, des entités géomorphologiques, des unités paysagères grâce à une lecture du paysage. Cette partie abordera aussi la question de la mutation des paysages de la Picardie Verte.
- **Une étude des mobilités** est présentée dans une troisième partie. Elle permet de faire l'état des lieux de l'offre existante sur le territoire et analysera la question du stationnement, des transports en commun, des mobilités douces, et de l'accidentologie.
- **Une analyse socio-économique** qui étudie les profils socio-économiques, les dynamiques démographiques et économiques du territoire, et qui est complétée par une analyse fine de l'Habitat en Picardie Verte.

La conclusion du diagnostic présentera une synthèse et une hiérarchisation des enjeux identifiés.



1. LA MOBILITE



I. LA MOBILITE : UNE NECESSITE EN MILIEU RURAL

La mobilité est une composante primordiale dans le fonctionnement des territoires et dans le quotidien des personnes car elle permet d'assurer l'accès à l'emploi, aux commerces, aux services, aux loisirs, etc. Les besoins en mobilité sont spécifiques à chaque public usager. Chacun n'aura ni les mêmes déplacements ni les mêmes contraintes : les actifs, les jeunes, les personnes âgées...

En milieu rural la mobilité se heurte à de nombreux freins, tels que la distance entre les zones d'habitat parfois dispersées, la faible concentration des services dans les centres bourgs, le tissu économique moins dense, le regroupement des niveaux scolaires... A ceci s'ajoute, la plupart du temps, l'absence de transport en communs aussi performant que dans les agglomérations, en termes d'horaires et de temps de trajet. Ces freins renforcent la suprématie de la voiture individuelle.

La dépendance à la voiture, outre son impact environnemental non négligeable peut également entraîner des effets sociaux négatifs, tel que l'exclusion des ménages sans moyen de locomotion, le risque de précarisation de certains ménages au vu des coûts engendrés par un véhicule...

La mobilité peut donc être vue comme une condition majeure pour le développement des territoires, en termes d'attractivité ou même de maintien de la population, permettant l'accès aux services et à l'emploi. Qu'il s'agisse de transports individuels, en commun ou encore de déplacements doux, la dynamique des territoires repose sur l'accessibilité et la mobilité. En effet, qu'il soit question de transport de personnes ou de marchandises, la mobilité sur un territoire est la clé de son dynamisme.

Garantir l'accessibilité aux activités économiques et commerciales, assurer le transport des personnes aux lieux de vie et de loisirs, permettre l'accès aux visiteurs et aux touristes d'accéder aux points d'intérêt du territoire et, plus généralement, d'assurer le déplacement de toutes les personnes et les biens, dans et en dehors de la Communauté de Communes, constitue un enjeu majeur de pour l'avenir de l'ensemble des communes qui la compose.

Sur la base des données recueillies auprès des différents acteurs de la mobilité qui agissent sur le territoire de la CCPV, cette présente partie a pour objectif de faire le diagnostic du fonctionnement du transport et d'en dégager les atouts et contraintes.

Les transports s'organisent à plusieurs échelles :

- Les communes ou groupements de communes doivent organiser les transports publics urbains sur leurs territoires propres ;
- Les départements sont en charge des transports routiers non-urbains comme les services scolaires ;
- Les régions sont les chefs de file de l'intermodalité, c'est-à-dire elles doivent offrir la possibilité de se déplacer via plusieurs modes de transports différents. Les régions doivent aussi préparer l'organisation des transports ferroviaires et routiers depuis la régionalisation des transports en 2002.

II. L'UTILISATION DES MODES DE TRANSPORTS

Notre analyse se base essentiellement sur les déplacements domicile-travail ou domicile-étude, qui génèrent la majeure partie des flux de transport en milieu rural, à des plages horaires identiques. Les déplacements domicile-loisirs/commerce sont moins significatifs et diffusent les flux sur des plages horaires et des secteurs différents.

Au sein de la Communauté de Communes de la Picardie Verte, 13 452 personnes de 15 ans ou plus, ont un emploi en 2013. Le travail génère une majeure partie des flux de transports quotidiens.

79,4% de ces actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi, travaillent dans une autre commune que celle où ils résident. Sur l'ensemble de la Communauté de Communes, les besoins en déplacements quotidiens pour le travail est donc important. En comparaison, sur la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis qui dispose d'un bassin d'emploi conséquent et d'un réseau de transport dense, cette part est de 48,5%.

Le moyen de transport privilégié pour se rendre au travail est le véhicule individuel (voiture, camion, fourgonnette), comme dans la plupart des territoires ruraux. Plus de 81% des actifs du territoire se déplacent en voiture pour se rendre au travail.

Bien que bénéficiant de la présence de deux gares lignes ferroviaires et de plusieurs lignes de bus, l'utilisation des transports en commun est négligeable et représente deux fois moins que l'utilisation de la marche à pied.



Figure 4 – Part des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail

Concernant les pôles structurants de la Communauté de Communes de la Picardie Verte, la mobilité des actifs diffère selon les communes. En 2013, on note les chiffres suivants :

- Formerie : 44,5% des actifs travaillent dans la commune, avec un chiffre en hausse par rapport à 2008 (+4,3 points), le mode de transport privilégié est la voiture à 66,7% suivi de la marche à pied à 15%,
- Grandvilliers : 43,9% des actifs travaillent dans la commune, avec un chiffre en baisse par rapport à 2008 (-1 points), le mode de transport privilégié est la voiture à 68% suivi de la marche à pied à 17,4%,
- Songeons : seuls 30,9% des actifs travaillent dans la commune, avec un chiffre relativement stable par rapport à 2008 (-0,2 points), le mode de transport privilégié est la voiture à 75,2% suivi d'une part de 10,6% n'utilisant aucun transport (télétravail, entreprises à domicile),
- Marseille-en-Beauvaisis : seuls 17,1% des actifs travaillent dans la commune, avec un chiffre en nette baisse par rapport à 2008 (-9 points), le mode de transport privilégié est la voiture à 79,1% suivi des transports en commun (7,3%) et de la marche à pied (6,7%).

On relève donc une réelle disparité entre les communes urbaines de la Communauté de Communes de la Picardie Verte. Notons que même les communes urbaines du territoire, concentrant les emplois, accueillent une majorité d'actifs travaillant à l'extérieur de la commune.

La mobilité est donc très importante sur le territoire et l'utilisation de la voiture reste primordiale pour se rendre au travail ou sur les lieux d'études. Il en est de même pour ce qui est des loisirs et commerces puisque la plupart des grands centres proposant une offre importante se situent dans les agglomérations de Beauvais, Amiens et Rouen qui restent facilement accessibles.

III. INFRASTRUCTURES ET TRAFIC

A. Une structuration des infrastructures secondaires sans présence D'AXES MAJEURS

Le territoire est situé à proximité des grandes infrastructures qui maillent le territoire picard et normand. De ce fait, la Communauté de Communes est aisément accessible depuis les agglomérations voisines.

Le territoire est d'ailleurs, grâce à l'accessibilité par les grandes infrastructures, **fortement polarisée par Beauvais et Amiens qui se situent dans son aire d'attractivité locale**. Comme expliqué précédemment, les grands pôles urbains aux alentours jouent un rôle primordial dans la mobilité des habitants de la Picardie Verte.

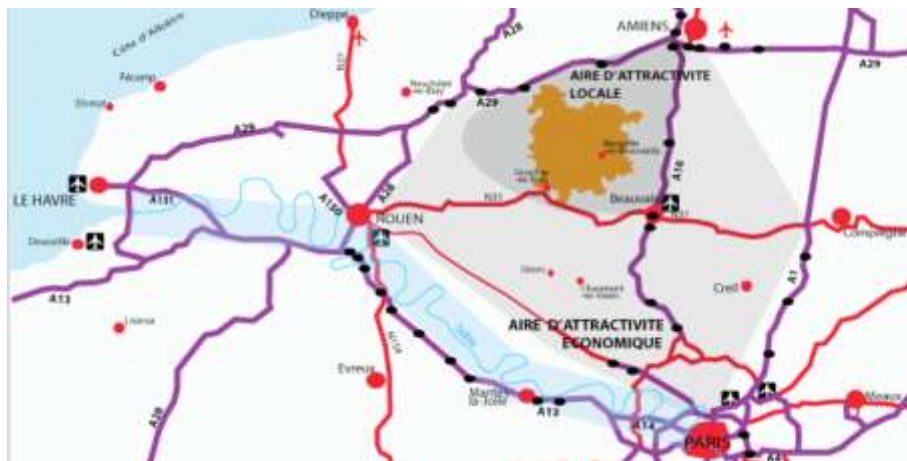
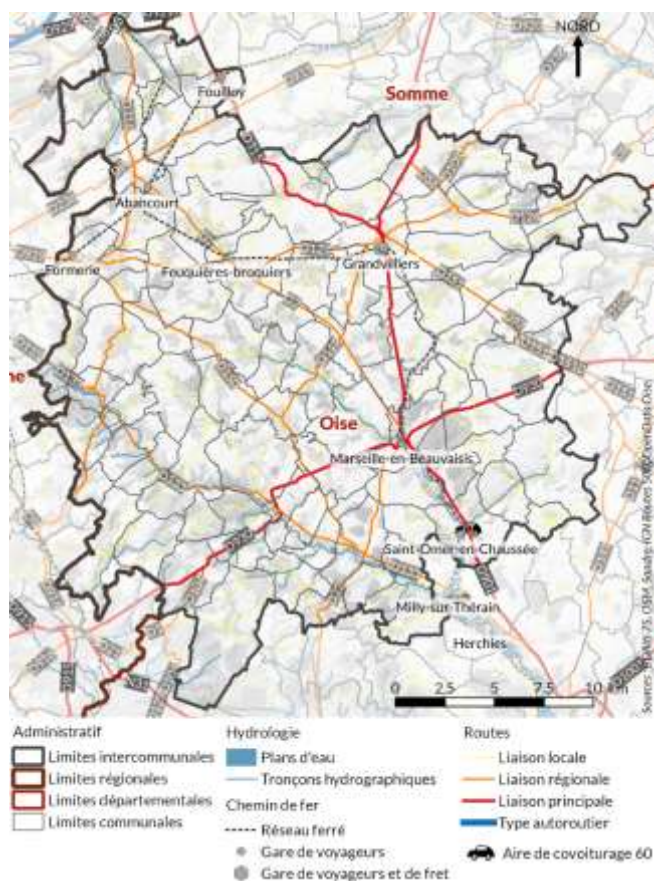


Figure 5 – La position du territoire par rapport aux grands réseaux Source : DDT60



Carte 7 – Les axes de transport de la Communauté de Communes Picardie Verte

Aucune autoroute ne traverse le territoire de la Communauté de Communes. Cependant, l'A29, reliant le Havre à Amiens, passe au Nord du territoire intercommunal tandis que l'A16, reliant Amiens à Paris, passe à l'Est. De nombreuses routes départementales quadrillent le territoire de la Communauté de Communes avec notamment :

- La RD930 qui relie Gournay-en-Bray à Crèvecœur-le-Grand en passant par Marseille-en-Beauvaisis (entre 2000 et 7000 véh./j.) ;
- La RD901 qui relie Beauvais à Abbeville en passant par Marseille-en-Beauvaisis. C'est également la route la plus empruntée de la Communauté de Communes (entre 7000 et 15000 véh./j.) ;

Malgré l'absence d'infrastructures majeures, les axes secondaires forment la structure viaire du territoire et créent un maillage permettant facilement de relier les pôles de la Communauté de Communes mais également de rendre accessible la Picardie Verte avec les territoires voisins.

La présence des grands axes sont avant tout liés au relief local qui a historiquement orienté la création des axes de transport. La plupart des grands axes du territoire sont présents depuis plusieurs siècles et ont maintenu des itinéraires relativement similaires.

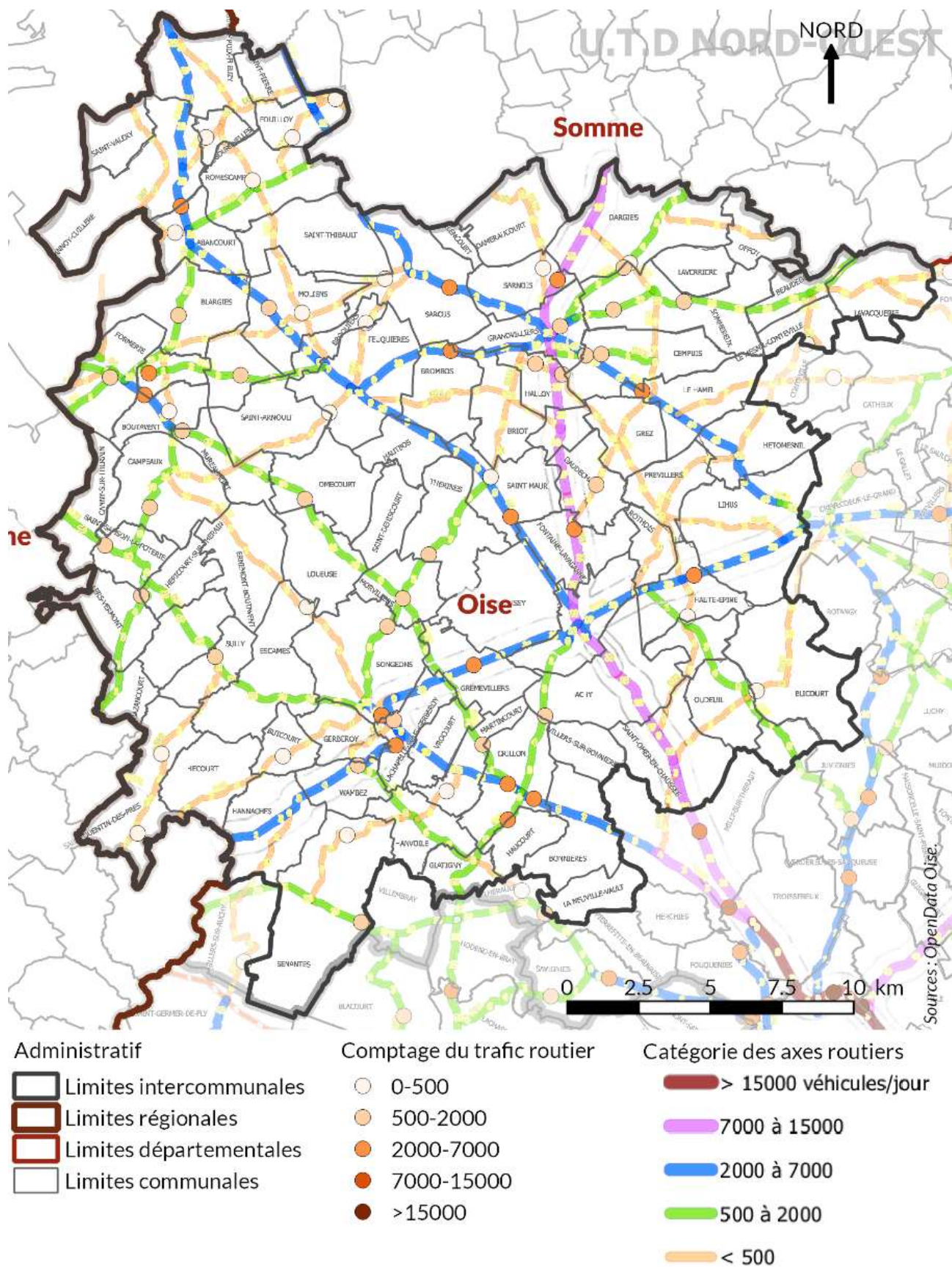


Figure 6 – RD 901 à Gaudechart

source : Equipe PluiH

Notons que ces axes secondaires servent également au trafic de grande distance et au transport de marchandises. Aussi, les RD 930 et 901 sont classées comme routes à grande circulation et sont des itinéraires empruntés par des convois exceptionnels. Les RD151 et 315, quant à elles, sont identifiées itinéraires empruntés par les transports exceptionnels.

Par ailleurs, la RD 901 est un itinéraire autorisant le Transport de Matières Dangereuses (TMD). Le TMD ne concerne pas que des produits hautement toxiques, explosifs ou polluants. Tous les produits potentiellement dangereux pour la santé, comme les carburants, le gaz ou les engrais, peuvent, en cas d'événement, présenter des risques pour la population ou l'environnement. Le risque TMD, est consécutif à un accident se produisant lors du transport de ces matières par voie routière, ferroviaire, voie d'eau ou canalisation.



Carte 8 – Le trafic sur la Communauté de Communes Picardie Verte

B. Une accessibilité aux grandes infrastructures inégale

Concernant l'accessibilité aux grandes infrastructures, on note qu'elles bordent le territoire mais ne permettent pas une desserte rapide de l'ensemble de la Picardie Verte.

A travers son Géoportail, l'Etat et l'IGN ont mis en place un outil de calcul d'isochrones et iso distances (zones délimitant une zone d'accessibilité à un point donné, pour un temps ou une distance de déplacement) S'appuyant sur les bases de données géographiques de l'IGN (BD TOPO®), ces ressources permettent d'évaluer de manière théorique, des temps de parcours piétons ou voiture depuis ou vers les adresses ciblées. Ces informations, bien que théoriques et valables, hors problématiques de circulations et de trafic, sont particulièrement pertinentes pour comprendre les temps ou distances de déplacement. Concernant les déplacements piétons, ces données sont très intéressantes, particulièrement en dehors des grands axes de circulation qui peuvent être de vrais freins à ces flux.

Bien que cet outil fasse abstraction des éventuels problèmes de circulation, il donne une idée de l'accessibilité des infrastructures. Si l'on regarde l'accessibilité de l'A29 et de l'A16 à un maximum de 20 min de trajets, ce qui reste le temps acceptable pour rejoindre une grande infrastructure, on note que tout le territoire n'est pas couvert.

La partie Nord-Nord-Est du territoire est facilement accessible, tout comme la partie Est qui a accès à l'A16 en moins de 20 minutes. Toutefois, les vallées du Thérain et du Petit Thérain semblent beaucoup moins facile d'accès et notamment Songeons. Feuquières, comme Formerie sont accessibles en 20 minutes mais représentent la distance maximale que ce temps de trajet permet depuis l'A28.



(source : Géoportail)

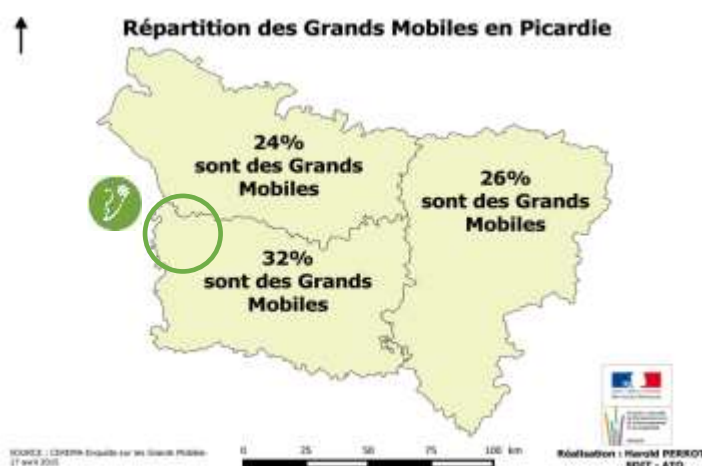
Figure 7 – L'accessibilité aux autoroutes en 20 minutes

IV. UNE MOBILITE QUOTIDIENNE RYTHMANT LE TERRITOIRE

A. Un territoire charnière

1. Une mobilité importante, au-delà du territoire de la Picardie Verte

Situé sur un territoire charnière entre Oise, Somme et Seine-Maritime, la Picardie Verte est un territoire largement polarisé par les agglomérations voisines que sont Rouen, Amiens, Beauvais voire Paris. Ce constat montre que l'accès à l'emploi, aux loisirs ou encore aux commerces passe notamment par un besoin de se déplacer vers ces agglomérations structurantes.



La région Picardie et le CEREMA-Dter Nord Picardie ont mené en avril 2015 une enquête sur les Grands Mobiles Picards Région Picardie. Cette enquête a concerné tous les types de transport (voiture, train, car, etc.) et tous les motifs de déplacements (travail, loisirs, santé, etc.).

Un « Grand Mobile Picard » est une personne âgée de plus de 11 ans et se déplaçant à plus de 10 km de son lieu de domicile chaque jour.

Figure 8 – Répartition des Grands Mobiles en Picardie

L'Oise compte le plus grand nombre de Grands Mobiles en Picardie avec 32 % de sa population. La distance moyenne d'un déplacement est de 22,5 kms pour les Grands Mobiles Picards avec un temps moyen de 31 minutes ; le premier motif de déplacement pour ces grands mobiles est le travail.

Concernant les Grands Mobiles Picards qui se déplacent à plus de 10 km de leur domicile chaque jour, la distance moyenne de leurs déplacements atteint environ 40 km en prenant en compte les déplacements en train, en voiture et en car. D'ailleurs plus la distance augmente et plus les Grands Mobiles Picards ont tendance à emprunter le train pour se rendre à leur destination.

Selon l'INSEE RP 2009 (Recensement de Population 2009), la Picardie était la 2ème région en France à comptabiliser le plus de flux domicile-travail vers d'autres régions voisines.

En revanche la Picardie n'était que la 12^e région en 2009 en France, en termes de déplacement domicile-travail uniquement dans sa propre région.

Les picards se déplacent donc majoritairement en dehors de la région pour aller travailler chaque jour. Cette tendance se confirme au fil des années et s'explique notamment par l'attractivité en termes d'emploi des régions limitrophes.

2. Un lien évident avec les territoires voisins accentuant les besoins en mobilité

Outre les mobilités à l'extérieur du département, les actifs du territoire sont fortement polarisés par les agglomérations voisines d'Amiens et de Beauvais.

Le constat de l'utilisation de la voiture comme moyen principal de déplacement se justifie au regard du positionnement du territoire.

En effet, si la Communauté de Communes de la Picardie Verte offre un certain nombre d'aménités en matière d'emploi, de commerce et d'éducation, elle reste néanmoins un territoire rural. L'offre d'emploi notamment reste inférieure au nombre d'actifs présents sur le territoire. De ce fait, la mobilité est essentielle.

Le territoire bénéficie d'un positionnement permettant un accès aisé, en voiture, aux grands pôles urbains de la Picardie, de la Normandie voire de l'Île-de-France.

La proximité de grands axes de transport offre les moyens de se déplacer depuis le territoire vers les territoires alentours. Ce phénomène est accentué par une faible desserte en transports en commun, une certaine difficulté à rejoindre les gares présentes sur le territoire. La mobilité est donc essentielle mais représente des temps de parcours conséquents vers les pôles d'emplois et de services extérieurs.

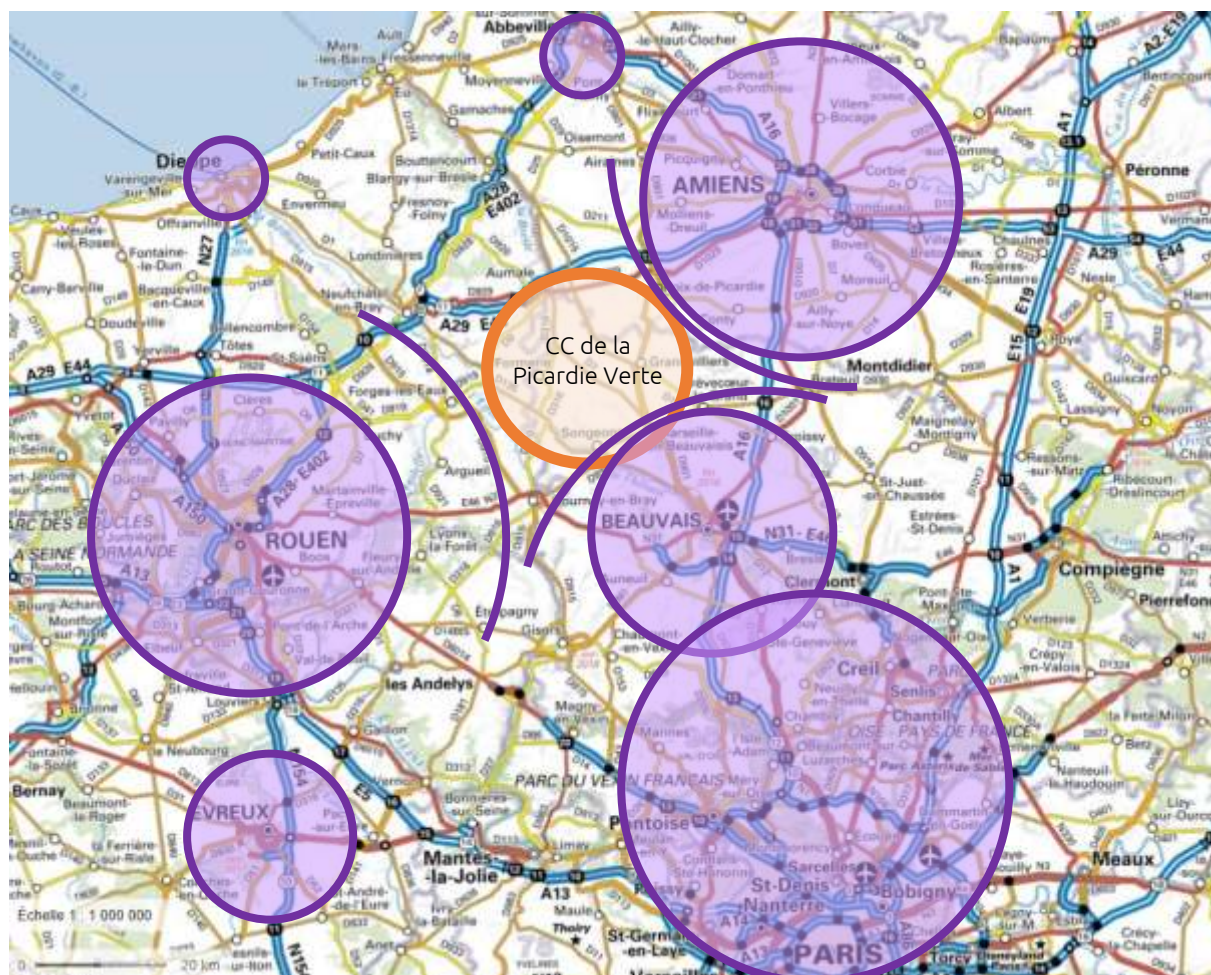


Figure 9 – L'influence des centres urbains autour du territoire (Source : IGN)

De ce fait, la Picardie Verte est au cœur de pôles dynamiques et attractifs et bénéficie de leur proximité. Toutefois, cette proximité contribue également à enclaver le territoire.

Si l'accessibilité grâce aux infrastructures est intéressante vers les pôles alentours, il est tout de même important de noter que la mobilité demande un temps de trajet de voiture conséquent pour l'ensemble des communes de la Picardie Verte. Les temps de trajets indicatifs sont notés dans le tableau ci-après, de centres à centres. En sachant que 30 min de trajet représente une barrière importante en matière de mobilité, on remarque que seul le Sud-Est du territoire permet une liaison plus rapide à Beauvais en étant limitrophe de son aire urbaine.

	Beauvais	Amiens	Rouen	Paris
Formerie	45	60	50	120
Grandvilliers	35	45	70	115
Feuquières	35	50	70	115
Marseille-en-Beauvaisis	20	50	75	100
Songesons	30	60	65	105

Figure 10 – temps de trajet indicatifs depuis les pôles de la Picardie Verte vers les territoires alentours

B. Une mobilité avant tout liée au déplacement des actifs

1. La mobilité vers les pôles externes

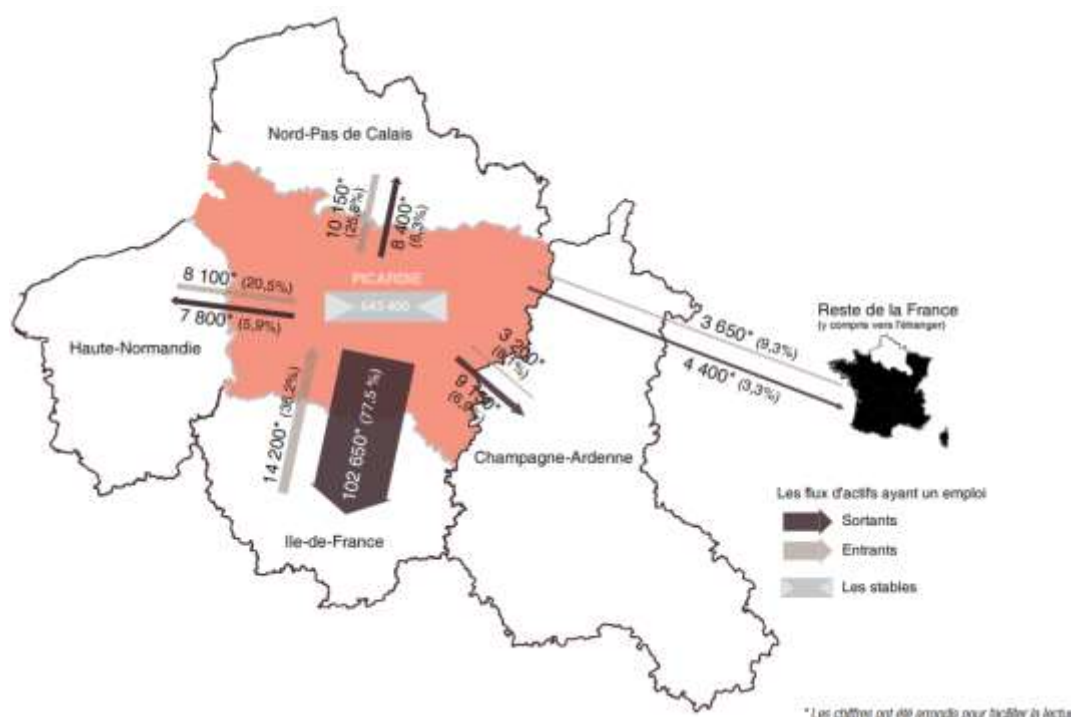


Figure 11 – Les flux d'actifs picards ayant un emploi en 2009

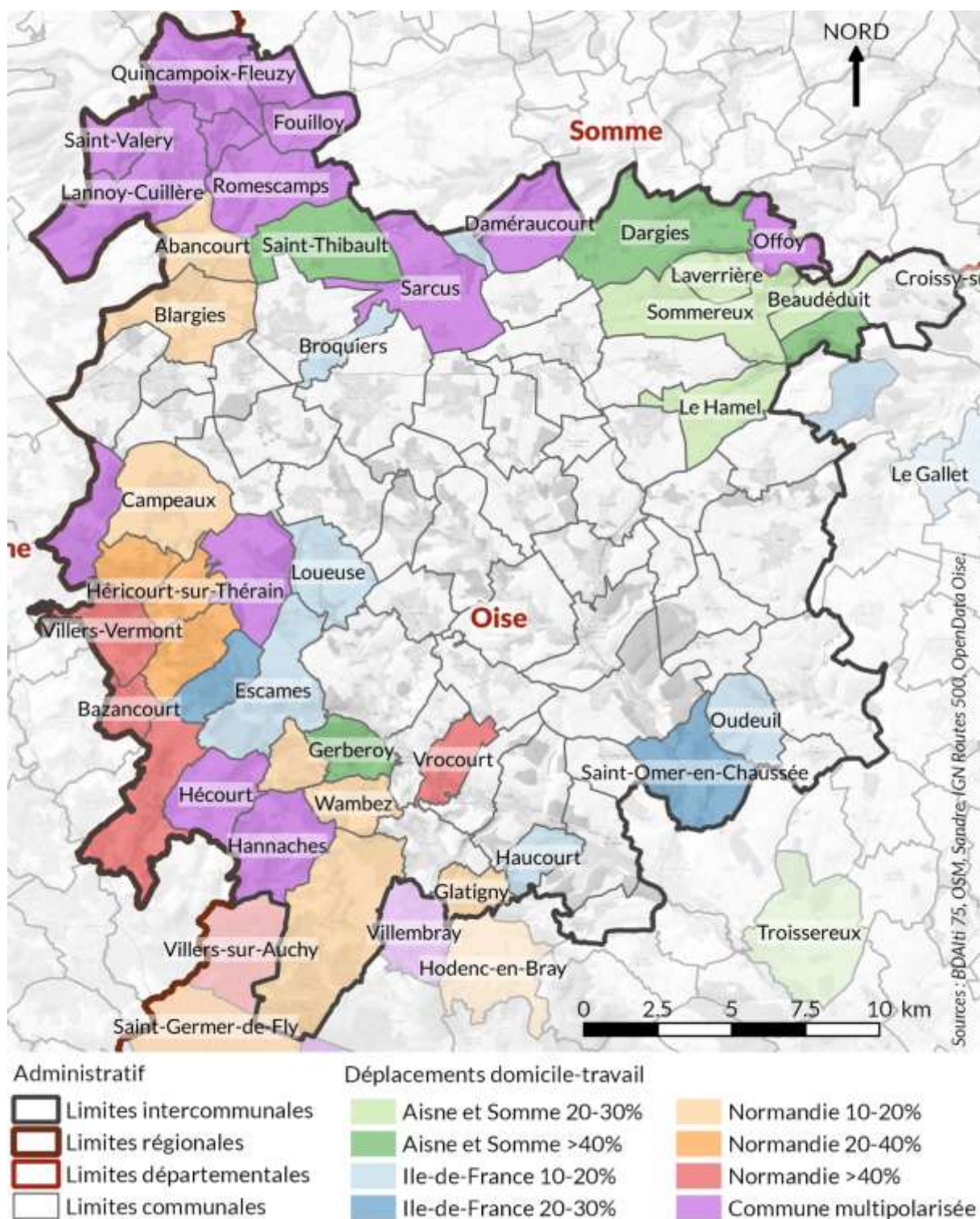
Source : Atlas des mobilités domicile/travail – Oise-la-Vallée Agence d'Urbanisme, septembre 2013

La Picardie compte 776 000 actifs ayant un emploi. 17 % de ces actifs, soit 132 400 personnes vont travailler en dehors de leur région de résidence.

Cette part des « sortants » est la plus forte de France, seule la région Lorraine dépasse la barre des 10 % de sortants au sein de sa population active ayant un emploi (moyenne des régions françaises : 4,7 % de sortants).

La proximité de l'Ile-de-France explique à elle seule 78 % des migrations domicile/travail de la région. En effet, 102 600 actifs Picards ayant un emploi se rendent dans la région capitale pour travailler.

Ces constats sont également valables à l'échelle de la Communauté de Communes Picardie Verte (Cf. Carte ci-après). On remarque que la partie Sud du territoire est tournée vers l'Ile de France tandis que la partie Ouest est tournée vers la Normandie et la partie Nord vers l'Aisne et la Somme.



Carte 9 – Flux domicile/travail sur la Communauté de Communes Picardie Verte

Sur la base des données du recensement de 2012, des tendances sont observables et permettent de comprendre les modes de déplacement des actifs du territoire. Ces données représentent bien des tendances et non des chiffres précis. En effet, les statistiques sont significatives pour des zones géographiques de tailles suffisantes où les effectifs sont au moins considérés à 200 déplacements quotidiens. Aussi, les statistiques suivantes représentent bien des tendances de déplacement que l'on peut aisément généraliser à l'ensemble du territoire.

Notons, de plus, que ces statistiques ne concernent que les personnes vivant dans une commune et travaillant dans une autre commune. Ce qui explique la sous-représentation des distances de moins d'1km.

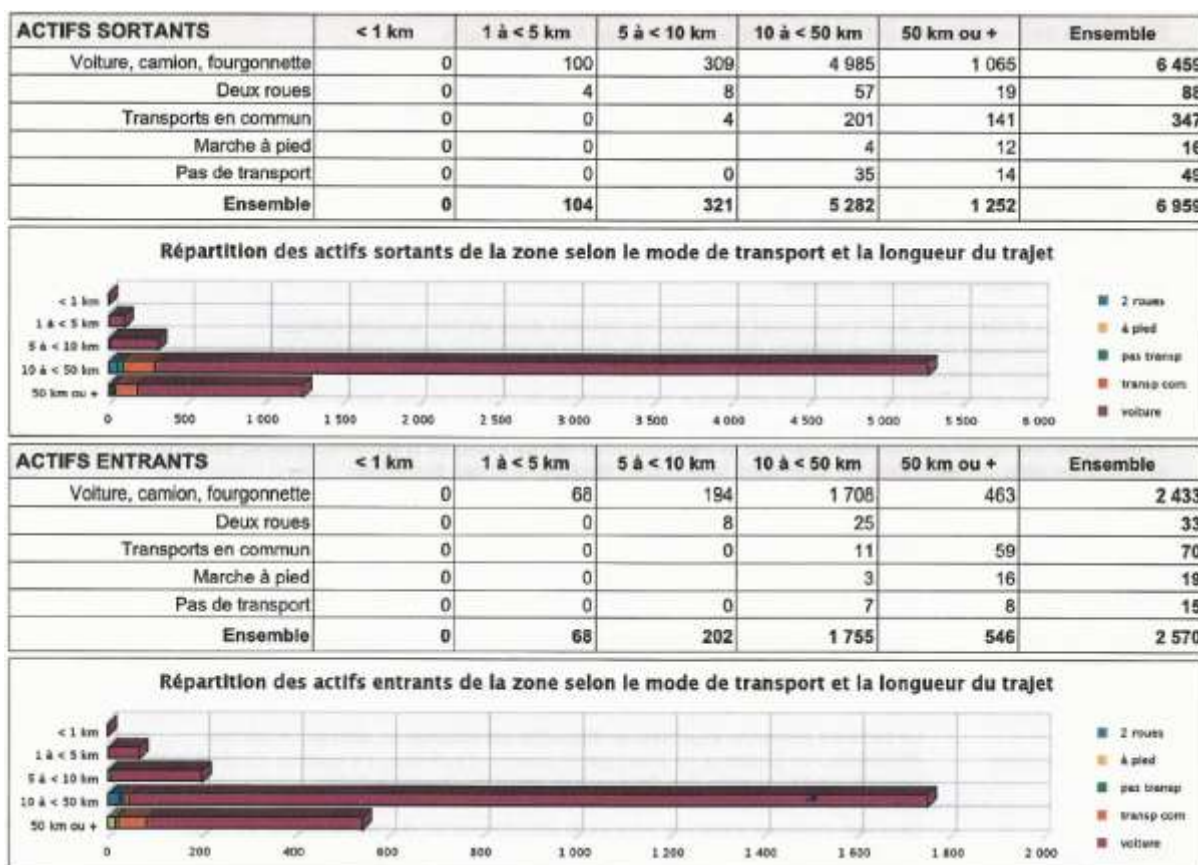


Tableau 10 – Répartition des modes de transport en fonction de la distance parcourue par les actifs entrants et sortants Source : GEOKIT

Les flux sont plus importants vers l'extérieur. C'est-à-dire que les actifs vivant en Picardie Verte et travaillant en dehors du territoire sont plus nombreux que les actifs externes venant travailler en Picardie Verte.

On remarque que la plupart des actifs (plus de 7000 personnes), partant du territoire pour travailler ou venant de territoires extérieurs, parcourent entre 10 et 50 km pour se rendre au travail. Près de 1800 personnes parcourent même plus de 50 km. Ces distances sont en partie justifiées par l'utilisation des transports en commun (notamment le train) qui permet de parcourir de grandes distances en un temps relativement court.

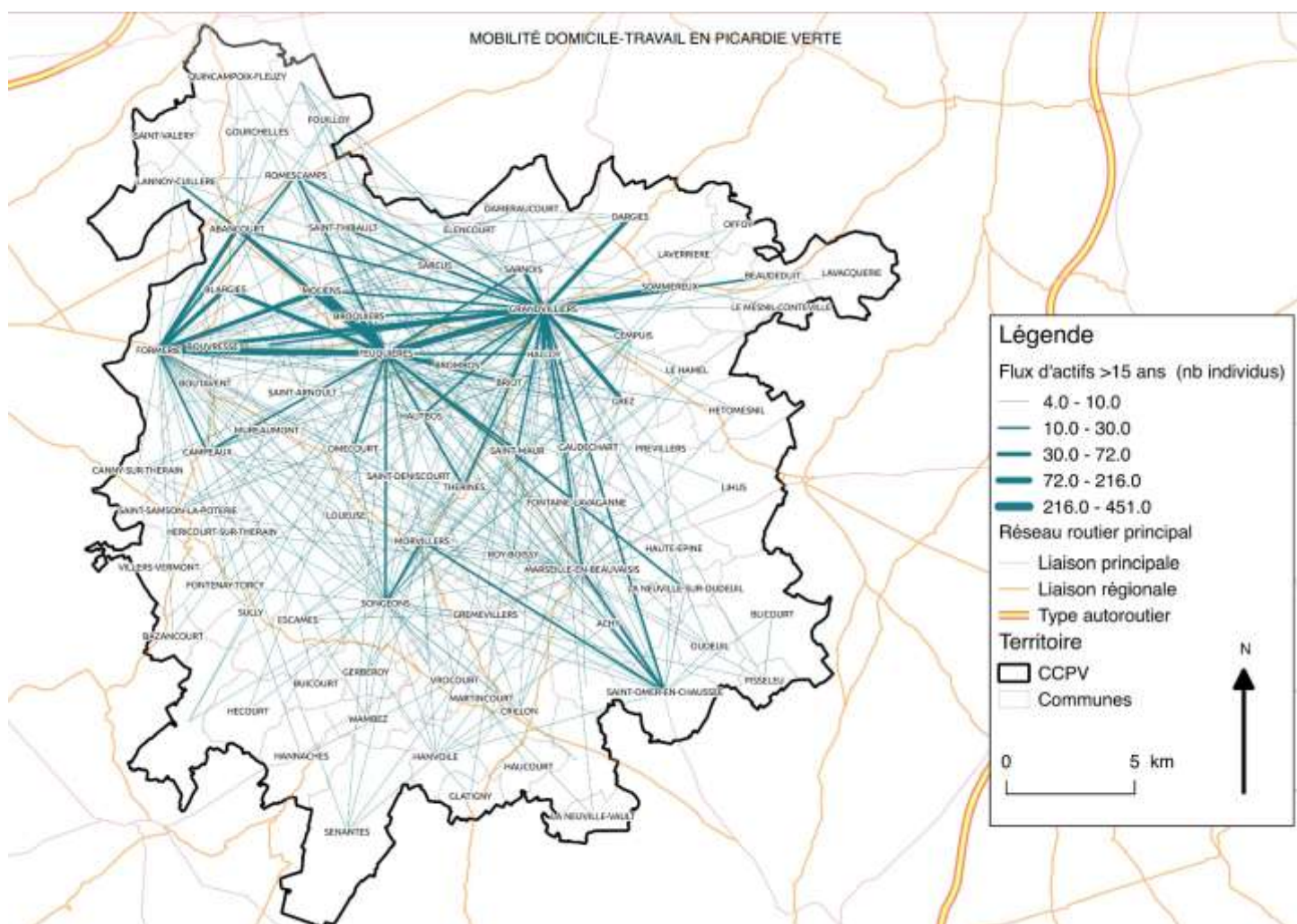
Cependant, sur l'ensemble des trajets, c'est la voiture qui reste le mode majoritaire, quelle que soit la distance parcourue.

2. La mobilité interne : un territoire tourné vers les pôles urbains

Les flux de déplacement internes montrent qu'il existe de nombreuses navettes quotidiennes entre les communes du territoire. Même si les flux semblent moins importants en interne que vers les pôles extérieurs du territoire, il existe une réelle interaction entre les communes de la Picardie Verte.

Aucune commune n'a plus de la moitié de ses actifs travaillant sur le territoire même de la commune de résidence. Toutefois, les communes concentrant les emplois présentent des taux proches : Grandvilliers : 44,9%, Formerie : 44,5% et Feuquières avec 41,4%. Il s'agit de communes accueillant près de la moitié de leurs actifs au sein des emplois communaux. En moyenne sur l'ensemble de la Communauté de Communes, seuls 20,4% des actifs travaillent dans leur commune de résidence en 2014.

Plus de 6000 habitants du territoire se déplacent quotidiennement au sein de la Picardie Verte. Les besoins en mobilité interne sont donc importants et, au vu de l'absence d'un réseau de transport collectif, ces flux sont autant de flux automobiles à prendre en considération.



Carte 11 – flux internes globaux (entrants-sortants) sur le territoire Source : INSEE

Chaque commune accueille des habitants actifs qui travaillent au sein de la Communauté de Communes. Si l'on regarde plus particulièrement les flux quotidiens de plus de 10 personnes par jour (venant ou partant travailler), **des polarités se dessinent autour des pôles de Formerie, Feuquières-Broquiers-Moliens, Grandvilliers principalement, puis de Songeons, Marseille-en-Bauvaisis et Saint-Omer-en-Chaussée.** On remarque également qu'Abancourt attire un flux important, notamment en provenance de Formerie. Ces flux sont particulièrement liés à la présence de la gare ferroviaire.

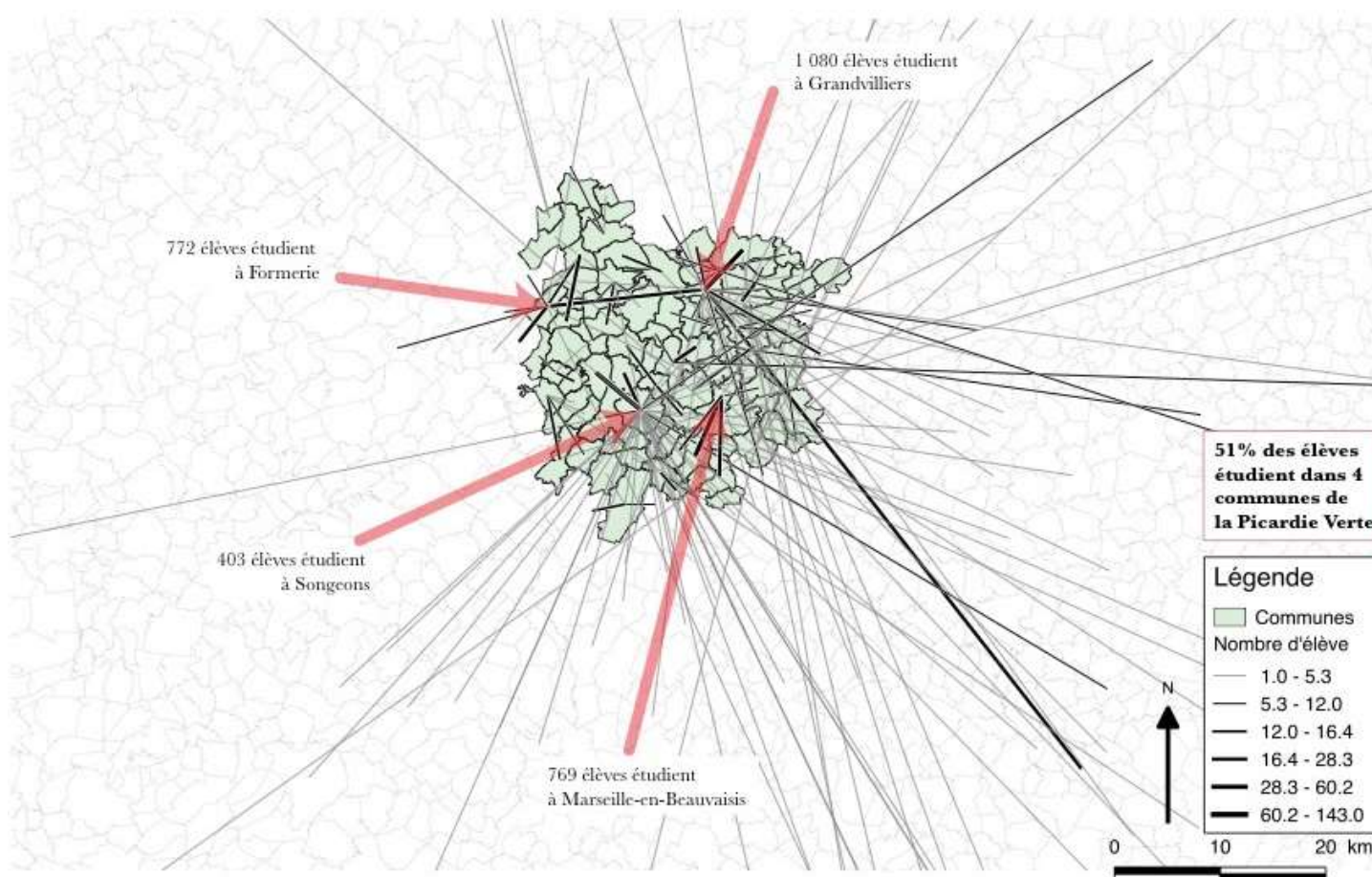
Les échanges d'actifs les plus importants se situent au nord du territoire. En effet, les flux sont prépondérants entre les pôles urbains de Formerie, Feuquières-Moliens et Grandvilliers. Le trafic tend donc à être plus dense sur la RD124, axe reliant ces trois pôles.

En ce qui concerne les modes utilisés et les distances parcourues on observe que les distances des flux internes sont majoritairement inférieures à 1km. Cette observation rejoint le constat que les pôles d'emplois présentent une proportion accrue de personnes vivant et travaillant au sein de la même commune. Sur ces petites distances, l'utilisation de la marche à pied, voire l'absence de transport (télétravail, artisans ou commerces accolés à l'habitation) présentent une part supérieure à l'utilisation de la voiture. **Au-delà d'un kilomètre, la voiture redevient le mode principal de déplacement.**



Tableau 12 – Répartition des modes de transport en fonction de la distance parcourue par les actifs internes au territoire
Source : GEOKIT

C. Des mobilités aussi pour les scolaires



Carte 13 – Mobilité scolaire vers les communes de la Picardie Verte

Source : Insee, MOBSCO 2014 / Réalisation Groupe PLUiH

Principales communes où étudient les élèves		
	Nombre d'élèves	Taux (%)
Marseille-en-Beauvaisis	768	13
Grandvilliers	1079	18
Formerie	772	13
Songeons	403	7
Sous total	3023	51
Total	5886	100

Figure 12 – Principales communes d'étude

Source : Insee, Mobsco2014/ Réalisation Groupe PLUiH

Définition d'un individu scolarisé :

- Les élèves mineurs résidant dans une cité universitaire sont recensés dans le logement de leurs parents.
- Les élèves mineurs vivant en internat sont comptés au lieu de résidence de leurs parents.
- Les élèves ou étudiants majeurs résidant dans une cité universitaire sont comptabilisés dans les communautés de la commune de la cité universitaire.
- Les élèves ou étudiants majeurs vivant en internat (lycée agricole, école militaire, ...) sont recensés au lieu où est situé l'internat.

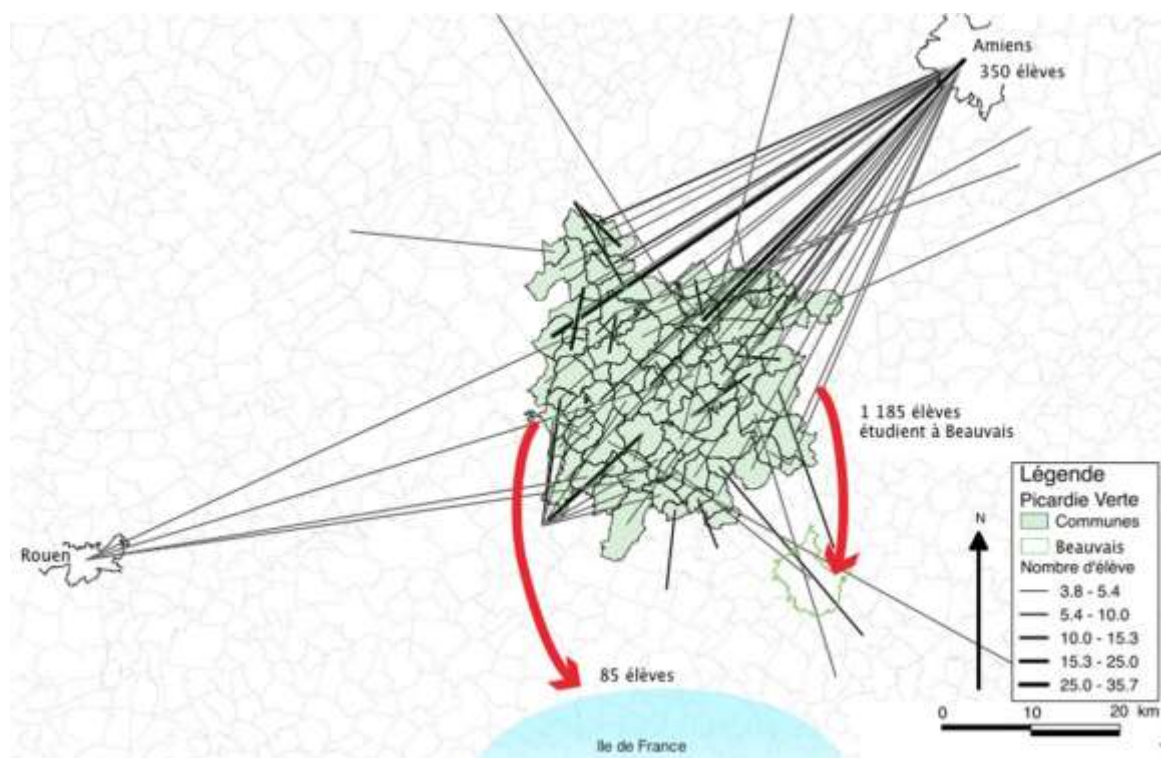
Près de 6 000 élèves sont scolarisés dans les communes de la Picardie Verte et quatre communes (Formerie, Grandvilliers, Marseille-en-Beauvaisis, Songeons) d'entre elles concentrent la moitié des élèves du territoire.

La commune de Grandvilliers est celle qui connaît la part la plus importante de la mobilité scolaire :

- Plus de 1 000 élèves sont inscrits au sein d'établissements scolaires de cette commune,
- Beaucoup proviennent des communes aux alentours mais également de communes extérieures au territoire de la Picardie Verte, comme c'est le cas pour la commune de Montataire, qui se situe au Sud-Est du territoire et qui scolarise plus de 20 élèves uniquement dans la commune de Grandvilliers
- 18% des mobilités scolaires du territoire pouvant s'expliquer par la présence des différents établissements scolaires (écoles primaires, collège, lycée professionnel).

Les communes de Formerie ainsi que Marseille-en-Beauvaisis présentent respectivement une mobilité scolaire de 772 et 769 élèves à destination de ces communes (26% des mobilités scolaires). Elles ont toutes deux respectivement une école maternelle, une école primaire et un collège attirant des élèves extérieurs à la commune.

Songeons présente une mobilité différente des autres communes. En effet, la commune de Songeons attire des élèves provenant de 20 communes extérieures au département qui représentent 82 élèves de communes éloignées. Cette attraction peut s'expliquer par la présence d'une formation très spécialisée (Baccalauréat professionnel : Gestion et conduite de l'entreprise agricole) mais également par l'accueil en internat pour les élèves (MFR).



Carte 14 – Mobilité scolaire depuis les communes de la Picardie Verte

Source : Insee, MOBSCO 2014 / Réalisation Groupe PLUiH

Principaux territoires où vont étudier les élèves de Picardie Verte		
	Nombre d'élèves	Taux (%)
Amiens	350	4,4
Beauvais	1185	14,9
Ile de France	85	1,1
Rouen	40	0,5
Sous-total	1660	20,9
Autres communes	6282	79,1
Total	7942	100,0

Tableau 2: Territoire où vont étudier les élèves de Picardie Verte

Source : Insee, MOBSCO 2014 / Réalisation Groupe PLUiH

Plus de 6500 élèves sont inscrits dans des établissements de l'Oise principalement à Beauvais mais aussi à Grandvilliers, Formerie et Marseille-en-Beauvais en provenance de commune de la **Picardie Verte**.

Beauvais représente 15% de la mobilité scolaire, une part considérable qui peut s'expliquer par la présence de multiples établissements scolaires (public, privé) offrant un plus large éventail de formation (lycée général, professionnelle, BTS) mais aussi par la présence de l'antenne de l'université Jules Verne. Beauvais compte également des établissements scolaires avec des internats, une raison qui peut expliquer une mobilité scolaire plus importante, évitant des migrations pendulaires quotidiennes parfois éprouvantes pour de jeunes élèves.

Une migration pendulaire est le processus d'aller-retour quotidien entre le lieu de résidence et le lieu de l'activité (travail, étude, activités autres...)

350 élèves vont à **Amiens**. Les raisons sont similaires à celle de Beauvais. Cependant cette mobilité représente une faible part de la mobilité scolaire, 4,5 % seulement.

Rouen ainsi que la région **Ile de France** représentent 1,5% de la mobilité scolaire. Une très faible part car liée à des choix d'études spécifiques (sports études, études d'arts,) qui, pour la plupart bénéficie d'un accueil en internat pour les élèves inscrits.

On dénombre une part importante d'élèves scolarisés au sein même du territoire. Cependant, l'absence de lycées et d'établissements d'enseignement supérieur nécessite une fuite des élèves vers les territoires voisins. De ce fait, Beauvais est une commune qui attire beaucoup d'élèves. Les autres territoires ne présentent par une part assez importante de la mobilité scolaire pour avoir un impact considérable sur le territoire et ses établissements.

V. LE STATIONNEMENT, UNE CONSEQUENCE DE LA MOBILITE

A. L'ÉQUIPEMENT AUTOMOBILE DES MÉNAGES

En ce qui concerne les équipements automobiles des ménages de la Picardie Verte, l'INSEE fait part, en 2014 que sur les 13 120 ménages recensés au sein de la communauté de communes, 89,2% possèdent au moins une voiture.

Pour aller plus loin, on peut même noter que 45,6% de ces ménages possèdent une seule voiture, et 43,6% en ont deux ou plus.

A titre de comparaison, 86,6% des habitants de l'Oise possèdent au moins une voiture. Le territoire semble légèrement plus équipé que la moyenne départementale mais les proportions sont sensiblement les mêmes. Ces chiffres présentent une tendance sensible à la hausse.

La répartition des gares et des pôles d'emplois de la Communauté de Communes de la Picardie Verte montre de vraies disparités sur le territoire en matière d'équipement des ménages en voitures. En effet, les communes rurales nécessitent plus de mobilité que les communes urbaines équipées en zones d'activités et en infrastructures de transports en commun. De ce fait on observe une réelle différence entre les communes, au sein du territoire. On notera particulièrement que les ménages de Grandvilliers ou Feuquières, bénéficiant de plus de transports en commun, d'emplois et de services de proximité, sont moins équipés en voiture avec respectivement 74,7% et 80,8% que des communes rurales comme Hautbos, Lavacquerie, Saint-Samson-la-Poterie, avec respectivement 98,3%, 97,3% et 96,3% des ménages équipés avec au moins une voiture.

B. Le stationnement au quotidien

1. Le stationnement privé des ménages

En 2013, sur les 13 120 ménages de la Communauté de Communes, 5 982 accueillent donc au moins une voiture et 5 722 en accueillent deux ou plus. Ces équipements automobiles génèrent des besoins en stationnement.

9 656 places de stationnement sont affectées aux ménages de la Communauté de Communes. C'est-à-dire que 73,6% des ménages ont au moins un emplacement réservé au stationnement à leur domicile. Les besoins en stationnement extérieurs au domicile sont donc de plus de 3 460 places.

Ces besoins peuvent causer des dysfonctionnements non négligeables, notamment en milieu urbain qu'il s'agira de prendre en compte dans l'élaboration du projet communautaire.

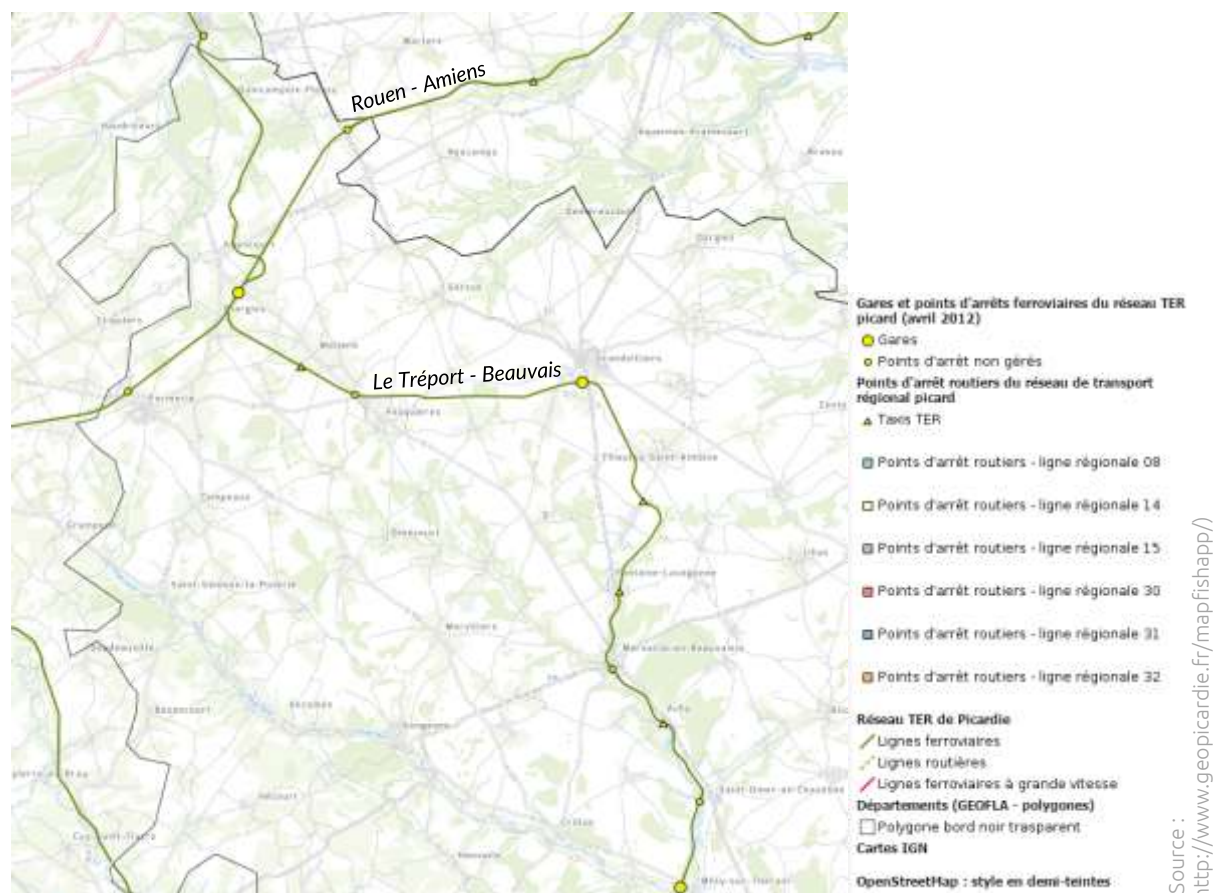
2. Le stationnement public

En ce qui concerne le stationnement public, une grande disparité existe entre les communes du territoire. En dehors des pôles urbains, la plupart des communes accueillent des places de stationnement en centre-bourg pour le fonctionnement des équipements locaux, notamment la mairie, les écoles, parfois églises et stades municipaux. Il s'agit majoritairement de petits parkings accueillant de 5 à 20 places. Le stationnement peut également être autorisé dans les rues en complément, lorsque les rues sont assez larges et sécurisées pour accueillir des voitures.

Recensement des places de parking en attente de retour des communes

VI. L'OFFRE EN TRANSPORTS EN COMMUN

A. Le transport ferroviaire



Carte 15 – Voies SNCF sur la Communauté de Communes Picardie Verte

La Communauté de Communes Picardie Verte est desservie par deux lignes SNCF : la ligne Le Tréport – Beauvais et la ligne Rouen – Amiens. Ces deux lignes sont agrémentées d'arrêts de différentes formes au sein du territoire de la Communauté de Communes.

La ligne Rouen – Amiens possède 1 gare : Abancourt ainsi que 2 points d'arrêt non gérés : Formerie et Fouillois.

La ligne Le Tréport – Beauvais possède 2 gares : Abancourt et Grandvilliers, 3 points d'arrêt non gérés : Feuquières-Broquiers, Marseille-en-Beauvais et Saint-Omer-en-Chaussée ainsi que 4 points d'arrêt de TAXI TER : Grez-Gaudechart, Fontaine-Lavaganne, Achy.

Les deux principales gares de la Communauté de Communes sont donc Abancourt et Grandvilliers. Deux points d'arrêt sont également importants puisqu'ils permettent de desservir les centres urbains du territoire : Marseille-en-Beauvais et Feuquières-Broquiers. La gare d'Abancourt joue un rôle important puisqu'elle permet l'accès aisé aux deux lignes présentes sur le territoire.

Notons que la ligne Rouen-Amiens est un itinéraire ferroviaire pour le transport de matières dangereuses et radioactives.

1. La fréquentation des gares et points d'arrêt

La SNCF met à disposition les données de fréquentation des gares et haltes de son réseau en 2014 et 2015. Les chiffres suivants permettent de comprendre les habitudes des habitants pour se déplacer.

Gare ou arrêt	Fréquentation en 2014	Fréquentation en 2015	Evolution
Grandvilliers	60 749	57 201	-5,8%
Abancourt	37 559	37 217	-0,9%
Marseille-en-Beauvaisis	36 504	34 848	-4,5%
Feuquières-Broquiers	26 644	21 921	-17,7%
Saint-Omer-en-Chaussée	5 816	7 144	+22,8%
Formerie	5 580	6 374	+14,2%
Fouilloy	330	42	-87,3%

Tableau 13 – Fréquentation des gares et points d'arrêts source : SNCF



Figure 14 – Gare SNCF d'Abancourt source : Equipe PLUiH

En 2014, la fréquentation de la gare d'Abancourt était estimée par la SNCF à 37 559 usagers. En 2015, ce chiffre est resté sensiblement le même avec 37 217 usagers.

En revanche, à Grandvilliers, uniquement desservie par la ligne Le Tréport-Beauvais, la fréquentation entre 2014 et 2015 était en nette baisse. Elle reste toutefois bien utilisée puisque la SNCF comptabilisait 60 749 en 2014 contre 57 201 usagers en 2015, soit une baisse de 5,8% de la fréquentation. Il s'agit de la gare la plus utilisée sur le territoire.

Seuls les arrêts de Saint-Omer-en-Chaussée et Formerie ont observé une hausse de leur fréquentation, bien que le nombre d'usager soit faible, avec environ 17 à 20 usagers quotidiens en moyenne.

2. L'accessibilité aux gares : une problématique majeure de l'utilisation des transports en commun

L'accessibilité aux gares permet d'irriguer une grande partie du nord de la Communauté de Communes. En 20 min de trajet, la gare d'Abancourt est accessible à plus de 12 km à la ronde. Cependant, ce temps de trajet peut être considéré comme relativement long s'il est suivi d'un trajet en train.

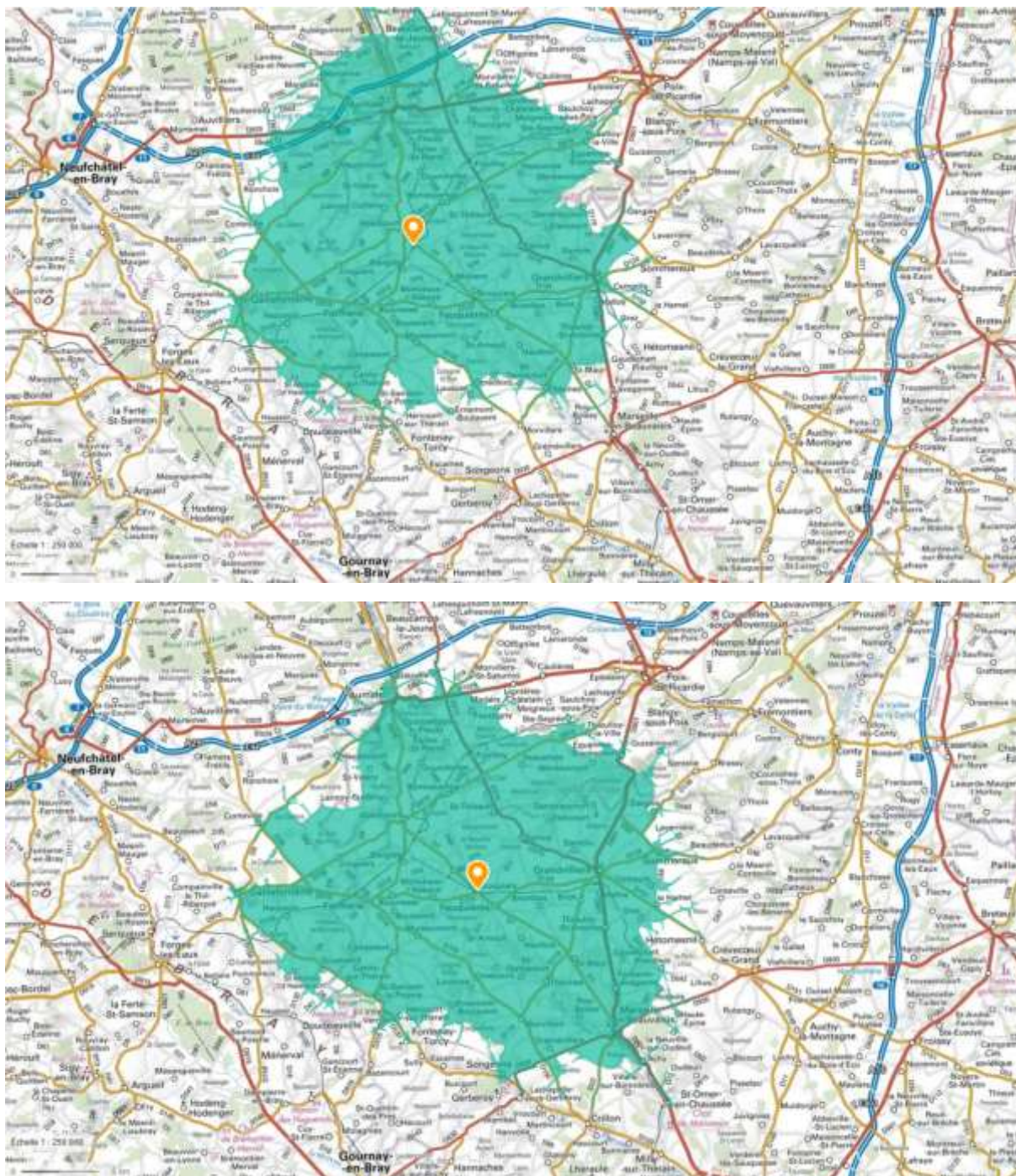


Figure 15 – Accessibilité aux gares d'Abancourt et de Grandvilliers (source : Géoportail)

Si l'on ajoute l'accessibilité à la gare de Beauvais voire la halte de Gournay-en-Bray, tout le territoire de la Communauté de Picardie Verte peut avoir accès à une gare en 20 min de trajet environ. Toutefois, la halte de Gournay-en-Bray propose un service moins important que les autres gares. De ce fait, on peut considérer que la partie Sud-Ouest du territoire est moins desservie par le train, notamment autour de Songeons.

Les temps de trajet pour atteindre les gares et haltes ferroviaires depuis certaines communes éloignées des centres urbains du territoire montrent de réelles difficultés pour réaliser des connexions intermodales. S'ajoute à cela des temps d'attente en gare et des correspondances qui montrent un réel désintéressement des habitants à utiliser le train.

En ce qui concerne l'accessibilité piétonne des gares et haltes, on remarque rapidement qu'elles ne sont pas situées au cœur des espaces bâtis des communes desservies. De ce fait, il peut exister une réelle problématique d'accessibilité et d'attractivité du mode ferroviaire qui nécessite tout de même l'utilisation d'une voiture. L'accessibilité en 10 minutes à pied des gares est représentée ci-après.



Figure 16 – Accessibilité à pied à la gare d'Abancourt (source : Géoportail)

L'accessibilité piétonne à Abancourt est relativement limitée aux maisons implantées le long de la RD 7 et autour de la gare. Il faut un temps beaucoup plus important d'environ 25 minutes, pour que la gare soit accessible depuis Blargies, Hennicourt ou Abancourt. Il s'agit d'un temps non acceptable pour un usager piéton dans des déplacements quotidiens.



Figure 17 – Accessibilité à pied à la halte de Formerie (source : Géoportail)

L'accessibilité à la halte de Formerie en 10 min à pied est plus intéressante. Elle permet d'atteindre la quasi-totalité de la zone d'activité et peut permettre d'acheminer les actifs y travaillant. L'accessibilité permet également d'atteindre les abords du centre-ville et est donc intéressante pour inciter les habitants à utiliser le train.



Figure 18 – Accessibilité à pied à la halte de Feuquières-Broquiers (source : Géoportail)

L'accessibilité à la halte de Feuquières-Broquiers en 10 min à pied est également intéressante. Elle permet d'atteindre l'entreprise Saverglass et peut permettre d'acheminer les actifs y travaillant. La halte est également accessible pour les habitants des résidences François Bénard et des Acacias. L'accessibilité est en revanche, limitée depuis Broquiers et le centre-ville de Feuquières.



Figure 19 – Accessibilité à pied à la gare de Grandvilliers (source : Géoportail)

La gare irrigue les zones d'activités aux alentours et quelques habitations aux abords du centre-ville. Il est également intéressant de noter que le chemin piéton de la gare permet d'atteindre les abords d'Halloy en 10 min.

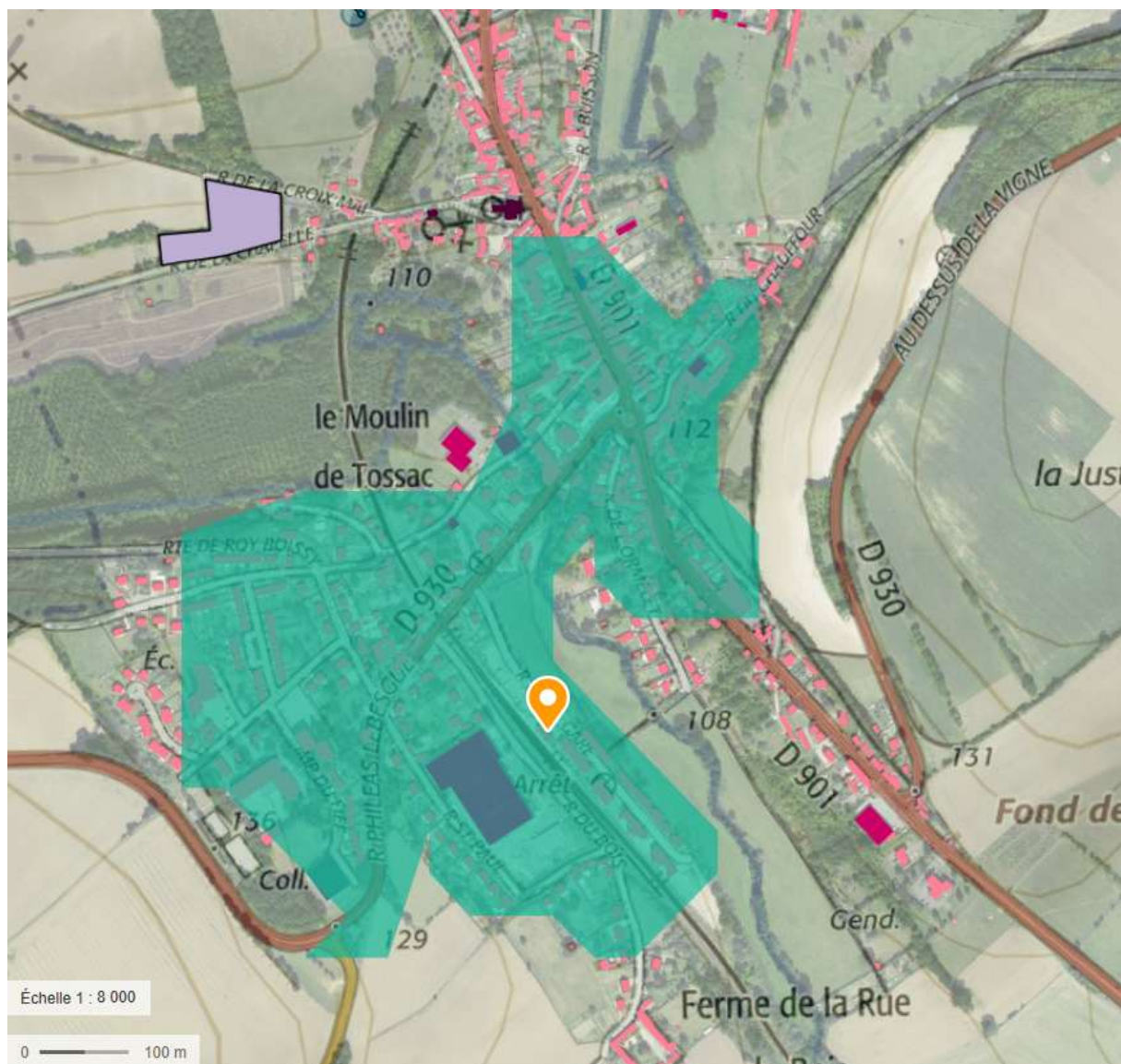


Figure 20 – Accessibilité à pied à la halte de Marseille-en-Beauvaisis (source : Géoportail)

La halte de Marseille-en-Beauvaisis est la seule halte relativement proche du centre urbain de la commune qu'elle dessert. Aussi, en 10 min à pied, la gare est aisément accessible depuis un grand nombre d'habitations du Sud du centre-ville. On peut estimer qu'en 15 min la quasi-totalité de la zone urbaine de Marseille-en-Beauvaisis a un accès à la halte. Ceci explique en partie l'attractivité de cette dernière.

3. La fréquence et le temps de trajet de la desserte ferroviaire : des inégalités territoriales

En ce qui concerne la ligne Rouen-Amiens via Fouilloy, Abancourt et Formerie, la desserte fait état :

- **En semaine dans le sens Amiens-Rouen** : 9 arrêts à Abancourt dont 8 terminus à Rouen (dont 1 uniquement le vendredi et 1 uniquement le lundi) et 2 terminus à Serqueux. 7 arrêts sont comptabilisés à Formerie et 3 à Fouilloy. Les horaires permettent une desserte plus dense entre 6h et 8h et 17h-20h. Seule la gare d'Abancourt est desservie entre temps. Notons que les arrêts à Fouilloy n'ont lieu que le soir.
- **Le week-end et les jours fériés dans le sens Amiens-Rouen** : 4 arrêts à Abancourt, 2 à Fouilloy (uniquement le samedi) et 2 à Formerie le samedi et 3 le dimanche.

- **En semaine dans le sens Rouen-Amiens** : 9 arrêts à Abancourt, dont 8 à destination de Rouen et 1 terminus à Abancourt. Fouilloy n'est desservie que par 1 train le matin et Formerie, 3 trains le matin et un le soir.
- **Le week-end et les jours fériés dans le sens Rouen-Amiens** : 3 arrêts à Abancourt, aucun arrêt à Fouilloy et 1 à Formerie.

Le cadencement en semaine permet le transport des actifs et des étudiants qui partent pour la semaine. Notons, de plus, que la desserte d'Abancourt permet de faire le changement pour la ligne Le Tréport-Beauvais.

En ce qui concerne la ligne Le Tréport-Beauvais via Abancourt, Feuquières-Broquiers, Grandvilliers, Marseille-en-Beauvais et Saint-Omer-en-Chaussée, la desserte fait état :

- **En semaine dans le sens Le Tréport-Beauvais** : 3 arrêts dans chacune des communes de la Picardie Verte desservie. Les arrêts sont réguliers sur la journée, 1 arrêt le matin, 1 le midi, 1 le soir. Le service est complété par une desserte en autocar TER géré par la SNCF. 1 car le matin partant de Grandvilliers et desservant Marseille-en-Beauvais et Beauvais, 1 car le midi et 1 car le soir partant d'Abancourt et desservant Grandvilliers, Marseille-en-Beauvais et Beauvais
- **Le week-end et les jours fériés dans le sens Le Tréport-Beauvais** : 4 arrêts dans chacune des gares de la Communauté de Communes.
- **En semaine dans le sens Beauvais-Le Tréport** : 3 arrêts dans chacune des communes de la Picardie Verte desservie, dont 1 terminus à Abancourt et nécessitant un changement en gare pour rejoindre Le Tréport. 1 train supplémentaire dessert le territoire le vendredi soir. Les arrêts sont réguliers sur la journée, 1 arrêt le matin, 1 le midi, 1 le soir (et 2 le vendredi). Le service est complété par une desserte en autocar TER géré par la SNCF. 2 cars le soir reliant Beauvais à Abancourt.
- **Le week-end et les jours fériés dans le sens Beauvais-Le Tréport** : 5 arrêts dans chacune des gares de la Communauté de Communes le samedi et 3 les dimanches et fêtes.

Concernant les temps de parcours entre les communes desservies, il faut compter 20 min depuis Marseille-en-Beauvais, 30 min depuis Grandvilliers et 45min depuis Abancourt pour rejoindre Beauvais.

Depuis Abancourt, les usagers peuvent rejoindre Amiens en 30mn et Rouen en 45mn.

Les temps de trajet sont sensiblement moindres qu'en voiture mais les horaires de desserte et le nombre de services ne permettent pas une souplesse pour les usagers. Ceci explique également l'intérêt prépondérant pour la voiture dans les mobilités locales.

4. Des projets d'amélioration de la desserte ferroviaire

Un projet de renouvellement de la ligne Serqueux-Gisors et des travaux de modernisation du réseau ferroviaire peut laisser entrevoir une amélioration de la qualité de la desserte sur le territoire de la Picardie Verte. La ligne a été remise en état pour le trafic de voyageurs en 2013.

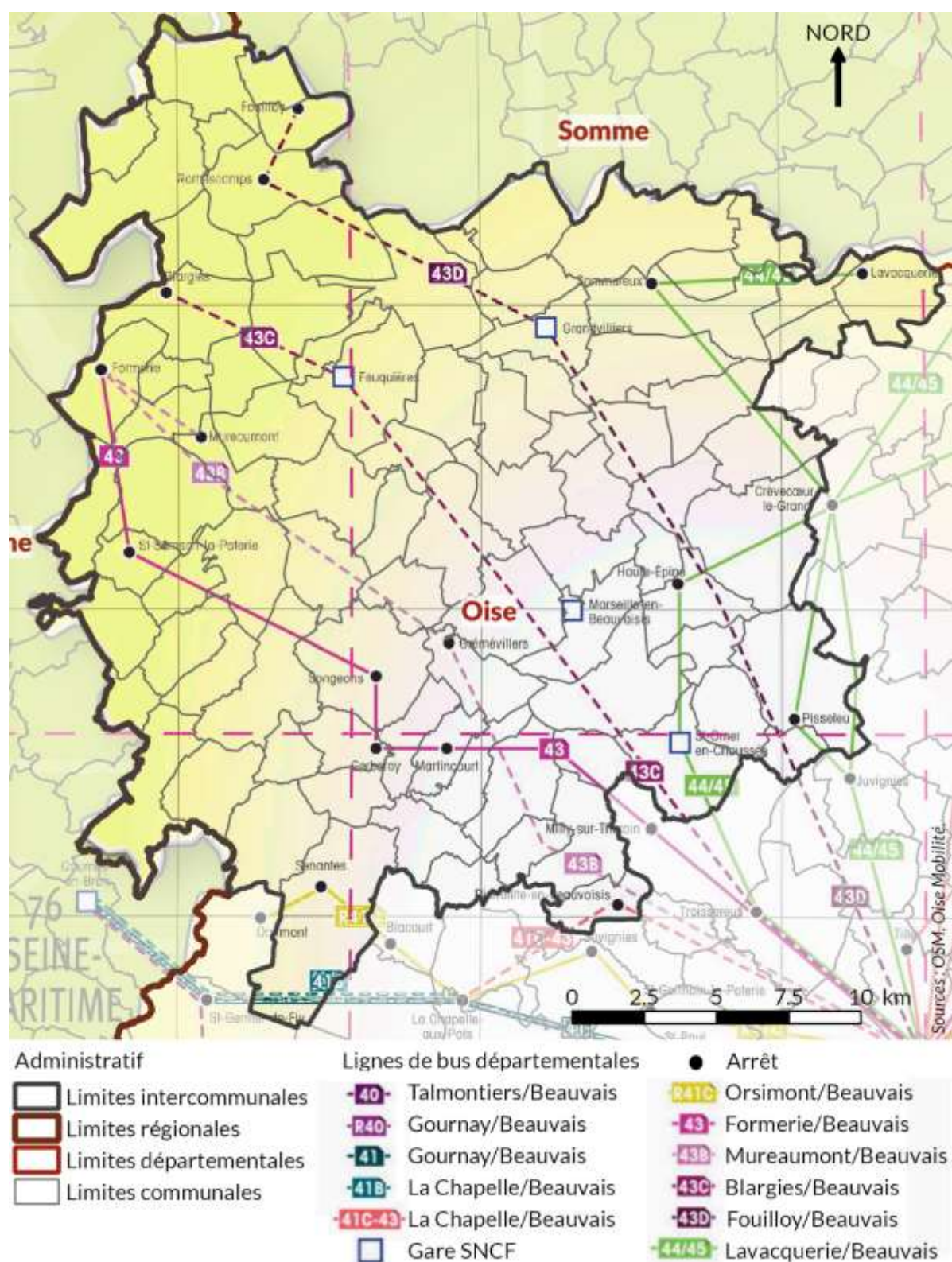
Le 18 novembre 2016, la modernisation de la ligne Serqueux-Gisors a été déclarée d'utilité publique. Le projet se poursuit dans la perspective d'une mise en service mi-2020. Le projet de modernisation de la ligne Serqueux-Gisors poursuit un double objectif :

- Créer un nouvel itinéraire fret pour renforcer la desserte ferroviaire du port du Havre
- Offrir de la capacité supplémentaire pour les trains de marchandises entre les ports normands et la région parisienne

Le projet permettrait, de ce fait, de réduire le trafic de fret routier traversant le territoire.

Des travaux sont projetés sur la ligne Le Tréport-Beauvais pour améliorer sa géométrie et permettre une circulation plus rapide des trains. Les travaux sont envisagés en 2019 permettant une meilleure desserte de cet axe à moyen terme.

B. Le bus : une alternative routière



Carte 16 – Lignes de bus départementales sur la Communauté de Communes Picardie Verte

La Communauté de Communes compte également **11 lignes de bus départementales régulières** : 40 (Talmontiers/Beauvais), R40 (Gournay en Bray/Beauvais), 41 (Gournay en Bray/Beauvais), 41B (La Chapelle-aux-Pots/Beauvais), 41C-43 (La Chapelle-aux-Pots/Beauvais), R410 (Orsimont/Beauvais), 43 (Formerie/Beauvais), 43B (Mureaumont/Beauvais), 43C (Blargies/Beauvais), 43D (Fouilloy/Beauvais), 44/45 (Lavacquerie/Beauvais).

Toutes les lignes étant départementales, on remarque une réelle polarisation des lignes qui rayonnent vers Beauvais.

En 2015, d'après les chiffres du Conseil Général de l'Oise, le nombre de passager sur l'ensemble des lignes 43 et 44/45 représentait plus de 105 000 voyageurs. Les lignes les plus fréquentées, sont les lignes 43 (Formerie-Beauvais) qui a accueilli 36 325 voyageurs et la ligne 44/45 (Lavacquerie-Beauvais) qui a accueilli 30 432 voyageurs.

Par mois													
Par ligne (course)	01, Janvier 2015	02, Février 2015	03, Mars 2015	04, Avril 2015	05, Mai 2015	06, Juin 2015	07, Juillet 2015	08, Août 2015	09, Septembre 2015	10, Octobre 2015	11, Novembre 2015	12, Décembre 2015	TOTAUX
43B(620);CG60	1277	1102	1154	1058	690	808	27		1421	841	1346	949	10673
43(652);CG60	3955	3193	3808	3515	2607	2057	301	238	5408	3024	4845	3374	36325
43C(645);CG60	1195	927	1119	1058	772	579	36		1576	896	1469	908	10535
43D(676);CG60	2223	1658	2215	2027	1393	1004	53		2137	1405	2074	1514	17703
4445(627);CG60	3492	2691	3195	3055	2140	1743	974	810	3942	2114	3650	2626	30432
TOTAUX	12142	9571	11491	10713	7602	6191	1391	1048	14484	8280	13384	9371	105668

Figure 21 – Fréquentation des lignes de bus départementales 43 et 44/45 Source : CG60

La fréquentation est saisonnière et liée aux besoins des élèves à se rendre dans les collèges et lycées qui sont absents du territoire de la Communauté de Communes. De ce fait, une très forte diminution est notée en juillet et août où seules les deux lignes précédemment citées circulent. La fréquentation mensuelle est plus importante en septembre, novembre et janvier. En 2015, les vacances scolaires étaient en dehors de ces mois. L'utilisation des lignes départementales est donc fortement liée aux effectifs scolaires en collège et lycée, avec un lien primordial avec l'agglomération beauvaisienne.

Concernant les transports scolaires, le département de l'Oise va au-delà de ses compétences en prenant en charge le coût du transport scolaire.

Concernant les temps de parcours, si l'on considère les trajets de la ligne 43 par exemple, on peut relier Romescamps à Beauvais centre en passant par un nombre important de communes du territoire : Formerie, Mureaumont, Campeaux, Ernemont-Boutavent, Saint-Samson-la-Poterie, Canny-sur-Thérain, Villers-Vermont, Héricourt-sur-Thérain, Fontenay-Torcy, Sully, Escames, Songeons, Morvillers, Achy, La Chapelle-sous-Gerberoy, Grémévillers, Gerberoy, Wambeze, Hanvoile, Glatigny, Vrocourt, Martincourt, Haucourt, Crillon, Bonnières. Toutefois, le nombre d'arrêt étant parfois très important, et les trajets non directs, **il faut compter environ 1h30 pour rejoindre Beauvais depuis Romescamps, Campeaux ou Formerie. Il s'agit de trajets réalisés en environ 45 min en voiture. Ce temps de trajet ne permet donc pas d'imaginer une utilisation quotidienne efficace pour rejoindre le pôle urbain de Beauvais.**

Le constat soulevé par les habitants est que le cadencement des horaires des bus départementaux ne permet pas une desserte efficace pour l'ensemble des habitants. En effet, les horaires pourraient permettre aisément aux scolaires et travailleurs à heures fixes de rejoindre les grandes agglomérations, mais les fréquences faibles, les arrêts nombreux ayant pour conséquence des temps de parcours longs et l'offre très réduite voire inexistante le week-end et hors période scolaire ne permet pas de rendre ce service efficace au quotidien.

S'ajoute à ce constat deux limites supplémentaires :

- Les bus étant départementaux, les itinéraires ne permettent pas de rejoindre les agglomérations normandes de Gournay-en-Bray et d'Aumale, pourtant limitrophes au territoire,
- Les lignes sont toutes polarisées par Beauvais et ne permettent pas de rejoindre les pôles du territoire de la Picardie Verte entre eux.

VII. UNE ALTERNATIVE A LA VOITURE INDIVIDUELLE : LE COVOITURAGE

La Communauté de Communes compte deux aires de covoiturage sur son territoire :

- Une à Grandvilliers face à la piscine communautaire et pouvant accueillir 15 voitures au sein du parking de la piscine,
- La seconde dans le bourg de Saint-Omer-en-Chaussée où 9 places dédiées au covoiturage ont été réservées sur un parking plus vaste d'une vingtaine de places.

Notons que la commune de Milly-sur-Thérain, limitrophe au territoire accueille également une aire de covoiturage d'environ 10 places en centre-bourg.



Carte 17 – signalétique et localisation des aires de covoiturage sur la Communauté de Communes Picardie Verte

Source : <http://www.covoiturage-oise.fr/>

Le réseau développé est aussi aujourd’hui virtuel, avec le site Oise-mobilité et son application qui permettent de trouver un covoiturage en direct.



Figure 22 : covoiturage2-oise.fr, site de mise en relation pour le co-voiturage à l'échelle du département et plus...

Il n'existe aucune information concernant la fréquentation des aires de covoiturage ni d'adéquation entre l'offre et la demande. Cependant les observations, au quotidien, montrent un intérêt accru pour ce mode de déplacement.

VIII. LES MOBILITES DOUCES

A. Une utilisation limitée pour les déplacements quotidiens

1. Quelques éléments concernant les modes doux

Il faut savoir qu'aujourd'hui, en France, 50% des déplacements de moins de 5 km sont réalisés en voiture. Il s'agit de courtes distances. D'ailleurs, d'un point de vue des mobilités en général, 7 déplacements sur 10 sont inférieurs à 5km et peuvent donc être réalisés à pied ou à vélo.

Piétons, comme cyclistes, ont une vision de l'organisation routière différente des automobilistes. La capacité physique, mais également l'environnement traversé (relief, paysage, sécurité...) jouent un rôle primordial sur la capacité des habitants à utiliser les cheminements doux.

Il existe de nombreux chemins non carrossables sur le territoire. Si ces chemins peuvent former des itinéraires ou des boucles permettant de relier facilement des points stratégiques du territoire, les déplacements doux peuvent être favorisés. Cependant, la superficie du territoire et l'éloignement relatif des secteurs d'emploi par rapport à certains villages limite les possibilités. Parfois, certains chemins ne permettent pas un bouclage complet d'itinéraires et voient leur utilité diminuer fortement. L'accessibilité par les voies douces est un enjeu essentiel d'un développement durable du territoire dans une optique de diminution de l'utilisation de la voiture, tout particulièrement au sein des pôles et leurs abords.

Bien évidemment, ces circulations douces, qu'elles soient utilisées à des fins de loisirs (promenade) ou des fins utiles (travail, commerce), proposent des distances très variables. Les grands itinéraires utilisés à des fins sportives peuvent constituer des itinéraires de plusieurs kilomètres, tandis que les venelles et chemins en milieu urbain permettent de relier plus efficacement les pôles attractifs des communes (gare, commerces, zones d'emploi, ...).

Au vu de la disparité des usages, l'analyse des circulations douces distingue les voies vertes et chemins de randonnées, des circulations piétonnes et cyclables en milieu urbain.

2. Les déplacements piétons

Ce mode de déplacement naturel est à nouveau considéré comme mode de transport à part entière. Le déplacement à pied, intégré de manière prioritaire dans l'aménagement de la ville, permet au piéton de profiter d'un cadre de vie plus sécurisé, agréable et convivial. L'aménagement du territoire, en milieu urbain comme rural, a un enjeu fort en matière d'intégration des circulations piétonnes. Une réflexion intégrée permet d'anticiper ces flux et proposer le développement d'autres modes alternatifs à la voiture tels que la bicyclette et les transports collectifs.

Sur le territoire de la Picardie Verte, seuls 6% des habitants utilisent la marche pour se rendre au travail. Ces chiffres peuvent être plus importants lorsque les emplois sont proches et rapidement accessibles, notamment dans les pôles, notamment Feuquières où 17,9% des actifs vont travailler à pied, Grandvilliers : 17,4% Formerie : 10,1% et Songeons : 9,2%. Ces chiffres vont fortement chuter en milieu rural où la proximité entre le lieu de vie et de résidence ne permet pas un déplacement à pied raisonnable (par exemple : Blicourt : 2,4%, Saint-Thibault : 1,7%, Gaudechart : 1,2%, Achy : 1,1% ou Villers-Vermont : 0%).

L'utilisation de la marche à pied dans les déplacements quotidiens est subordonnée à la présence de trottoirs et/ou de chemins piétons dédiés, ce qui, dans les pôles semble facilité. Dans les villages, en revanche, la voirie a une tendance à être plus partagée. Les flux automobiles étant moindres, la cohabitation piétons/vélo peut s'organiser d'elle-même. La réelle problématique reste pour relier les villages en périphérie des pôles d'emploi qui pourraient être accessibles à pied. Sur les axes hors agglomération, les itinéraires sont généralement peu sécurisés (manque de trottoirs et/ou d'éclairage).



Figure 23 – exemple de liaison peu fonctionnelle entre la zone d'activité de Grandvilliers et Petit Halloy (<1km)

Source : google maps

3. Les déplacements cyclistes

Les Français parcourent en moyenne 85 km par an et par habitant, à vélo. Cette moyenne constatée est très basse par rapport aux autres pays européens où la moyenne avoisine plus les 300 km. Même si les foyers sont très souvent équipés et que l'utilisation du vélo à des fins sportives est forte, cette faible moyenne française s'explique surtout par la faible utilisation du vélo dans la pratique utilitaire des déplacements du quotidien.

Trois phénomènes permettent de comprendre cette faible utilisation :

- La sécurité des déplacements lorsque les voies sont partagées,
- Le relief,
- La difficulté de stationnement pour les vélos.

L'accès au travail en deux-roues, en 2014, n'était représenté que par 2,5% des actifs, soit une part plus faible que les déplacements piétons.

L'utilisation est limitée, tout comme pour les déplacements piétons, par la fonctionnalité et le partage des voiries. A ce jour, l'absence d'infrastructures spécifiques reliant les pôles d'emplois explique cette faible part des déplacements cyclables. Tout comme les déplacements piétons, seuls les pôles urbains offrent une facilité pour les déplacements cyclistes. Cependant, la part reste sous représentée.



Figure 24 – exemple de liaison peu fonctionnelle entre la halte SNCF de Marseille-en-Beauvaisis et Roy-Boissy (<2km)

Source : google maps

IX. LES DIFFICULTES D'UNE INTERMODALITE EFFICACE

Un des plus importants enjeux pour les habitants des territoires ruraux comme en Picardie Verte est de pouvoir être mobiles de manière efficace pour :

- Pour rejoindre les grands pôles voisins qui offrent les emplois, les grands services, loisirs et commerces,
- Pour rejoindre les pôles locaux qui concentrent les équipements de proximité : scolaires, de santé, commerciaux...

A ce jour, seule la voiture permet une souplesse horaire et une facilité des déplacements sur un réseau en bon état et aisément accessible sur le territoire. Il s'agit cependant d'un temps de transport conséquent et d'un budget important pour les ménages du territoire.

L'intermodalité est un moyen efficace de donner de la souplesse aux trajets du quotidien en utilisant en partie la voiture et en partie les transports en commun ou le covoiturage.

Si l'on considère les changements de modes nécessitant parfois de prendre plusieurs trains ou bus, il faut compter des temps de trajet très importants. Le cadencement des trains comme des bus ne sont que peu adaptés à l'heure actuelle pour permettre aux habitants d'utiliser ces modes de transport au quotidien. Il est également important de noter que les trajets en train sont proposés à des tarifs qui ne font pas concurrence à l'utilisation de la voiture individuelle.

Etant dépourvue d'un réseau de transport en commun interne, le territoire est donc tributaire des transports départementaux et nationaux. De ce fait, il est peu propice à l'intermodalité.

Toutefois, il est intéressant de noter :

- Le développement du co-voiturage qui semble être une solution efficace et intéressante en milieu rural,
- La mise en place de transports privés d'entreprises (notamment à Beauvais) pour faciliter le transport des salariés vivant sur le territoire de la Communauté de Communes.

X. LES RISQUES LIES AUX MOBILITES : L'ACCIDENTOLOGIE

Dans un territoire dépendant de la voiture et présentant des axes relativement linéaires, notamment sur le plateau picard, l'accidentologie est une donnée importante à prendre en considération pour la sécurité des habitants et le cadre de vie.

Entre 2005 et 2015, le nombre d'accidents corporels recensé sur le territoire de la Communauté de Communes de la Picardie Verte est de 275. Il n'y a pas de chiffres disponibles concernant les accidents uniquement matériels mais le chiffre est évidemment plus important sur le territoire.

Sur ces dix années, on déplore :

- 38 décès,
- 237 blessés hospitalisés
- 177 blessés légers.

Ce sont les routes départementales qui occasionnent le plus de victimes de la route et plus particulièrement les RD 7, RD 124 et RD 901 avec un nombre d'accidents corporels respectifs de 23, 24 et 37. On déplore 7 décès à la suite d'un accident, uniquement sur la RD7.

Les communes où les accidents se sont les plus produits sont, sans surprise, les communes concentrant les flux de voiture : Grandvilliers (RD901 particulièrement), Marseille-en-Beauvaisis, Feuquières et Formerie.

SYNTHESE : TRANSPORTS ET MOBILITES

Constat :

Le territoire se structure autour d'un important réseau routier.
Les lignes de bus se concentrent autour de Beauvais, renforçant ainsi le recours à la voiture.
Une offre SNCF correcte : deux lignes disponibles (Le Tréport-Beauvais et Rouen-Amiens).
Une offre de transport scolaire importante, permettant à tous de se rendre au collège/lycée.
Des chemins de randonnée pédestre, équestre ou cyclo touristique, permettant la découverte du patrimoine historique, paysager et écologique local mais une offre insuffisamment structurée et peu visible.

Perspectives d'évolution :

Des lignes SNCF peu valorisées qui n'incitent pas à prendre le train
Des moyens alternatifs à la voiture individuelle qui se développent spontanément

Enjeux :

Place du vélo dans les déplacements quotidiens.
Distances parcourues quotidiennement par les habitants (et modes de circulation)
Parcours pour le tourisme (boucles thématiques)
Circuits pédestres/équestres/cyclables

Pistes de réflexion :

Présenter un projet permettant le développement social et économique en permettant à tous de se déplacer dans son usage quotidien à l'aide de moyens de transports adaptés et limitant l'impact sur l'environnement.
Accueillir les touristes, à la journée ou à plus long terme qui viennent découvrir le patrimoine local et leur proposer une (des) manière(s) différente(s) de se déplacer.



2. ANALYSE DES DYNAMIQUES SOCIO- ECONOMIQUES



I. LE PROFIL SOCIO-ECONOMIQUE DE LA PICARDIE VERTE

A. Le positionnement régional du territoire



Carte 18 – Les densités de population en 2013 Source : Insee, RP2013 / Réalisation Groupe PLUiH

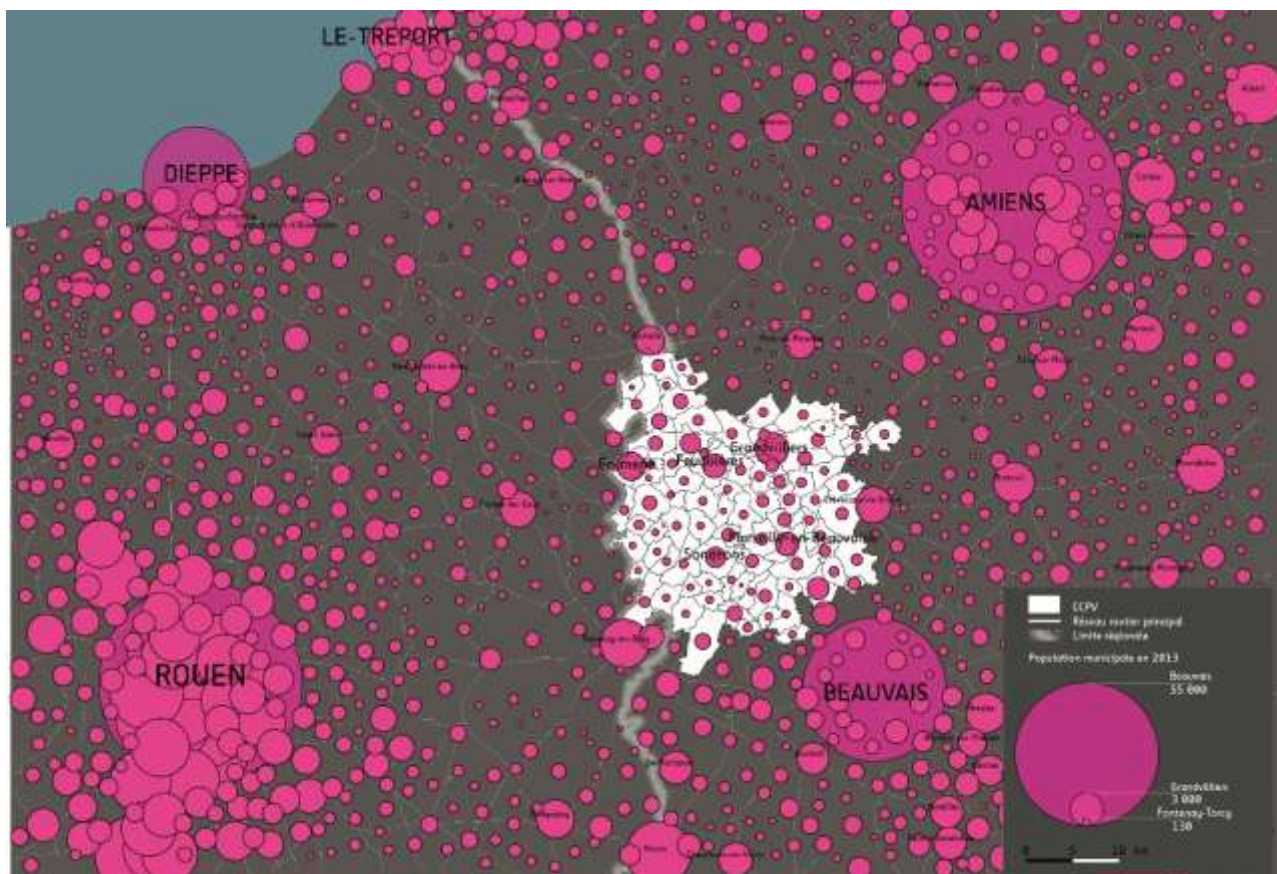
La Communauté de Communes est située sur la bordure Ouest de la région des Hauts-de-France. Elle est implantée à la confluence entre plusieurs grandes agglomérations du Nord Parisien : le quadrilatère Beauvais, Rouen, Dieppe, Amiens.

Elle reste néanmoins un territoire rural :

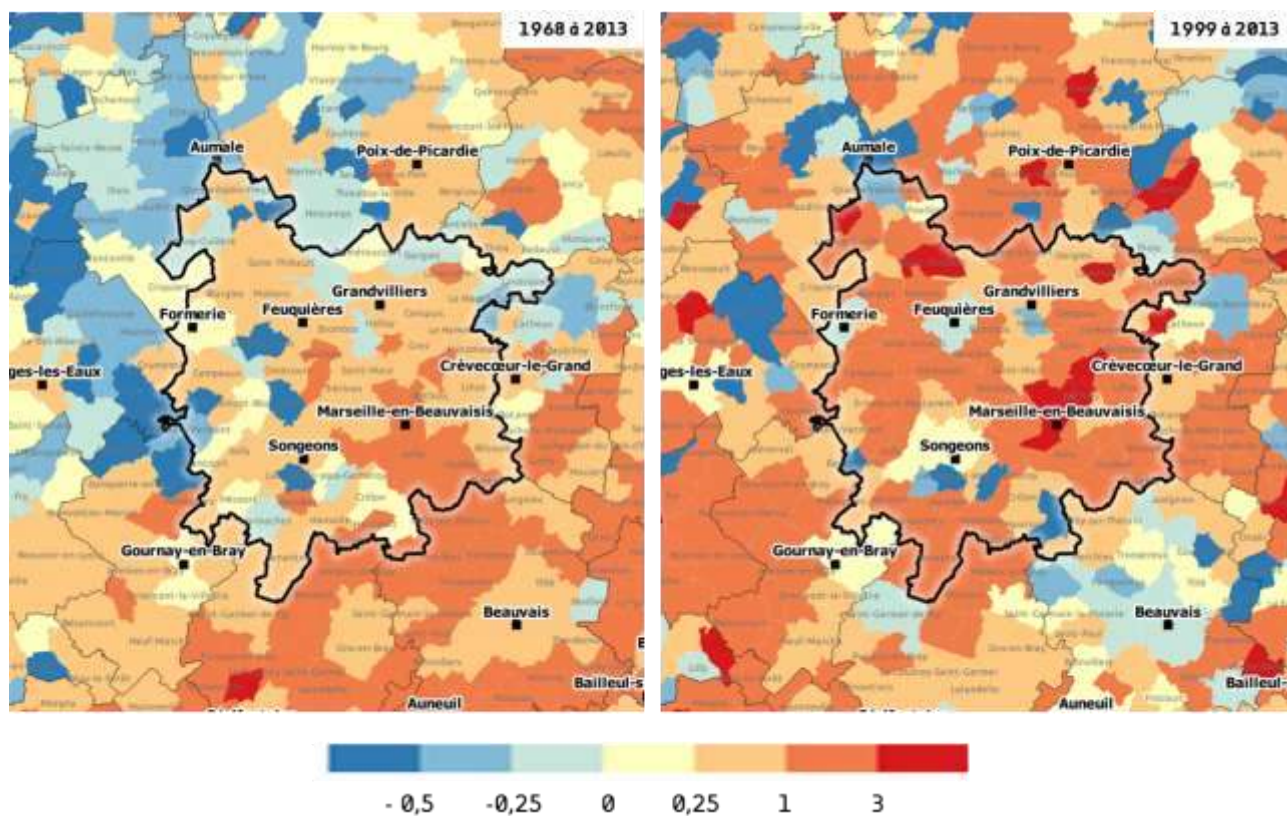
46^{ème} des 93 intercommunalités des Hauts-de-France en poids démographique,

7 sur 88 communes comptent plus de 1 000 habitants en 2014, Grandvilliers (2995), Formerie (2076), Feuquières (1482), Marseille-en-Beauvaisis (1449), Saint-Omer-en-Chaussée (1284), Moliens (1124) et Songeons (1078).

Une densité de population assez faible (52 habitants au km², la moyenne de la France métropolitaine est à 117,7 hab. au km²).



Carte 19 – La CCPV à la confluence entre 4 pôles urbains



Carte 20 – Evolution de la population sur les 45 dernières années Source : Insee, RP2013 / Réalisation Groupe PLUiH

1. Focus sur les liens démographiques avec Beauvais

L'évolution démographique de la CCPV est liée au développement de Beauvais, comme de nombreux territoires ruraux proches d'agglomérations.

2. Le déploiement de Beauvais sur un pas de temps long (1968 à 2013)

Le Beauvaisis a étendu son emprise démographique sur les deuxième et troisième couronnes périurbaines, jusqu'à l'arc Songeons, Marseille-en-Beauvaisis et Crèvecœur-le-Grand pour la partie Nord/Nord-Ouest. Ceci est lié au temps de déplacement : la recherche d'un logement à moindre coût, de l'espace et une distance temps de moins de 30 minutes pour les trajets domicile-travail. Deux éléments issus du contexte national sont importants pour expliquer ce développement territorial du XXe siècle : l'amélioration des conditions de transports routiers et ferroviaires ainsi que le déploiement de lotissements pavillonnaires.

3. Le renforcement des territoires ruraux sur la dernière décennie (1999 à 2013)

L'amélioration du réseau routier et l'augmentation des coûts de l'immobilier ont accéléré le développement des 3^e et 4^e couronnes des agglomérations. Le positionnement central de la Picardie Verte entre Rouen, Amiens et Beauvais rend le territoire attractif pour les ménages comptant des actifs ayant besoin de se déplacer entre ces différents pôles d'emplois.

4. Un développement différencié des pôles urbains de la Picardie Verte lié à la localisation dans cet espace régional.

Les pôles historiques de la Picardie Verte ne connaissent pas le même développement :

- Les villes qui perdent ou peinent à stabiliser leur population comme Formerie et Feuquières. Cette situation similaire à celle de Beauvais est souvent liée au développement des couronnes périurbaines, les villages proches de ces villes connaissant un développement positif et soutenu (cf. les villages entre Formerie, Feuquières et Marseille-en-Beauvaisis).
- Les villes du Sud de la Picardie Verte qui maintiennent un dynamisme. Marseille-en-Beauvaisis profite de sa localisation ainsi que de certains équipements (gare, routes directes vers Beauvais ...) tandis que Songeons commence à montrer des signes de faiblesse.

5. Le poids du voisinage

Le desserrement de la ville de Beauvais est amorcé depuis quelques années, il vient toucher les premières couronnes. Une vigilance est nécessaire dans la mesure où les communes du Sud de la Picardie Verte sont situées dans la 2nde couronne.

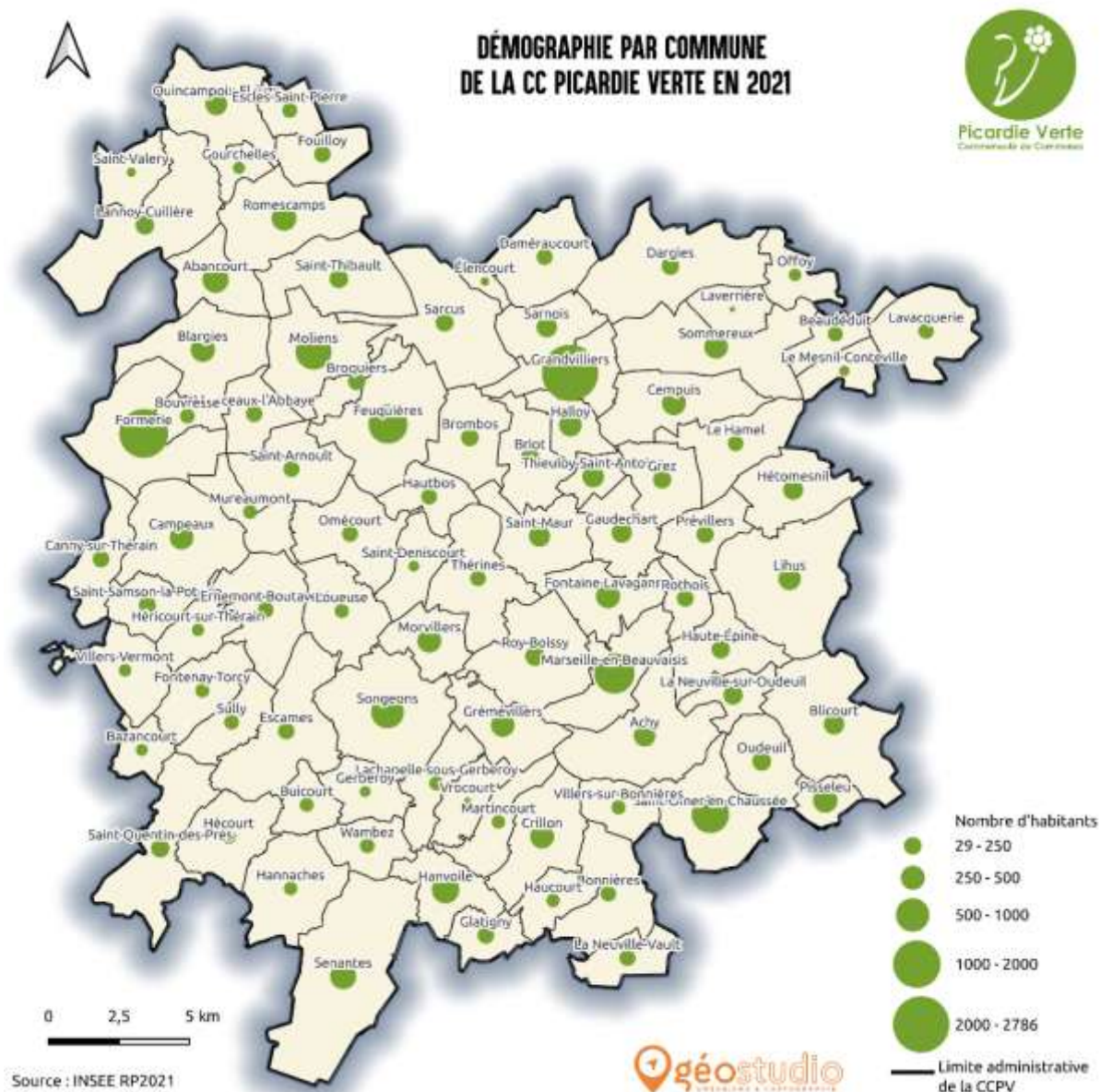
Ce desserrement est lié à une augmentation des prix d'acquisition des biens immobiliers, les ménages cherchant des solutions économiques sur les autres couronnes. Le secteur de Marseille-en-Beauvaisis pourrait continuer de bénéficier de cet effet d'aubaine avec des distances temps encore améliorées à travers la réalisation de la déviation de Troissereux.

Les secteurs de Formerie, Feuquières et Grandvilliers connaissent une dépendance plus faible de ces liens avec Beauvais. Ils ont toutefois à faire face au desserrement des villes centres au profit des villages périphériques, engendrant des déplacements automobiles plus nombreux qu'il y a une trentaine d'années.

Les pôles périphériques à la Picardie Verte sont à suivre de près dans la mesure où ils touchent les limites de l'espace communautaire. Ces petits pôles ruraux jouent un rôle important dans le développement démographique de la Picardie Verte : principalement Gournay-en-Bray, Aumale, Poix-de-Picardie et Crèvecœur-le-Grand.

B. Quelle répartition démographique sur la CC Picardie verte ?

La Communauté de Communes de la Picardie Verte est un territoire rural qui regroupe 88 communes pour une population totale de 33 136 habitants en 2021. Le territoire est marqué par une forte surreprésentation de communes de moins de 1 000 habitants (81 sur 88). Seules deux communes ont une population supérieure à 2 000 habitants : Grandvilliers (2 786) et Formerie (2 786). Ces deux pôles se distinguent à travers cette analyse de la répartition démographique.



Carte 21 – Démographie par commune de la CCPV en 2021 (source : Insee RP2021)

C. Les dynamiques démographiques

1. Evolution de la population : la fin d'une augmentation continue depuis 1975

Entre 1975 et 2015, la population de la CC Picardie Verte n'a cessé d'évoluer de manière positive (+ 29%) et est passée de 25 474 à 32 957 habitants. Cette hausse a été la plus marquée entre 1999 et 2010 (+ 13%).

Toutefois, depuis 2015, la population connaît une baisse (- 2,5%) et est passée de 32 957 à 32 136 habitants.

Dans le même temps et à titre de comparaison, le département de l'Oise ne connaît pas de baisse de population entre 2015 et 2021. La région des Hauts-de-France reste stable mais en augmentation.

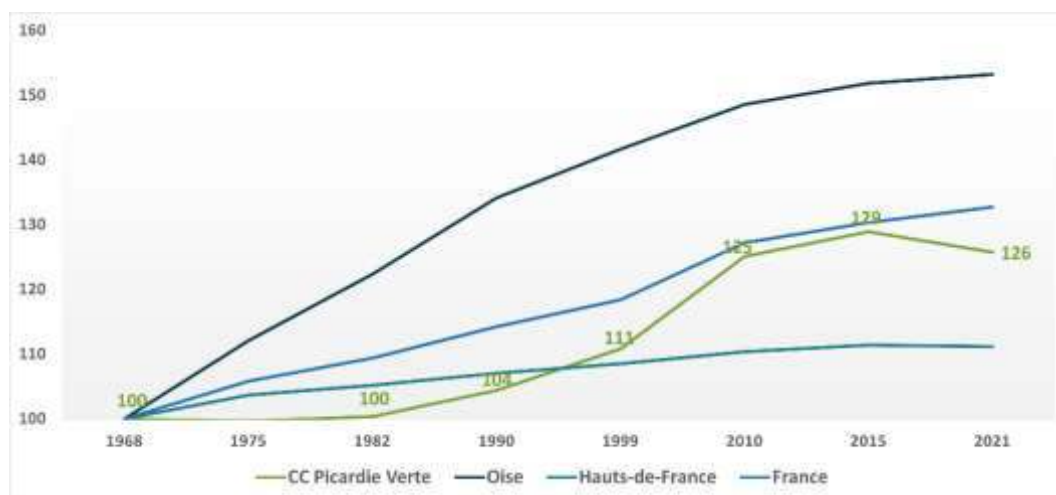


Figure 25 - Evolution comparée de la population sur une base 100 en 1968 (source : Insee RP2021)

Au sein même du territoire de la Picardie Verte, les évolutions de population depuis 2010 sont disparates. Une commune se démarque par une hausse importante : Hétomesnil avec 50,2%. D'autres communes ont connu une augmentation importante de leur population : Hautbos (+ 38,5 %), Prévillers (+ 35,9%), Lannoy-Cuillère (+ 28,5 %), Omécourt (+ 27%), ou encore Escles-Saint-Pierre (+ 25,3%).

Sur la même période, d'autres communes ont connu une baisse importante de leur population : Laverrière (- 39,5%), Le Mesnil-Conteville (-33%), Saint-Deniscount (-20,5%) ou encore Bazancourt (-20,1%).

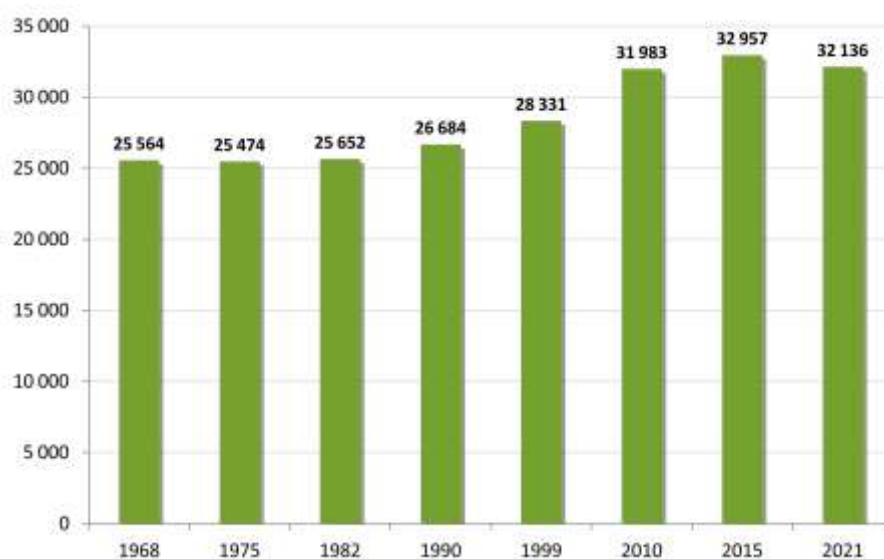


Figure 26 - Evolution de la population intercommunale depuis 1968 (source : Insee RP2021)



Carte 22 - Evolution démographique par commune de la CCPV entre 2010 et 2021 (source : Insee RP2021)

2. Un territoire qui attire de moins en moins de personnes

Depuis plus de 50 ans, le solde naturel est resté positif sur la CC Picardie Verte, ce qui signifie que le nombre de naissances est en moyenne toujours supérieur au nombre de décès pour chaque période.

Le solde migratoire a connu plus de variations. Il a été négatif entre 1968 et 1975, puis positif et en augmentation entre 1975 et 2010, année où il atteint son pic (0,9%). Depuis, il a nettement chuté pour atteindre -0,5% sur la période 2015-2021. Cela nous montre que les personnes venues s'installer sur le territoire sont moins nombreuses que celles qui l'ont quitté, ce qui explique la diminution de la population que connaît actuellement la Picardie Verte.

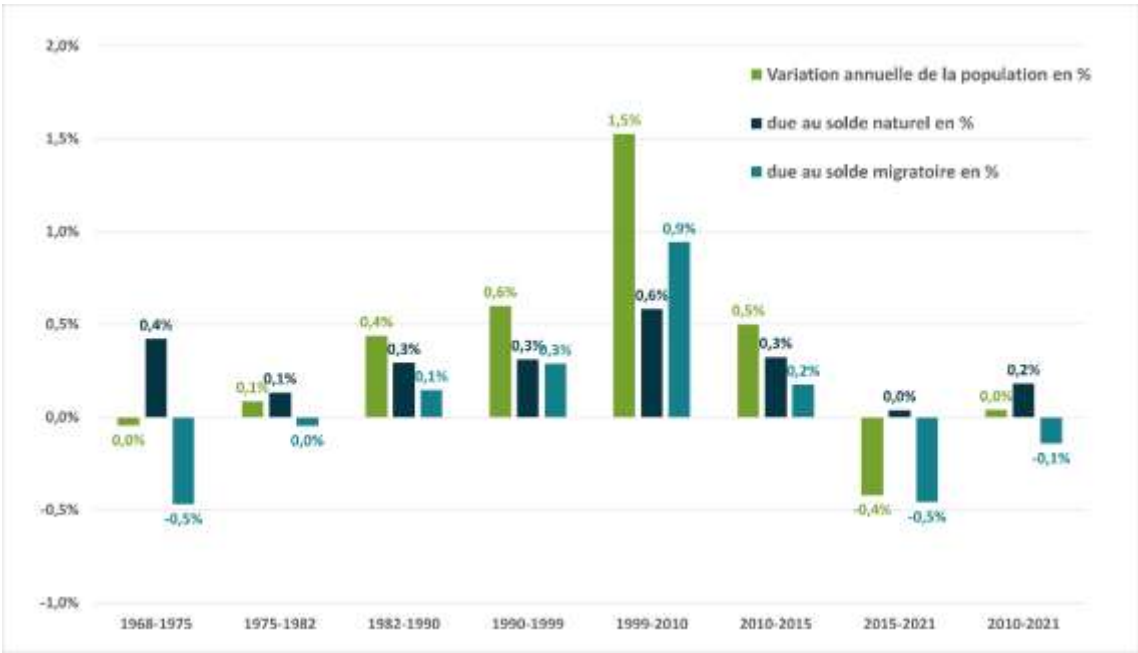


Figure 27 - Part du solde naturel et du solde migratoire dans l'évolution de la population intercommunale depuis 1968 (source : Insee RP2021)

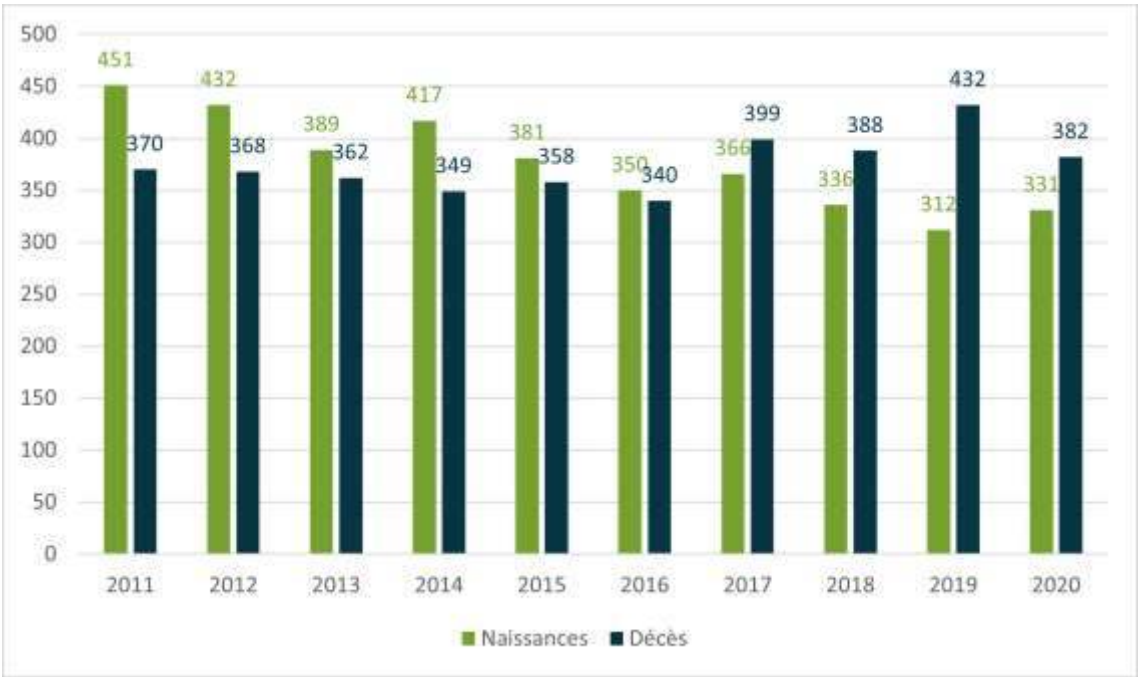


Figure 28 - Comparaison des nombres de naissances et de décès annuels sur la CCPV entre 2010 et 2021 (source : Insee RP2021)

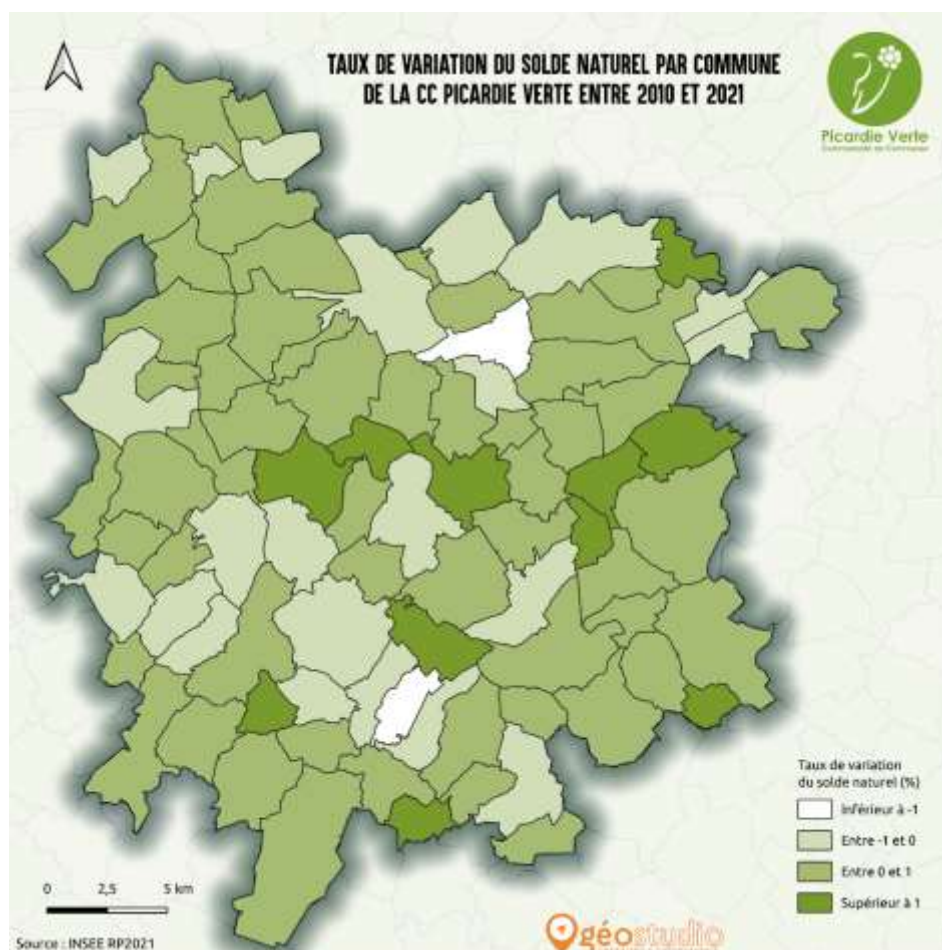
CC Picardie Verte	Variation intercommunale									
	1968 à 1975	1975 à 1982	1982 à 1990	1990 à 1999	1999-2010	2010-2015	2015-2021	2010-2021		
	0,4%	0,7%	4,0%	6,7%	12,9%	3,0%	-3,5%	0,5%		
	4,2%	1,3%	3,9%	3,9%	5,5%	3,2%	0,4%	1,2%		
	-4,6%	-0,6%	1,1%	3,1%	7,4%	-0,2%	-2,9%	-0,7%		
	13,0%	11,4%	12,6%	11,6%	17,9%	10,6%	10,6%	7,1%		
	9,6%	10,1%	9,7%	8,6%	12,4%	7,4%	10,2%	5,9%		
	4,2%	1,3%	2,9%	3,0%	5,5%	3,2%	0,4%	1,2%		

Figure 29 - Facteurs d'évolution de la population intercommunale par période (source : Insee RP2021)

a. Un solde naturel positif qui s'exprime principalement en dehors des pôles du territoire

La majorité des communes (67) ont un solde naturel positif (plus de naissances que de décès). Les communes de Glatigny (+ 1,51%) et de Hautbos (+ 1,38%) se distinguent par leur solde naturel positif élevé.

Néanmoins, les communes « pôles » du territoire ont un solde naturel négatif, comme Grandvilliers (- 1,1%), et Songeons (- 0,6%), ce qui signifie qu'il y a plus de décès que de naissances. Ces résultats témoignent d'un vieillissement des populations urbaines sur ce territoire.



Carte 23 - Taux de variation du solde naturel par commune de la CCPV entre 2010 et 2021 (source : Insee RP2021)

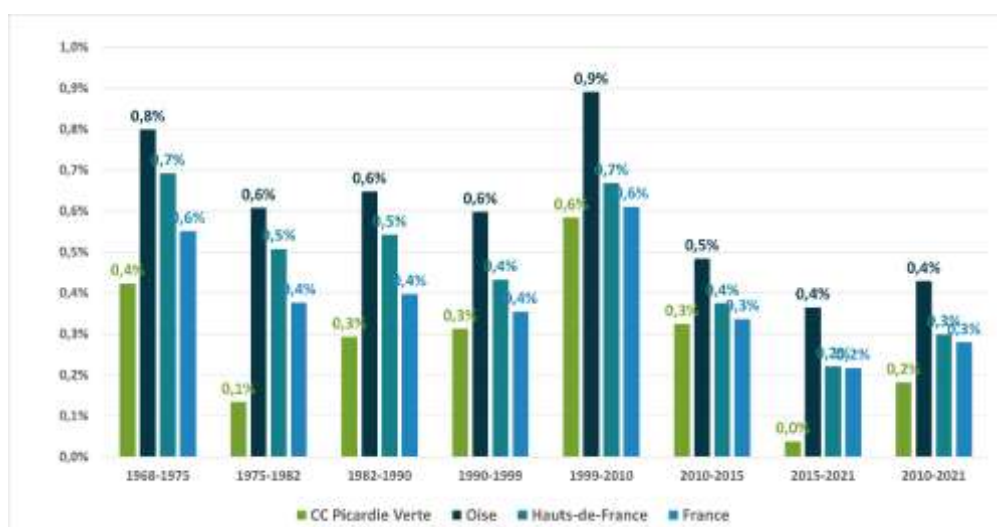
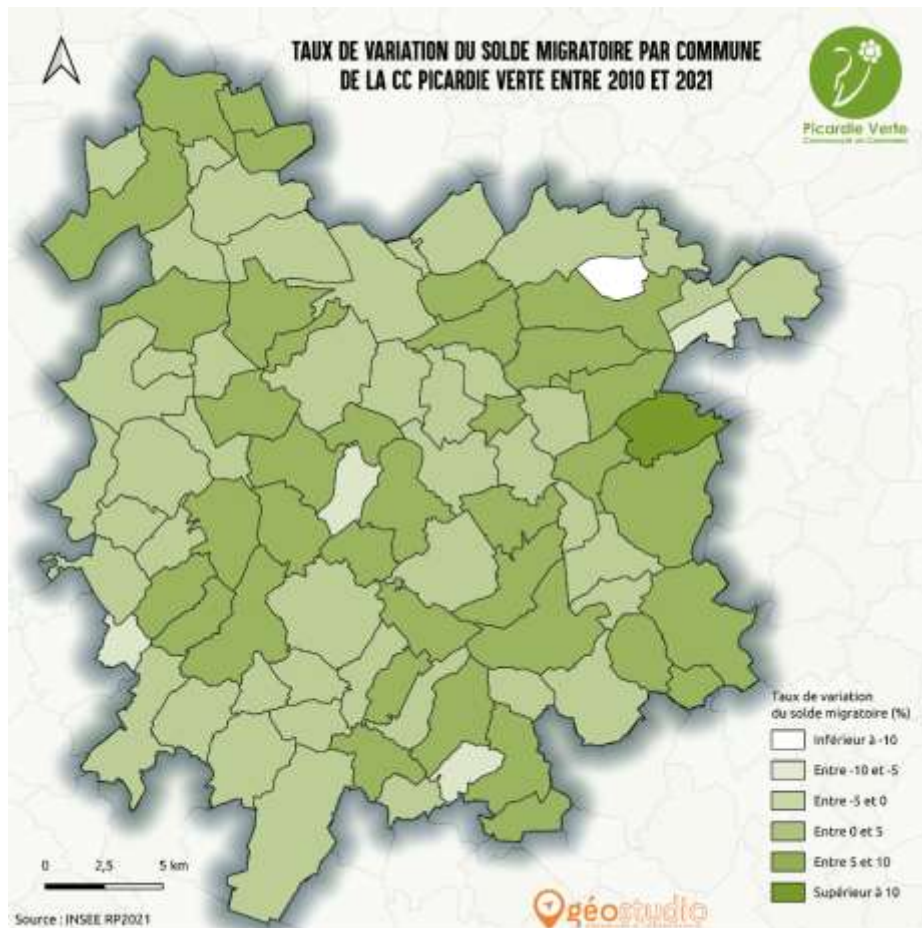


Figure 30 - Evolution comparée du solde naturel depuis 1968 (source : Insee RP2021)

b. Un solde migratoire négatif sur le territoire

Plus de la moitié des communes de la CC Picardie Verte (49 sur 88) affichent un solde migratoire négatif, ce qui signifie qu'elles affichent plus de départs que d'installations de nouveaux habitants. Ce solde négatif est important dans les communes de Laverrière (- 5,1%), de Le-Mesnil-Conteville (- 3,2%) ou encore de Saint-Denis-court (- 2,72%). A l'inverse, la commune d'Hétomesnil possède un taux positif de 2,52%. De manière générale, le territoire de la Picardie Verte n'arrive pas à attirer de nouvelles populations.



Carte 24 - Taux de variation du solde migratoire par commune de la CCPV entre 2010 et 2021 (source : Insee RP2021)

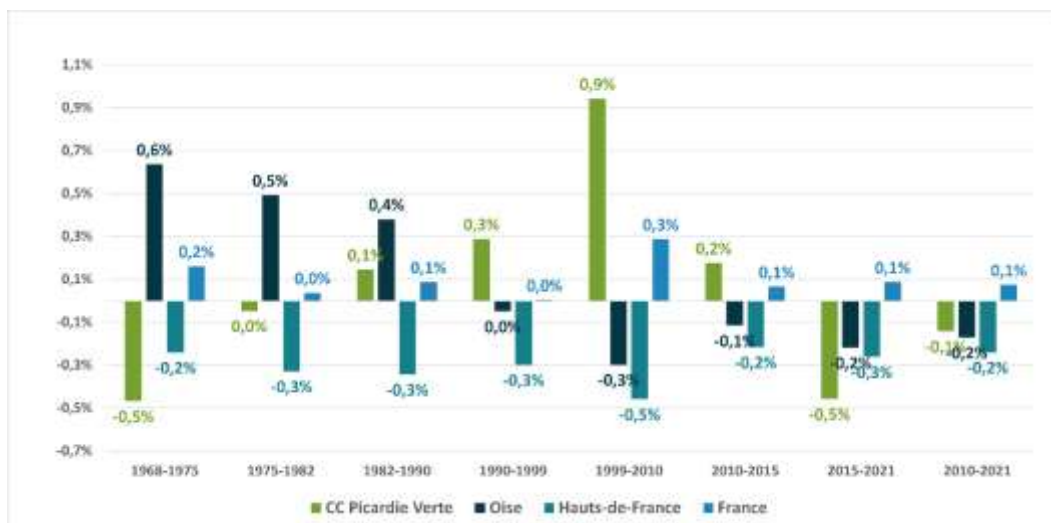


Figure 31 - Evolution comparée du solde migratoire depuis 1968 (source : Insee RP2021)

3. Le profil des habitants ayant déménagé récemment

Nous l'avons vu, le solde migratoire de la CC Picardie Verte ne cesse de reculer depuis les années 2000. Pourquoi la population quitte plus le territoire qu'elle ne s'y installe ? Nous pouvons émettre l'hypothèse que le territoire perd en capacité d'accueil de population nouvelle. Pour l'illustrer, nous pouvons montrer que parmi les habitants du territoire qui étaient installés depuis moins d'un an dans leur logement en 2021, la très large majorité (près de 81%) avaient alors changé de commune au moment de leur déménagement.

Cette répartition est nettement plus importante en Picardie Verte que sur les autres territoires de comparaison (voir 3^{ème} graphique), avec pour l'Oise 71,8% des habitants à avoir changé de commune d'habitation au cours de la dernière année écoulée, 65,4% pour les Hauts-de-France et 65,2% pour la France.

Ainsi, ces chiffres nous montrent que le territoire de la CC Picardie Verte est caractérisé par des possibilités moins importantes pour effectuer son « parcours résidentiel » sur une même commune. Le parcours résidentiel désigne les différentes migrations qu'une personne ou un ménage peut entreprendre au cours de sa vie en fonction des évolutions diverses (personnelles, professionnelles) qu'il rencontre. Le parcours résidentiel est favorisé par la présence d'éléments indispensables aux besoins et attentes des habitants et des ménages (commerces, services à la population, équipements publics, entreprises, infrastructures de transports et de télécommunication, etc.).

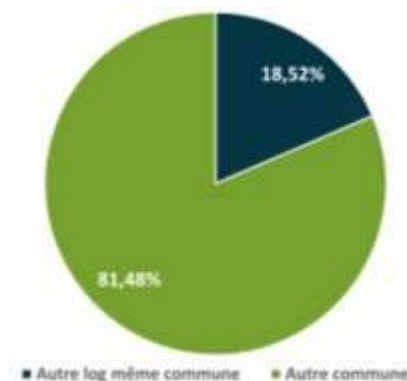


Figure 32 - Répartition sur la CCPV en 2021 des habitants ayant changé de logement au cours de la dernière année écoulée (source : Insee RP2021)

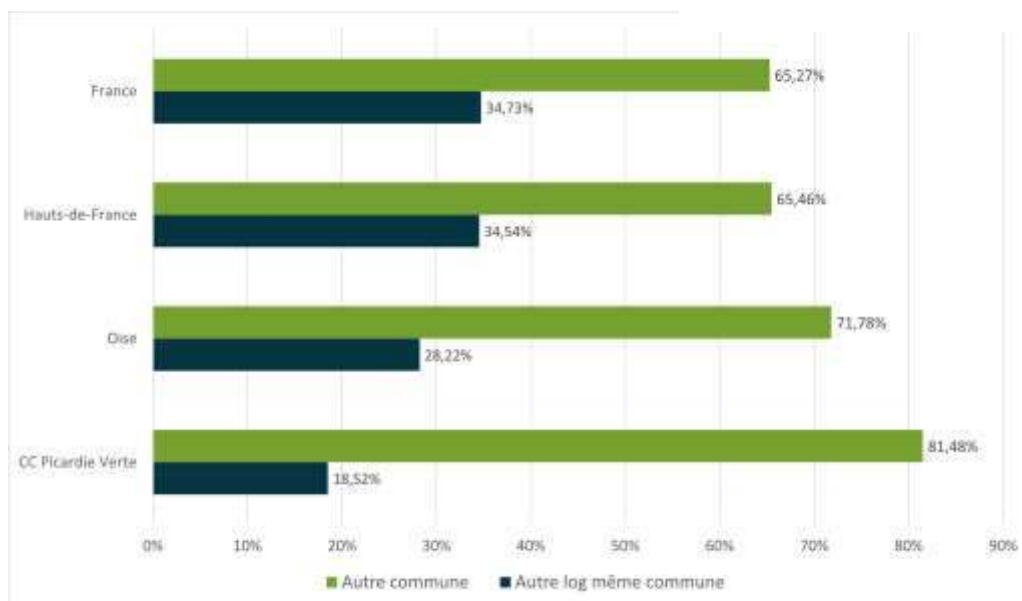


Figure 33 - Répartition par catégorie en 2021 des habitants ayant changé de logement au cours de la dernière année écoulée (source : Insee RP2021)

La classe d'âge la plus concernée par un changement de commune au cours de la dernière année écoulée est la classe 25-54 ans (44%). Cette classe regroupe les actifs, mais aussi les jeunes ménages avec enfant(s). Ces changements s'effectuent donc peut-être pour des raisons d'une recherche de proximité aux services ? Ou pour des coûts financiers moins élevés ?

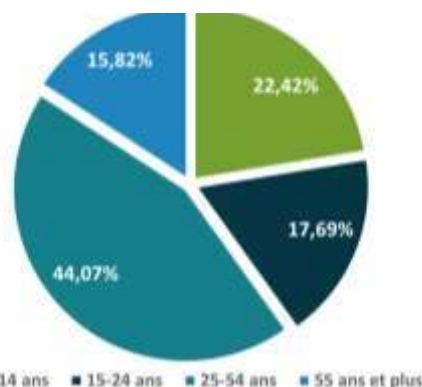


Figure 34 - Répartition par tranche d'âge en 2021 des habitants de la CCPV ayant changé de commune au cours de la dernière année écoulée (source : Insee RP2021)

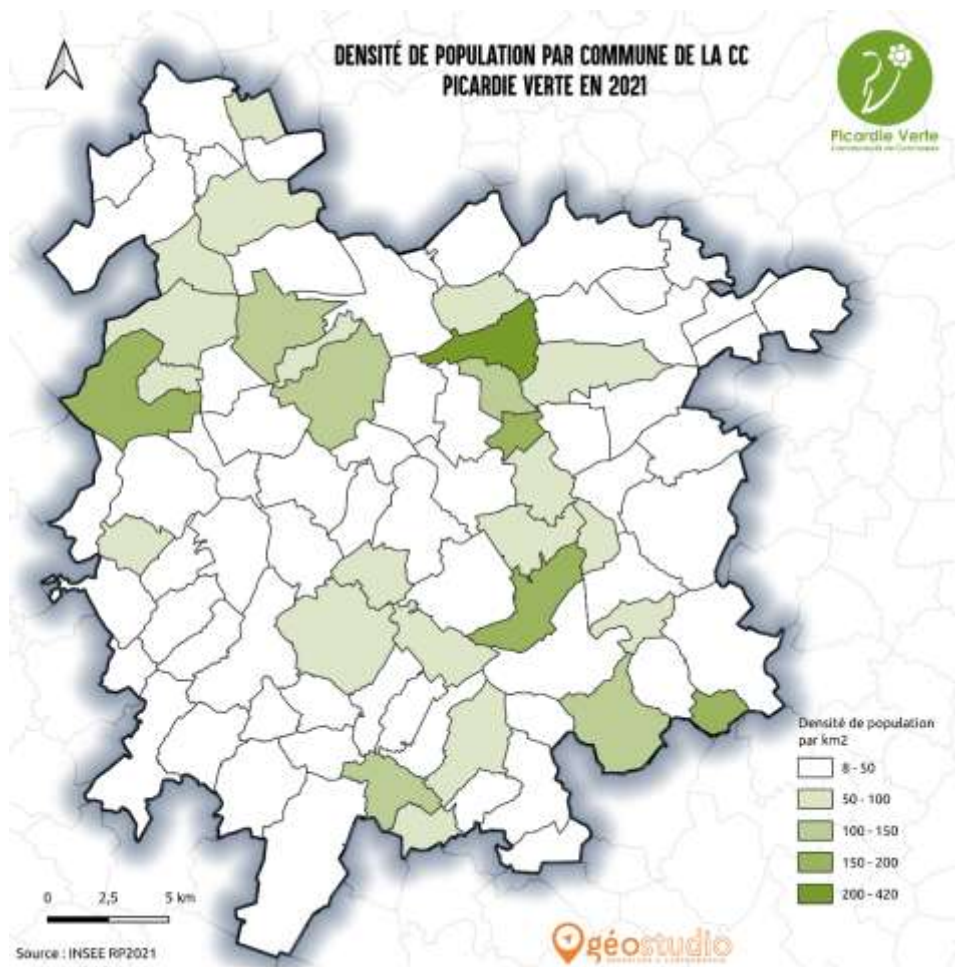
4. Synthèse : évolution de la population

- Un territoire rural marqué par une majorité de communes (81 sur 88) de moins de 1 000 habitants.
- Une augmentation de la population continue entre 1968 et 2015, mais une tendance qui s'inverse à la baisse désormais.
- Une intercommunalité qui peine à attirer de nouvelles populations, expliqué par le fait qu'il y a plus de départs que d'installations.
- Un territoire grandement touché par le vieillissement de sa population.
- La Picardie Verte, un territoire caractérisé par des possibilités moins importantes pour effectuer son « parcours résidentiel » sur une même commune.

D. Densité de population

Sur le territoire de la Picardie Verte, la densité moyenne était de 51 habitants/km² en 2021, soit un chiffre deux fois inférieur à celui de la moyenne nationale (107 habitants/km²). Ce chiffre met en avant le caractère rural du territoire, avec une majorité de communes composées de petits villages qui ont une densité de population très faible. En effet, 62 des 88 communes ont densité inférieure à 51 habitants/km², soit 70%.

Cette moyenne à 51 habitants s'explique par le fait que la commune de Grandvilliers, commune la plus dense du territoire, a une densité de 420 habitants/km². Plus largement, on observe que les « tâches » denses font référence aux communes les plus urbaines du territoire (Grandvilliers, Formerie, Feuquières, Marseille-en-Bauvaisis ou encore Songeons).



Carte 25 - Densité de population par commune de la CCPV en 2021 (source : Insee RP2021)

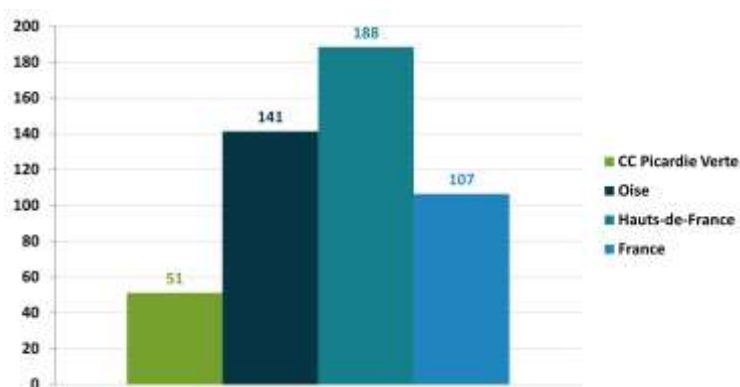


Figure 35 - Densité de population comparée en 2021 (en hab./km²) (source : Insee RP2021)

E. Âges de la population

1. Une population vieillissante, phénomène national

Nationalement, on connaît un phénomène de vieillissement de population, pouvant être expliqué par une augmentation du nombre de personnes âgées, conséquence d'une baisse de la mortalité et de l'allongement de la durée de vie moyenne, mais aussi par un déficit de jeunes à la suite d'une baisse de la natalité.

Le territoire de la Picardie Verte n'échappe pas à ce phénomène. En effet, on remarque qu'entre 2010 et 2021, les classes d'âges 45-59, 60-74 et 75 et plus ont connu une augmentation de leur population. A l'inverse, les classes d'âges 0-14, 15-29 et 30-44 ont diminué. L'évolution la plus marquante est celle des 60-74 ans, qui est passée de 4 250 en 2010 à 5 532 en 2021, soit une hausse de 30%.

Le fait que la part des 0-14 recule nous confirme qu'il n'y a pas de naissances sur le territoire intercommunal (Cf. solde migratoire en constante diminution depuis les années 2000). La Picardie Verte n'arrive également pas assez à attirer de nouvelles populations, expliqué par la baisse des 15 – 44 ans.

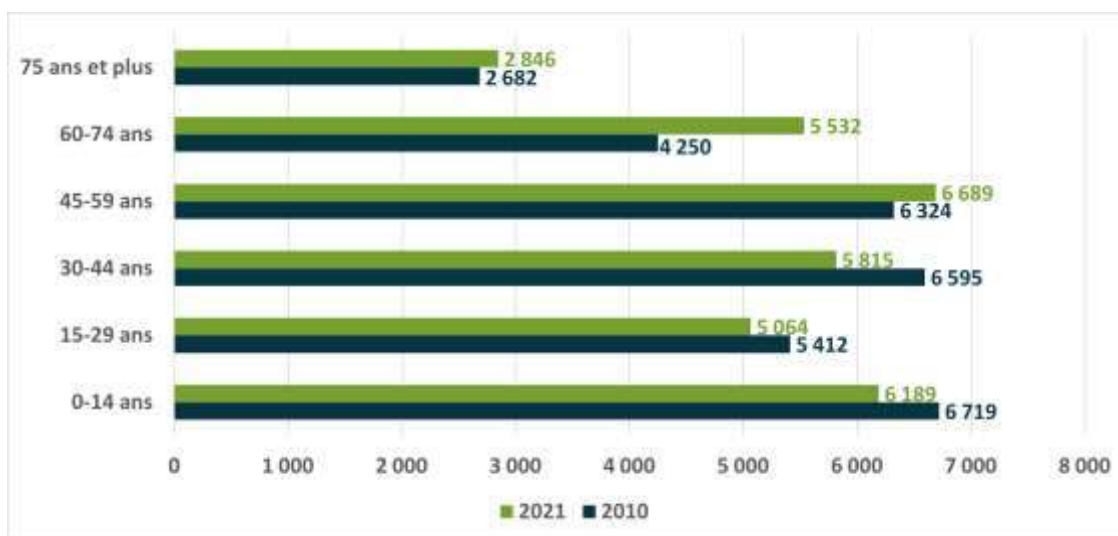


Figure 36 - Evolution de la population entre 2010 et 2021 par tranches d'âges sur la CCPV (source : Insee RP2021)

2010-2021	0-14 ans		15-29 ans		30-44 ans		45-59 ans		60-74 ans		75 ans et plus	
	Absolu	%	Absolu	%	Absolu	%	Absolu	%	Absolu	%	Absolu	%
CC Picardie Verte	-530	-7,9%	-348	-6,4%	-780	-11,8%	366	5,8%	1 282	30,2%	164	6,1%
Oise	-874	-0,5%	-10 005	-6,7%	-8 662	-5,1%	3 404	2,1%	32 710	32,9%	8 670	16,0%
Hauts-de-France	-56 616	-4,8%	-73 632	-6,3%	-62 274	-5,3%	-28 399	-2,4%	234 741	31,1%	29 521	6,2%
France	-110 696	-0,9%	-187 658	-1,6%	-463 706	-3,6%	294 785	2,3%	2 493 848	27,7%	768 541	13,5%

Figure 37 - Evolution comparée des effectifs des tranches d'âges entre 2010 et 2021 (source : Insee RP2021)

Ce vieillissement de la population s'affirme, comme nous le montre le graphique ci-dessous, à travers l'évolution de l'indice de jeunesse. Un indice supérieur à 1 signifie que les moins de 30 ans représentent une part plus importante que les plus de 60 ans. C'est donc encore le cas pour la Picardie Verte. Toutefois, comme à l'échelle nationale, la situation tend à basculer car cet indice est en net diminution par rapport à 2010 et tend à se rapprocher de 1, où il y aura donc autant de trentenaires que de sexagénaires.

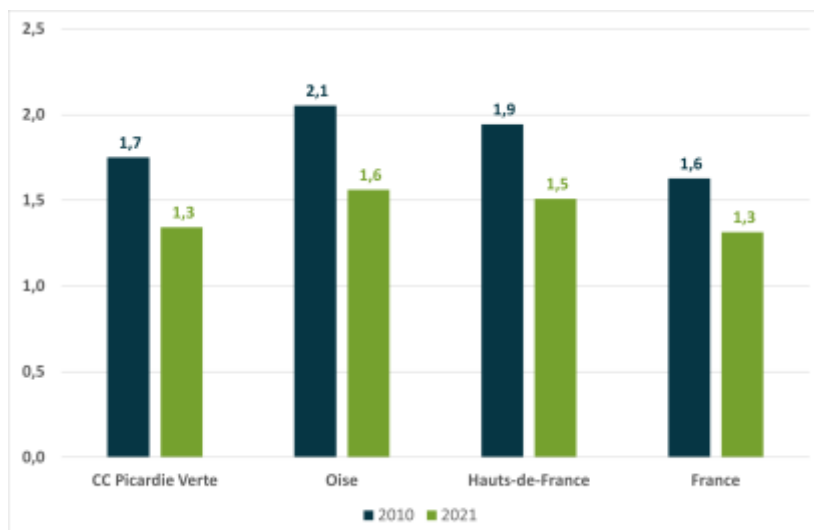
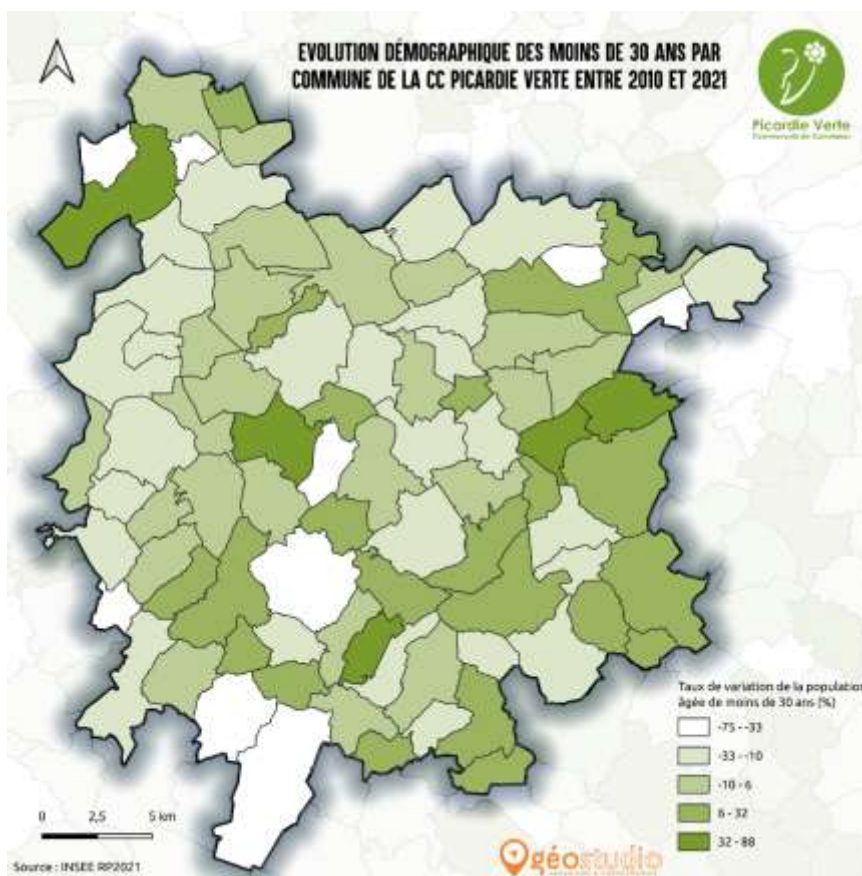


Figure 38 - Comparaison de l'évolution de l'indice de jeunesse entre 2010 et 2021 (source : Insee RP2021)

2. Un nombre de jeunes en baisse dans plus de la moitié des communes

La CC Picardie Verte est marquée par une nette diminution des moins de 30 ans sur son territoire. Entre 2010 et 2021, leur part a diminué de 7,1%. L'évolution significative est celle des 0-14, qui ont vu leur part diminuer de 7,9% sur la même période, mais c'est en rupture totale avec le département de l'Oise (- 0,5%). La diminution de la part des 15-29 ans quant à elle reste sensiblement identique à celle du département et de la région des Hauts-de-France.

Sur le territoire intercommunal, cette diminution de la part de jeunes de moins de 30 ans touche plus de la moitié des communes (47 sur 88). La commune de Laverrière connaît une baisse importante (- 74,6%), alors que celle d'Hétomesnil une forte hausse (+ 80,2%).



Carte 26 - Evolution démographique des moins de 30 ans par commune de la CCPV entre 2010 et 2021 (source : Insee RP2021)

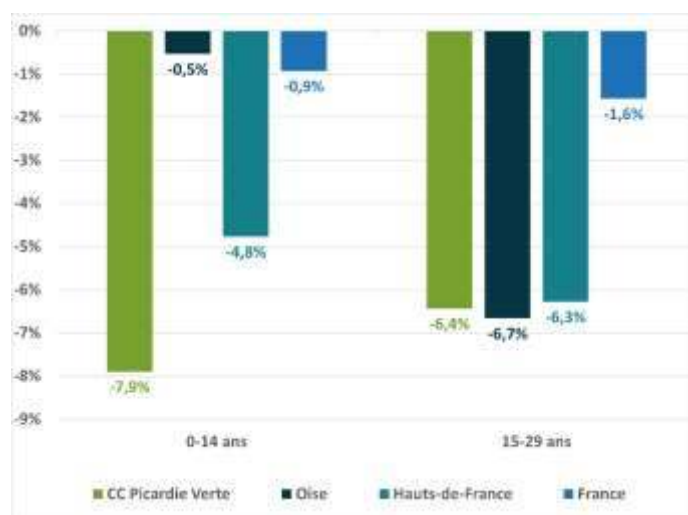


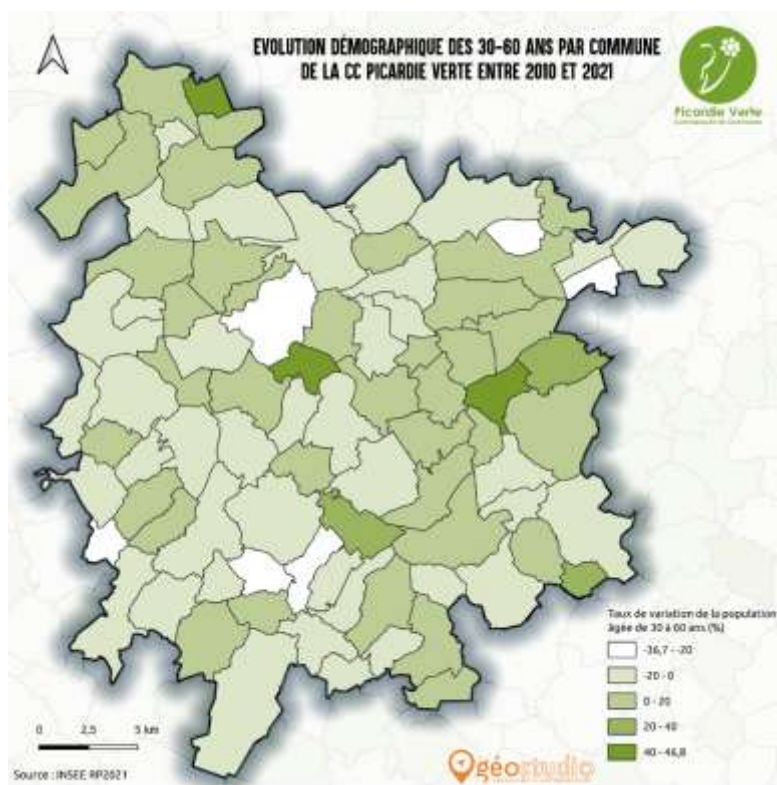
Figure 39 - Comparaison de l'évolution des effectifs de moins de 30 ans entre 2010 et 2021 (source : Insee RP2021)

3. Une certaine hétérogénéité dans l'évolution des 30-60 ans

Les 30-60 ans correspondent en théorie au cœur d'une population, en regroupant la majeure partie des actifs et donc des personnes qui contribuent le plus au dynamisme économique et social d'un territoire. Voir cette population baisser est donc généralement le signe d'une perte de vitesse à plusieurs niveaux, incarné par de réelles difficultés quant au renouvellement de sa population.

Sur l'ensemble de l'intercommunalité, 46 communes sur 88 ont vu leur part de 30-60 ans diminuer. Cette diminution est de 6% entre 2010 et 2021. Toutefois, il faut préciser que la part des 30-44 ans a chuté de 11,8%, alors que celle des 45-59 ans a augmenté de 5,8%. Cela illustre encore une fois le vieillissement en cours sur la CCPV.

Les plus fortes baisses se localisent à Laverrière (- 36,7%) ou encore Bazancourt (- 32,5%) tandis que les plus fortes hausses se localisent à Hautbos (+ 46,8%) ou encore Prévillers et Escles-Saint-Pierre (+ 42%).



Carte 27 - Evolution démographique des 30-60 ans par commune de la CCPV entre 2010 et 2021 (source : Insee RP2021)

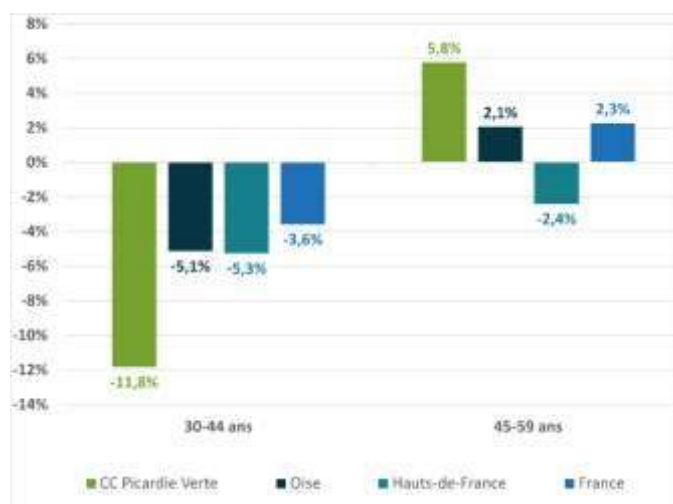


Figure 40 - Comparaison de l'évolution des effectifs de 30 à 60 ans entre 2010 et 2021 (source : Insee RP2021)

4. Une hausse généralisée des catégories les plus âgées sur le territoire mais à relativiser

Entre 2010 et 2021, la CC Picardie Verte a connu une hausse de 36,3% des populations de 60 ans et plus. Toutefois, ce chiffre est à relativiser car il est moins important que l'Oise (+ 48,9%) et que les Hauts-de-France (+37,3%). Pour rentrer dans le détail, la part des 75 ans et plus a moins augmenté sur l'intercommunalité (+ 6,1%) que dans l'Oise (+ 16%).

Seules 12 communes sur 88 ont connu une diminution de ces populations les plus âgées. Les plus fortes baisses sont localisées à Vrocourt (- 31%), Beaudéduit (- 24,7%) et Elencourt (- 22%).

Les plus fortes hausses concernent les communes de Villers-sur-Bonnières (+ 82,5%), de Blicourt (+ 81,8%) et de Buicourt (+ 75,2%).



Carte 28 - Evolution démographique des 60 ans et plus par commune de la CCPV entre 2010 et 2021 (source : Insee RP2021)

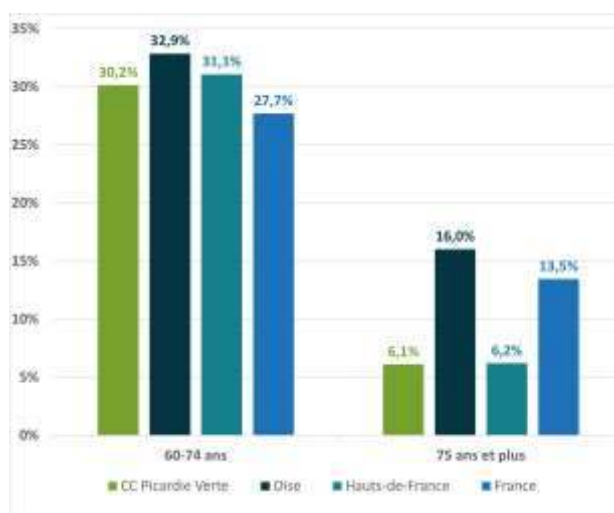


Figure 41 - Comparaison de l'évolution des effectifs de 60 ans et plus entre 2010 et 2021 (source : Insee RP2021)

5. Synthèse : âges de la population

- Un nombre de jeunes en baisse et une difficulté pour l'intercommunalité à attirer de nouvelles populations. Aussi, il y a peu de naissances sur le territoire.
- Une diminution des classes d'âges allant de 0 à 44 ans et en parallèle, une augmentation des classes d'âges allant de 45 à 75 ans et plus, ce qui nous confirme le vieillissement de population constaté sur la CC Picardie Verte

F. Étude des ménages

1. Un nombre de ménages en augmentation mais de moins en moins forte

Depuis 1968 au sein de la CC Picardie Verte, le nombre de ménages augmente, à un rythme supérieur à celui des Hauts-de-France, toutefois bien inférieur à celui du département de l'Oise. L'évolution tend à se stabiliser au cours des prochaines années.

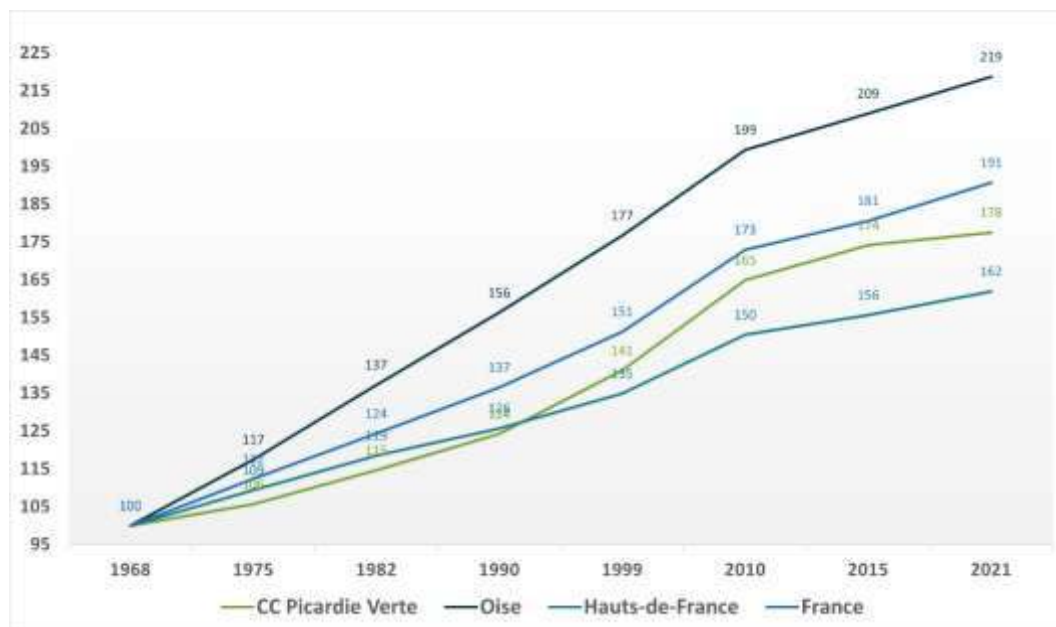


Figure 42 - Evolution comparée du nombre de ménages (sur une base 100 en 1968) (source : Insee RP2021)

La comparaison entre la hausse du nombre de ménages et celle du nombre d'habitants (graphique ci-dessous) révèle également une différence de rythme, au profit du nombre de ménages qui augmente plus rapidement que la population, qui d'ailleurs comme on l'a dit, diminue depuis 2015. Cet écart s'est nettement accru justement à ce moment-là.

Cela témoigne d'un phénomène dit de « desserrement » des ménages, à savoir qu'il y a en moyenne de moins en moins de personnes par foyer d'habitation et de plus en plus de ménages composés d'une seule personne (nous allons le voir juste après).

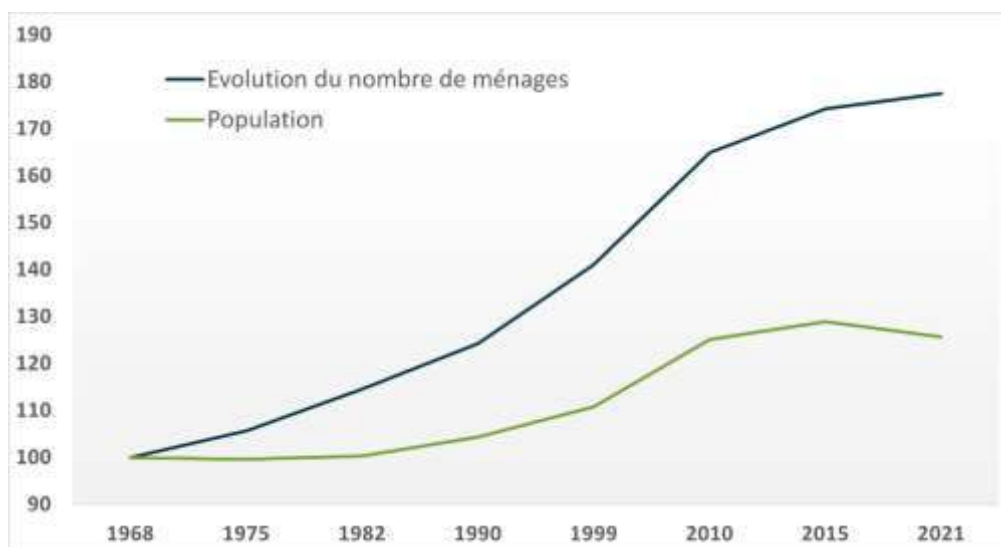
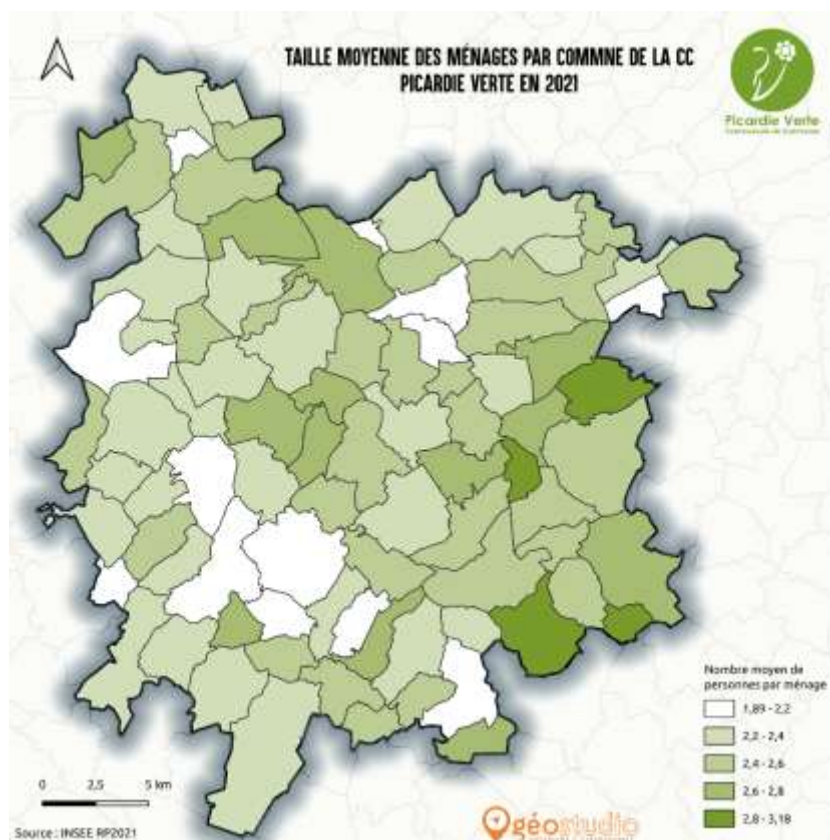


Figure 43 - Comparaison de l'évolution de la population et des ménages de la CCPV (sur une base 100 en 1968) (source : Insee RP2021)

2. Une baisse constante du nombre de personnes par ménages depuis 1968

La moyenne du nombre de personnes par ménage ne cesse de diminuer sur le territoire de la Picardie Verte depuis 1968 (3,29 personnes contre 2,36 en 2021). On parle alors de « desserrement » des ménages, un phénomène que l'on mesure partout en France, ou presque et qui est dû à la fois au vieillissement de la population, à l'évolution des formes de ménages où encore à la baisse progressive de la natalité.

Il est important de noter que les communes ayant le plus de personnes par ménage en moyenne ne sont pas les communes « pôles » du territoire. En effet, la commune d'Hétomesnil se distingue par un taux moyen de 3,18 personnes par ménage, alors que Grandvilliers, plus grosse commune de 2 786 habitants, est quant à elle à 2,2 personnes par ménage, moins que la moyenne de la CC Picardie Verte. De manière générale, au sein de ce territoire, les communes les plus rurales sont celles qui affichent la densité des ménages la plus élevée. Aussi, la majorité des communes (54 sur 88) affichent une densité plus élevée que la moyenne intercommunale.



Carte 29 - Taille moyenne des ménages par commune de la CCPV en 2021 (source : Insee RP2021)

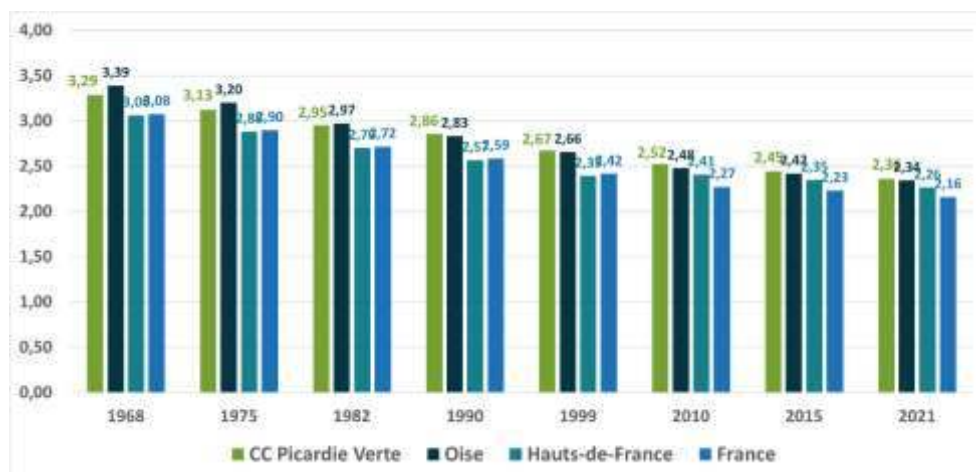


Figure 44 - Evolution comparée de la taille moyenne des ménages depuis 1968 (source : Insee RP2021)

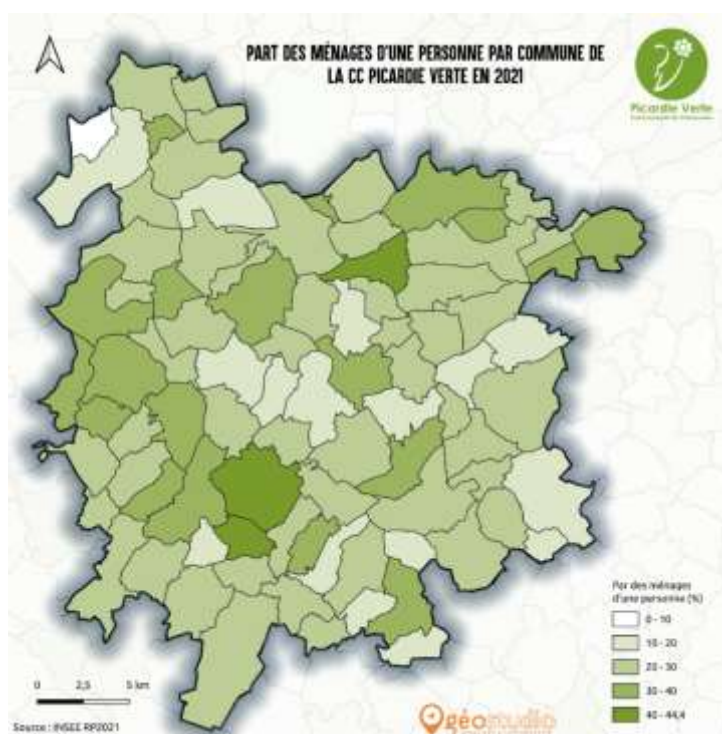
3. Une composition des ménages en évolution

a. Des ménages composés d'une seule personne en augmentation

En 2021, les ménages composés d'une seule personne représentent près de 30% des ménages présents sur la CC Picardie Verte. Cette représentativité est inférieure à celle des autres territoires de comparaison (31,9% pour l'Oise, 34,9% pour les Hauts-de-France et 38,1% pour la France), ce qui illustre un poids encore important des ménages composés de plusieurs personnes, bien que le nombre moyen de personnes par ménage ne cesse de diminuer.

Comme sur tous les territoires de comparaison, la Picardie Verte connaît une hausse de la part de ménages composés d'une seule personne (+ 4,4 points depuis 2010). Là encore, ces chiffres témoignent d'un vieillissement de la population sur le territoire intercommunal.

De plus, ces ménages composés d'une seule personne sont plus nombreux en milieu urbain (42% à Grandvilliers et Songeons), tandis que le caractère plus « familial » est plus marqué dans le rural, avec une commune qui se distingue fortement, Saint-Valery, qui ne compte aucun ménage composé d'une seule personne.



Carte 30 - Part des ménages d'une personne par commune de la CCPV en 2021 (source : Insee RP2021)

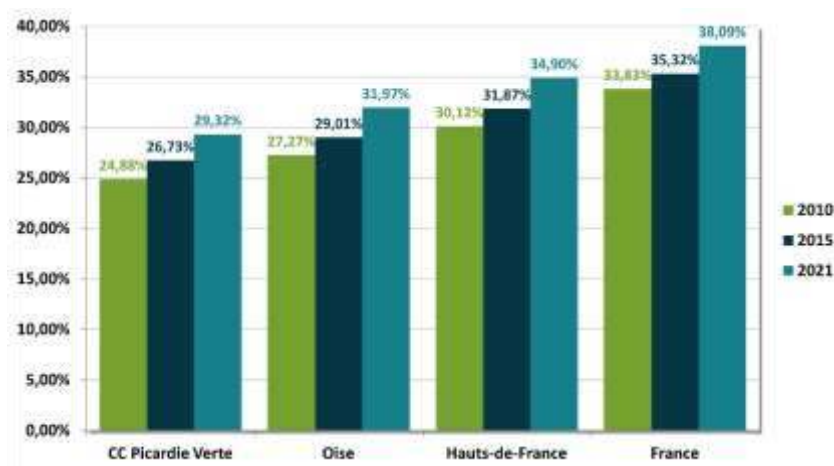


Figure 45 - Comparaison de l'évolution de la part représentée par les ménages d'une personne dans le nombre de ménages total (source : Insee RP2021)

b. Une représentation des ménages avec enfant en recul

En 2010, la part des couples avec enfant(s) représentait 48% des ménages de la CC Picardie Verte. En 2021, c'est 44% des ménages, soit une baisse de 4 points. Désormais, elle est équivalente à la part des couples sans enfants (43%), qui a elle augmenté de 2 points sur la même période.

Quant à elles, les familles monoparentales ont vu leur part augmenter, passant de 11% en 2010 à 14% en 2021, témoignant, même au sein de l'intercommunalité, d'un changement sensible mais progressif des modèles familiaux observé à l'échelle nationale.

La hausse de la part des couples sans enfant au détriment des couples avec enfant peut s'expliquer par le cumul de plusieurs facteurs : le recul de l'âge moyens des conjoints au moment du premier enfant, la hausse sensible du nombre de personnes qui ne souhaitent pas avoir d'enfant, mais aussi le vieillissement de la population qui fait qu'un couple voit mécaniquement augmenter le nombre d'années où il vit sans enfant (même s'il a pu en avoir par le passé).

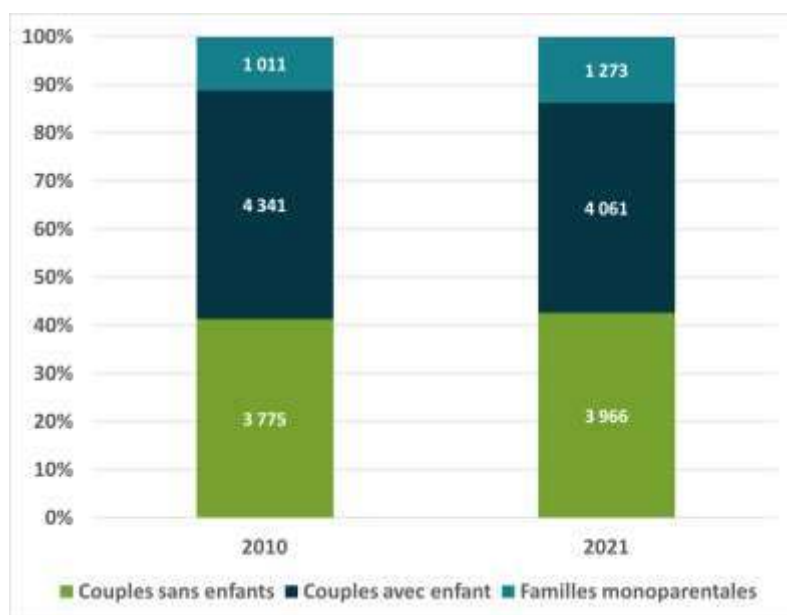


Figure 46 Evolution de la composition des familles de la CCPV entre 2010 et 2021 (source : Insee RP2021)

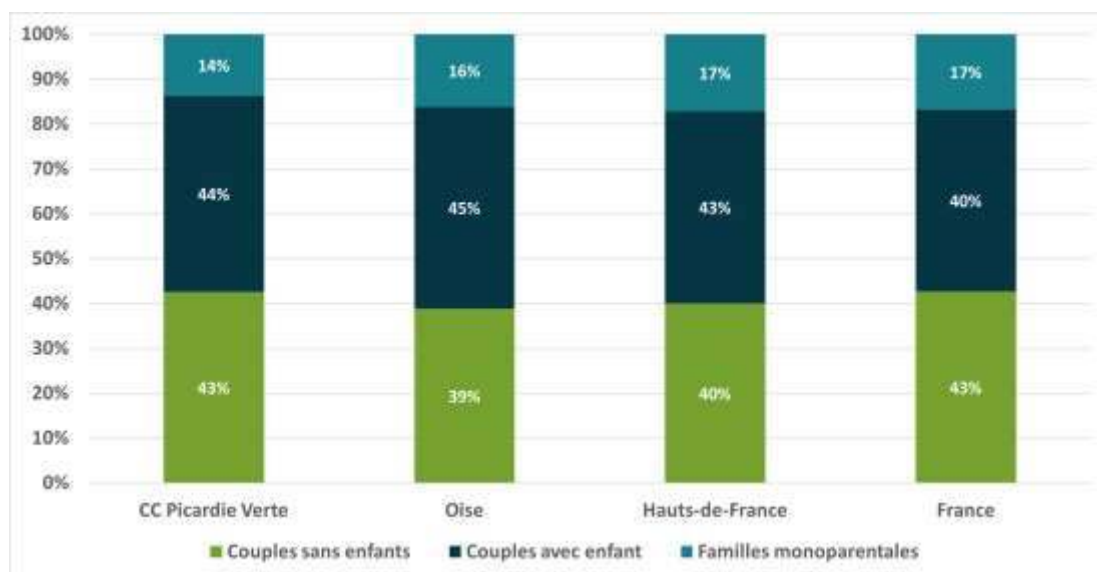


Figure 47 - Comparaison par territoire de la composition des familles en 2021 (source : Insee RP2021)

c. Des familles avec deux enfants qui restent majoritaires

Les deux catégories de familles les plus représentées au sein des familles avec enfants (couples et familles monoparentales) sont les familles avec 2 enfants de moins de 25 ans (37% en 2021) et les familles avec un enfant de moins de 25 ans (35% en 2021).

En comparaison avec les autres territoires, le CC Picardie Verte se distingue par son taux de familles avec 2 enfants de moins de 25 ans, qui est plus élevé que celui de l'Oise (34%), des Hauts-de-France (33%) et de la France (34%).

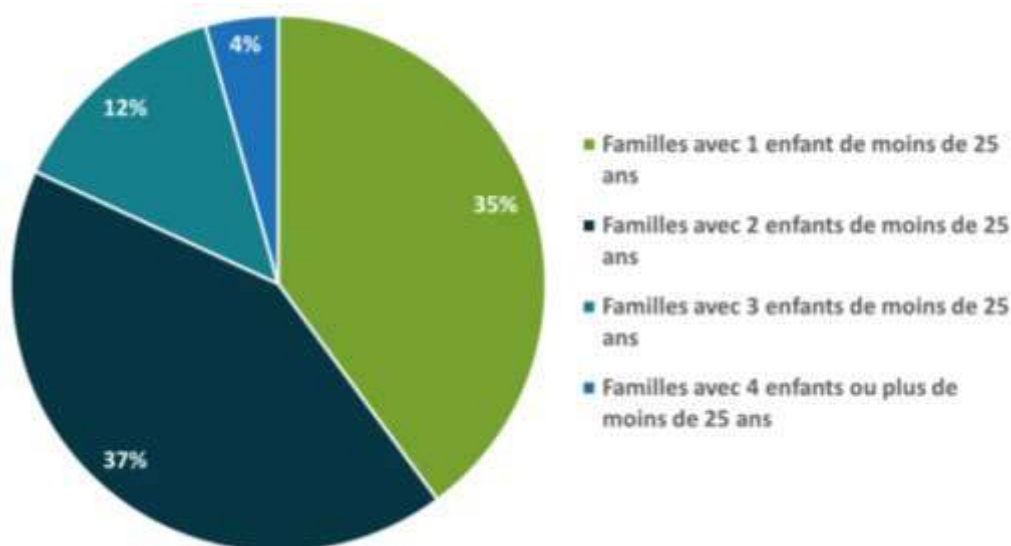


Figure 48 - Répartition du nombre d'enfants par famille de la CCPV en 2021 (source : Insee RP2021)

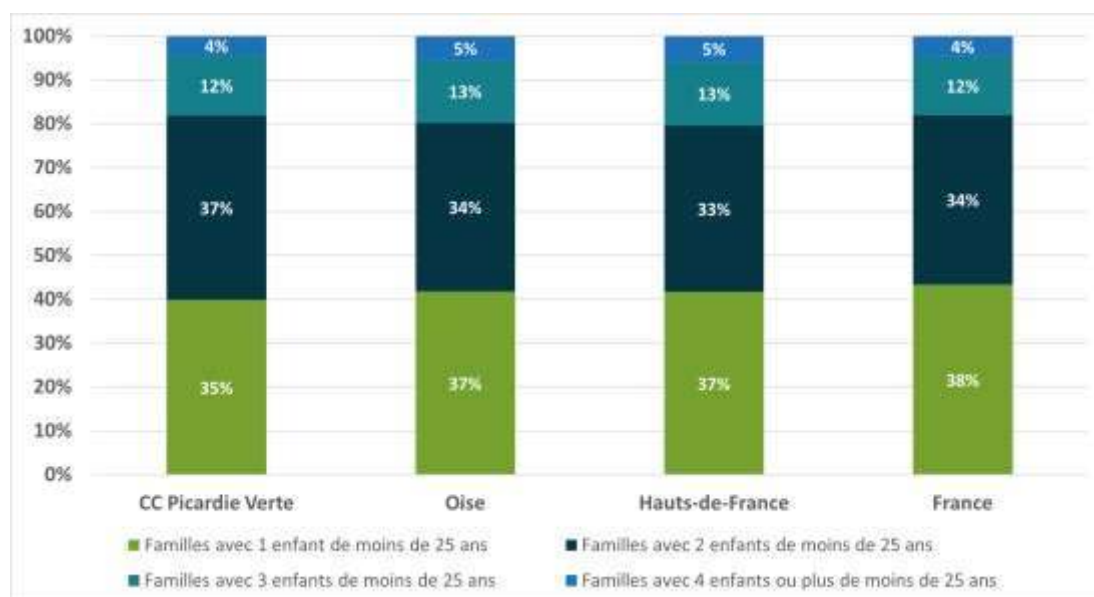


Figure 49 - Comparaison par territoire de la répartition du nombre d'enfants par famille en 2021 (source : Insee RP2021)

4. Synthèse : étude des ménages

- Un nombre de ménages en constante augmentation depuis 1968 mais qui tend à s'atténuer depuis 2015, en augmentant plus lentement.
- Un nombre de ménages qui augmente plus rapidement que la population n'augmente. Cet écart se creuse de plus en plus depuis 2015 et n'est pas sans enjeu pour les besoins en termes d'habitat.
- Une baisse constante du nombre de personnes par ménages depuis 1968, étant de 2,36 en 2021 sur le territoire de la Picardie Verte. Ce phénomène d'ampleur nationale (le desserrement des ménages), est dû à la fois au vieillissement de la population, ainsi qu'à l'évolution des formes de ménages où encore à la baisse progressive de la natalité.
- Autre phénomène national, l'évolution de la composition des ménages, qui sont de plus en plus nombreux à être composés d'une seule personne. Ces ménages, au sein de la Picardie Verte, sont plus présents en milieu urbain.
- Une représentation des ménages avec enfant(s) en recul au profit de familles monoparentales. Cela peut s'expliquer par le recul de l'âge moyens des conjoints au moment du premier enfant, la hausse sensible du nombre de personnes qui ne souhaitent pas avoir d'enfant, mais aussi le vieillissement de la population qui fait qu'un couple voit mécaniquement augmenter le nombre d'années où il vit sans enfant (même s'il a pu en avoir par le passé).
- Un modèle à deux enfants par famille qui reste majoritaire et qui démontre le caractère attractif du territoire pour les ménages familiaux.

G. Niveau de vie et taux de pauvreté

1. Des niveaux de vie plus homogènes et équilibrés

Une médiane du niveau de vie (21 780€ en 2021) bien inférieure aux moyennes départementale (23 330€) et nationale (23 080€) mais légèrement supérieure à la médiane du niveau de vie de la région Hauts-de-France (21 420€).

Un niveau de vie des 10% les plus pauvres (12 800€ en 2021) qui est lui légèrement supérieur aux moyennes départementale (12 600€), régionale (11 490€) et nationale (12 080€).

A l'inverse, un niveau de vie des 10% les plus riches (33 860€ en 2021) qui est assez nettement inférieur aux moyennes départementale (38 830€), régionale (36 680€) et nationale (41 230€).

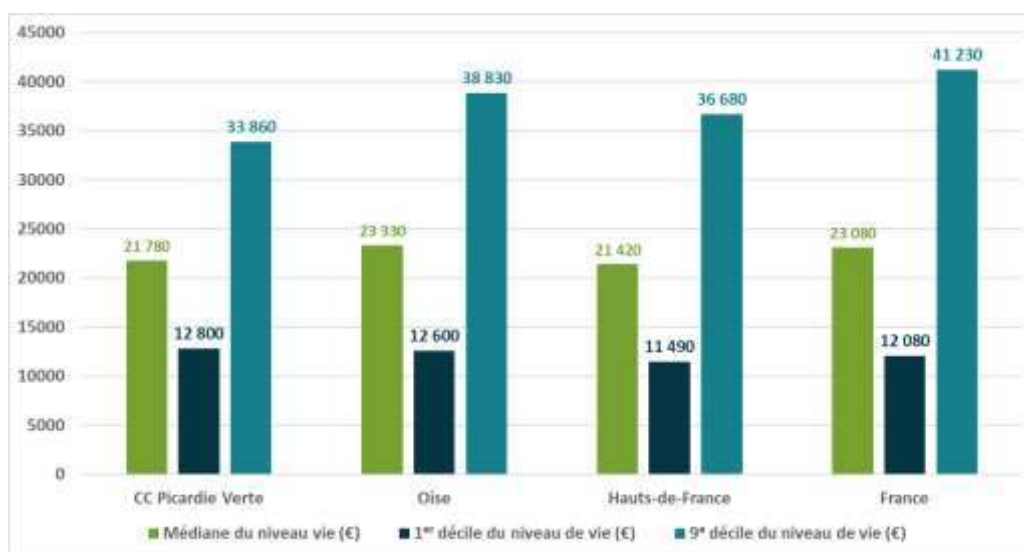


Figure 50 - Comparaison par territoire du revenu annuel en 2021 (source : Insee RP2021)

48% des ménages fiscaux imposés sur la CC Picardie Verte en 2021, soit un niveau équivalent à la moyenne des Hauts-de-France mais inférieur à la moyenne de l'Oise et de la France.

Des chiffres qui peuvent résumer ainsi la situation sur l'intercommunalité : une population plus homogène dans ses revenus qu'en comparaison avec l'échelle nationale, entre des catégories populaires un peu moins pauvres sur la CC Picardie Verte par rapport à la moyenne française, mais aussi et surtout des catégories aisées moins riches sur le territoire par rapport au reste du pays.

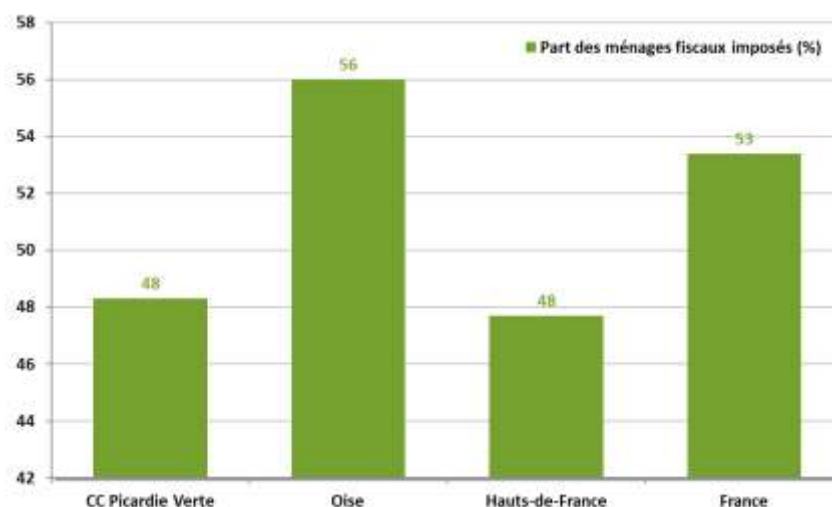


Figure 51 – Part des ménages fiscaux imposés en 2021 (source : Insee RP2021)

2. Un taux de pauvreté plus faible sur la CC Picardie Verte

Une pauvreté moins représentée au sein de l'intercommunalité, avec un taux qui avoisine les 13% tout comme l'Oise, contre 18% dans les Hauts-de-France et 15% en France.

Une pauvreté qui est relativement similaire à celle constatée à l'échelle départementale et moins forte pour l'ensemble des classes d'âges présentes sur l'intercommunalité qu'à l'échelle régionale et nationale. L'écart le plus important avec la région et la France se manifeste pour les moins de 30 ans, dont 21% vivent sous le seuil de pauvreté sur la CC Picardie Verte (contre 29% dans les Hauts-de-France et 23% en France).

L'écart le plus faible avec les autres territoires de comparaison se retrouve au niveau des 60-74 ans et des plus de 75 ans, avec seulement 1 à 2 points d'écart entre les différentes échelles territoriales.

Une pauvreté qui touche davantage les locataires de logements : 30% des locataires vivent sous le seuil de pauvreté sur la CC Picardie Verte (29% dans l'Oise, 36% dans les Hauts-de-France et 29% en France), quand ce taux est à 8% pour les propriétaires (un niveau tout de même légèrement plus élevé que dans le département, la région et en France).

Territoires	Taux de pauvreté global (%)	Taux de pauvreté-propriétaires (%)	Taux de pauvreté-locataires (%)
CC Picardie Verte	13	8	30
Oise	13	5	29
Hauts-de-France	18	7	36
France	15	7	29

Figure 52 - Taux de pauvreté par statut d'occupation des logements en 2021 (source : Insee RP2021)

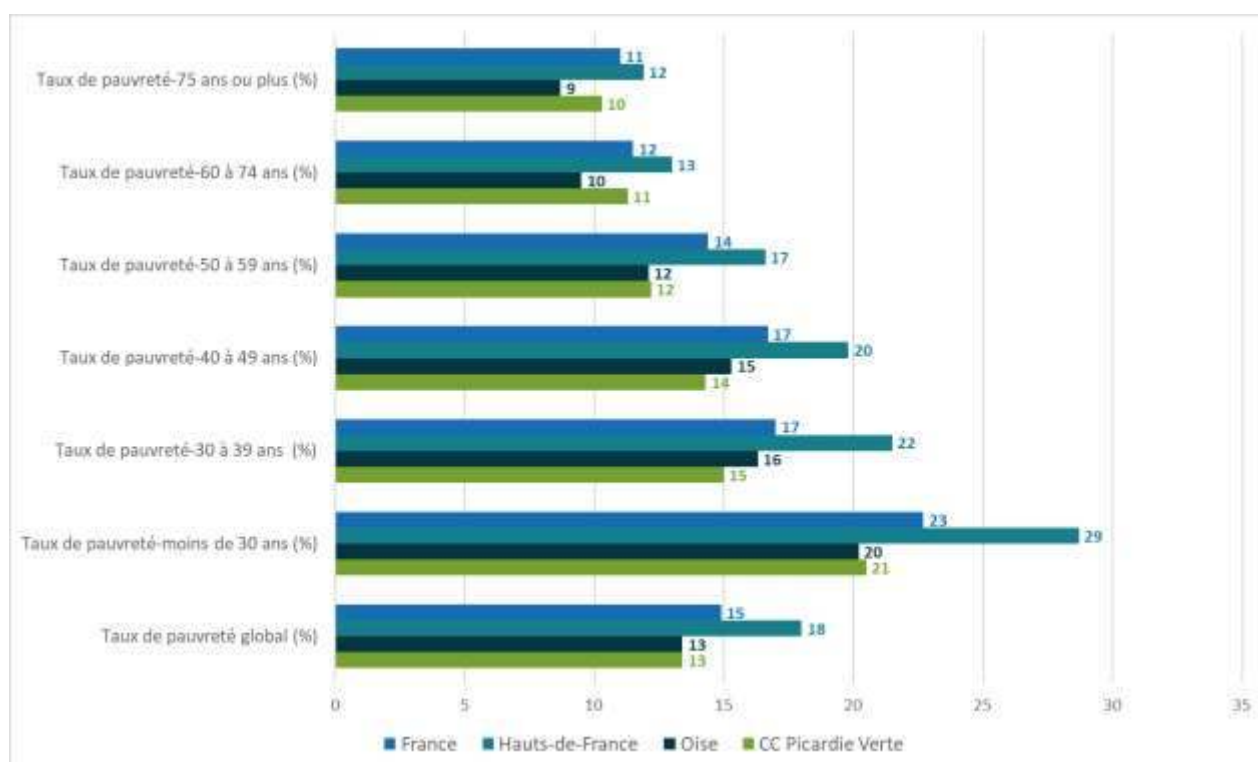


Figure 53 - Taux de pauvreté par tranches d'âge en 2021 (source : Insee RP2021)

3. Synthèse : niveau de vie et taux de pauvreté

- Une population plus homogène en termes de revenus sur la CCP Picardie Verte qu'en comparaison avec l'Oise, les Hauts-de-France et la France en général : des écarts de revenus moins importants entre riches et pauvres.
- Une pauvreté moins marquée sur le territoire, avec 13% des habitants qui vivent sous le seuil de pauvreté.
- Une pauvreté qui est moins importante que dans la région et qu'en France pour l'ensemble des classes d'âges vivant sur l'intercommunalité.
- Des locataires de logements davantage exposés au risque de pauvreté que les propriétaires.

H. Niveau de formation de la population

1. Un bon niveau de scolarisation des jeunes de 2 à 17 ans

93% des enfants âgés de 2 à 17 ans et habitant une commune de la CC Picardie Verte étaient scolarisés en 2021. Ce taux était légèrement supérieur à celui du département de l'Oise (91%).

Toujours chez les 2-17 ans, autant de femmes que d'hommes sont scolarisées sur le territoire.

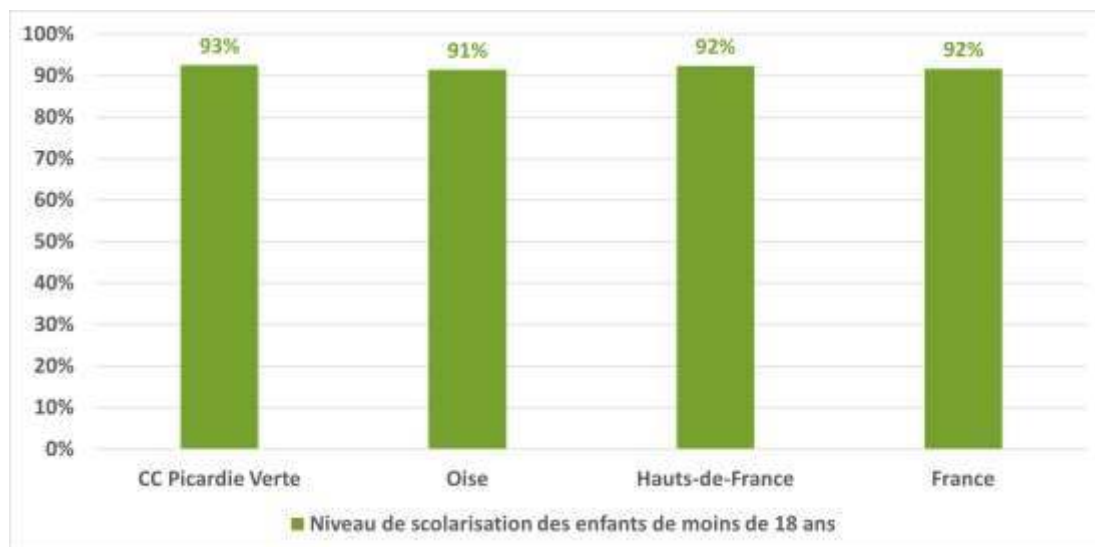


Figure 54 - Comparaison du niveau de scolarisation des enfants de moins de 18 ans en 2021 (source : Insee RP2021)

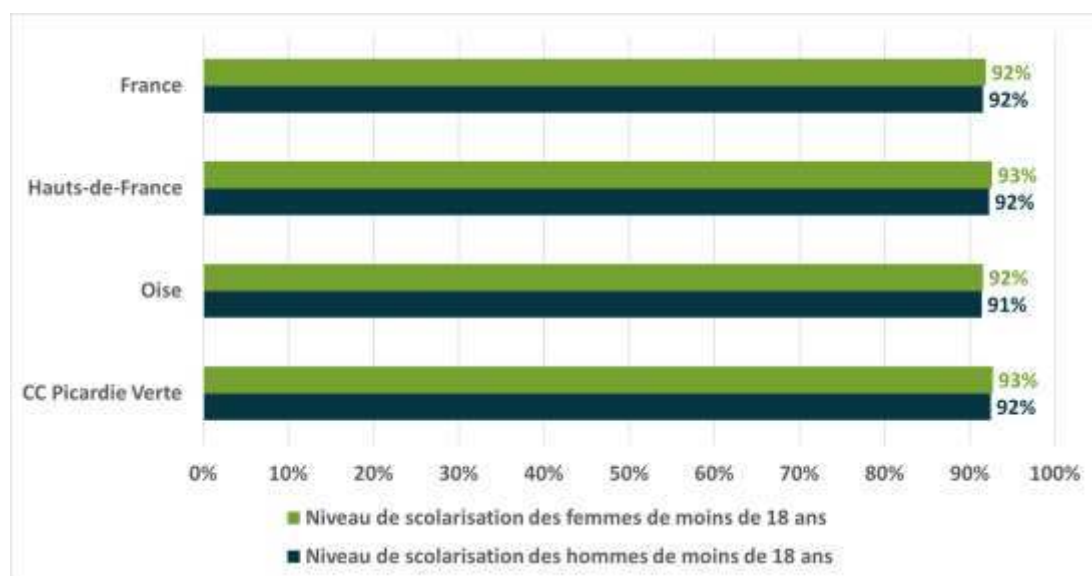


Figure 55 - Comparaison du niveau de scolarisation des hommes et des femmes de moins de 18 ans en 2021 (source : Insee RP2021)

2. Un niveau de scolarisation faible pour les 18-29 ans

En 2021, seulement 17% des 18-29 ans et habitant de la CC Picardie Verte étaient scolarisés. Ce niveau de scolarisation est en recul par rapport à 2010, où il était de 19%. A titre de comparaison, ce niveau est inférieur aux autres territoires, et très nettement inférieur à celui des Hauts-de-France (32%) et de la France (34%). Il y a donc deux fois moins de 18-29 ans scolarisés sur la CC Picardie Verte qu'en France.

Aussi, on observe que les femmes de 18 à 29 ans sont plus scolarisées que les hommes sur tous les territoires (19% contre 16% en Picardie Verte).

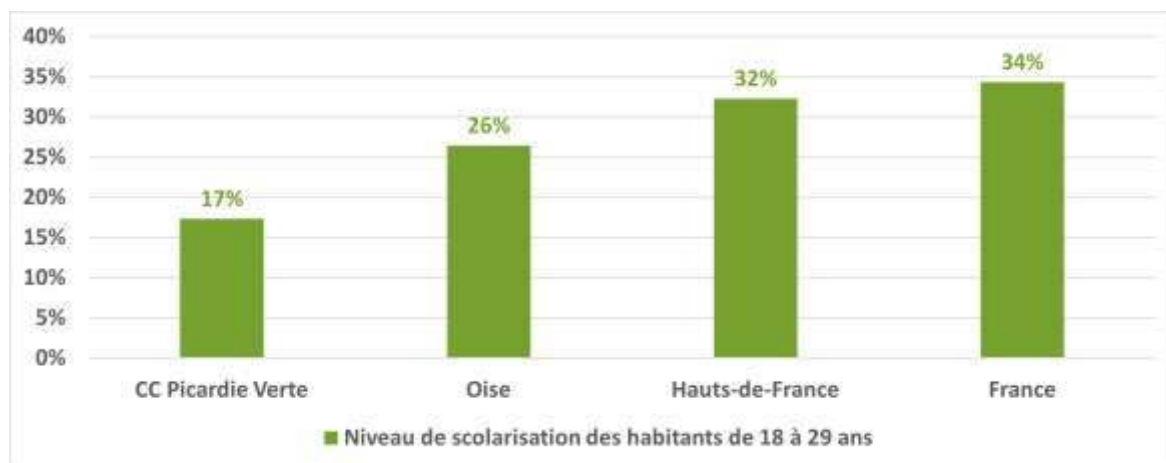


Figure 56 - Comparaison du niveau de scolarisation des habitants âgés de 18 à 29 ans en 2021 (source : Insee RP2021)

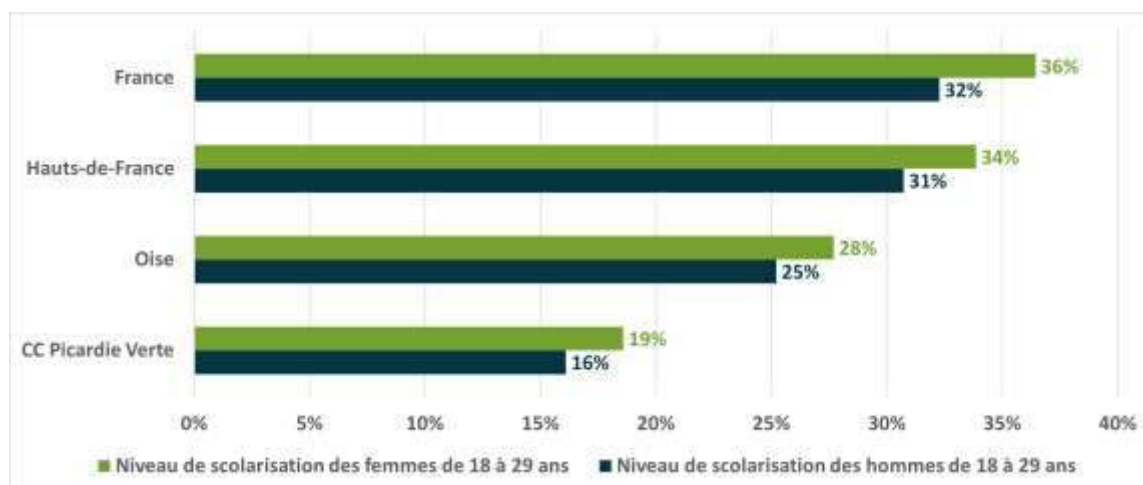


Figure 57 - Comparaison du niveau de scolarisation des hommes et des femmes âgés de 18 à 29 ans en 2021 (source : Insee RP2021)

3. La Picardie Verte, un territoire marqué par des filières de formation courtes et peu de diplômes

En 2021, 27% des habitants de la CC Picardie Verte âgés de 15 ans ou plus et non scolarisés (donc sortis du cycle scolaire) étaient non diplômés, soit plus que la moyenne de l'Oise (23%) et bien plus que la moyenne nationale (20%). Cette part de non-diplômés est en augmentation par rapport à 2010, où elle était à 23%.

Le territoire de la Picardie Verte se distingue de la France concernant la part des détenteurs du CAP ou BEP, surreprésentés (33% soit un tiers de la population). Cette part est d'ailleurs en très nette augmentation par rapport à 2010 (6%). En France, les détenteurs du CAP ou BEP sont représentés à 25%.

Cette tendance s'accroît ces dernières années sur la CC Picardie Verte, avec une baisse nette de la représentation des diplômés de l'enseignement supérieur (28% en 2010 contre 18% en 2021).

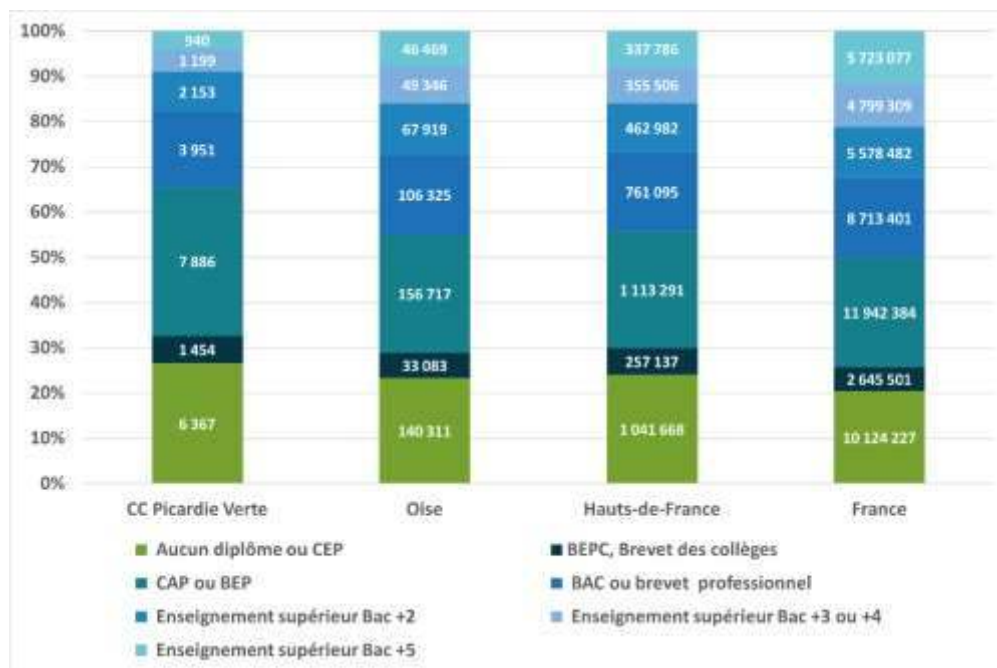


Figure 58 - Comparaison des qualifications de la population non scolarisée de 15 ans ou plus en 2021 (source : Insee RP2021)

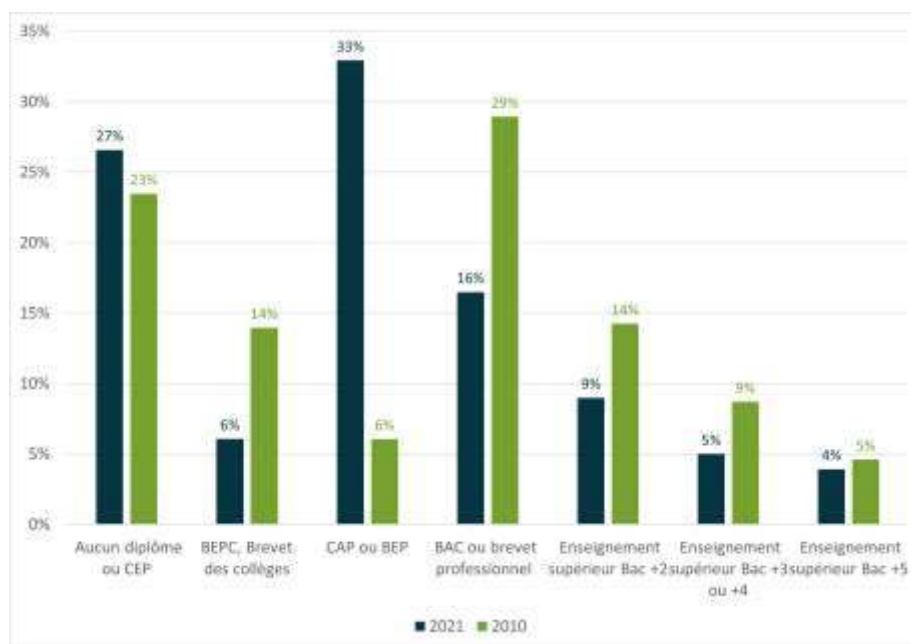


Figure 59 - Evolution des qualifications de la population active entre 2010 et 2021 pour la CCPV (source : Insee RP2021)

4. Synthèse : niveau de formation de la population

- Une scolarisation des jeunes (moins de 18 ans) à un très bon niveau, alignée avec la moyenne nationale.
- Une scolarisation des 18-29 ans habitant sur le territoire à un niveau assez faible.
- La Picardie Verte, un territoire marqué par un faible taux de diplômés.
- Les habitants diplômés sont issus de filières courtes (CAP, BEP, Bac sans études supérieures).
- A l'inverse, des habitants diplômés d'études supérieures nettement moins nombreux, en proportions, que ce que l'on relève en France.

I. Synthèse

- Une population en déclin depuis 2015 qui peut s'expliquer par une difficulté à attirer de nouvelles populations : plus de départs que d'installations, un nombre de jeunes en baisse et peu de naissances.
- Conjointement à cela, un vieillissement de la population plus marqué sur la CC Picardie Verte que sur les autres territoires.
- Une intercommunalité à dominante rurale, caractérisée par une faible densité de population (deux fois inférieure à celle du département), mais aussi par une forte présence d'agriculteurs sur le territoire.
- Un territoire marqué par un phénomène de « desserrement » des ménages : il y a de moins en moins de personnes par foyer d'habitation. Ainsi, le nombre de ménages augmente sur le territoire. Cela n'est pas sans enjeu concernant les besoins en termes d'habitat.
- Une représentation des ménages avec enfant(s) en recul au profit de familles monoparentales, pouvant s'expliquer par le recul de l'âge moyens des conjoints au moment du premier enfant, la hausse du nombre de personnes ne souhaitant pas avoir d'enfant, mais aussi le vieillissement de la population.
- Un territoire homogène en termes de revenus et une pauvreté assez faible, toutefois plus présente chez les locataires (mais minoritaires sur l'intercommunalité).
- La Picardie Verte, un territoire marqué par un faible taux de diplômés et des diplômés qui sont issus de filières courtes (CAP, BEP, Bac sans études supérieures).

J. Diagnostic démographique : synthèse et enjeux

ATOUTS	POINTS DE VIGILANCE
○ Un territoire qui reste attractif pour les ménages familiaux ○ Une population qui demeure familiale ○ Un faible taux de pauvreté ○ Des revenus homogènes	○ Une population qui augmentait jusque-là et qui diminue depuis 2015 ○ Une population qui perd en dynamisme et qui vieillit ○ Des évolutions (baisse démographique, vieillissement) qui menacent peu à peu la pérennité de certains équipements (notamment scolaires), mais aussi de l'économie locale (commerces, services)
ENJEUX	
○ Maintenir sa population et réussir à en attirer de nouvelles pour permettre notamment l'installation de familles avec enfant(s), ce qui entrainerait un renouvellement de population à moyen / long terme ○ Soutenir le dynamisme démographique pour la vitalité et la durabilité des équipements présents sur le territoire, mais aussi pour la stabilité des commerces et services locaux ○ Répondre au vieillissement de la population par des politiques adaptées (habitat, mobilités, ...) ○ Faciliter le parcours résidentiel pour permettre aux jeunes de pouvoir s'installer sur le territoire et progresser dans la vie active	

II. DIAGNOSTIC HABITAT

Lexique de l'Habitat

(Sources : INSEE, ADIL, ANAH et Services-Public)

Logement collectif : Logement dans un immeuble collectif (appartement).

Logement individuel : Un logement individuel est une construction qui ne comprend qu'un logement (maison)

Logement vacant : Un logement vacant est un logement inoccupé se trouvant dans l'un des cas suivants : proposé à la vente ou à la location ; déjà attribué à un acheteur ou un locataire et en attente d'occupation ; en attente de règlement de succession ; conservé par un employeur pour un usage futur au profit d'un de ses employés ; gardé vacant et sans affectation précise par le propriétaire (exemple un logement très vétuste...).

Habitat indigne : Constituent un habitat indigne les locaux ou les installations utilisés aux fins d'habitation et impropres par nature à cet usage, ainsi que les logements dont l'état, ou celui du bâtiment dans lequel ils sont situés, expose les occupants à des risques manifestes, pouvant porter atteinte à leur sécurité physique ou à leur santé.

Logement social : Logements appartenant à des organismes HLM (Habitation à loyer modéré) ou à d'autres bailleurs de logements sociaux (par exemple, logements détenus par les sociétés immobilières d'économie mixte- SEM) et qui sont soumis à la législation HLM pour la fixation de leur loyer. Il peut également s'agir de logements en dehors du champ des organismes de HLM mais pratiquant un loyer HLM

Logement insalubre : L'insalubrité implique une appréciation qui associe la dégradation d'un logement à des effets sur la santé des occupants.

OPAH : Une opération programmée d'amélioration de l'habitat est une offre de service. Les collectivités peuvent y avoir recours pour favoriser le développement de leur territoire par la requalification de l'habitat privé ancien. L'OPAH constitue une offre partenariale qui propose une ingénierie et des aides financières. Elle porte sur la réhabilitation de quartiers ou centres urbains anciens, de bourgs ruraux dévitalisés, de copropriétés dégradées, d'adaptation de logements pour les personnes âgées ou handicapées. Chaque OPAH se matérialise par une convention signée entre l'Etat, l'Anah et la collectivité contractante. Elle est d'une durée de 3 à 5 ans. Ce contrat expose le diagnostic, les objectifs, le programme local d'actions et précise les engagements de chacun des signataires.

ANAH : L'Agence nationale de l'habitat est un établissement public placé sous la tutelle des ministères en charge de la Cohésion des territoires, de l'Action et des Comptes publics. Sa mission s'inscrit dans l'amélioration le parc de logements privés existants. L'Anah accorde des aides financières pour des travaux sous conditions à des propriétaires occupants, bailleurs et copropriétés en difficulté. L'agence est partenaire des collectivités territoriales pour des opérations programmées (OPAH). Et opérateur de l'Etat dans la mise en œuvre de plans nationaux. Ses axes d'intervention sont la lutte contre l'habitat indigne et très dégradé, le traitement des copropriétés en difficulté, la lutte contre la précarité et l'adaptation du logement aux besoins des personnes âgées ou handicapées.

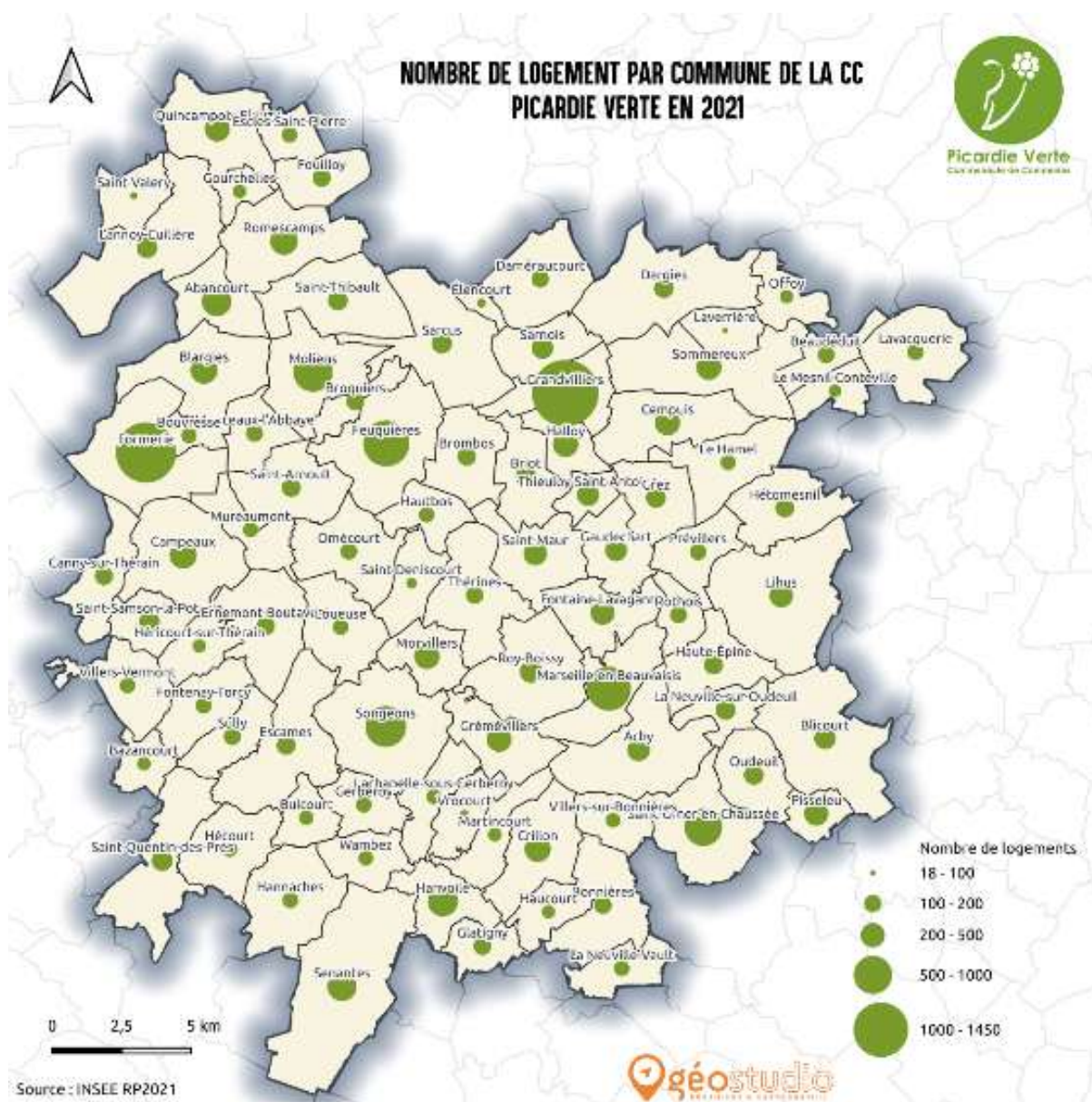
A. Évolution et composition du parc de logements

1. Evolution récente du nombre de logements

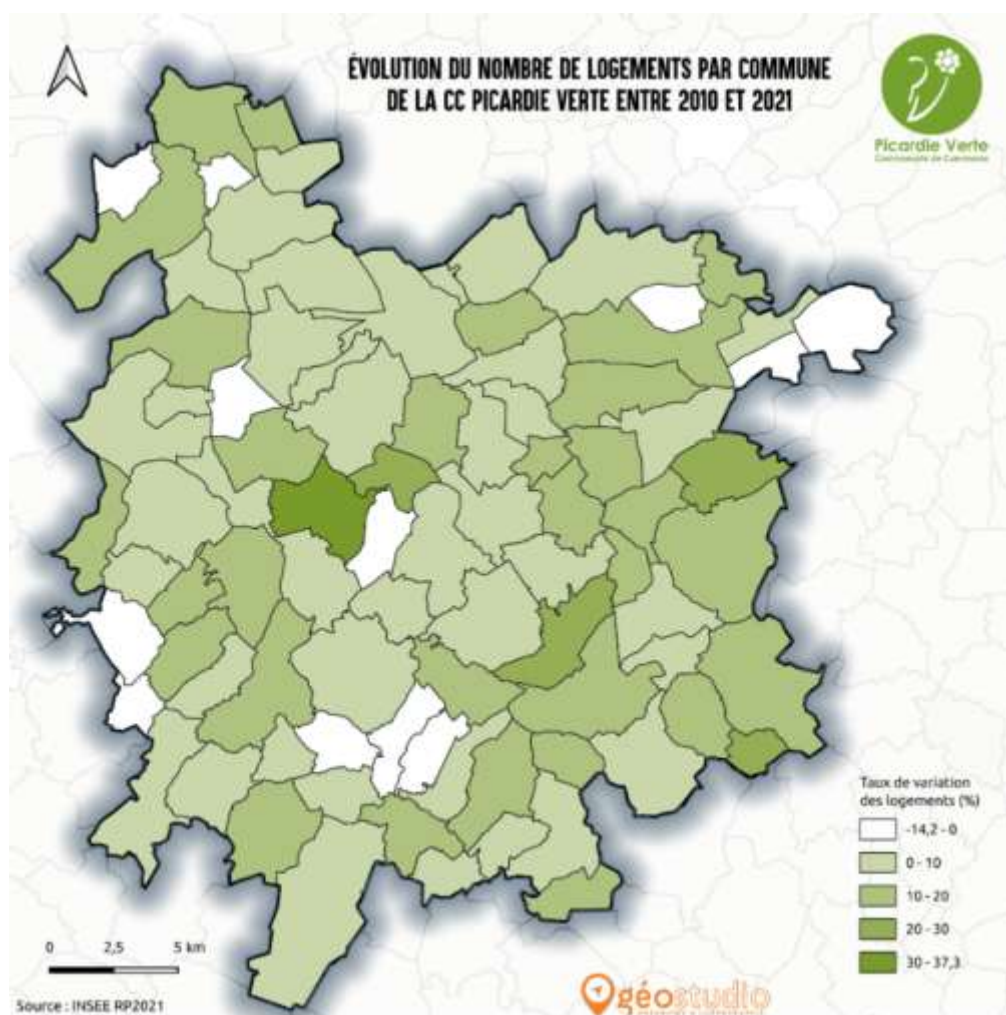
a. Une hausse constante du nombre de logements depuis 1968

En 2021, la CC Picardie Verte comptait 15 646 logements. Depuis plus de 50 ans, ce nombre augmente et de manière régulière et constante sur le territoire intercommunal. En 1968, le territoire comptait 9 098 logements. La hausse la plus importante aura été entre 1999 et 2010 (de 12 661 à 14 384 logements, soit une hausse de 13,6%).

L'évolution du nombre de logements sur le territoire de la CC Picardie Verte est assez homogène entre 2010 et 2021. Toutefois, on peut citer une commune comme Laverrière, qui perd des logements (-14,2%), à l'inverse d'Omécourt qui gagne considérablement des logements (+ 37,3%).



Carte 31 - Nombre de logement par commune de la CCPV en 2021 (source : Insee RP2021)



Carte 32 - Evolution du nombre de logements par commune de la CCPV entre 2010 et 2021 (source : Insee RP2021)

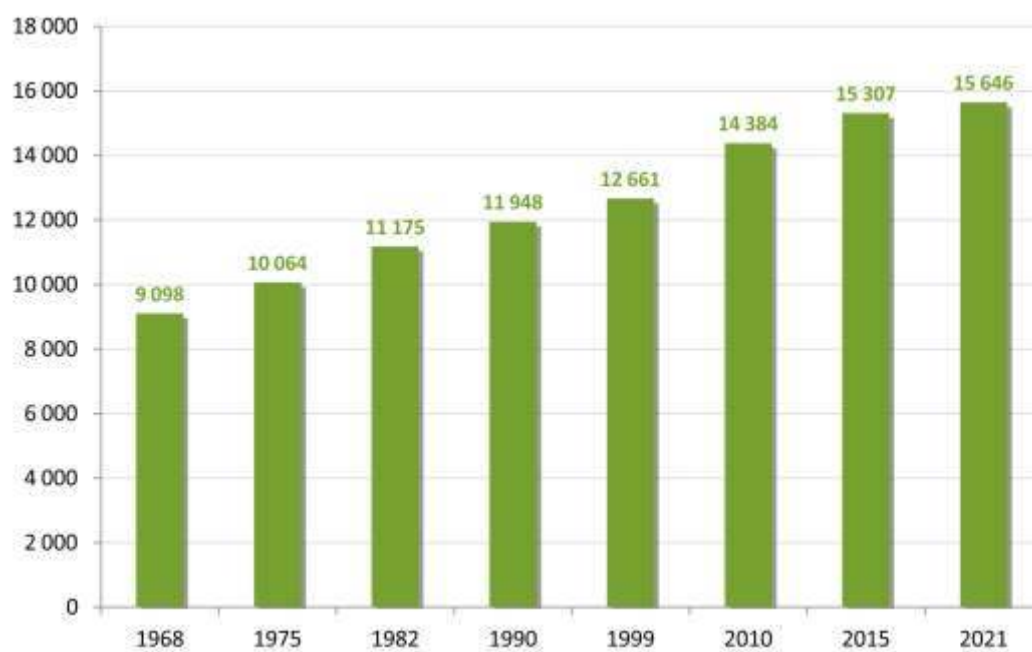


Figure 60 - Evolution du nombre de logements pour la CC Picardie Verte depuis 1968 (source : Insee RP 2021)

b. Une hausse qui tend à se stabiliser avec le département, tout en s'éloignant de la région et de la France

L'évolution du nombre de logements en Picardie Verte est similaire à celle des autres territoires de comparaison.

Parallèlement à cela, il peut être pertinent de croiser cette évolution du nombre de logements avec l'évolution de la population (voir 2^{ème} graphique). Nous l'avons vu, le parc de logement croît rapidement. Toutefois, comme évoqué plus tôt dans le diagnostic, la population elle, est en baisse depuis 2015. L'écart entre les deux courbes ne cesse de se creuser depuis cette année-là.

Cela nous confirme le phénomène de desserrement des ménages et de l'évolution des modèles familiaux sur les besoins en logements (avec notamment de moins en moins de personnes par logements).

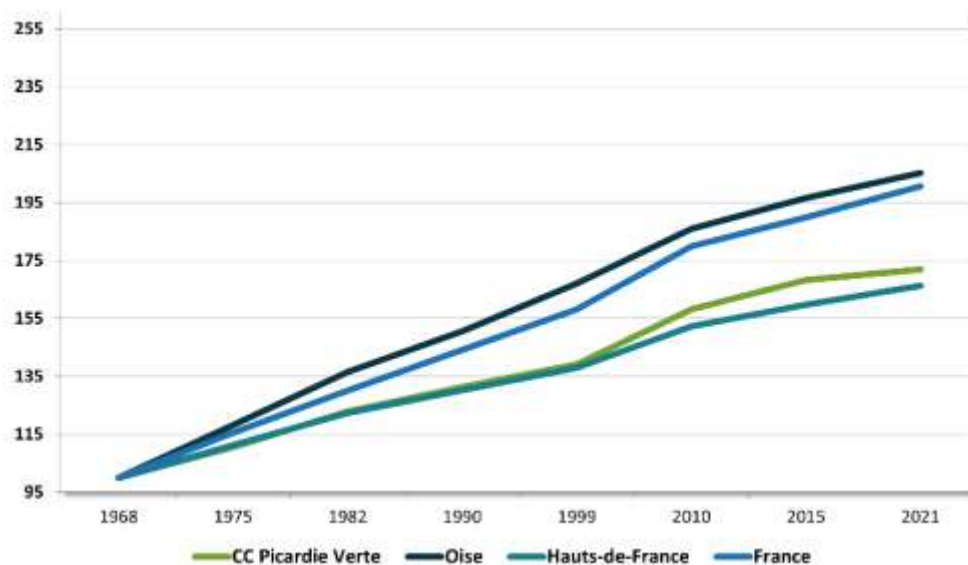


Figure 61 - Evolution comparée du nombre de logements entre 1968 et 2021 (source : Insee RP2021)

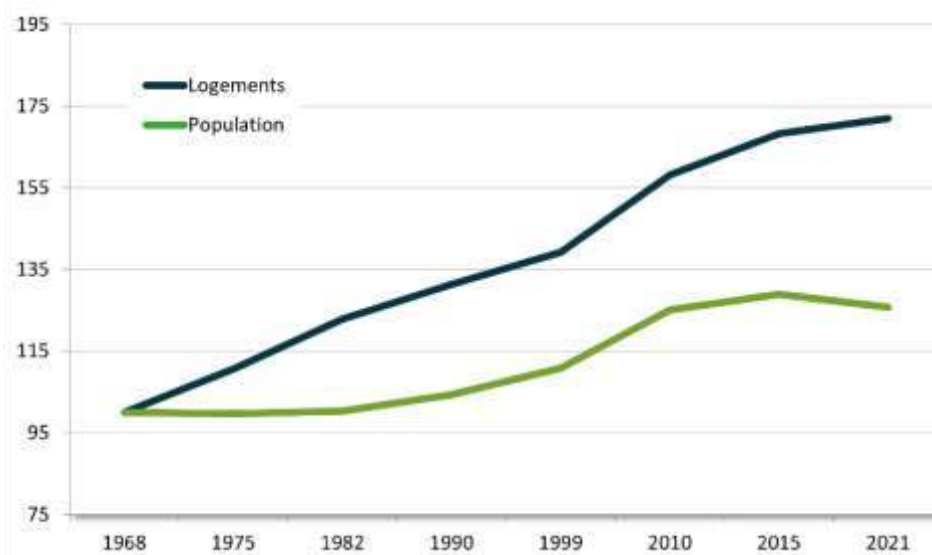


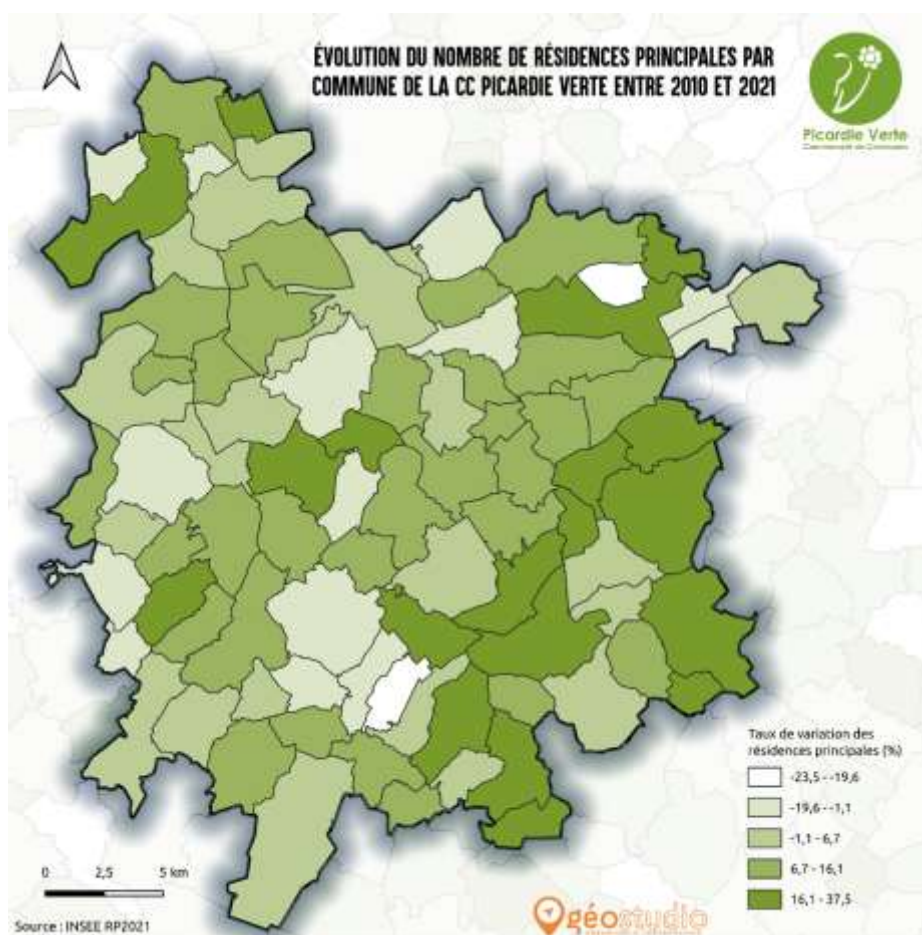
Figure 62 - Comparaison de l'évolution de la population et des logements sur la CC Picardie Verte (base 100 en 1968) (source : Insee RP2021)

2. Un territoire nettement résidentiel

a. Des résidences principales majoritaires

En 2021, 85,7% des logements présents sur le territoire de la Picardie Verte étaient des résidences principales. Ce niveau était supérieur à la moyenne française (82,2%), mais inférieur à celui du département (90,5%) et de la région (88,4%).

Les communes qui ont vu leur nombre de résidences principales augmenter (Hautbos, Bonnières, Omécourt) sont aussi celles qui affichent des soldes migratoires positifs sur la période 2010-2021.



Carte 33 - Evolution du nombre de résidences principales par commune de la CCPV entre 2010 et 2021 (source : Insee RP2021)

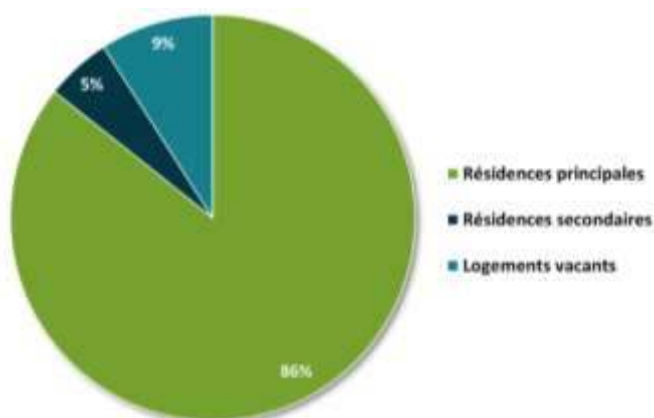


Figure 63 - Statuts d'occupation des logements sur la CCPV en 2021 (source : Insee RP2021)

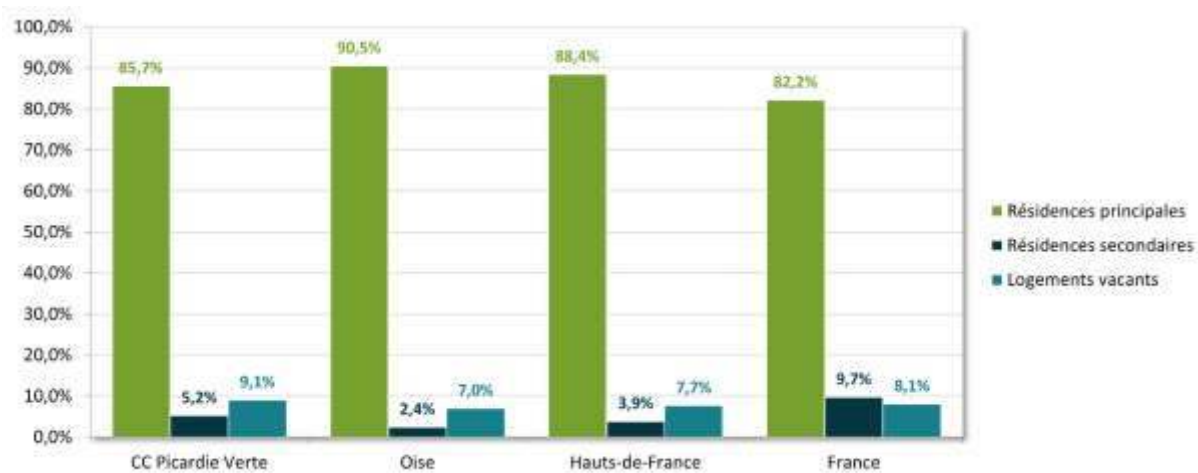
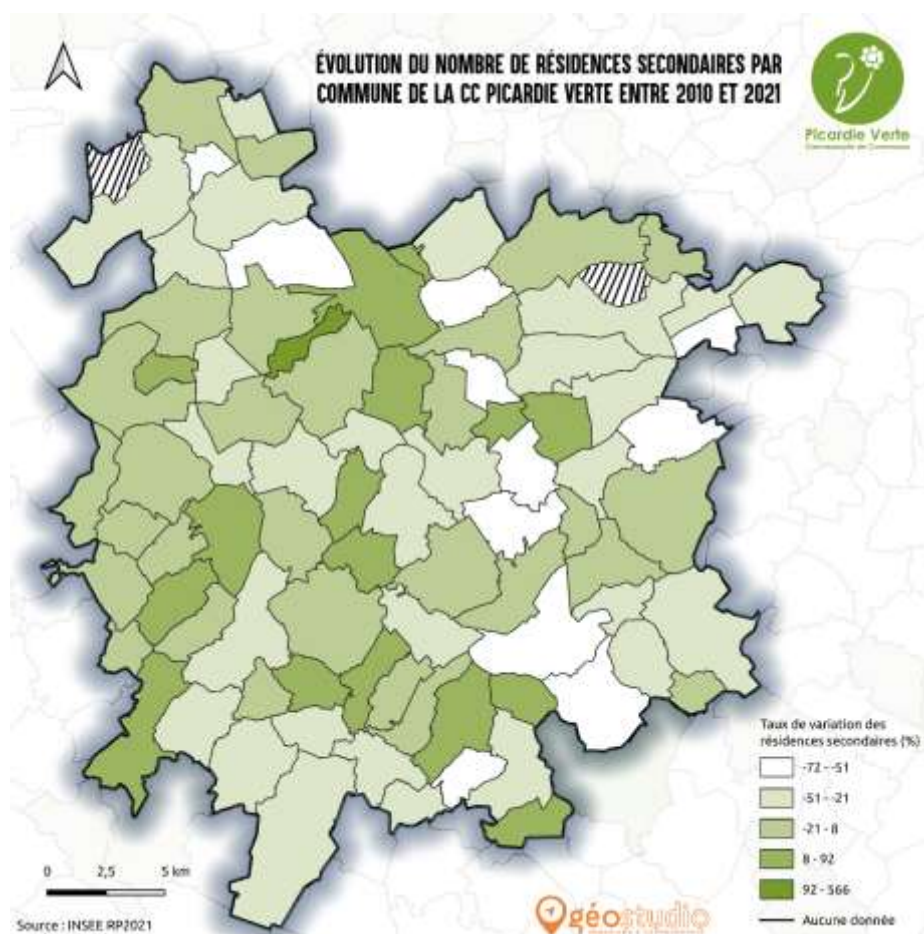


Figure 64 - Type de logements en 2021 (source : Insee RP2021)

b. Une part de résidences secondaires en diminution

En 2010, la part de résidences secondaires sur le territoire de la Picardie Verte était déjà assez faible (7,1% du parc immobilier) et, elle a nettement diminué entre 2010 et 2021, pour atteindre 5,2%. A titre de comparaison, ces chiffres demeurent néanmoins plus élevés que les moyennes départementale, régionale et nationale.

Ce taux plus important de résidences secondaires au sein de la Picardie Verte peut s'expliquer par le caractère très rural du territoire, qui attire des populations souhaitant par exemple retrouver le calme à la campagne le week-end.



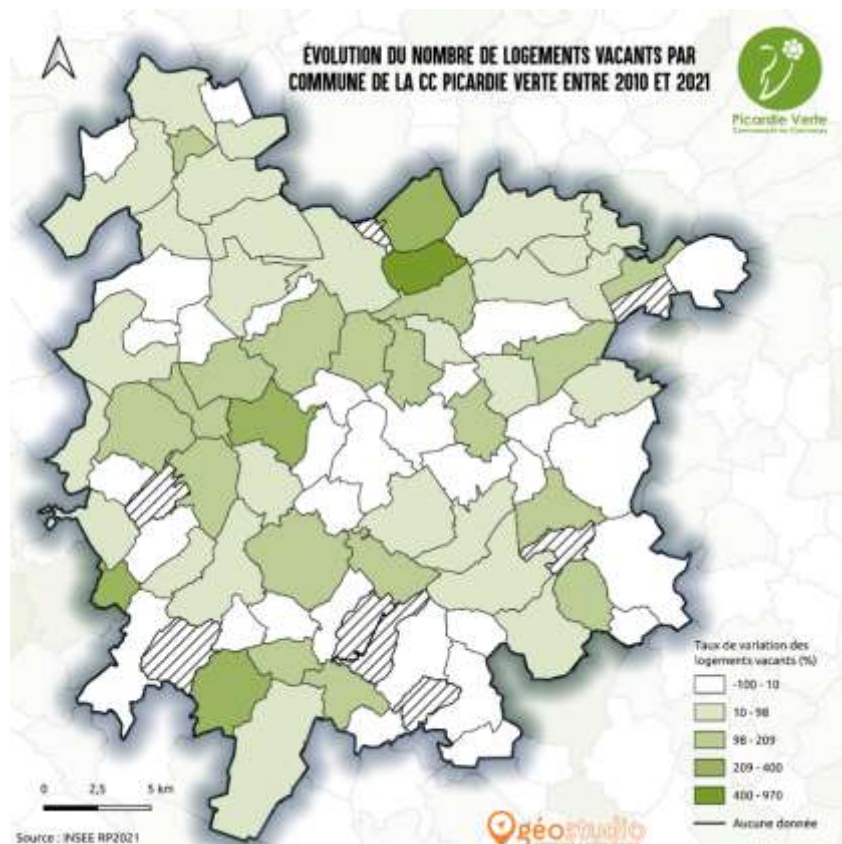
Carte 34 - Evolution du nombre de résidences secondaires par commune de la CCPV entre 2010 et 2021 (source : Insee RP2021)



Figure 65 - Comparaison par territoire de la part de résidences secondaires entre 2010 et 2021 (source : Insee RP2021)

c. Des logements vacants en forte augmentation

En 2010, la CC Picardie Verte comptait 6,4% de logements vacants sur l'ensemble de son parc. Cette part a nettement augmenté entre 2010 et 2021, passant de 6,4% à 9,1%, soit une hausse de près de trois points. Globalement, si l'on regarde les territoires de comparaison, on remarque que c'est une tendance globale. Toutefois, cette hausse est plus marquée sur le territoire intercommunal. Ainsi, cela peut être corrélé avec la perte de population du territoire, qui n'attire pas assez et qui se retrouve donc avec une part importante de logements vacants (la moyenne nationale étant de 8,1%). Cela peut aussi être mis en relation avec le graphique qui montrait que le nombre de logements continuait d'augmenter quand la population elle, diminuait. Cela nous montre qu'il n'y a aucune tension sur le marché immobilier au sein de la CC Picardie Verte, mais plutôt qu'elle se retrouve avec un surplus de logements vides.



Carte 35 - Evolution du nombre de logements par commune de la CCPV entre 2010 et 2021 (source : Insee RP2021)

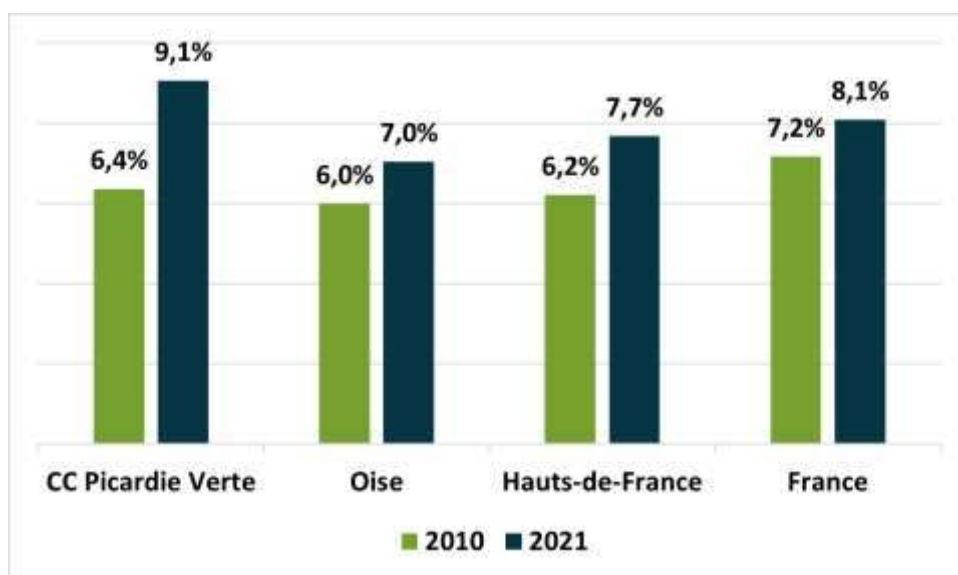


Figure 66 - Comparaison par territoire de la part de logements vacants entre 2010 et 2021 (source : Insee RP2021)

d. Des habitants souvent installés de longue date sur le territoire

Sur le territoire de la Picardie Verte, 60% des habitants étaient installés dans leur logement depuis au moins 10 ans en 2021. Cette constatation n'est pas similaire aux territoires de comparaison : 52% dans l'Oise et les Hauts-de-France et 49% en France.

Cela nous confirme encore une fois que le territoire intercommunal peine à attirer de nouvelles populations car la majorité des personnes vivant sur le territoire y sont installées depuis longtemps et ainsi, conjointement à cela, vieillissent sur le territoire. On peut appuyer ce propos en montrant que seulement 9% des installations ont eu lieu depuis moins de 2 ans en 2021.

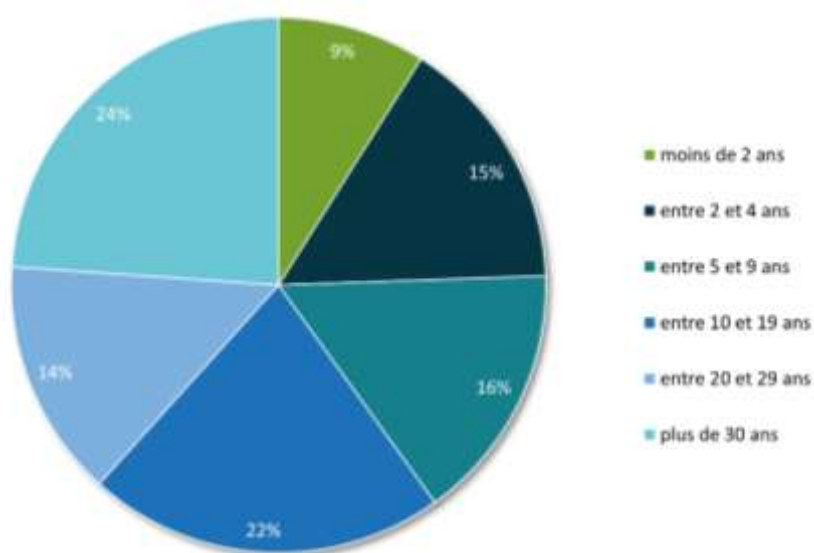


Figure 67 - Ancienneté d'emménagement sur la CCPV en 2021 (source : Insee RP2021)

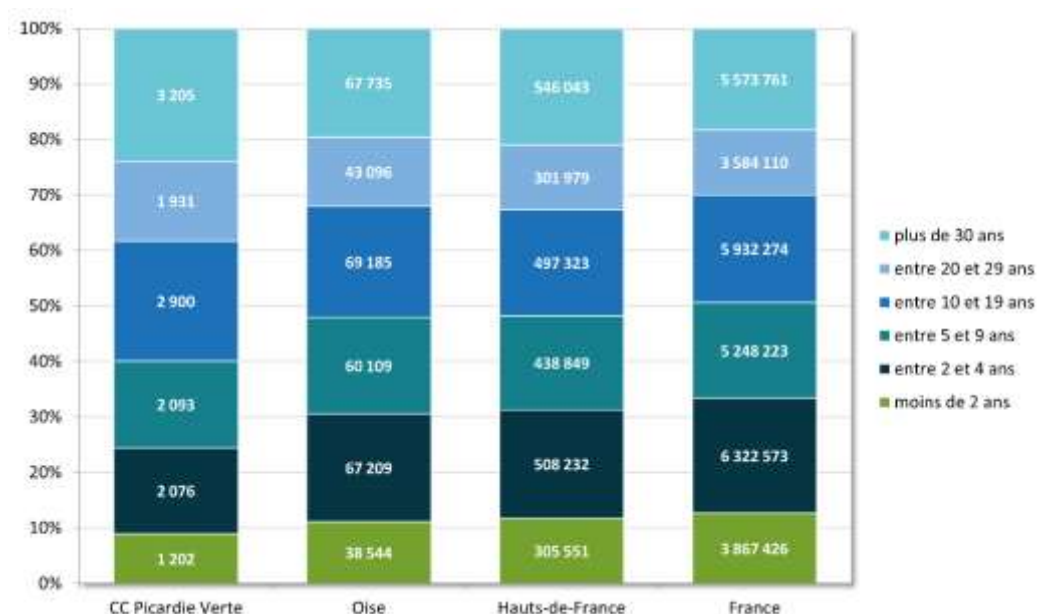


Figure 68 - Ancienneté d'emménagement dans la résidence principale comparée en 2021 (source : Insee RP2021)

3. Un parc immobilier composé principalement de grands habitats individuels

a. Une nette domination de l'habitat individuel à l'échelle de l'intercommunalité

En 2021, le territoire de la CC Picardie Verte avait un parc immobilier composé à près de 90% par des maisons (habitat individuel). Entre 2010 et 2021, la répartition entre maisons et appartements a connu une légère évolution (+ 1% d'appartements et – 1% de maisons).

De manière générale, on remarque une prédominance affirmée pour le modèle d'habitat individuel sur l'intercommunalité, et qui est nettement supérieure aux moyennes des autres territoires de comparaison : 67% pour l'Oise, 71% pour les Hauts-de-France et 55% pour la France. Ce constat nous révèle encore une fois le caractère très rural de la CC Picardie Verte, en comparaison d'autres territoires au caractère urbain plus affirmé et donc plus enclins à abriter de l'habitat groupé ou collectif.

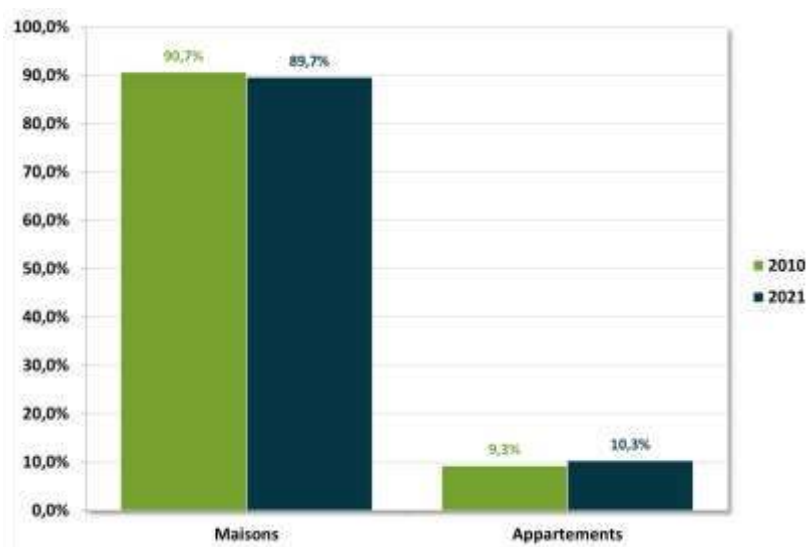


Figure 69 - Evolution de la typologie des logements entre 2010 et 2021 pour la CCPV (source : Insee RP2021)

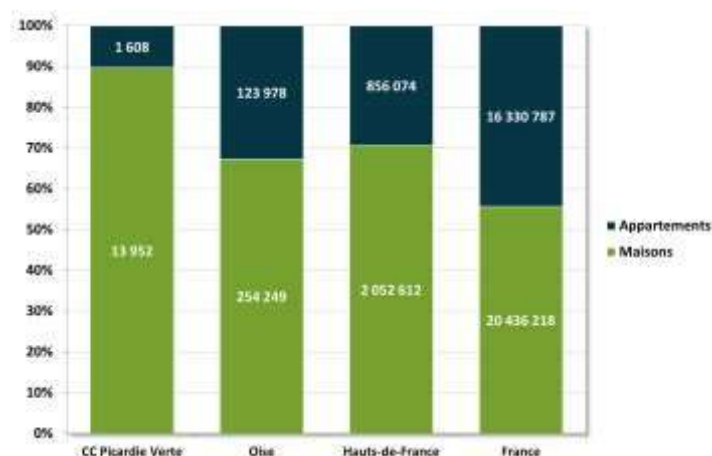


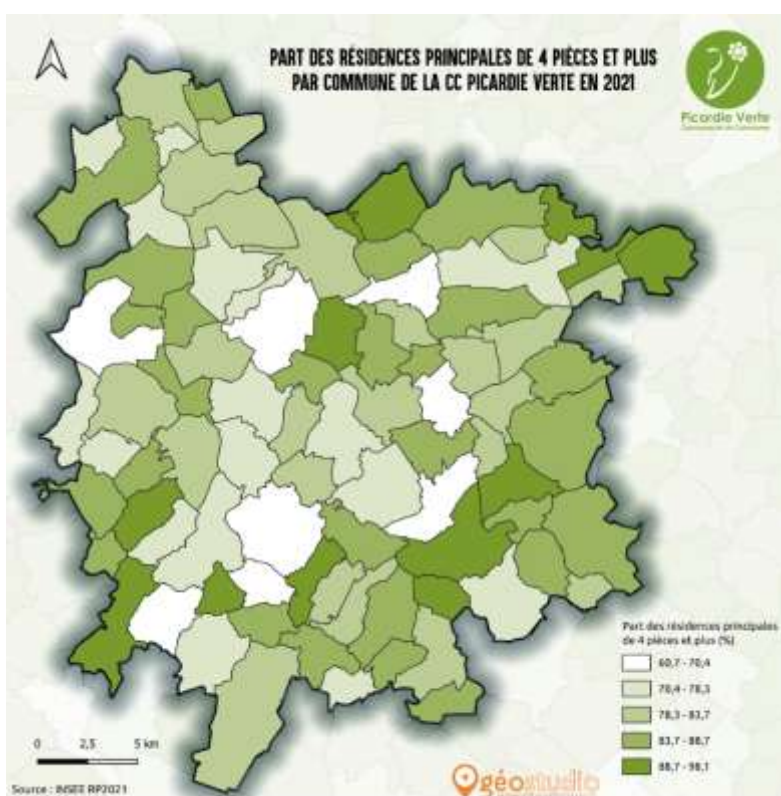
Figure 70 - Type de logements comparé en 2021 (source : Insee RP2021)

b. Des logements de grande taille nettement majoritaires partout sur le territoire

En 2021, 78% des logements de la CC Picardie Verte étaient composés d'au moins quatre pièces. A l'inverse, les petits logements sont très peu représentés (seulement 6% de T1-T2). De plus, on le voit bien sur cette carte, les « pôles urbains » du territoire (Grandvilliers, Feuquières, Formerie, Songeons, Marseille-en-Beauvaisis) sont les communes qui possèdent le moins de logements de grande taille. Ces grands logements sont majoritaires dans les communes rurales.

Il est également important de préciser que 74 communes sur 88 (soit 84% des communes) possèdent des logements de plus de quatre pièces à plus de 75%, ce qui témoigne encore une fois du caractère très rural du territoire intercommunal. En parallèle, aucune commune ne possède moins de 60% de logements d'au moins quatre pièces.

On note donc un déséquilibre dans l'offre d'habitat qui est problématique et qui interroge quant à la capacité du territoire à soutenir un parcours résidentiel pour toutes les tranches d'âges.



Carte 36 - Part des résidences principales de 4 pièces et plus par commune de la CCPV en 2021 (source : Insee RP2021)

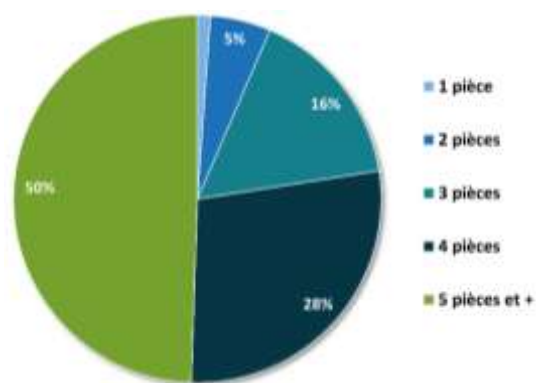


Figure 71 - Nombre de pièces des logements sur la CCPV en 2021 (source : Insee RP2021)

4. Le statut d'occupation des résidences principales : des logements occupés par leur propriétaire

Au sein de la CC Picardie Verte, les propriétaires occupants sont largement surreprésentés (72% en 2021). Encore une fois, à titre de comparaison avec les autres territoires, ce taux est très important : 61% pour l'Oise, 57% pour les Hauts-de-France et 58% pour la France.

A l'inverse, la part des locataires occupant leur résidence principale est très faible, seulement 26%.

La part de propriétaires a toutefois diminuée d'1% entre 2010 et 2021.

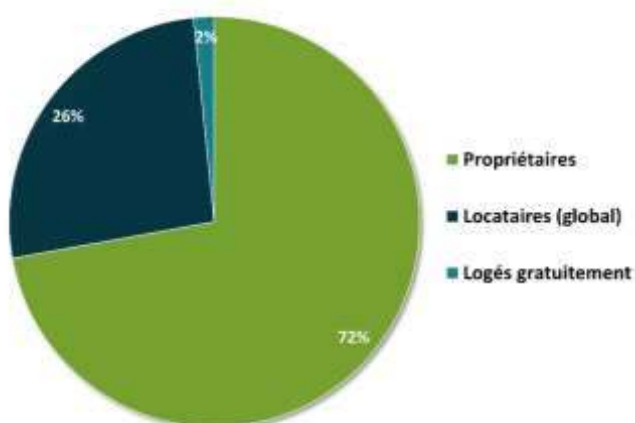


Figure 72 - Statut d'occupation des résidences principales sur la CCPV en 2021 (source : Insee RP2021)

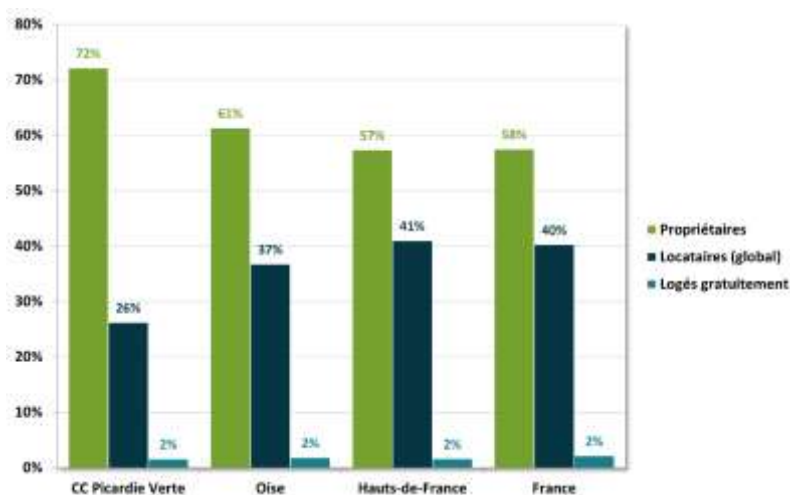


Figure 73 - Comparaison du statut d'occupation comparé des résidences principales en 2021 (source : Insee RP2021)

5. La construction de logements sur le territoire de la CC Picardie Verte

a. Un parc immobilier qui a du mal à se renouveler

La majorité des logements de la CC Picardie Verte ont été construits avant 1919 (26%, soit un quart du total des logements). On note également que beaucoup de logements ont été construits entre la fin de la guerre (1946) et les années 1990 : 38% du total de logements. Cette importance des constructions datant d'avant 1919 est très nettement supérieure à celle de l'Oise (10%) et des Hauts-de-France (16%).

Il est également important de noter que les années 1970-1980 n'ont pas été celles où la production de logements a été la plus forte en Picardie Verte, à l'instar de la situation en France, période correspondant à une hausse démographique soutenue, au développement en grande masse de l'habitat individuel en France, mais aussi aux premières grandes mutations des modèles familiaux ayant impliqués des besoins en logements supplémentaires pour répondre à la demande en forte hausse.

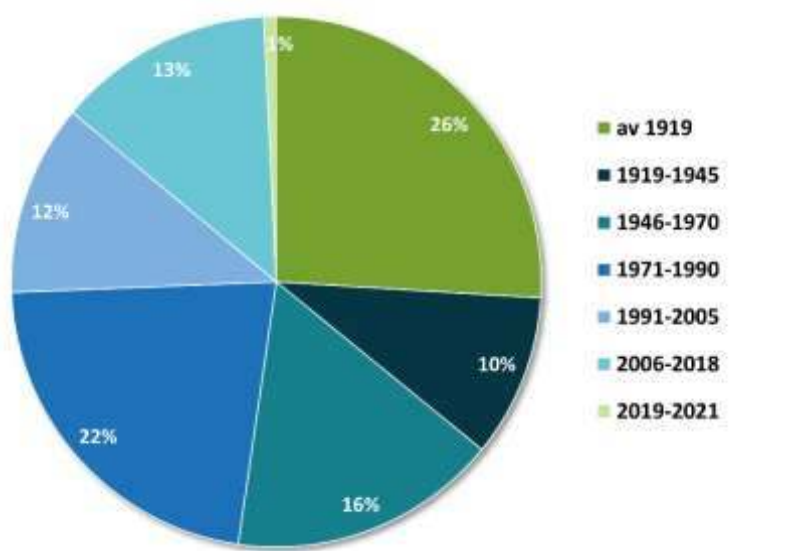


Figure 74 - Période de construction des résidences principales pour la CCPV en 2021 (source : Insee RP2021)

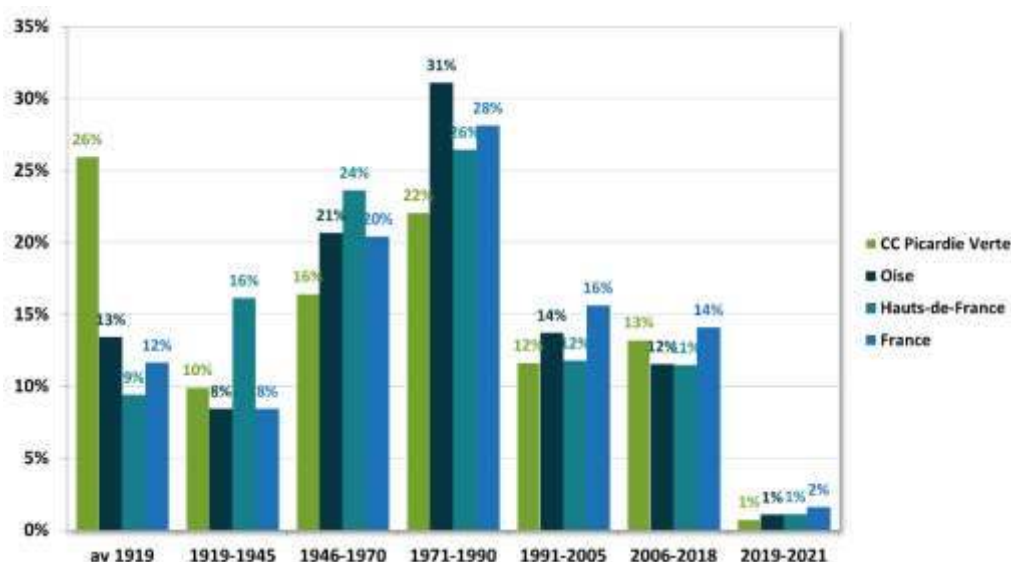


Figure 75 - Comparaison par territoire des périodes de construction des résidences principales en 2021 (source : Insee RP2021)

b. Un rythme de construction relativement faible depuis 10 ans

La tendance générale de construction de logements sur le territoire de la Picardie Verte est à la baisse depuis 2012. On observe cependant un petit regain de production entre 2021 et 2022, à voir si cette tendance se confirme sur les années suivantes. La construction a aussi drastiquement chuté entre 2014 (95 constructions) et 2015 (47 constructions). Depuis, le rythme moyen de construction est de 33,5 logements par an, ce qui est nettement inférieur à la production entre 2012 et 2014, qui était de 111 logements par an.

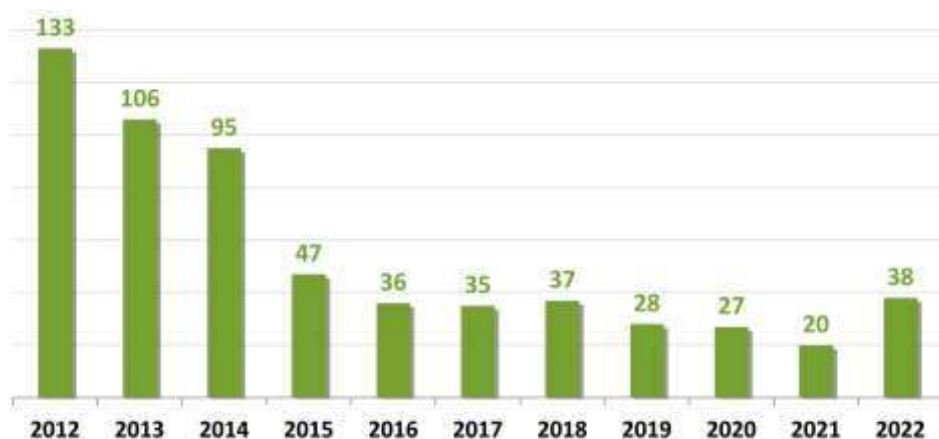


Figure 76 - Evolution du nombre total de logements commencés sur la CCPV entre 2012 et 2022 (source : Insee RP2022)

c. Un marché de la construction d'habitat soutenu avant tout par la demande de logements individuels purs

Sur l'ensemble des constructions de logements en Picardie Verte, la majorité concerne des logements individuels purs. Il s'agit de constructions isolées sur leurs parcelles.

Une première constatation est de dire que chaque année, des logements individuels purs (maisons individuelles) sont produits sur le territoire intercommunal, ce qui n'est pas le cas pour les autres catégories d'habitat. A titre d'exemple, sur la période 2012-2021, 70% des logements commencés étaient des logements individuels purs, avec des pointes à 94% en 2017 et en 2018.

Concernant la construction de logements individuels groupés (logement qui est accolé à un autre logement et qui se distingue du logement collectif dans la mesure où chaque logement possède sa propre entrée), leur production a brutalement chuté entre 2014 (45 logements) et 2015 (2 logements). Depuis, leur production reste très faible en proportion par rapport aux logements individuels purs.



Figure 77 - Evolution du nombre de logements individuels purs commencés sur la CCPV entre 2012 et 2022 (source : Insee RP2022)

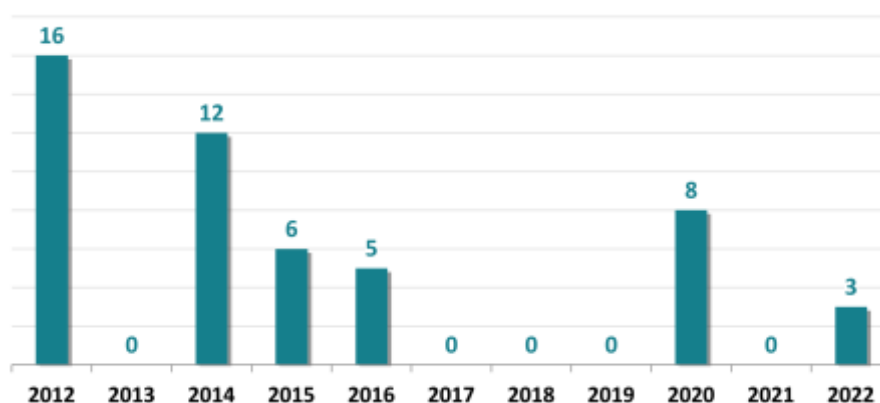


Figure 78 - Evolution du nombre de logements collectifs commencés sur la CCPV entre 2012 et 2022 (source : Insee RP2022)

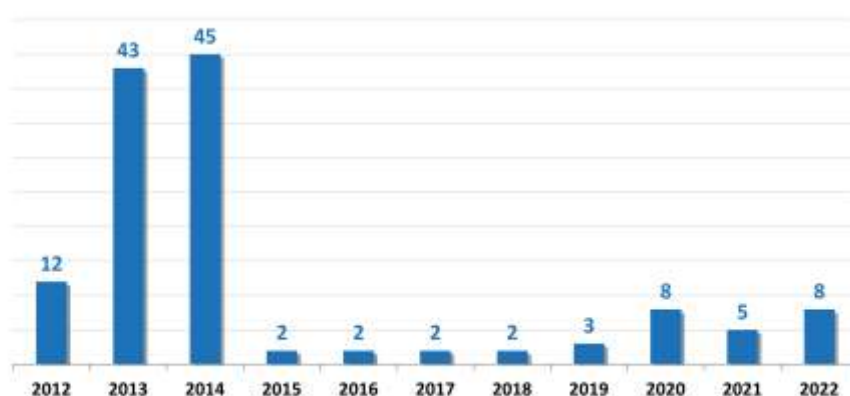


Figure 79 - Evolution du nombre de logements individuels groupés commencés sur la CCPV entre 2012 et 2022 (source : Insee RP2022)

6. Synthèse : évolution et composition du parc de logements

- Une hausse constante du nombre de logements sur l'intercommunalité depuis 1968, localisés majoritairement au sein des communes pôles du territoire (Grandvilliers, Formerie, Songeons, Feuquières).
- L'année 2015 marque un tournant important pour la CC Picardie Verte :
 - Le nombre de logements continue d'augmenter mais à un rythme moins soutenu, qui tend à se stabiliser avec celui de l'Oise, mais aussi à s'éloigner des Hauts-de-France et de la France ;
 - Dans le même temps, une population qui se met à diminuer et un écart qui se creuse entre augmentation du nombre de logements et diminution de la population.
- Caractéristiques du parc de logement :
 - Un territoire nettement résidentiel, avec un taux de résidences principales élevé (85,7%) ;
 - Des résidences secondaires en diminution (de 7,1% en 2010 à 5,2% en 2021), mais une part qui reste supérieure à celle du département (2,4%) et de la région (3,9%) ;
 - Des logements vacants en forte augmentation (de 6,4% en 2010 à 9,1% en 2021), reflet d'une faible capacité de la CC Picardie Verte à attirer de nouvelles populations.
- Des habitants souvent installés de longue date sur le territoire, avec 60% des habitants qui ont emménagé sur l'intercommunalité depuis au moins 10 ans, ainsi qu'un quart des habitants qui ont emménagé depuis plus de 30 ans, ce qui la encore est à mettre en relation avec le vieillissement de la population, mais aussi la faible mobilité des habitants du territoire.
- Une nette domination de l'habitat individuel à l'échelle de la CC Picardie Verte, avec un parc immobilier composé à 90,7% de maisons, pourcentage bien supérieur aux territoires de comparaison : 67% pour l'Oise, 71% pour les Hauts-de-France et 55% pour la France. Cela reflète encore le caractère rural de l'intercommunalité, avec une maison individuelle comme modèle et objectif de vie. Nous pouvons aussi mettre cela en corrélation avec une faible densité sur le territoire.
- En plus de cela, la CC Picardie Verte est caractérisée par une majorité de logements de grande taille : 50% des logements sont des logements de cinq pièces ou plus, soit un logement sur deux, ce qui pose alors la question de l'accès à ce type de logements pour des populations néo arrivantes et surtout jeunes.
- Concernant le statut d'occupation : des logements occupés par leur propriétaire à 72%, proportion plus élevée que sur les autres territoires (61% pour l'Oise, 57% pour les Hauts-de-France et 58% pour la France).
- Un parc immobilier qui a du mal à se renouveler, avec, au sein de la CC Picardie Verte, une majorité de logements construits avant 1919 (26% soit plus d'un quart de l'ensemble du parc). Cette part est nettement supérieure à celle de l'Oise (10%), des Hauts-de-France (16%) et de la France (8%). Dans le même temps, on remarque un rythme de construction relativement faible au sein de l'intercommunalité.
- Un marché de la construction d'habitat soutenu avant tout par la demande de logements individuels purs.

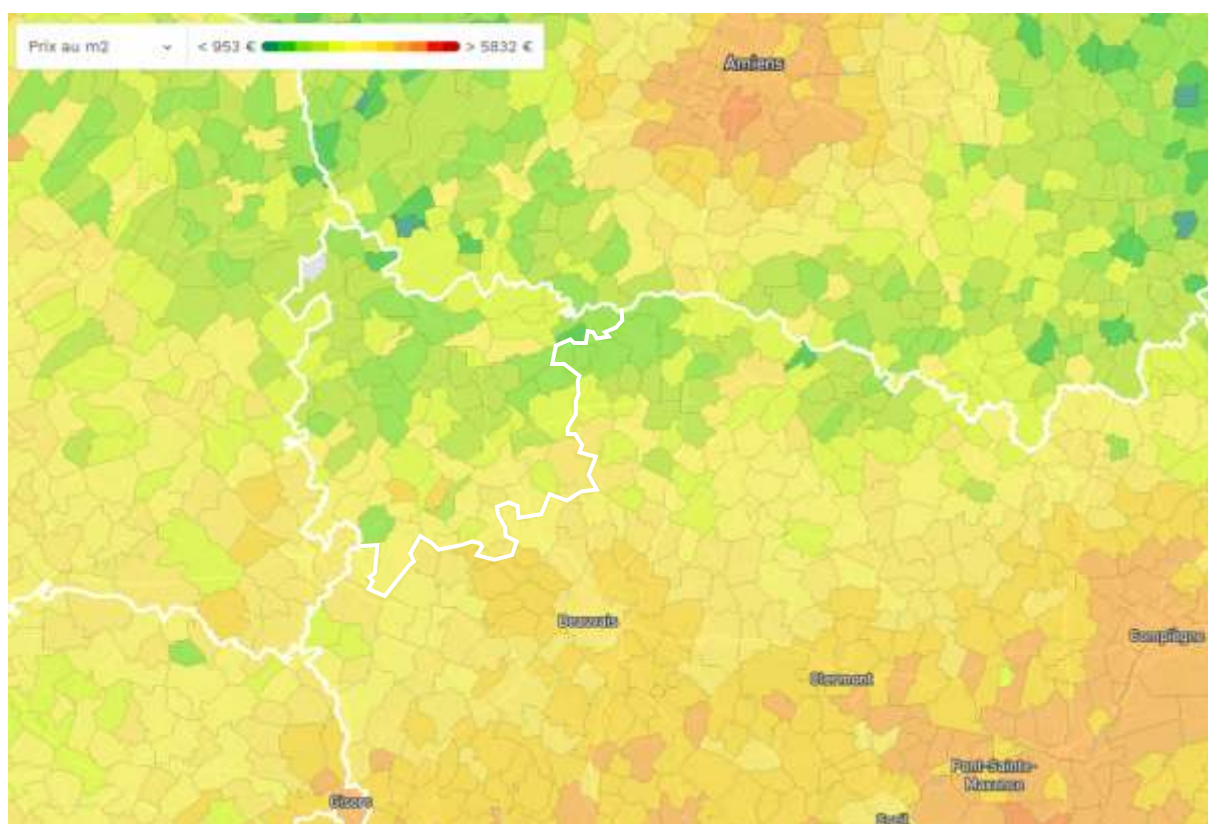
B. Tendances du marché immobilier local

1. Des niveaux de prix très abordables...

La moyenne des prix au m² habitable est plutôt faible sur le territoire de la CC Picardie Verte, à hauteur de 1 504 € (source : *Meilleuragent.com* – janvier 2025) pour un bien immobilier de type maison. Ce chiffre est bien inférieur à la moyenne départementale (2 212 € par m² habitable pour une maison).

Comme le montre la carte ci-dessous, les niveaux de prix fluctuent en fonction des communes du territoire mais surtout en fonction de la localisation. En effet, les prix au m² sont plus élevés pour les communes situées proches de la Communauté d'Agglomération de Beauvais.

Au global, les prix proposés pour les biens immobiliers sur la CC Picardie Verte restent accessibles pour un certain nombre de ménages, ce qui participe à l'attractivité du territoire et son intérêt, notamment pour les jeunes ménages qui démarrent dans la vie active. L'enjeu est alors de pouvoir proposer sur le territoire des solutions de mobilités et des équipements de qualité à ces ménages.



Carte 37 - Estimation du prix du m² par commune membre de la CCPV (source : *Meilleuragent.com* – janvier 2025)

2. ... mais qui cachent aussi des disparités entre les communes

Le tableau ci-contre distingue les différentes communes de la CC Picardie Verte en fonction du niveau de prix moyen des biens immobiliers qu'elles proposent.

Quatre communes proposent les biens immobiliers les plus abordables et inférieurs à 1 400 € par m² : Beaudéduit (1 238 €), Blargies (1 362 €), Abancourt (1 373 €) et Bouvresse (1 395 €).

La commune ayant ce prix le plus élevé au sein de l'intercommunalité est Saint-Valery, avec 2 212 € par m². C'est d'ailleurs la seule commune qui dépasse les 2 000 € par m². Deux autres communes se distinguent des autres par un prix au m² habitable élevé : Gerberoy affiche un prix de 1 997 € et Vrocourt un prix de 1 971 €.

Les communes pôles du territoire affichent des prix qui restent abordables : 1 604 € pour Grandvilliers et 1 520 € pour Formerie.

Commune	Prix moyen au m ² pour une maison		
Beaudéduit	1 238 €	Gaudechart	1 439 €
Blargies	1 362 €	Lachapelle-sous-Gerberoy	1 443 €
Abancourt	1 373 €	Dargies	1 453 €
Bouvresse	1 395 €	Moliens	1 456 €
Bazancourt	1 446 €	Marseille-en-Beauvaisis	1 457 €
Achy	1 651 €	Laverrière	1 459 €
Bonnières	1 749 €	Haucourt	1 467 €
Blicourt	1 817 €	Rothois	1 478 €
Le Mesnil-Conteville	1 023 €	Thérines	1 485 €
Fouilloy	1 103 €	Boutavent	1 486 €
Prévillers	1 191 €	Sommereux	1 492 €
Le Hamel	1 205 €	Saint-Deniscourt	1 515 €
Saint-Thibault	1 210 €	Formerie	1 520 €
Sarcus	1 224 €	Songeons	1 526 €
Hannaches	1 232 €	Halloy	1 536 €
Saint-Arnoult	1 247 €	Daméraucourt	1 546 €
Quincampoix-Fleuzy	1 259 €	Offoy	1 551 €
Loueuse	1 260 €	Lihus	1 557 €
Hétomesnil	1 266 €	Oudeuil	1 567 €
Sarnois	1 275 €	Escames	1 592 €
Saint-Samson-la-Poterie	1 283 €	Morvillers	1 592 €
Feuquières	1 293 €	Grémévillers	1 593 €
Lavacquerie	1 294 €	Grandvilliers	1 604 €
Omécourt	1 294 €	Cempuis	1 616 €
Monceaux-l'Abbaye	1 331 €	Hécourt	1 626 €
Fontenay-Torcy	1 334 €	La Neuville-sur-Oudeuil	1 633 €
Martincourt	1 336 €	Saint-Quentin-des-Prés	1 640 €
Romescamps	1 340 €	Hanvoile	1 641 €
Lannoy-Cuillère	1 347 €	Villers-Vermont	1 645 €
Mureaumont	1 353 €	Broquiers	1 651 €
Haute-Épine	1 359 €	Buicourt	1 653 €
Thieuloy-Saint-Antoine	1 364 €	Héricourt-sur-Thérain	1 657 €
Escles-Saint-Pierre	1 365 €	Wambez	1 666 €
Gourchelles	1 366 €	Crillon	1 672 €
Fontaine-Lavaganne	1 368 €	Saint-Omer-en-Chaussée	1 703 €
Élencourt	1 369 €	Sully	1 704 €
Campeaux	1 401 €	Glatigny	1 720 €
Ernemont-Boutavent	1 405 €	Senantes	1 722 €
Canny-sur-Thérain	1 406 €	Villers-sur-Bonnières	1 765 €
Saint-Maur	1 415 €	La Neuville-Vault	1 835 €
Roy-Boissy	1 420 €	Pisseleu	1 839 €
Brombos	1 427 €	Vrocourt	1 971 €
Briot	1 433 €	Gerberoy	1 997 €
Hautbos	1 436 €	Saint-Valery	2 212 €
Greze	1 437 €		

Figure 80 - Comparaison du prix du m² par territoire en janvier 2025 (source : Meilleuragent.com)

3. Synthèse : tendance du marché immobilier local

- Une moyenne des prix au m² habitable plutôt faible sur le territoire de la CC Picardie Verte, à hauteur de 1 504 € pour un bien immobilier de type maison. Ce chiffre est bien inférieur à la moyenne départementale (2 212 € par m² habitable pour une maison).
- Des prix au m² qui varient en fonction de la géographie des communes : celles se situant proche de la Communauté d'Agglomération de Beauvais ont des prix plus élevés.
- Des prix qui restent accessibles pour un certain nombre de ménages, ce qui participe à l'attractivité du territoire et son intérêt, notamment pour les jeunes ménages qui démarrent dans la vie active. L'enjeu est alors de pouvoir proposer sur le territoire des solutions de mobilités et des équipements de qualité à ces ménages.
- La commune ayant ce prix le plus élevé au sein de l'intercommunalité est Saint-Valery, avec 2 212 € par m². C'est d'ailleurs la seule commune qui dépasse les 2 000 € par m².
- Les communes pôles du territoire affichent des prix qui restent abordables : 1 604 € pour Grandvilliers et 1 520 € pour Formerie.

C. Le parc social

1. Etats des lieux de l'offre en logements sociaux pour la CC Picardie Verte et ses communes

D'après les données fournies en 2022 par le répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux (RPLS), le parc immobilier de la CC Picardie Verte abrite 1 571 logements sociaux, soit 15,3% du parc immobilier intercommunal. Ce pourcentage est similaire à celui de la France la même année : 15,9%. L'offre en logements sociaux sur le territoire intercommunal est ainsi satisfaisante.

Il est important de noter que seulement 34 communes sur 88 possèdent des logements sociaux. La commune de Grandvilliers participe le plus à l'offre de logements sociaux, avec 452 logements équivalents à plus de 31% de son parc immobilier.

Commune	Logements sociaux	
	Nombre	% du parc
Grandvilliers	452	31,17%
Marseille-en-Beauvaisis	244	37,37%
Feuquières	236	33,05%
Formerie	197	16,47%
Moliens	76	14,62%
Saint-Omer-en-Chaussée	75	15,59%
Songeons	45	7,89%
Hanvoile	35	11,18%
Romescamps	34	13,23%
Abancourt	33	11,00%
Saint-Maur	30	15,96%
Thieuloy-Saint-Antoine	26	15,85%
Morvillers	19	8,68%
Sommereux	16	7,48%
Haute-Épine	10	8,26%
Saint-Thibault	9	6,92%
Sarcus	6	4,44%
Achy	5	2,84%
Blargies	3	1,09%
Campeaux	3	1,18%
Briot	2	1,43%
Daméraucourt	2	1,98%
Senantes	2	0,69%
Blicourt	1	0,65%
Brombos	1	0,90%
Buicourt	1	1,49%
Canny-sur-Thérain	1	0,91%
Cempuis	1	0,46%
Loueuse	1	1,25%
Monceaux-l'Abbaye	1	1,04%
Omécourt	1	1,09%
Oudeuil	1	0,77%
Roy-Boissy	1	0,59%
Saint-Samson-la-Poterie	1	0,72%
TOTAL	1 571	15,36%

Figure 81 - Répartition des logements sociaux par commune de la CCPV en 2022 (source : RPLS 2022)

2. Logement social : des pistes à explorer dans l'intérêt du territoire

Comme plus globalement à l'échelle nationale, la CC Picardie Verte est confrontée à une forte hausse des prix des matières premières, à des crédits immobiliers dont les intérêts augmentent eux aussi, sans pour autant que les prix du foncier ou des biens bâtis ne diminuent. Cette conjonction de tendances complique de plus en plus les possibilités d'installation sur le territoire pour un certain nombre de ménages, en particulier les jeunes qui peinent véritablement à trouver des logements.

Dans ce contexte, un développement de l'offre locative sociale apparaît comme essentielle pour restaurer des capacités d'accueil de nouveaux habitants sur le territoire.

Autre piste éventuelle pour les jeunes ménages : le développement de logements en PSLA (Prêt Social Location-Accession). Ce type de bien pourrait permettre de répondre à des projets d'acquisition de logements chez des catégories de ménages dont le niveau de revenu se révèle aujourd'hui trop faible pour pouvoir prétendre à un achat immobilier dans le parc privé traditionnel. Le mécanisme proposé par le PSLA, avec une location suivie d'une possible accession, permet à des ménages de devenir propriétaires d'un bien immobilier après en avoir été locataires pendant au moins 6 mois, le tout, sans obligation d'apport personnel comme ce serait le cas pour un achat de bien privé. Les ménages concernés sont en plus de cela accompagnés par le bailleur social dans leur démarche.

L'intérêt du PSLA est par ailleurs qu'il n'est pas soumis à l'application d'un critère de taille de ménage minimum. Ainsi, un jeune couple sans enfant peut envisager d'entrer en location dans un PSLA, puis d'en devenir propriétaire.

A voir si ce type de logement mérite d'être davantage développé sur le territoire de la Picardie Verte.

3. Synthèse : le parc social

- L'offre en logements sociaux est bien présente sur le territoire de la Picardie Verte, avec un parc qui abrite 1 571 logements sociaux, soit 15,3% de l'ensemble du parc immobilier intercommunal, et soit autant que la moyenne nationale.
- La commune avec le plus d'habitants (Grandvilliers) est aussi celle qui compte le plus de logements sociaux, à savoir 452, soit 28% du total du parc intercommunal.
- Comme plus globalement à l'échelle nationale, un territoire confronté à une hausse des prix des matières premières, des crédits immobiliers dont les intérêts augmentent, sans pour autant que le prix du foncier ou des bien bâtis ne diminuent.
- Des pistes à envisager comme le développement de logements en PSLA pour attirer de nouvelles populations et des jeunes ménages.

D. L'ANALYSE DU FONCIER POTENTIELLEMENT MOBILISABLE EN DENSIFICATION urbaine

1. Présentation

En application de l'article L.151-4 du Code de l'urbanisme, il s'agit de procéder à la mise en avant des secteurs considérés comme pouvant être mobilisables au sein de la partie actuellement urbanisée (PAU) au moment de l'élaboration du PLUi, de façon à jauger les capacités de densification et de mutation de l'enveloppe urbaine déjà constituée.

Cette première analyse a été réalisée en concertation avec les élus du territoire. Une première lecture des capacités de densification de la PAU de chaque commune a été réalisée à l'aide de photographies aériennes et de croisement avec des repérages sur le terrain, puis transmise aux élus de chaque commune pour relecture et ajustements. Ces échanges ont permis d'affiner l'évaluation du potentiel densifiable et de mettre en avant les secteurs ayant une réelle capacité de densification et de mutation. Si en apparence certains espaces n'ont pas été retenus parmi ce potentiel foncier mobilisable, c'est que cela peut s'expliquer par un argument précis, tel que l'existence sur ce terrain d'une autorisation d'urbanisme (« coup parti »), d'une construction déjà réalisée mais pas encore visible sur la photographie aérienne, la présence d'un risque d'inondation ou d'un PPRi qui le rend inconstructible, etc. D'autres contraintes (risque cavités, servitudes d'utilité publique, propriétés paysagères ou écologiques, ...) ont également été appliquées afin de pouvoir obtenir le potentiel densifiable réel.

Ces cas de figure permettent d'expliquer pourquoi un potentiel densifiable peut être initialement repéré avant d'être finalement réduit aux capacités réelles et plausibles de nouvelles constructions dans l'avenir au sein de l'enveloppe bâtie, après le croisement d'un certain nombre d'informations et plusieurs échanges avec les acteurs et personnes vivant sur le territoire.

Les secteurs ainsi retenus sont répartis entre deux catégories :

- Les « dents creuses » ;
- Les parcelles bâties divisibles (ou « parcelles mutables »).

Les caractéristiques d'un terrain en « dent creuse » :

- *Parcelle ou groupe de parcelles non bâties entre d'autres constructions existantes*
- *Au sein de la zone bâtie*
- *Accessible depuis l'espace public*
- *D'une superficie minimum variable selon les communes, en moyenne de 800m²*
- *Topographie adaptée à une construction nouvelle*
- *Sans risque naturel réhibitoire*

Les caractéristiques d'une parcelle bâtie divisible :

- *Grande parcelle (au minimum 1000m²) pouvant faire l'objet d'une division parcellaire (au minimum 800m² par terrain si l'on résonne en logement individuel)*
- *Accessible depuis l'espace public*
- *Au sein de la zone bâtie*
- *Topographie adaptée à une construction nouvelle*
- *Sans risque naturel réhibitoire*

En partant du principe que le potentiel relevé ne sera pas mobilisé dans sa totalité d'ici à 2040 pour des raisons diverses (terrain non mis en vente par le propriétaire, coût inadéquat, manque d'intérêt à acheter, contexte économique et santé du marché immobilier, ...), des coefficients dit de « rétention foncière » sont appliqués pour ces parcelles en dents creuses et divisibles. Le degré de rétention étant jugé plus fort concernant les parcelles bâties divisibles, puisque leur mobilisation dépend de la volonté du propriétaire pour diviser son terrain et accepter une nouvelle construction à proximité de son habitation. Les études de foncier démontrent qu'il existe toujours un phénomène de rétention foncière, quel que soit le territoire étudié, d'où la logique d'employer des coefficients de rétention foncière pour ramener l'évaluation du potentiel foncier densifiable au plus près de ce qu'il sera réellement sur le temps d'application du document d'urbanisme.

Ainsi, les coefficients appliqués sont les suivants :

- Dents creuses : 30%
- Parcelles bâties divisibles : 50%

Le tableau suivant (« 4.2. L'évaluation du potentiel foncier mobilisable en zone bâtie constituée ») présente les chiffres du foncier potentiellement mobilisable qui a été évalué.

2. L'évaluation du potentiel foncier mobilisable pour l'habitat en zone bâtie constituée

Les tableaux suivants présentent le résultat de l'analyse menée pour le relevé du potentiel de logements constructibles au sein du foncier potentiellement densifiable des enveloppes bâties sur le territoire, via la mobilisation des dents creuses et des parcelles bâties divisibles.

Au total, le potentiel net cumulé est estimé à un peu plus de 700 logements (un peu plus de 500 logements en dents creuses et près de 200 logements dans les parcelles bâties divisibles).

DENTS CREUSES			
Potentiel brut		Potentiel net	
TOTAL m²	Potentiel log. (surf / 800m²)	Rétention 30%	Potentiel log. (surf / 800m²)
598400	748	418880	524

PARCELLES BATIES DIVISIBLES			
Potentiel brut		Potentiel net	
TOTAL m²	Potentiel log. (surf / 800m²)	Rétention 50%	Potentiel log. (surf / 800m²)
310300	388	155150	194

E. Synthèse

- Depuis 2015, une situation paradoxale sur la CC Picardie Verte : une population qui diminue et un nombre de logements qui augmente. Toutefois, cela est aussi une réponse aux effets du desserrement des ménages concernant la nécessaire production de logements.
- Un territoire à forte tendance résidentielle, avec des résidences principales nettement majoritaires et une nette augmentation des logements vacants ces dernières années, représentant plus de 9% du parc total de l'intercommunalité. De façon plus localisée, la vacance de logements questionne plus au niveau des pôles du territoire : 18,4% à Songeons, 15,3% à Feuquières ou encore 13,1% à Formerie.
- Peu de mobilité résidentielle, avec des habitants (d'ailleurs majoritairement propriétaires) installés puis longtemps sur le territoire.
- Un parc immobilier qui manque clairement de diversité, avec une très large majorité (91%) de maisons individuelles et des logements qui sont majoritairement de grande taille (50% de 5 pièces ou plus), ce qui ne facilite pas le parcours résidentiel (des jeunes ménages qui n'ont pas besoin d'aussi grands logements) et qui risque de poser un problème dans un contexte de vieillissement de la population amené à s'accroître.
- Un parc qui a du mal à se renouveler, avec une majorité des constructions présentes sur le territoire qui ont été construites avant 1919 (26% des logements).
- Des niveaux de prix qui restent plutôt accessibles pour l'achat de biens, même si des disparités sont notables entre les communes, ce qui peut contribuer à des difficultés pour certaines à renouveler leur population. Des communes pôles qui affichent des prix abordables : 1 604 € pour Grandvilliers et 1 520 € pour Formerie.
- Une répartition assez importante des logements sociaux sur la CC Picardie Verte, qui représentent 15,3% de l'ensemble du parc immobilier, soit autant que la moyenne nationale.

F. Diagnostic habitat : synthèse et enjeux

ATOUTS	POINTS DE VIGILANCE
○ Un territoire où il fait bon vivre, comme le témoigne la moyenne de longévité des ménages au sein d'un même logement ○ Un nombre de ménages qui augmente et des prix immobiliers accessibles, ce qui peut permettre d'accueillir facilement de nouvelles populations ○ Une part importante de logements sociaux et un territoire qui n'est soumis à aucune obligation par la loi SRU	○ Une hausse importante de la vacance de logements qui est à surveiller sur certaines communes (Sarnois, Daméraucourt, Omécourt, Hannaches ou encore Wambes) et qui appelle des besoins en renouvellement du parc existant ○ Un parc immobilier trop uniforme et pas adapté (demande des jeunes ménages, vieillissement de la population) ○ Une majorité de logements construits avant 1919, ce qui interroge sur leurs performances énergétiques, mais surtout sur la manière dont ils ne répondent plus aux besoins des nouvelles générations car trop anciens
ENJEUX	
○ Diversifier le parc immobilier pour faciliter l'implantation de jeunes ménages et répondre aux désirs de personnes âgées de rester habiter sur le territoire où elles ont vécu ○ Développer l'offre à loyer modéré pour répondre à des demandes croissantes dans un contexte d'inflation et de hausse des crédits immobiliers	

III. DIAGNOSTIC ECONOMIQUE

A. Contexte général

La CC Picardie Verte est localisée au cœur de la zone d'emploi de Beauvais. Elle est également située à proximité de la zone d'emploi de Rouen, d'Abbeville mais aussi de la Vallée de la Bresle-Vimeu.

Au cœur du territoire, la CC Picardie Verte est structurée autour de trois pôles d'emplois principaux : Grandvilliers, Feuquières et Formerie. A elles seules, elles rassemblent près de 56% des emplois de l'intercommunalité.

Le territoire est marqué par l'importance :

- Des activités de commerce, transport, restauration et hébergement, qui représentent 27% des établissements ;
- Des activités de la construction, qui représentent 24% des établissements ;
- Des activités de sciences et techniques, qui représentent 13% des établissements.

L'activité économique est principalement centrée sur :

- L'entreprise Saverglass à Feuquières, plus gros employeur industriel du département avec 1 400 salariés ;
- Le groupe Bigard (abattoirs et ateliers de découpe) à Formerie, qui compte plus de 100 salariés ;
- La Société Giphar à Grandvilliers, spécialisée dans la fabrication de produits pharmaceutiques de base et qui comptait entre 250 et 499 salariés en 2022.

Aussi, en 2021, 8 261 emplois étaient présents sur la CC Picardie Verte.

B. Caractéristiques et évolutions **DE L'EMPLOI**

1. Les caractéristiques de l'activité parmi la population en âge de travailler

a. Compositions et évolutions récentes de la population active

L'Insee considère que la population en âge de travailler est comprise entre 15 et 64 ans. Entre 2010 et 2021, la part représentée par les actifs au sein de cette population a augmenté de 2,5 points sur le territoire de la CC Picardie Verte.

Pour autant, l'accroissement de la part d'actifs dans la population ne signifie pas forcément qu'il y a davantage de personnes qui travaillent, étant donné que cette catégorie des actifs regroupe à la fois les actifs ayant un emploi, mais aussi les actifs sans emploi et donc au chômage.

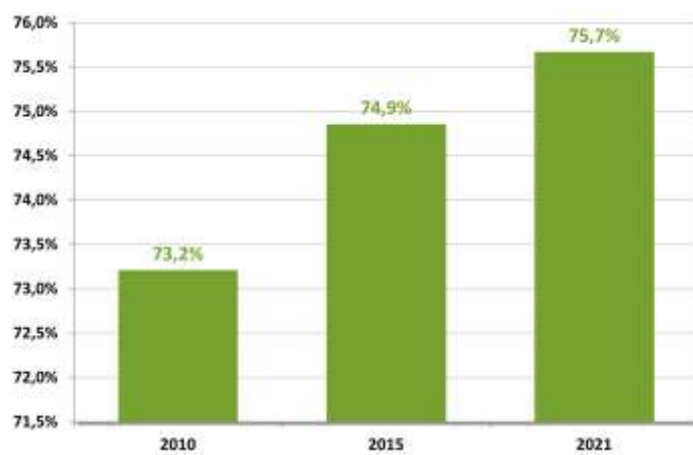


Figure 82 - Evolution de la part représentée par les actifs dans la population de 15 à 64 ans entre 2010 et 2021 (source : Insee RP2021)

En 2010 en Picardie Verte, les actifs ayant un emploi représentaient 89,6% du nombre total de personnes actives âgées de 15 à 64 ans. Ce taux a chuté en 2015 en atteignant 86,4%, puis a réaugmenté pour atteindre 87,7% en 2021. Ce constat établi sur la Picardie Verte est le même sur les autres territoires de comparaison et cette baisse entre 2010 et 2015 est due à la crise financière de 2008 qui s'est propagée à l'économie réelle, avec un impact fort sur l'emploi en France.

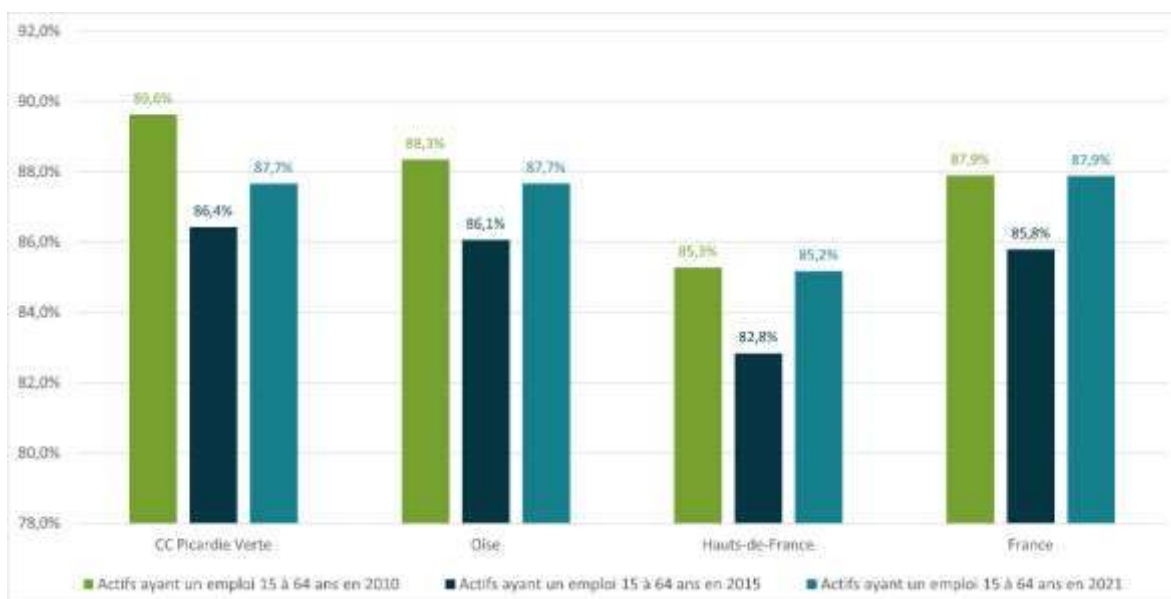


Figure 83 - Comparaison par territoire de l'évolution du taux d'actifs ayant un emploi parmi la population active entre 2010 et 2021 (source : Insee RP2021)

Sur les mêmes périodes, le taux de chômage a évolué dans le sens contraire de celui du taux d'actifs ayant un emploi. Tel un effet miroir dans la composition de la population active, là où le nombre d'actifs ayant un emploi diminue, le taux de chômage (actifs sans emploi) augmente en « récupérant » les actifs ayant perdu leur emploi.

Le taux de chômage en 2021 sur le territoire de la Picardie Verte est le même que celui de l'Oise (12,3%) et de la France (12,1%) et inférieur à celui des Hauts-de-France (14,8%). Certaines communes de l'intercommunalité ont un taux de chômage élevé comme Grandvilliers (22,6%), Feuquières (21,8%) ou encore Marseille-en-Beauvaisis (21,3%).

Les taux de chômage les plus importants au sein du territoire concernent les communes plus urbaines. D'ailleurs, 67 communes sur 88 affichent un taux de chômage inférieur à la moyenne intercommunale (12,3%).

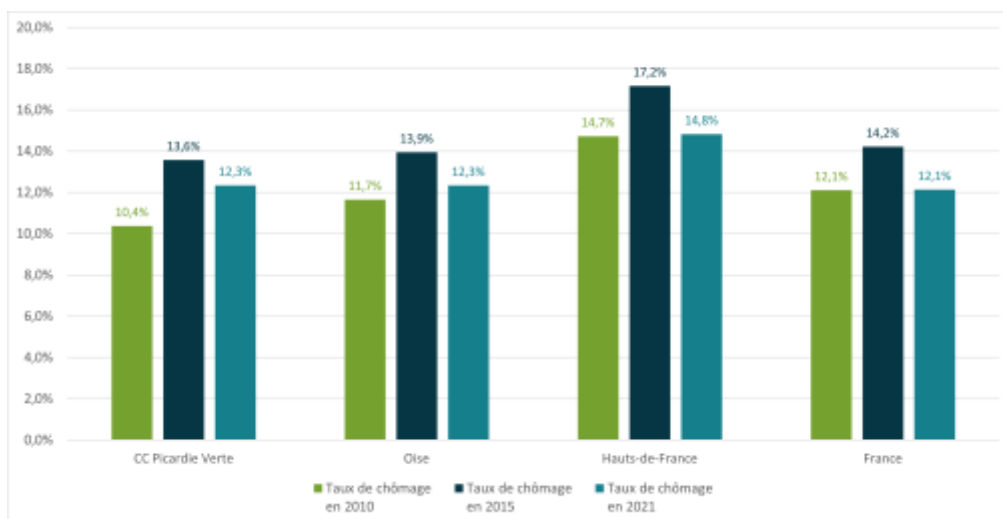
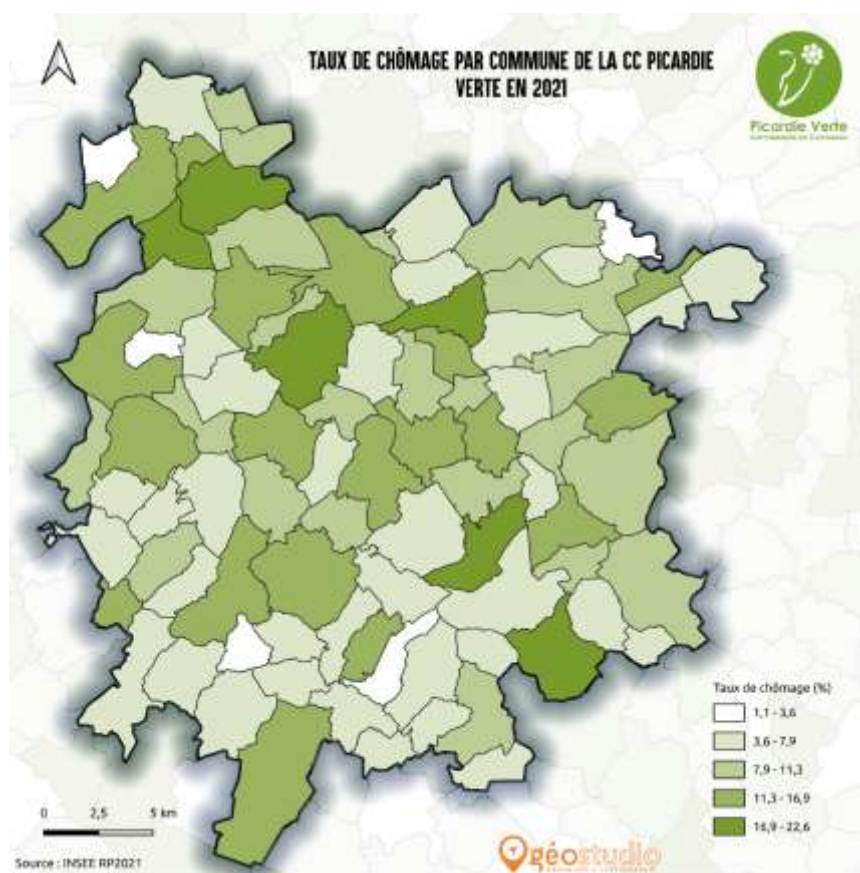


Figure 84 - Comparaison par territoire de l'évolution du taux de chômage dans la population active entre 2010 et 2021 (source : Insee RP2021)



Carte 38 - Taux de chômage par commune de la CCPV en 2021 (source : Insee RP2021)

b. Compositions et évolutions récentes de la population inactive

La population dite « inactive » regroupe les personnes en âge de travailler (15 à 64 ans) mais dont le statut ou les capacités ne leur permettent pas d’avoir un emploi. Cela concerne la population scolarisée, étudiante ou stagiaire, mais aussi les retraités ou personnes en pré-retraite. Une troisième catégorie d’inactifs regroupe notamment les personnes handicapées ou en invalidité.

En 2021, la composition de la population inactive est divisée en trois catégories presque égales : 39% d’autres inactifs, 32% d’élèves, étudiants ou stagiaires et 30% de retraités ou pré-retraités.

L’intercommunalité de la Picardie Verte se distingue par rapport aux territoires de comparaison, en affichant un taux d’élèves, étudiants ou stagiaires plus faible (38% pour l’Oise, 39% pour les Hauts-de-France et 41% pour la France). La CC Picardie Verte compte aussi un part de retraités et de pré-retraités plus importante. Davantage de ces catégories dans la population des 15 à 64 ans peut refléter un territoire dont les actifs ont pu commencer à travailler plus jeunes et dans des filières professionnelles avec davantage de pénibilité. Ceci fait écho à l’analyse du niveau de scolarisation et de qualifications sur la CC Picardie Verte et aux conclusions qui en ont découlé, avec une population en moyenne moins diplômée, commençant à travailler plus jeune et dans des filières plus manuelles et/ou moins intellectuelles.

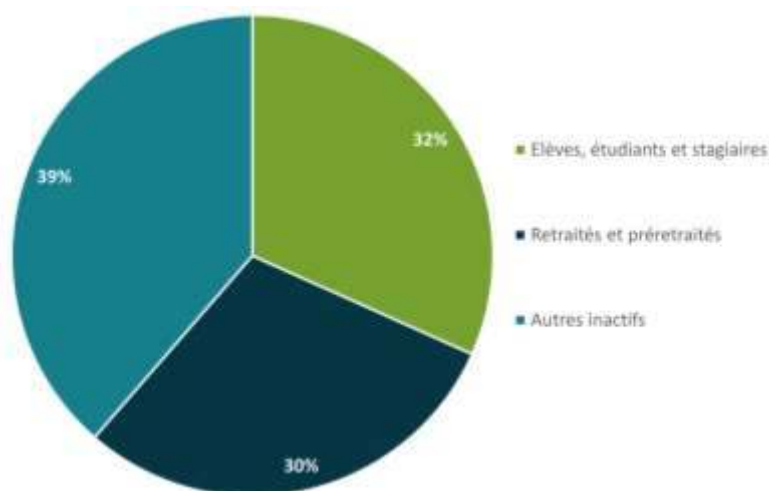


Figure 85 - Composition des inactifs de la CCPV en 2021 (source : Insee RP2021)

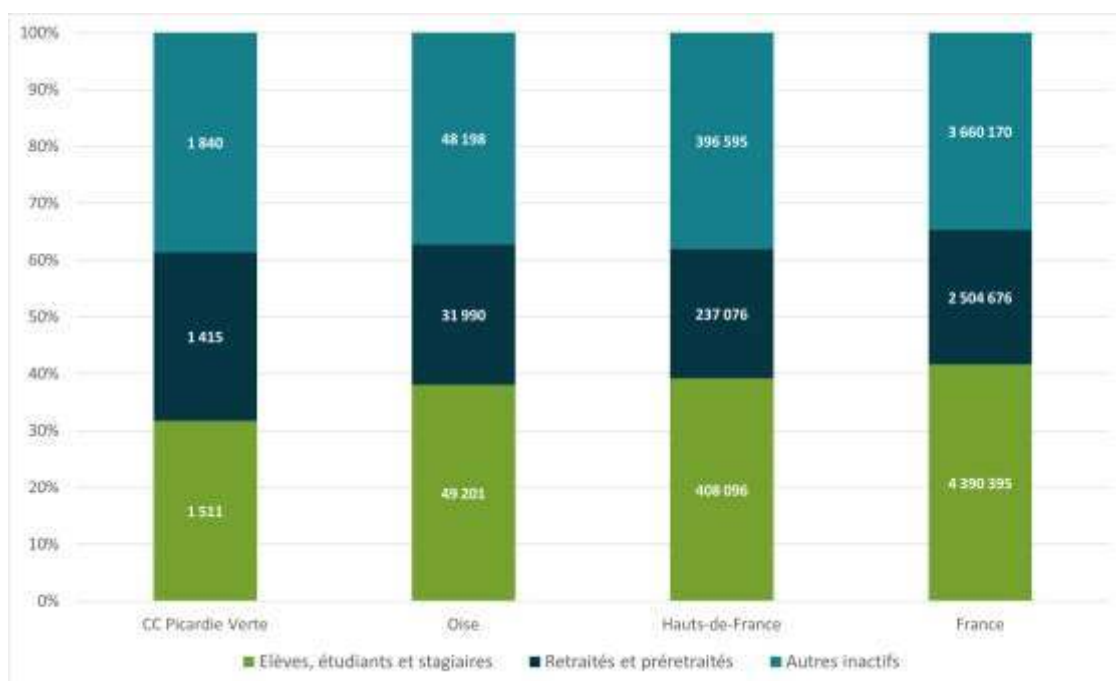


Figure 86 - Comparaison par territoire de la composition de la population inactive en 2021 (source : Insee RP2021)

Pour autant, la composition de la population inactive sur la CC Picardie Verte découle aussi et surtout du caractère attractif du territoire pour les populations retraitées et disposant des moyens suffisants pour disposer d'un bien immobilier sur le territoire.

Sur tous les territoires observés, le nombre de personnes composant la population inactive est en baisse depuis 2010. Le taux de diminution n'est pas le plus important sur le territoire de la Picardie Verte, au contraire, c'est même celui qui a diminué le moins fortement avec l'Oise.

La population intercommunale de 15 à 64 ans comprend donc en proportion moins d'inactifs que sur les autres territoires de comparaison. Cela illustre le fait que la CC Picardie Verte abrite plutôt une population assez diversifiée et équilibrée en termes de profils d'inactifs, avec notamment moins de personnes scolarisées ou étudiantes que les autres échelles de comparaison mais davantage de personnes retraitées, et dont les inactifs sont généralement le reflet d'une multitude de profils qui justifient une inactivité (après une période d'activité ou non), mais aussi un vieillissement de la population avec une part importante de retraités.

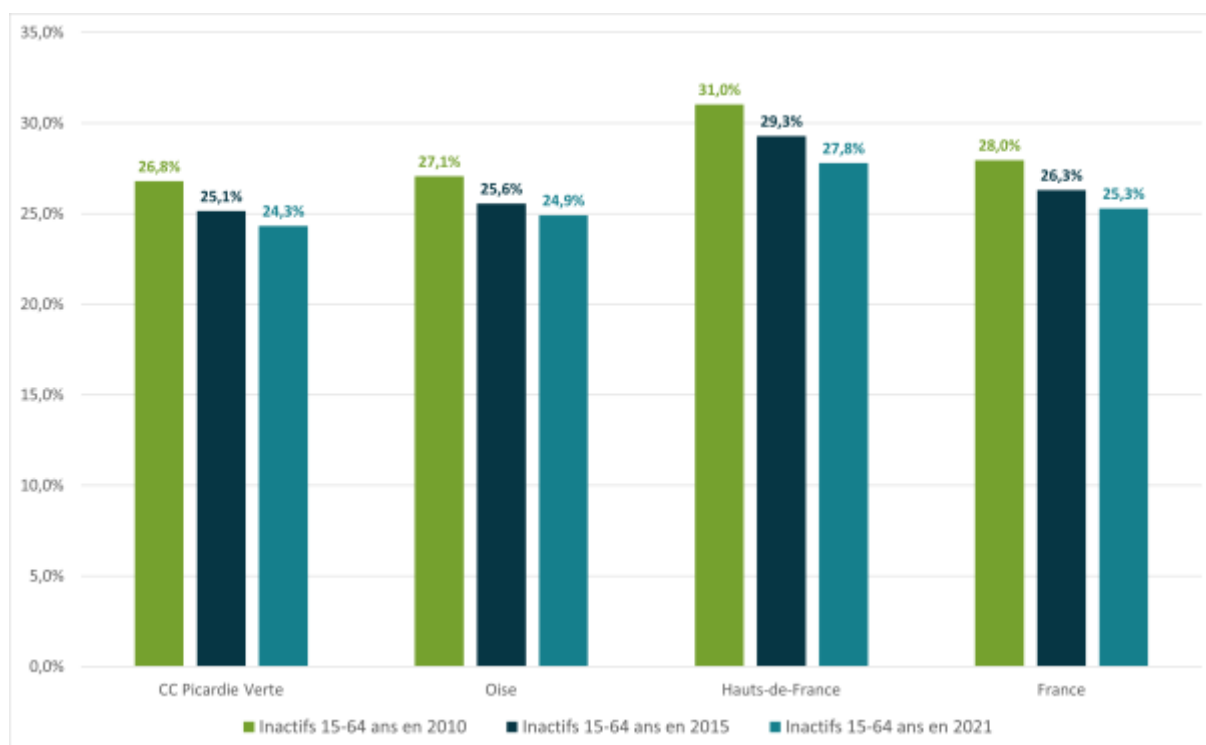


Figure 87 - Comparaison par territoire de l'évolution de la part d'inactifs entre 2010 et 2021 (source : Insee RP2021)

c. Les catégories socio-professionnelles composant la population active

Les actifs de 15 à 64 ans habitant la CC Picardie Verte en 2021 étaient majoritairement des ouvriers (34%) suivis par des employés (29%), des professions intermédiaires (21%), des cadres (6%) et des artisans, commerçants et chefs d'entreprises (7%), et enfin, des agriculteurs (3%). Cette répartition des catégories socio-professionnelles dans la population active fait écho à l'analyse du niveau de qualification de la population intercommunale, qui est plutôt faible.

Comme cela a été vu précédemment, la population âgée de 15 ans et plus sur la CC Picardie Verte se compose d'une part importante de personnes diplômées d'une CAP ou BEP (33%) et d'un BAC ou brevet professionnel (16%). Il est donc logique de retrouver une prédominance des ouvriers, des employés et des professions intermédiaires dans la population active de l'intercommunalité (84% de la population active en cumul de ces trois CSP).

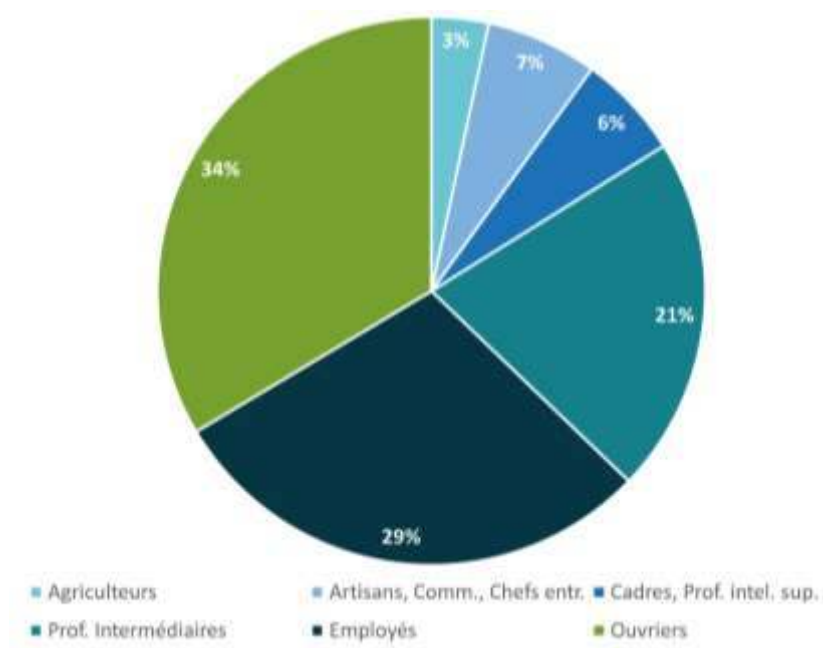


Figure 88- Répartition des catégories socio-professionnelles parmi les actifs de 15 à 64 ans habitant sur la CCPV en 2021 (source : Insee RP2021)

La CC Picardie Verte abrite un nombre d'ouvriers (34%) proportionnellement bien plus élevé qu'en moyenne au niveau des Hauts-de-France (26%), de l'Oise (24%) et de la France (21%).

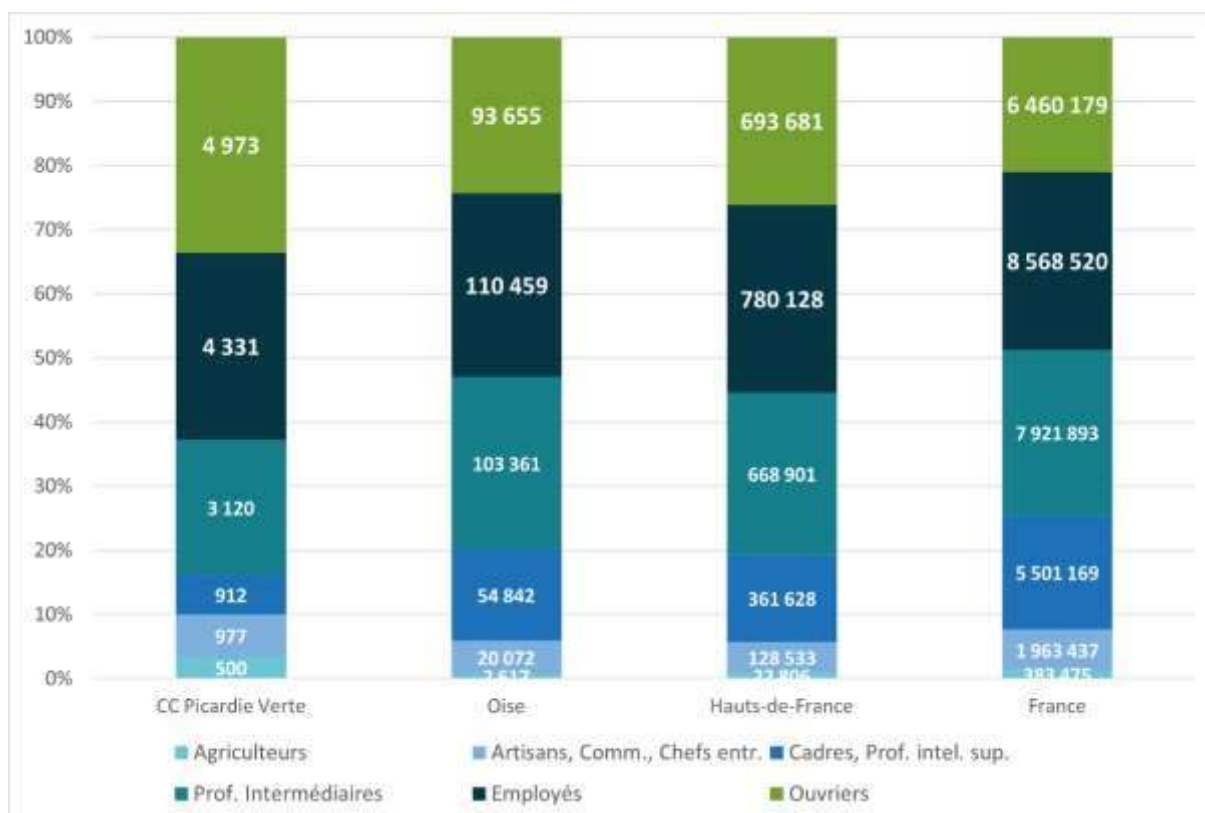


Figure 89 - Comparaison des catégories socio-professionnelles parmi les actifs de 15 à 64 ans en 2021 (source : Insee RP2021)

2. L'emploi sur la CC Picardie Verte

a. Un nombre d'emplois qui diminue, conjointement à la population

L'indice de concentration d'emploi mesure le nombre d'emploi proposé sur un territoire par rapport au nombre d'actifs résidents sur ce même territoire. Il sert ainsi à déterminer si un territoire est excédentaire ou déficitaire en termes d'emplois existant sur son sol comparé à la population active qu'il abrite.

L'indice de concentration d'emploi se mesure pour 100 actifs résidents. Cela signifie qu'en cas de résultat inférieur à 100, le territoire ne dispose pas de suffisamment d'emplois sur son sol pour employer l'ensemble de ses actifs résidents. A l'inverse, un indice supérieur à 100 démontre que le territoire dispose de plus d'emplois que d'actifs et donc qu'il « aspire » des actifs habitant sur d'autres territoires.

Ce schéma relève bien évidemment d'une théorie purement mathématique, car même en cas d'indice de concentration d'emploi supérieur à 100, la réalité démontre qu'un territoire n'emploie jamais (sauf cas exceptionnels) 100% de ses actifs résidents.

Des migrations s'effectuent quotidiennement pour bon nombre d'actifs entre le territoire d'habitation (une commune, un département, une région, etc.) et celui où se trouve le lieu de travail. C'est pourquoi cette analyse doit être croisée avec celle portant sur les déplacements entre le domicile et le lieu de travail afin d'être plus complète.

Cet indice de concentration d'emploi doit ainsi permettre de dire si, sur le papier, un territoire voit naturellement des actifs venir d'autres territoires pour travailler du fait d'un nombre d'emploi excédentaire, ou dans le cas inverse si une partie des actifs du territoire se voit dans l'obligation d'aller travailler ailleurs en raison d'un nombre d'emploi déficitaire par rapport à la population active.

En 2021, la CC Picardie Verte affichait un indice de 64 emplois pour 100 actifs résidents. Comme on l'a expliqué, cela signifie donc que le territoire abrite moins d'emplois qu'il ne compte d'actifs dans sa population et ce qui rend logiquement plus forte la probabilité que les actifs de l'intercommunalité se déplacent quotidiennement sur un autre territoire pour aller travailler.

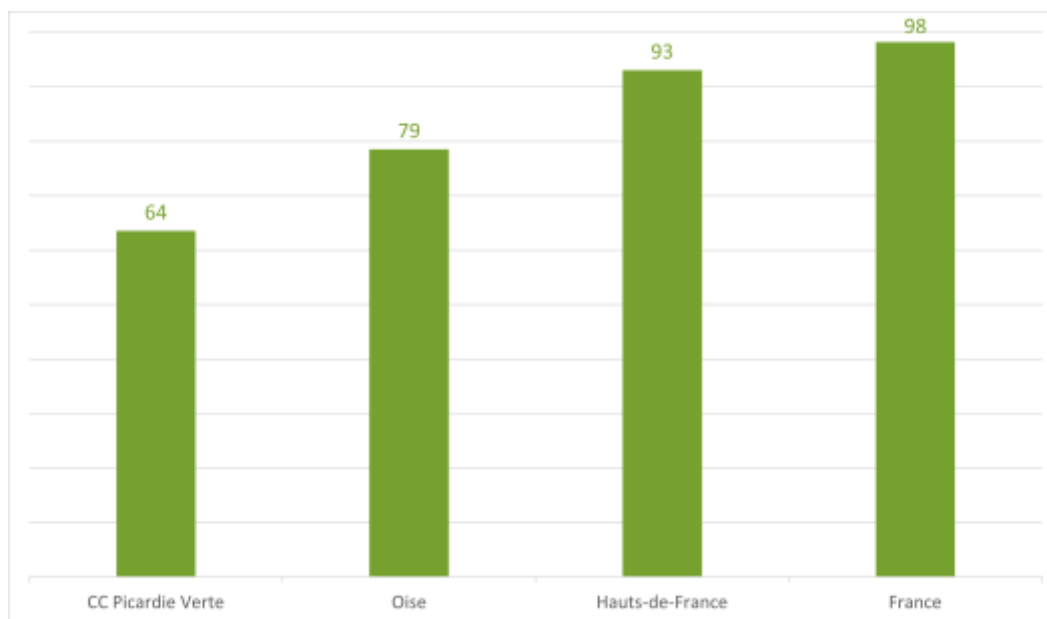


Figure 90 - Comparaison de l'indice de la concentration de l'emploi en 2021 (en nombre d'emploi par actifs résidents) (source : Insee RP2021)

L'indice de concentration de l'emploi se révèle plus faible pour la CC Picardie Verte lorsque l'on compare aux trois autres échelles du territoire. Le département de l'Oise quant à lui propose un nombre d'emplois plus proche de l'équilibre mais tout de même pas réellement satisfaisant. En revanche, la région des Hauts-de-France propose en 2021, 93 emplois pour 100 habitants. Là encore, cela questionne la capacité du territoire de la Picardie Verte à garder sa population sur son territoire pour travailler.

Au niveau national, le rapport entre nombre d'emplois et nombre d'actifs résidant était quasiment à l'équilibre malgré un léger déficit (98 emplois pour 100 actifs résidant) en 2021.

Cet écart avec les autres échelles de territoire reflète à la fois un caractère rural affirmé pour la CC Picardie Verte, mais aussi un statut pouvant être qualifié, au moins dans certains secteurs géographiques, de « territoire dortoir » avec de nombreuses personnes qui y habitent sans pour autant y travailler.

Enfin, la proximité avec la zone d'emploi de Beauvais pourrait également expliquer ce caractère « dortoir » du territoire avec la possibilité pour les habitants d'avoir un emploi proche géographiquement.

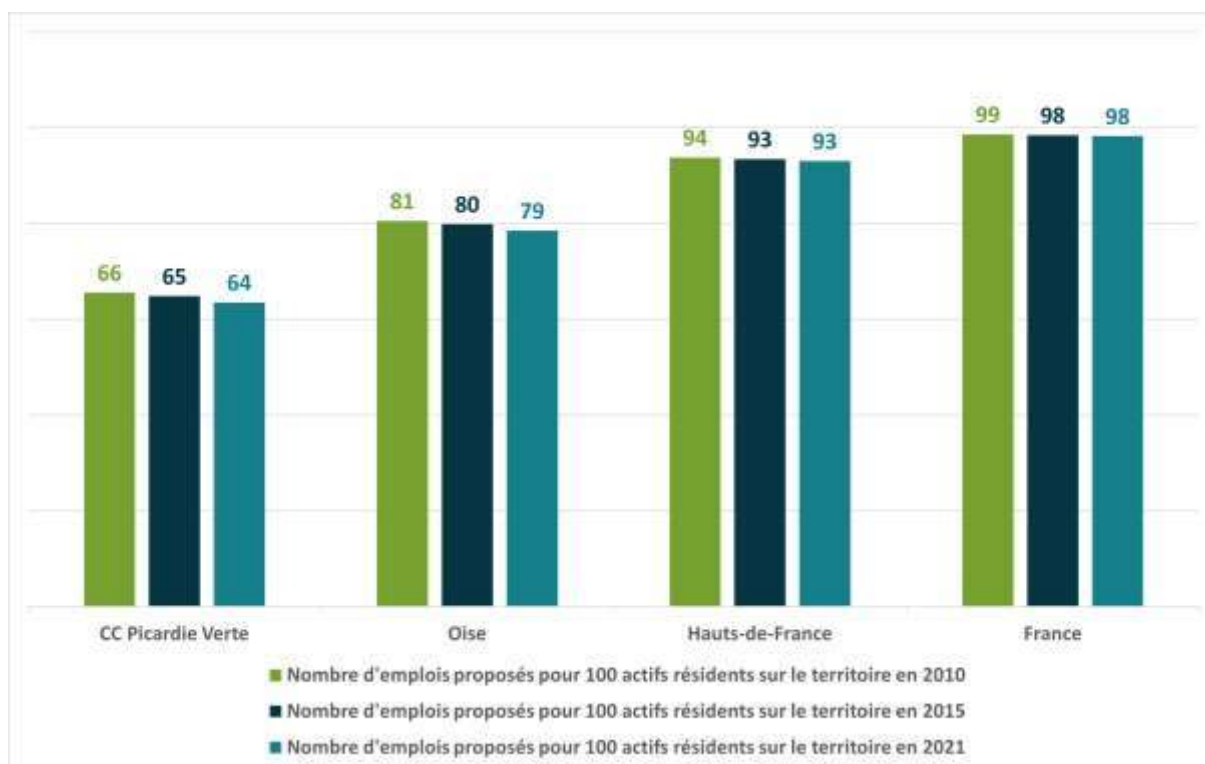


Figure 91 - Comparaison par territoire de l'évolution de l'indice de la concentration de l'emploi entre 2010 et 2021 (en nombre d'emploi par actifs résidents) (source : Insee RP2021)

Pour mieux comprendre ces dynamiques d'emploi, il peut aussi être pertinent de comparer l'évolution de l'emploi avec l'évolution de la population sur le territoire de la Picardie Verte. Le graphique ci-dessous nous montre qu'entre 2010 et 2015, la population a augmenté alors que le nombre d'emplois proposés a diminué. Durant cette période, il n'y avait donc pas assez d'emplois proposés pour une population en augmentation. Toutefois, depuis 2015, le nombre d'emplois proposés ainsi que la population diminuent de manière corrélée. Ces éléments mettent donc peut être en lumière une perte de vitesse et d'attractivité de la CC Picardie Verte, qui peine à attirer des nouvelles populations et donc, dans le même temps, qui propose de moins en moins d'emplois.

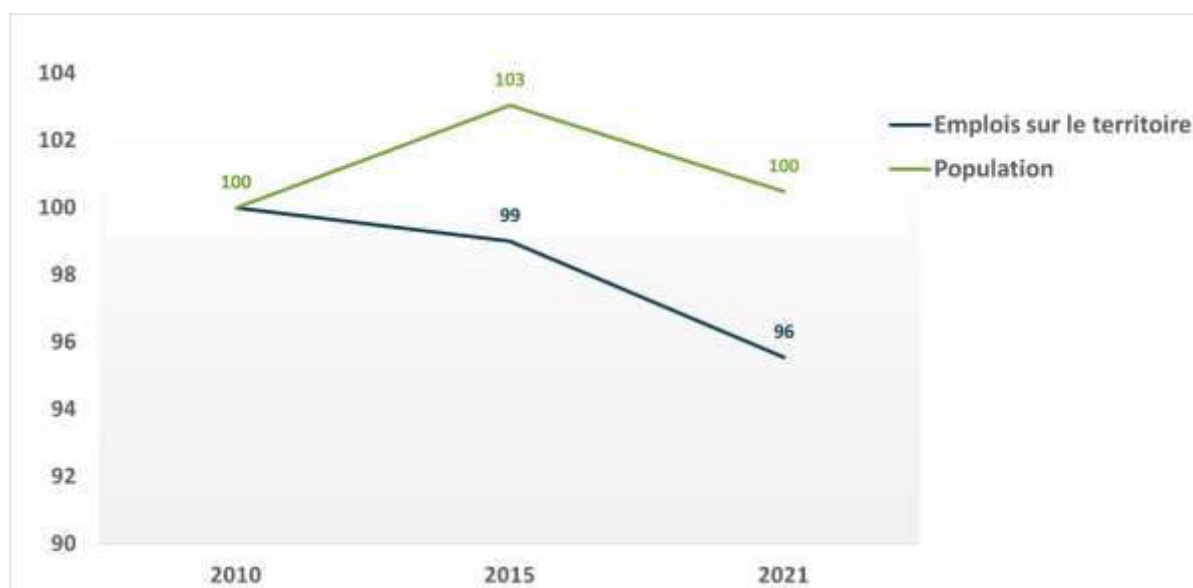


Figure 92 - Comparaison de l'évolution démographique et du nombre d'emplois sur le territoire de la CCPV entre 2010 et 2021 (en base 100) (source : Insee RP2021)

b. Les emplois proposés sur le territoire

Parmi les actifs dont l'emploi se situe sur le territoire intercommunal, une large partie sont des ouvriers (35%), soit plus d'un actif sur trois de la CC Picardie Verte. Cette proportion est ainsi bien plus forte que dans les autres territoires de comparaison : 25% dans l'Oise, 23% dans les Hauts-de-France et 19% en France. De nombreux emplois proposés par le territoire sont donc liés à l'activité industrielle et à la construction (nous le confirmerons plus tard).

Conjointement à cela, le territoire de la CC Picardie Verte possède des parts d'employés, de professions intermédiaires ainsi que de cadres et professions intellectuelles supérieures plus faibles que les autres territoires. Ce sont donc les agriculteurs qui sont bien plus présents en proportion au sein de l'intercommunalité que dans les autres territoires : 6% en CC Picardie Verte contre 1% pour le reste. Il y a donc six fois plus d'agriculteurs sur le territoire intercommunal. Cet élément nous confirme ce caractère rural affirmé de la Picardie Verte

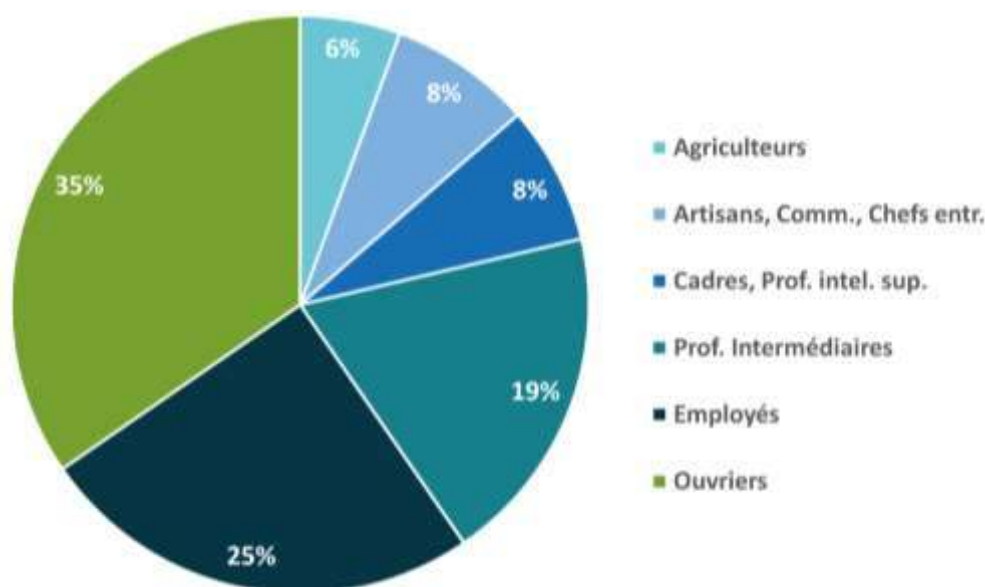


Figure 93 - Répartition des types de catégories socio-professionnelles travaillant sur la CCPV en 2021 (source : Insee RP2021)

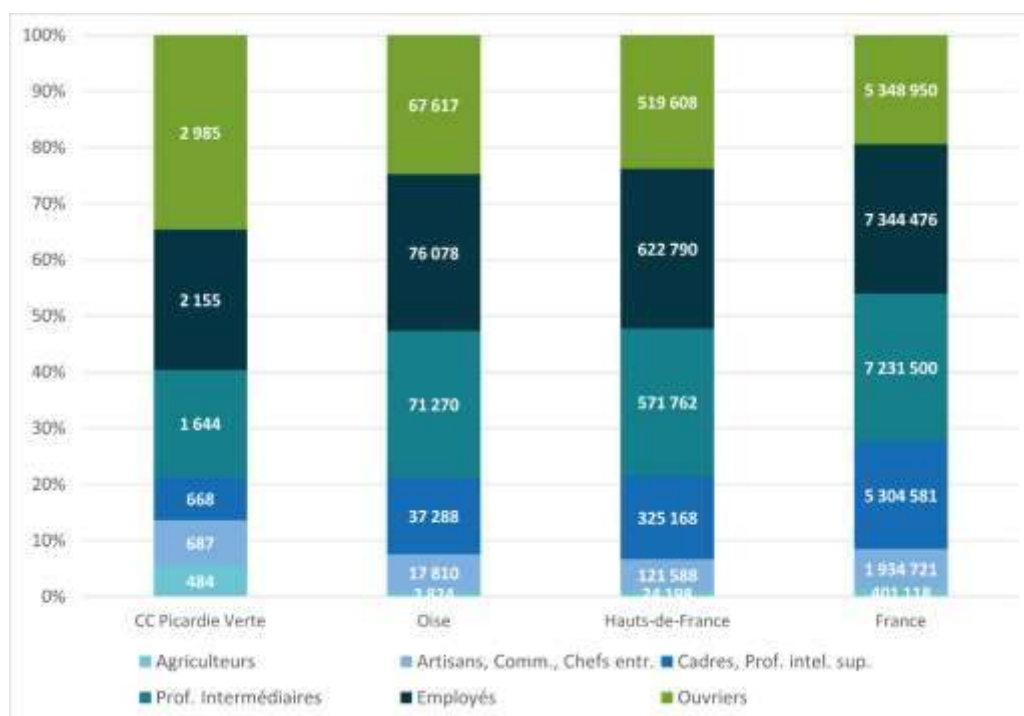


Figure 94 - Comparaison de la répartition des types de catégories socio-professionnelles en 2021 (source : Insee RP2021)

Concernant l'évolution des types de catégories socio-professionnelles travaillant sur la CC Picardie Verte, il n'y a que très peu de changements entre 2010 et 2021. On peut noter une légère diminution de manière constante de la part d'ouvriers (37% en 2010, 36% en 2015 et 35% en 2021). Malgré cela, la situation du type d'emploi au sein de l'intercommunalité est stable et ne connaît pas de changement majeur.

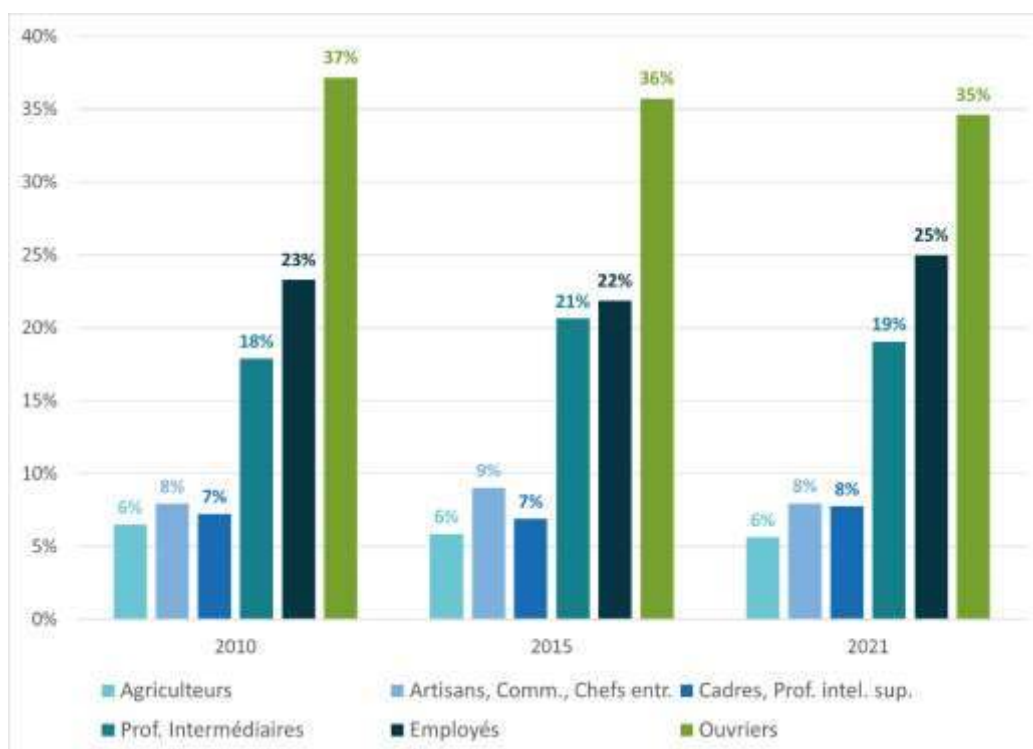


Figure 95 - Evolution des types de catégories socio-professionnelles travaillant sur la CCPV entre 2010 et 2021 (source : Insee RP2021)

Au sein de la Picardie Verte, nous l'avons vu, l'agriculture est un type d'emploi occupé par une part d'actifs bien plus importante que dans les territoires de comparaison. Aussi, on remarque que l'industrie et la construction sont des domaines d'activités assez présents sur le territoire intercommunal (nous en parlerons un peu plus tard). A contrario, les emplois dans les domaines du commerce, services, transports sont moins nombreux. Cela s'explique du fait que ce type d'emploi se voit la plupart du temps proposé dans les milieux urbains car ils relèvent d'une certaine densité de population à l'échelle d'un bassin de vie. Et en effet, nous l'avons vu, la CC Picardie Verte est un territoire qui compte une part de ces professions bien moins importante que les autres territoires, ce qui, là encore, reflète son caractère rural qui explique la population peu dense ainsi qu'une plus faible quantité d'emplois proposés dans les secteurs du commerce, des services et des transports.

Il en va de même pour les métiers de l'administration publique et de la santé, représentant 26% des emplois proposés sur la CC Picardie Verte (32% pour l'Oise et la France et 35% pour les Hauts-de-France). Ces métiers se retrouvent notamment dans les structures d'enseignement (écoles, collèges, lycées, universités), administratives (collectivités territoriales, impôts, sécurité sociale, etc.) et de santé (hôpitaux, cliniques, centres de rééducation...), étant moins présentes dans un territoire rural.



Figure 96 - Types d'emplois occupés par les actifs sur chaque territoire de comparaison (lieu de travail) en 2021 (source : Insee RP2021)

Malgré cela, entre 2010 et 2021, au sein de la CC Picardie Verte, les parts représentées par les emplois de l'industrie et de la construction ont diminué (de 22% à 21% pour l'industrie et de 9% à 7% pour la construction). Dans le même temps, ce sont donc les parts représentées par les emplois des commerces, services, transports ainsi que de l'administration publique et de la santé qui ont augmenté (de 34% à 36% pour les commerces et de 25% à 26% pour l'administration). La part des emplois agricoles est restée la même (10%). Toutefois, ces évolutions restent moindres et non significatives de changements majeurs.

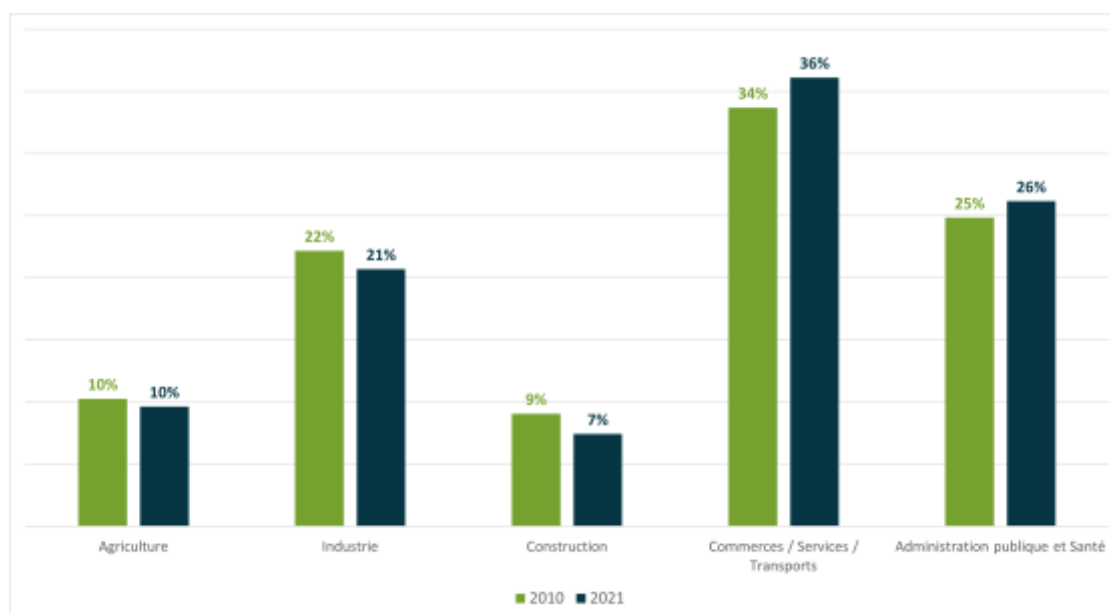


Figure 97 - Evolution des types d'emplois occupés par les actifs sur la CCPV (lieu de travail) entre 2010 et 2021 (source : Insee RP2021)

3. Les migrations domicile-travail

a. Un territoire où une majeure partie des habitants travaille ailleurs

En 2021, seulement 18% des actifs de la CC Picardie Verte travaillaient sur leur commune. Ce pourcentage est assez proche de l'Oise (21%), mais reste faible par rapport à la région (25%) et très faible par rapport à la France (33%, soit presque deux fois moins).

Bien que ce taux inclue également les actifs habitant et travaillant sur la CC Picardie Verte puisque les échanges quotidiens entre lieu de travail et lieu d'habitation peuvent se faire entre deux communes de l'EPCI, il illustre malgré tout le caractère « dortoir » du territoire.

Ces éléments sont à mettre en lien avec l'évolution de la population ainsi que son âge. Nous l'avons vu à travers le diagnostic socio-démographique, la CC Picardie Verte est un territoire qui perd des habitants depuis 2015, qui est vieillissant et qui ne concentre pas beaucoup d'emplois. Ainsi, les habitants actifs « restants » sont majoritaires à quitter leur territoire d'habitation pour aller travailler quotidiennement.

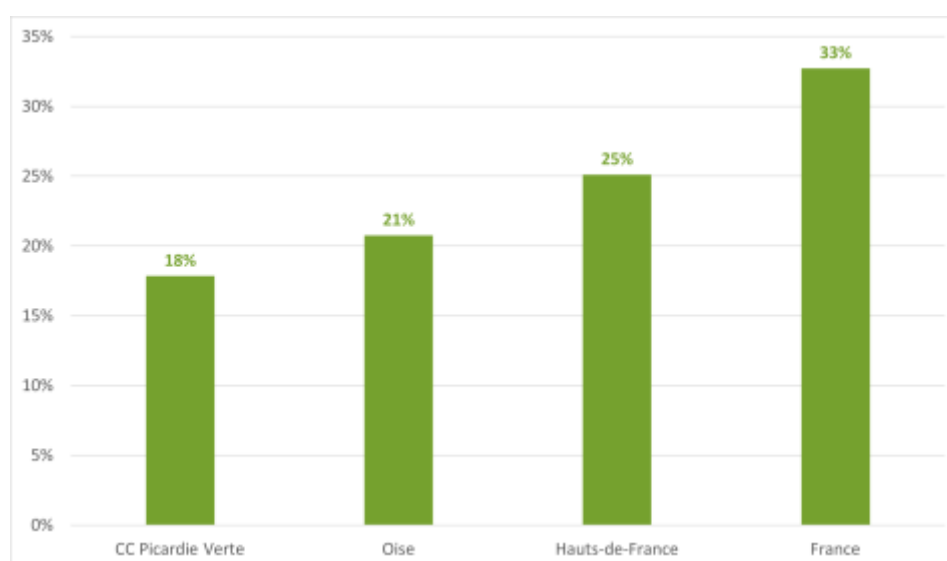


Figure 98 - Comparaison de la part d'actifs travaillant dans leur territoire de résidence en 2021 (source : Insee RP2021)

Cela nous est confirmé à travers le graphique ci-dessous. En effet, on remarque que les habitants travaillant au sein de la CC Picardie Verte sont moins nombreux que dans les autres territoires (18% pour l'intercommunalité contre 21% pour l'Oise, 25% pour les Hauts-de-France et 33% pour la France).

Une autre différence notable est la part d'actifs habitant au sein de la CC Picardie Verte qui vont travailler dans le département, à 65% (contre 48% pour l'Oise et la France et 58% pour les Hauts-de-France). Cela nous confirme que le territoire de la Picardie Verte n'est pas attractif en termes d'emploi, et que les actifs vont donc travailler en dehors de ce territoire, mais en restant dans le département (zones d'emplois de Beauvais, Roissy-Sud Picardie et Compiègne).

Pour autant, l'Oise n'est pas forcément un département attractif en matière d'emploi. On le remarque en lisant le graphique : 29% des habitants de l'Oise travaillent dans une autre région. On pense ici à la proximité avec la Normandie (zones d'emplois de Rouen, Le Havre, Dieppe), avec l'Ile-de-France (zone d'emplois de Paris) ou encore avec le Grand-Est (zones d'emplois de Troyes, Charleville-Mézières).

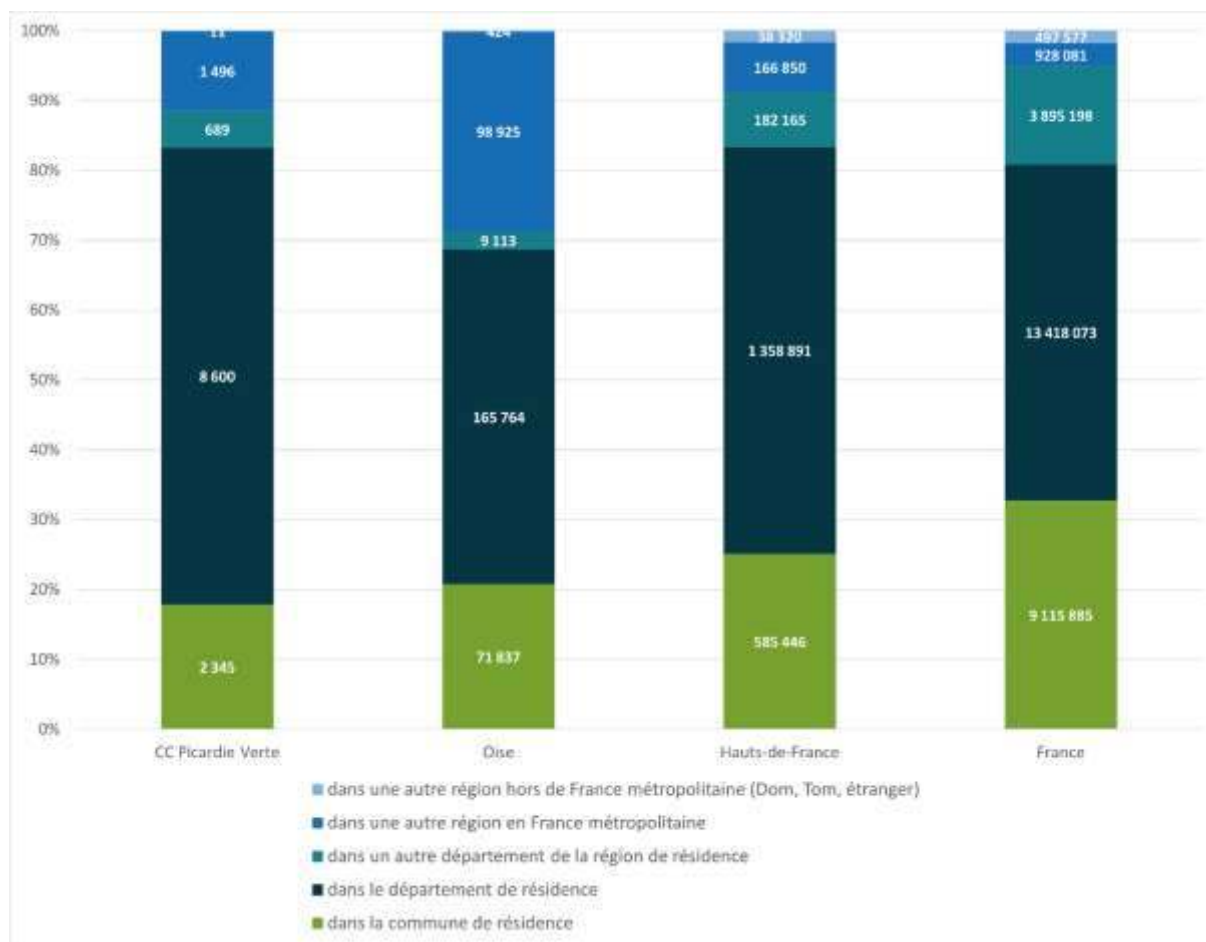


Figure 99 - Comparaison par territoire de la commune de résidence et du lieu d'emploi en 2021 (source : Insee RP2021)

Enfin, on peut accentuer cette domination du département de l'Oise en tant que territoire d'emploi des habitants de la CC Picardie Verte en montrant que la part d'habitants de l'intercommunalité travaillant dans le département augmente (63% en 2010 et 65% en 2021) et que, dans le même temps, la part d'habitants de l'intercommunalité travaillant dans la commune de résidence diminue (21% en 2010 et 18% en 2021).

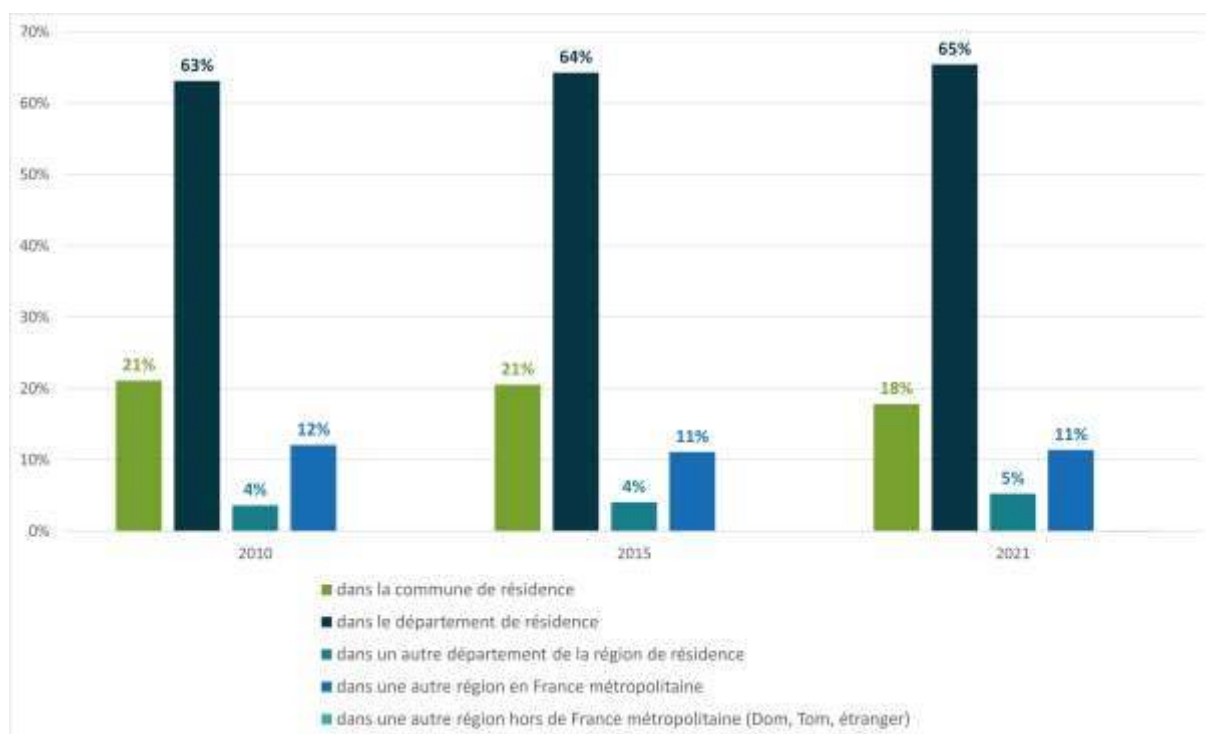


Figure 100 - Evolution du lieu d'emploi pour les actifs habitants sur le territoire intercommunal entre 2010 et 2021 (source : Insee RP2021)

b. Une forte dépendance à l'usage de la voiture

Alors qu'en France 19% des ménages ne possédaient pas de voiture en 2021 (18% dans les Hauts-de-France et 13% dans l'Oise), cette particularité ne concernait que 7% des ménages habitant sur la CC Picardie Verte. De plus, les habitants de l'intercommunalité possèdent deux voitures ou plus à 46%, pourcentage plus élevée que chaque territoire de comparaison (42% pour l'Oise, 35% pour les Hauts-de-France et 34% pour la France). Ces chiffres appuient et soulignent la encore le caractère très rural du territoire, sur lequel la voiture individuelle est très majoritaire et où ses alternatives restent limitées, voire absentes dans certaines zones géographiques et ne peuvent donc répondre aux besoins essentiels des ménages en termes de mobilités, notamment pour les actifs. Toutefois, une certaine offre de trains et de bus existe sur le territoire de la Picardie Verte, avec 7 gares sur 2 lignes différentes et 8 communes desservies ainsi que 5 lignes interurbaines routières. A cela s'ajoute un réseau routier tourné principalement vers Beauvais, Amiens et Rouen qui « incite » à davantage privilégier un véhicule automobile.

La majeure partie des ménages étant constitués de deux actifs, cela explique cette forte proportion d'au moins deux voitures rattachées en moyenne à chaque foyer d'habitation.

Enfin, en 2021, 44% des habitants de la CC Picardie Verte possédaient une voiture. Cela s'explique car nous avons un territoire marqué par une population âgée et vieillissante, pour la plupart à la retraite, et n'ayant donc pas de besoins très importants en déplacements quotidiens.

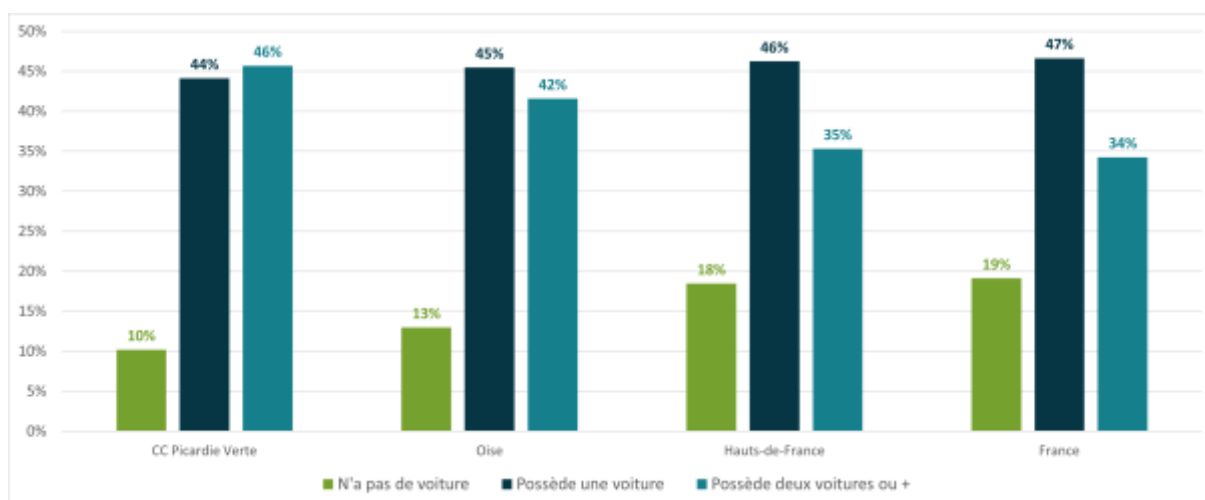


Figure 101 - Comparaison de l'équipement des ménages en automobiles en 2021 (source : Insee RP2021)

4. Synthèse : caractéristiques et évolutions de l'emploi

- L'intercommunalité de la Picardie Verte se distingue par rapport aux territoires de comparaison, en affichant un taux d'élèves, étudiants ou stagiaires plus faible.
- La Picardie Verte est un territoire qui compte une part de retraités et de pré-retraités importante (30%).
- Un territoire marqué par des filières de formation courtes et des jeunes qui ont commencé à travailler tôt et dans des filières professionnelles avec davantage de pénibilité. Cela se traduit par une plus forte proportion d'ouvriers sur le territoire (35%).
- Un territoire marqué par une faible concentration de l'emploi (64 emplois proposés pour 100 actifs résidents).
- Une dominance rurale caractérisée par une forte part d'agriculteurs (6%) comparée aux autres territoires (1%).
- Une forte présence des activités industrielles et de construction, corrélée à la forte part d'ouvriers.
- Une intercommunalité fortement impactée par les migrations domicile-travail, avec seulement 18% des actifs du territoire qui travaillent dans leur commune de résidence. La majeure partie des habitants (65%) travaille dans le département de résidence, ce qui peut être expliqué du fait de la présence des pôles d'emplois de Beauvais, de Roissy-Sud Picardie et de Compiègne.
- Un territoire fortement dépendant à l'usage de la voiture individuelle, avec des ménages qui possèdent majoritairement deux voitures ou plus (46%) et qui confirme là encore le fort caractère rural de l'intercommunalité, avec peu d'alternatives à ce mode de déplacement.

C. Le tissu entrepreneurial

1. Typologie et dynamique de création des entreprises

a. Les activités de commerces, transports et de la construction très présentes parmi les entreprises du territoire

Au 31 décembre 2019, la CC Picardie Verte comptabilisait 1 368 entreprises implantées sur son territoire. Parmi elles, 367 (27%) étaient des entreprises commerciales, de transports, d'hébergement et de restauration. Ce domaine d'activité à un poids équivalent au département, à la région et à la France. Ce chiffre nous montre que la CC Picardie Verte apparaît comme un territoire adapté et accueillant pour le tourisme.

Aussi, l'intercommunalité se distingue à travers son nombre d'entreprises de la construction, qui était de 328 (24%), moyenne bien supérieure à celle des autres territoires d'étude (14% pour l'Oise, 12% pour les Hauts-de-France et la France). Celles-ci, souvent créatrices de nuisances pour le voisinage (bruit, odeurs, poussière, ...) ont un intérêt à s'implanter dans des zones moins peuplées, ce qui leur permet d'être davantage à distance des zones résidentielles. Les entreprises industrielles et de construction sont par ailleurs fréquemment desservies par des véhicules imposants de type poids lourds. Pour cette autre raison, leur implantation en zone urbaine dense est compliquée, ce qui justifie là aussi les atouts présentés par la CC Picardie Verte, à savoir une densité de population moins forte.

Le territoire compte aussi 177 entreprises dédiées aux activités spécialisées, sciences et technique (13%), soit un niveau plus bas que les autres territoires (17% pour l'Oise et 19% pour les Hauts-de-France et la France).

Ensuite, à part égales, les entreprises du secteur administratif public, d'enseignement, de santé et d'action sociale (133 soit 10%) ainsi que les entreprises des autres activités de services (135 soit 10%) sont présentes sur le territoire.

Le territoire compte 115 entreprises destinées à l'industrie (8%). Cette proportion est également plus importante que sur les autres territoires de comparaison (6%).

Enfin, les deux catégories d'entreprises les moins présentes sur le territoire de la Picardie Verte sont les entreprises liées aux activités immobilières (49 soit 4%) et les entreprises financières et d'assurance (38 soit 3%).

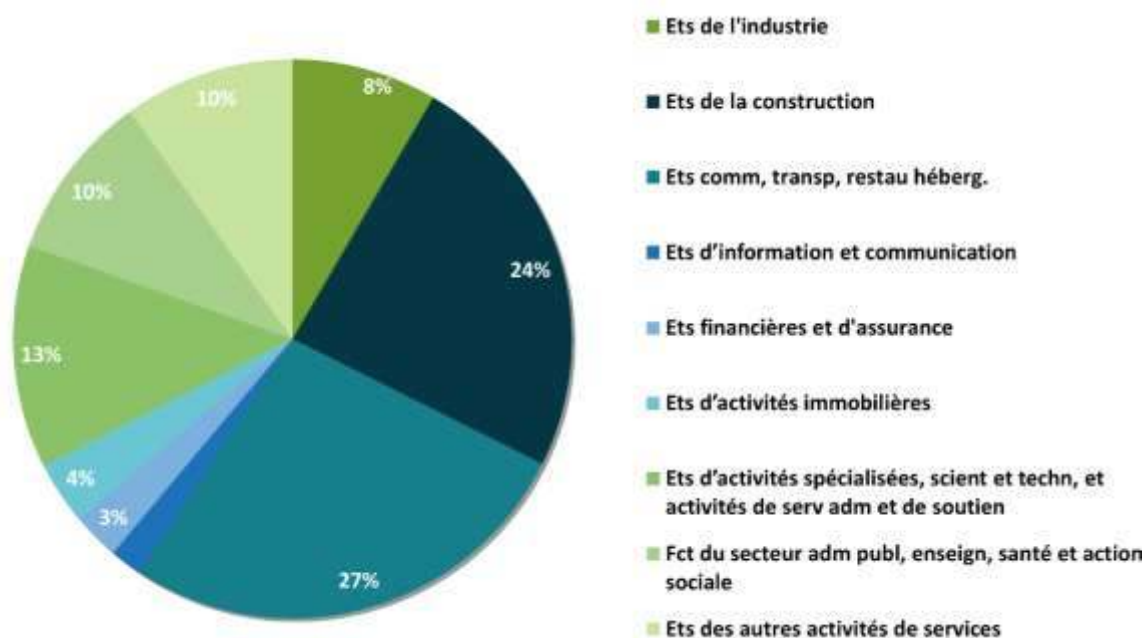


Figure 102 - Typologies des entreprises de la CCPV au 31 décembre 2019 (source : Insee 2020 - Démographie des entreprises)

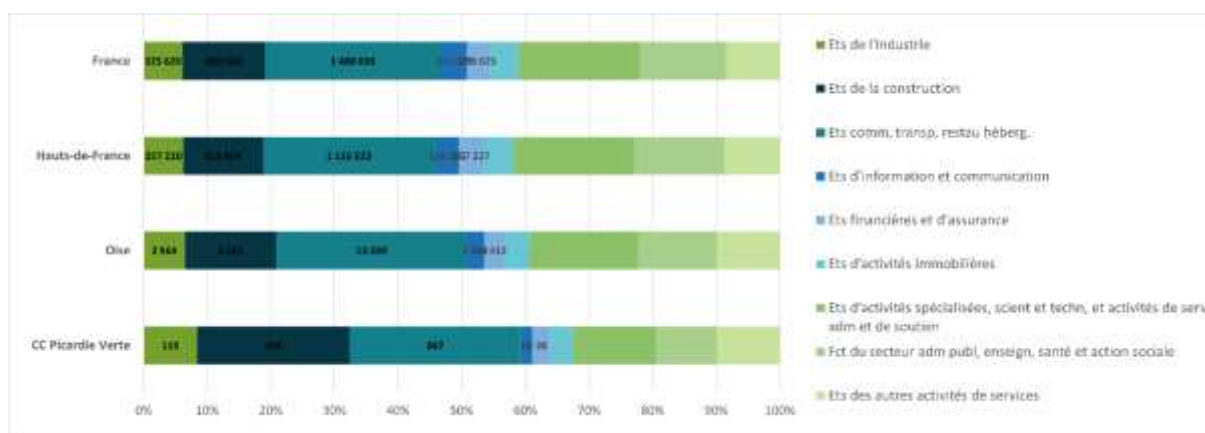


Figure 103 - Comparaison par territoire de la typologie des entreprises au 31 décembre 2019 (source : Insee 2020 - Démographie des entreprises)

b. Dynamique de création d'entreprises sur le territoire intercommunal

Entre 2013 et 2021 inclus, la CC Picardie Verte a enregistré sur son sol la création de 1 861 entreprises. Ces créations ont été plus importantes entre 2020 et 2021, avec 442 entreprises créées, soit près de 24% du total d'entreprises créées en 10 ans. Le graphique ci-dessous nous montre que le rythme de création d'entreprises avait diminué entre 2014 et 2015, puis augmenté entre 2015 et 2019, diminué à nouveau entre 2019 et 2021, puis augmenté jusqu'en 2022. Entre 2019 et 2020, la CC Picardie Verte connaît une baisse de création d'entreprises contrairement aux autres territoires, puis elle se rattrape pour atteindre leur niveau en 2022.

Enfin, entre 2021 et 2022, le nombre de création d'entreprises stagne sur l'intercommunalité, et ce pour l'ensemble des catégories d'entreprises. Nous allons donc analyser plus finement chacune de ces catégories pour comprendre les tendances, volontés et dynamiques entrepreneuriales de la Picardie Verte.

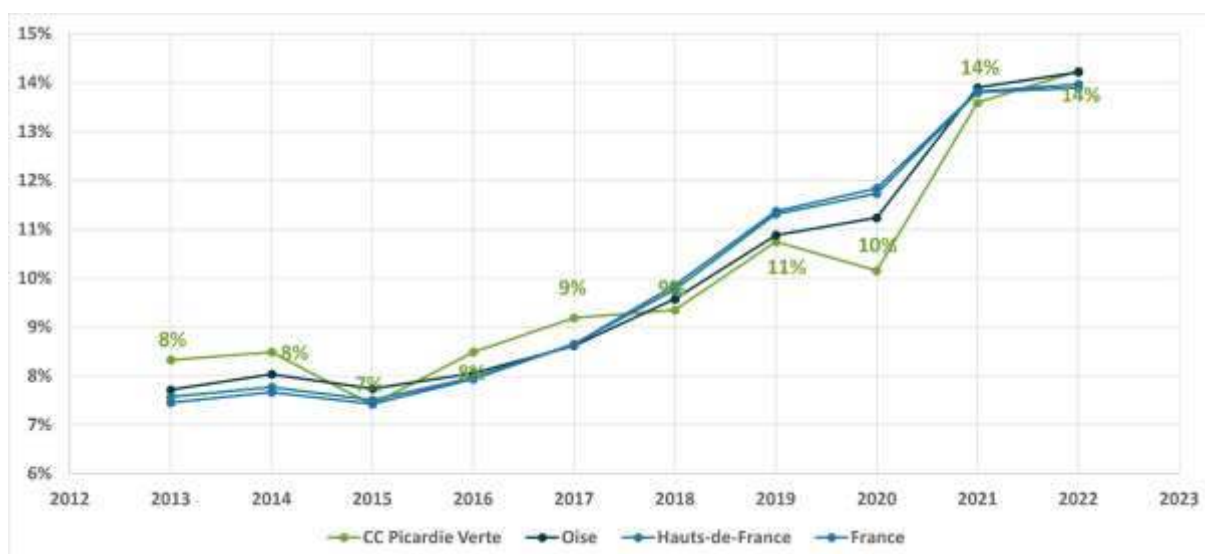


Figure 104 - Comparaison par territoire du rythme de création d'entreprises entre 2013 et 2022 (source : Insee 2022 - Démographie des entreprises)

c. Dynamique de création d'entreprises industrielles sur le territoire intercommunal

Depuis 2013, 205 entreprises industrielles ont été créées sur la CC Picardie Verte. Entre 2013 et 2017, la création d'entreprises industrielles a continuellement augmenté pour atteindre 13% sur les 113. Puis, elle a beaucoup chuté pour atteindre 5% en 2019. Petite augmentation entre 2019 et 2020 (7%). Enfin, entre 2020 et 2021, la croissance des entreprises industrielles a été très marquée : 39 créées en 2021 contre 15 en 2020. 2021 est donc l'année dans laquelle le plus de ces entreprises ont été créées (elle représente à elle seule 19% du total des entreprises industrielles présentes sur le territoire).

Ce rythme de création est plus variable que sur les autres territoires de comparaison (et dans des ampleurs plus prononcées).

Hormis une période moins fructueuse entre 2017 et 2019, le rythme général pour la création d'entreprises industrielles sur la CC Picardie Verte démontre que le territoire conserve un caractère attractif pour cette catégorie d'entreprises.

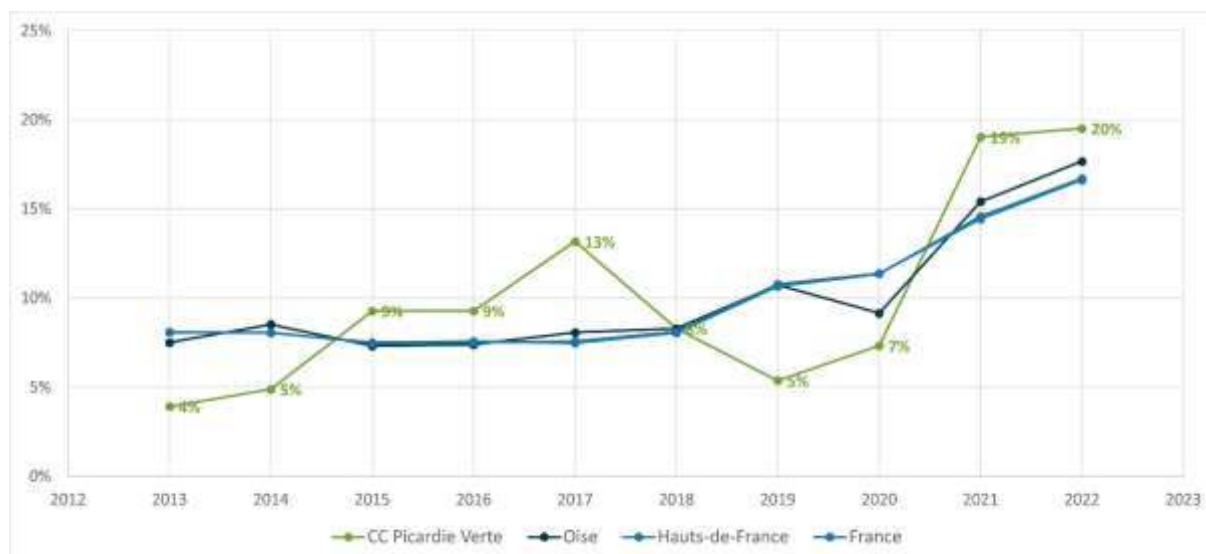


Figure 105 - Comparaison par territoire du rythme de création d'entreprises dans l'industrie entre 2013 et 2022 (source : Insee 2022 - Démographie des entreprises)

La Picardie Verte compte notamment sur son territoire l'entreprise Saverglass, à Feuquières, qui est le plus gros employeur industriel du département avec 1 400 salariés (photo de gauche). Il y a aussi la présence du Groupe Bigard (abattoirs et ateliers de découpe) à Formerie, qui compte plus de 100 salariés (photo de droite).



Figure 106 (à droite) - Le Groupe Bigard à Formerie (source : <https://www.groupebigard.fr/notre-groupe/le-groupe-bigard-en-bref.html>)

Figure 107 (à gauche) - L'entreprise Saverglass à Feuquières (source : <https://www.saverqlass.com/fr/nous-contacter/usines>)

d. Dynamique de création d'entreprises de la construction sur le territoire intercommunal

Depuis 2013, 301 entreprises spécialisées dans le domaine de la construction ont été créées sur la CC Picardie Verte. La majeure partie de ces créations se sont manifestées en 2021, avec 36 entreprises créées. Entre 2014 et 2015, les créations d'entreprises de la construction ont connu un ralentissement, pour repartir à la hausse jusqu'en 2019. Ensuite, il y eu une forte baisse entre 2019 (34 créations) et 2020 (21 créations). Forte hausse ensuite entre 2020 et 2021 (36 créations). Enfin, entre 2021 et 2022, légère baisse des créations, que l'on retrouve également dans le département de l'Oise. On note aussi que les créations, en 2021, sont revenues à leur niveau de 2013.

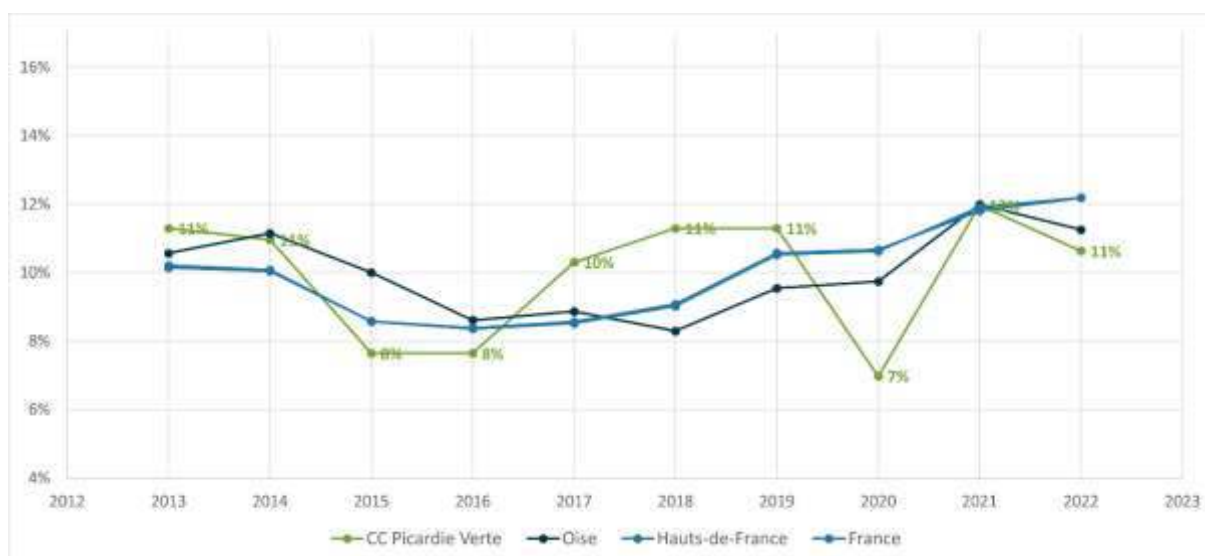


Figure 108 - Comparaison par territoire du rythme de création d'entreprises dans la construction entre 2013 et 2022 (source : Insee 2022 - Démographie des entreprises)

e. Dynamique de création d'entreprises de commerces, transports, restauration et hébergement sur le territoire intercommunal

Depuis 2013, 689 entreprises de commerces, transports et restaurations ont été créées sur la CC Picardie Verte. Pour rappel, ce secteur d'activité est le plus représenté au sein de l'intercommunalité (27% de l'ensemble des entreprises du territoire).

Le rythme de création de ces entreprises n'a connu aucune variation majeure et est resté stable entre 2013 et 2021, en augmentant de manière continue. Entre 2021 et 2022, ces créations sont moins nombreuses, mais tout comme les autres territoires.

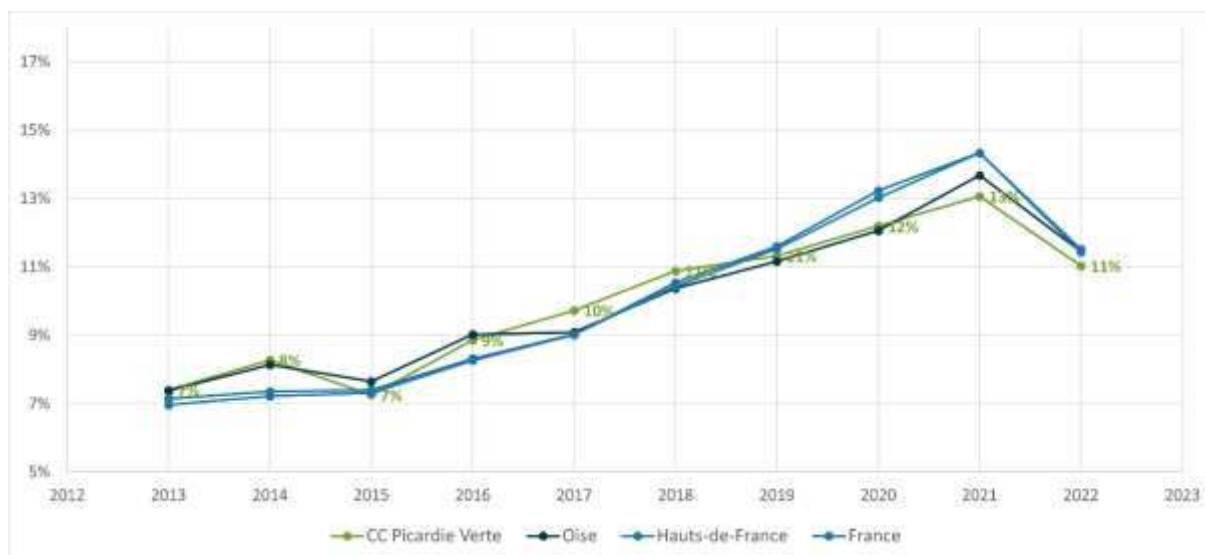


Figure 109 - Comparaison par territoire du rythme de création d'entreprises de commerces, transports, restauration et hébergement entre 2013 et 2022 (source : Insee 2022 - Démographie des entreprises)

Sur son territoire, la CC Picardie Verte est dotée de la Société Giphar à Grandvilliers, spécialisée dans la fabrication de produits pharmaceutiques de base et qui comptait entre 250 et 499 salariés en 2022.



Figure 110 - L'entreprise Giphar à Grandvilliers (source : Google Maps 2022)

f. Dynamique de création d'entreprises d'information et de communication sur le territoire intercommunal

Depuis 2013, 58 entreprises d'information et de communication ont été créées sur la CC Picardie Verte. On observe des évolutions moins stagnantes sur l'intercommunalité que sur l'ensemble des territoires de comparaison, notamment en 2020, année durant laquelle 21 entreprises ont été créées, soit 36% du total. Globalement, les créations de ces entreprises sont restées similaires entre 2013 et 2019, puis ce pic en 2020 pour rechuter ensuite en 2021. Toutefois, la courbe de l'intercommunalité suit et rattrape celle des autres territoires en 2022.

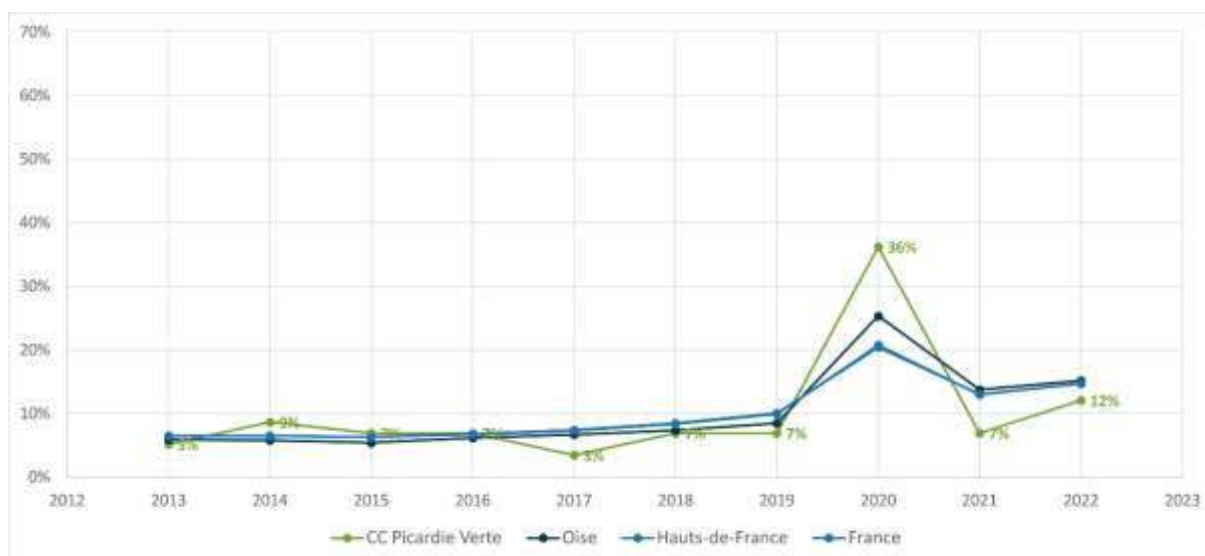


Figure 111 - Comparaison par territoire du rythme de création d'entreprises d'information et de communication entre 2013 et 2022 (source : Insee 2022 - Démographie des entreprises)

g. Dynamique de création d'entreprises d'activités financières et d'assurances sur le territoire intercommunal

Depuis 2013, 136 entreprises d'activités financières et d'assurances ont été créées sur la CC Picardie Verte. La courbe de création d'entreprises de l'intercommunalité suit globalement celle des autres territoires, à une exception près, en 2016. Durant cette année, 16 entreprises ont été créées sur le territoire.

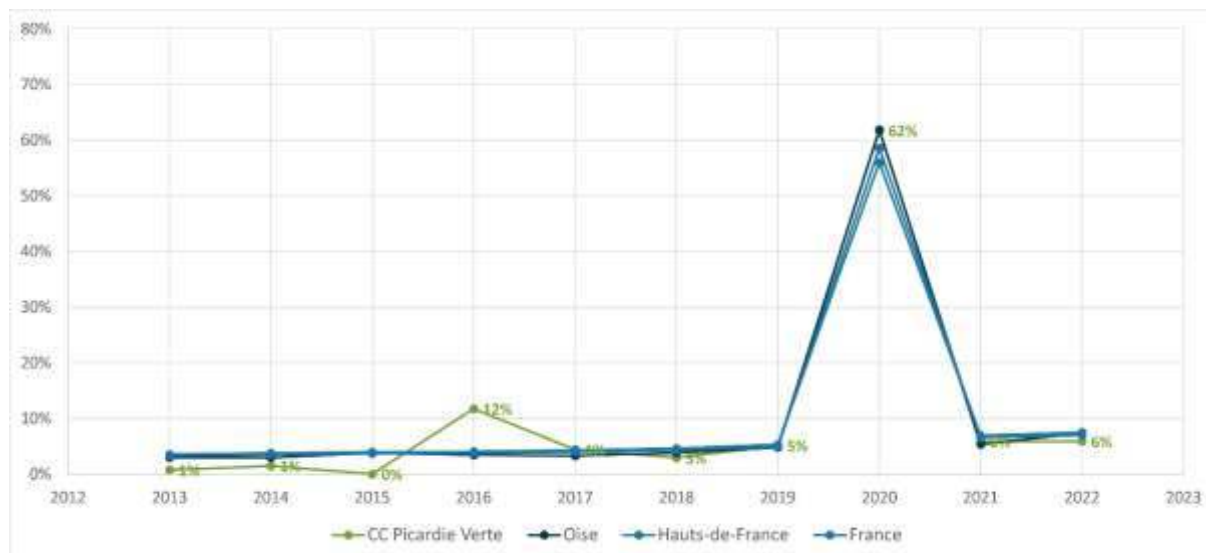


Figure 112 - Comparaison par territoire du rythme de création d'entreprises d'activités financières et d'assurance entre 2013 et 2022 (source : Insee 2022 - Démographie des entreprises)

h. Dynamique de création d'entreprises d'activités immobilières sur le territoire intercommunal

Depuis 2013, 72 entreprises d'activités immobilières ont été créées sur la CC Picardie Verte. La dynamique de création est globalement toujours positive malgré quelques baisses entre 2014 et 2015 et entre 2016 et 2017 pour l'intercommunalité. Toutefois, à partir de 2018, la création d'entreprises d'activités immobilières sur la Picardie Verte est plus importante en proportion que sur les autres territoires d'étude et elle augmente de manière régulière pour atteindre 13 créations en 2021, soit 18% du total. Malgré cela, en 2022, les créations sont moins importantes et la courbe de l'intercommunalité chute donc, contrairement à celles des autres territoires.

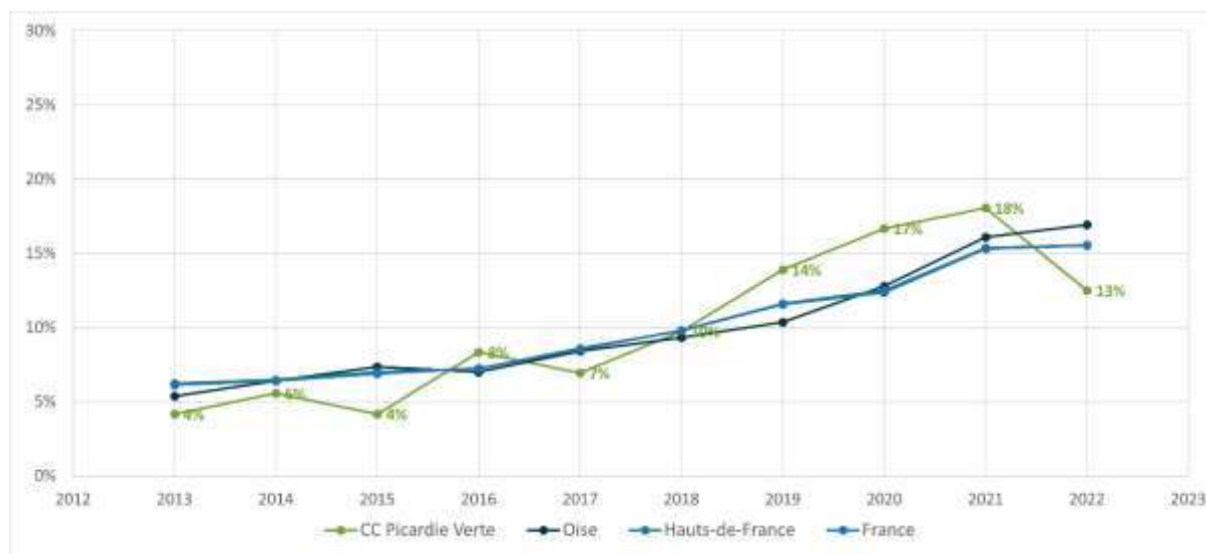


Figure 113 - Comparaison par territoire du rythme de création d'entreprises d'activités immobilières entre 2013 et 2022 (source : Insee 2022 - Démographie des entreprises)

i. Dynamique de création d'entreprises scientifiques et techniques sur le territoire intercommunal

Depuis 2013, 284 entreprises scientifiques et techniques ont été créées sur la CC Picardie Verte. De la même manière, l'évolution des créations sur le territoire intercommunal reste sensiblement identique à celle des autres territoires. Comme pour les entreprises d'activités immobilières, à partir de 2018, les créations d'entreprises scientifiques et techniques sont plus importantes en proportion en Picardie Verte, pour atteindre un pic en 2019 avec 42 créations, soit près de 15% du total. Ensuite, le niveau de créations diminue pour rejoindre les autres courbes jusqu'en 2022.

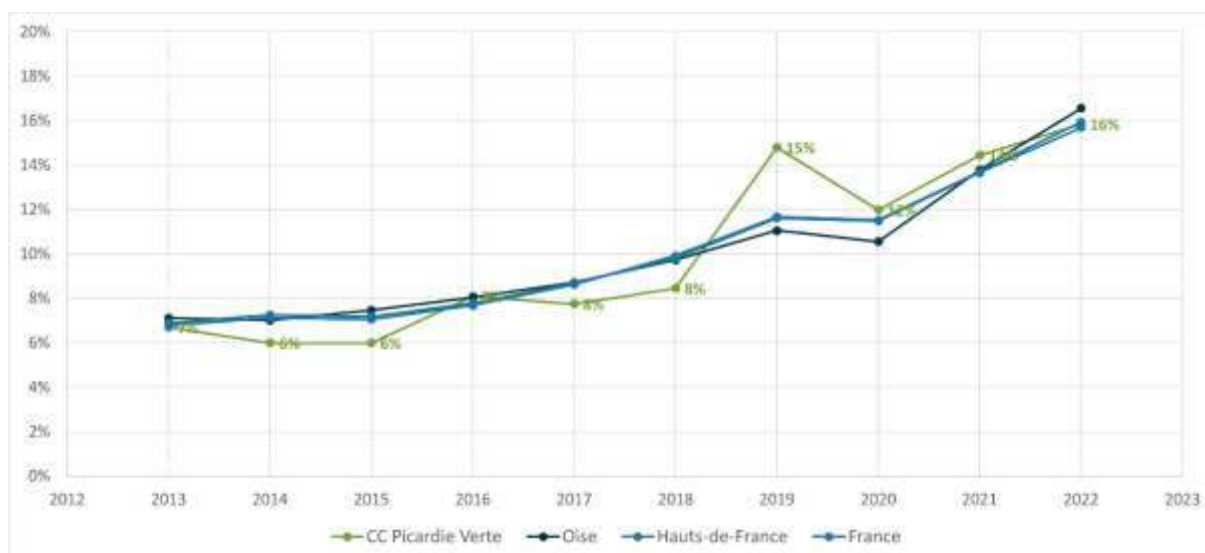


Figure 114 - Comparaison par territoire du rythme de création d'entreprises scientifiques et techniques entre 2013 et 2022 (source : Insee 2022 - Démographie des entreprises)

j. Dynamique de création d'administrations publiques, d'enseignement de santé et d'actions sociales sur le territoire intercommunal

Depuis 2013, 169 entreprises d'administrations publiques, d'enseignement de santé et d'actions sociales ont été créées sur la CC Picardie Verte. Depuis 2014, les créations sont stables au sein de l'intercommunalité, étant même légèrement supérieures en termes de proportion par rapport aux autres territoires. Ce qui est intéressant de noter, c'est qu'à partir de 2018, les tendances s'inversent. La Picardie Verte compte de moins en moins de créations jusqu'à atteindre en 2020 son plus faible nombre de création (8 entreprises). Toutefois, après cette année et jusqu'en 2022, les créations ont augmenté de manière significative chaque année au sein de la Picardie Verte, passant de 8 créations en 2020, à 18 en 2021 et 39 en 2022, soit une multiplication par deux entre chaque année. Cela fait que l'intercommunalité se distingue fortement des autres territoires en 2022 en termes de créations d'administrations publiques, d'enseignement de santé et d'actions sociales.

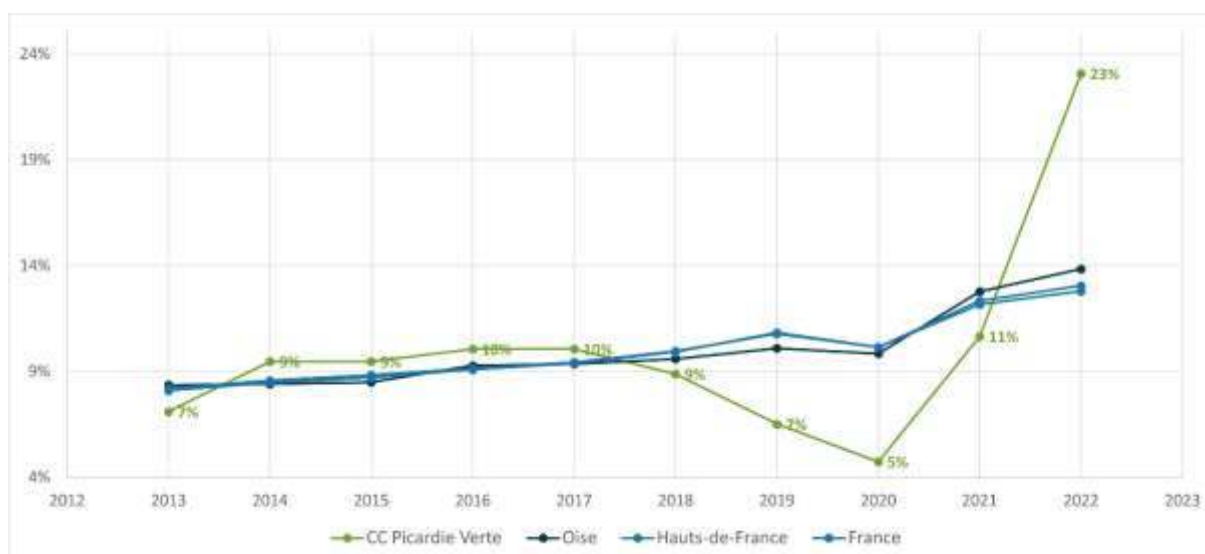


Figure 115 - Comparaison par territoire du rythme de création d'entreprises d'administrations publiques, d'enseignement de santé et d'actions sociales entre 2013 et 2022 (source : Insee 2022 - Démographie des entreprises)

k. Dynamique de création d'entreprises des autres activités de services sur le territoire intercommunal

Depuis 2013, 226 entreprises des autres activités de services ont été créées sur la CC Picardie Verte. Entre 2013 et 2014, la création de ces entreprises a été moins importante sur l'intercommunalité, en passant de 24 créations à 12, soit deux fois moins. Depuis 2014, ces créations remontent progressivement pour revenir au niveau des autres territoire en proportion, en 2019. Autre comparaison notable, à partir de 2021, les créations connaissent une forte augmentation : 44 entreprises des autres activités de services créées en 2022, soit près de la moitié du total des créations depuis 2013 (44%).

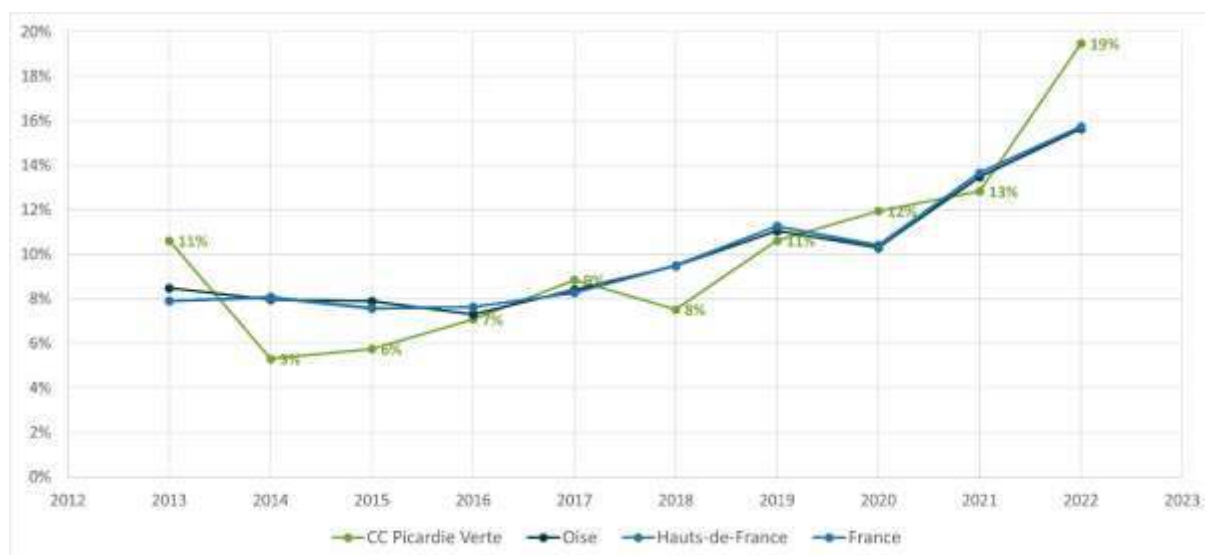


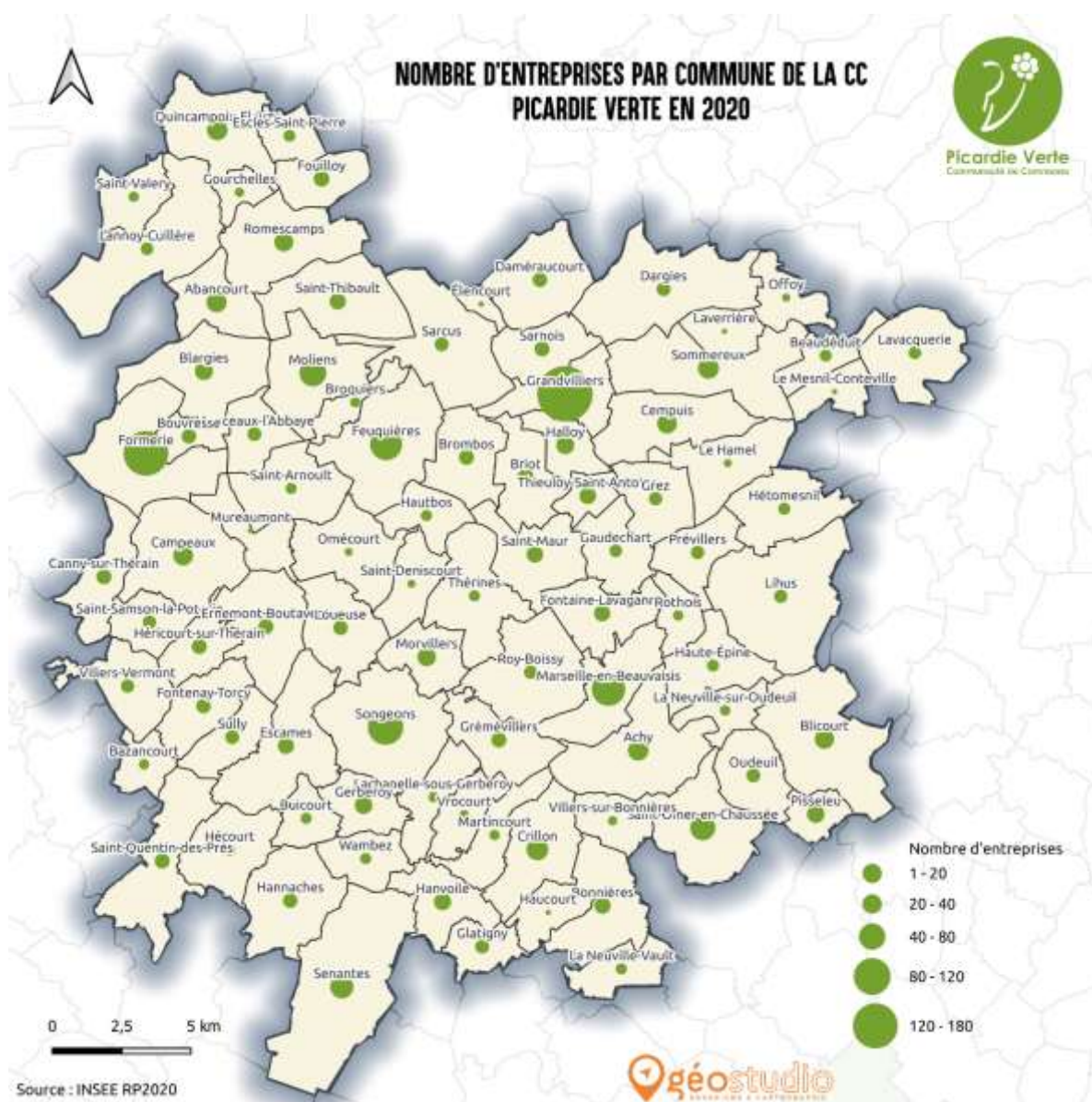
Figure 116 - Comparaison par territoire du rythme de création d'entreprises des autres activités de services entre 2013 et 2022 (source : Insee 2022 - Démographie des entreprises)

2. Localisation des entreprises sur le territoire

a. Répartition du nombre d'entreprises par commune

On analyse ici le nombre total d'entreprises présentes sur le territoire de la CC Picardie Verte, sans distinction entre entreprises industrielles, de construction, commerciales, etc. Au 31 décembre 2019, l'intercommunalité comptait 1 368 entreprises sur son territoire. Sans surprise, les communes les plus urbaines / les pôles du territoire et les plus peuplées sont celles qui comptent le plus d'entreprises sur leur sol : 180 à Grandvilliers, 118 à Formerie, 74 à Songeons, 65 à Marseille-en-Beauvaisis ou encore 60 à Feuquières (voir tableau ci-après).

Ces communes, en plus de posséder des zones spécifiquement dédiées à l'implantation d'entreprises (zones artisanales, industrielles ou commerciales), comprennent également des centres-bourgs avec des enseignes commerciales et de services qui concourent fortement à l'augmentation du nombre d'entreprises sur la commune. Les pôles urbains disposent d'un véritable centre-bourg commercial jouant un rôle de pôle à l'échelle locale, avec un certain nombre de petits commerces de proximité auxquels de nombreux habitants des alentours se rattachent pour l'achat de biens de première nécessité. A cela s'ajoutent des entreprises industrielles et de constructions implantées en périphérie des centres-bourgs, ce qui explique pourquoi ces communes comptent autant d'entreprises sur leur sol.



Carte 39 - Nombre d'entreprises par commune de la CCPV en 2020 (source : Insee RP2020)

Commune	Nombre d'entreprises en 2020
Grandvilliers	180
Formerie	118
Songeons	74
Marseille-en-Beauvaisis	65
Feuquières	60
Moliens	41
Saint-Omer-en-Chaussée	36
Senantes	30
Crillon	26
Sommereux	24
Achy	23
Quincampoix-Fleuzy	23
Abancourt	22
Campeaux	21
Cempuis	21
Blicourt	20
Romescamps	19
Morvillers	18
Blargies	17
Halloy	17
Gerberoy	16
Pisseleu	16
Hanvoile	15
Briot	14
Saint-Maur	14
Thieuloy-Saint-Antoine	14
Bonnières	13
Escames	13
Fontaine-Lavaganne	13

Saint-Thibault	13
Fouilloy	12
Brombos	11
Canny-sur-Thérain	11
Ernemont-Boutavent	11
Grémévillers	11
Héricourt-sur-Thérain	11
Saint-Quentin-des-Prés	11
Sarnois	11
Bouvresse	10
Daméraucourt	10
Fontenay-Torcy	10
Hannaches	10
Loueuse	10
Dargies	9
Glatigny	9
Monceaux-l'Abbaye	9
Oudeuil	9
Sarcus	9
Sully	9
Greze	8
Lihus	8
Préwillers	8
Roy-Boissy	8
Saint-Samson-la-Poterie	8
Villers-Vermont	8
Gaudechart	7
Lannoy-Cuillère	7
Lavacquerie	7
Beaudéduit	6
Escles-Saint-Pierre	6
Haute-Épine	6

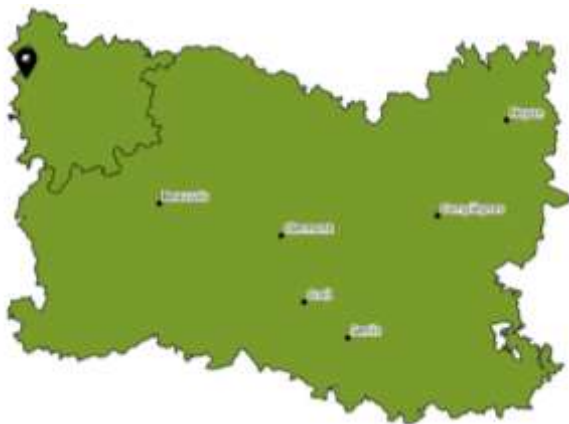
Hécourt	6
Hétomesnil	6
Buicourt	5
Hautbos	5
La Neuville-Vault	5
Saint-Arnoult	5
Thérines	5
Wambez	5
Bazancourt	4
Broquiers	4
La Neuville-sur-Oudeuil	4
Lachapelle-sous-Gerberoy	4
Martincourt	4
Rothois	4
Saint-Valery	4
Gourchelles	3
Villers-sur-Bonnières	3
Vrocourt	3
Le Hamel	2
Offoy	2
Omécourt	2
Saint-Deniscourt	2
Élencourt	1
Haucourt	1
Laverrière	1
Le Mesnil-Conteville	1
Mureaumont	1

Figure 117 - Nombre d'entreprises par commune sur la CCPV en 2020 (source : Insee RP2020)

b. Les Zones Communautaires d'Activité

La CC Picardie Verte possède trois Zones Communautaires d'Activités : à Formerie, Grandvilliers et Feuquières.

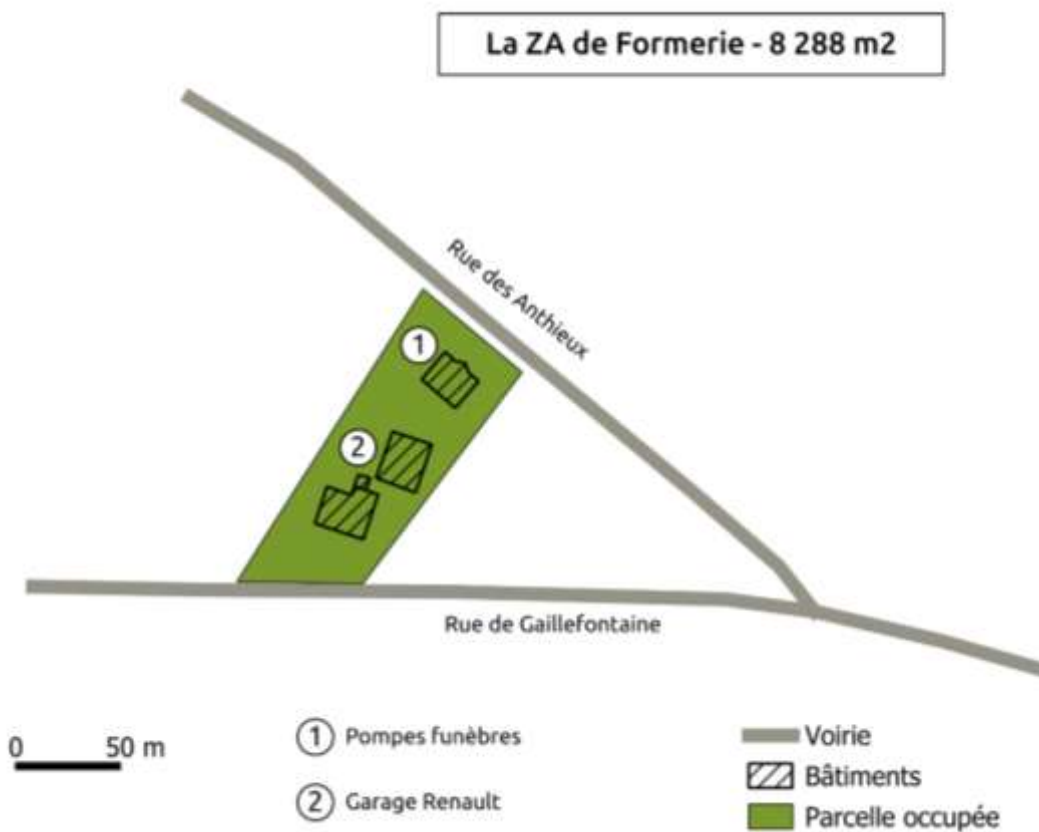
- **ZA de Formerie**



Carte 40 - Localisation de la ZA de Formerie par rapport au département de l'Oise



Figure 118 - Garage Renault à Formerie (source : https://www.infovoitureoccasion.com/ville/formerie_60220/)



Carte 41 - Détail de la ZAC de Formerie

- ZA de Grandvilliers



Carte 42 - Localisation de la ZA de Grandvilliers par rapport au département de l'Oise



Figure 119 - ZA de Grandvilliers (source : Google Maps 2022)



Carte 43 - Détail de la ZA de Grandvilliers

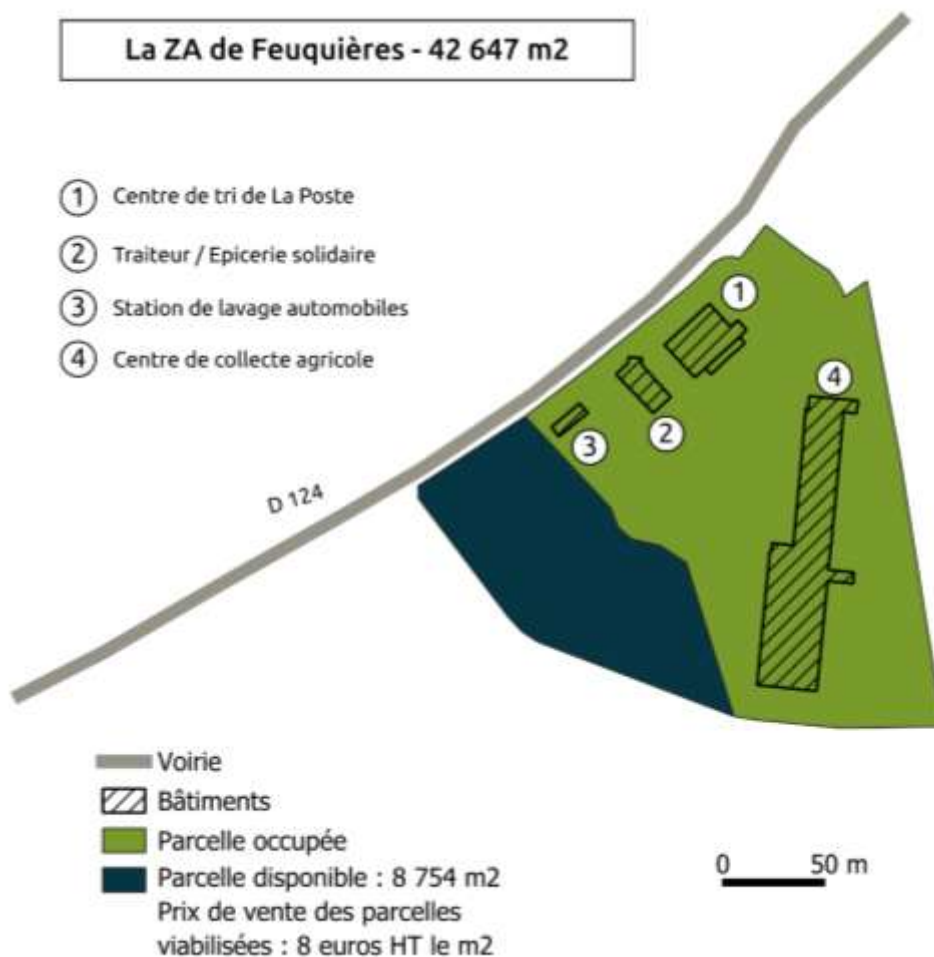
- ZA de Feuquières



Carte 44 - Localisation de la ZA de Feuquières par rapport au département de l'Oise



Figure 120 - Centre de collecte agricole de Feuquières (source : <https://www.lepicard.fr/lentreprise/qui-sommes-nous/>)



Carte 45 - Détail de la ZA de Feuquières

Globalement, des zones d'activités implantées dans les communes pôles du territoire, mais surtout dans la partie nord, la partie sud n'étant alors pas dotées de ces équipements, favorisant l'activité économique d'une commune et d'un pôle de commune, permettant aussi une certaine polarité économique.

3. Synthèse : le tissu entrepreneurial

- La CC Picardie Verte est un territoire marqué par une forte présence d'entreprises de commerces, de transports, de restaurations et d'hébergements. Elles représentent 27%, soit plus d'un quart, du total des entreprises présentes sur le territoire. Ainsi, l'intercommunalité apparaît comme un territoire accueillant et adapté pour le tourisme.
- Une plus forte représentation d'entreprises de la construction par rapport aux autres territoires (24% contre 14% pour l'Oise et 12% pour les Hauts-de-France et la France), à mettre en relation avec des habitants peu diplômés et issus de filières courtes.
- Au 31 décembre 2019, l'intercommunalité comptait 1 368 entreprises sur son territoire, localisées sans surprise dans les pôles urbains : 180 à Grandvilliers, 118 à Formerie, 74 à Songeons, 65 à Marseille-en-Beauvaisis ou encore 60 à Feuquières.
- Entre 2013 et 2021 inclut, la CC Picardie Verte a enregistré sur son sol la création de 1 861 entreprises. 2021 et 2022 ont été les années où les créations d'entreprises ont été les plus fortes : 442 créations soit 24% de l'ensemble des entreprises créées en 10 ans.
- Concernant les catégories d'entreprises :
 - **Industrielles** : la CC Picardie Verte reste attractive pour cette catégorie d'entreprises avec des créations en forte augmentation depuis 2019.
 - **De la construction** : une bonne tendance de création malgré une chute importante en 2020.
 - **De commerces, transports, restauration et hébergement** : des créations très stables, qui suivent les courbes départementale, régionale et nationale.
 - **D'information et de communication** : de même, des créations stables et similitude avec les autres territoires.
 - **D'activités financières et d'assurances** : de même, des créations stables et similitude avec les autres territoires.
 - **D'activités immobilières** : des créations d'entreprises plus importantes que les autres territoires entre 2018 et 2021 mais depuis, une chute continue.
 - **Scientifiques et techniques** : des créations qui suivent les autres courbes, à l'exception d'un pic en 2019 avec 42 créations, soit 15% du total.
 - **D'administrations publiques, d'enseignement de santé et d'actions sociales** : depuis 2017, des créations en nette diminution par rapport aux autres territoires, allant jusqu'à seulement 8 créations en 2020 (5% du total). Malgré cela, depuis 2020, un fort regain de ces types d'entreprises, explosant même les scores en 2022 et étant bien au-dessus des autres territoires : 39 créations soit 23% du total).
 - **Des autres activités de services** : des créations similaires en proportion aux autres territoires et une hausse notable en 2022 par rapport à 2021 (44 créations soit 19% du total).
- Globalement, le rythme de créations d'entreprises sur la CC Picardie Verte est dynamique et positif, avec une cadence qui suit les tendances départementale, régionale et nationale. Un tiers des domaines d'activités connaissent une situation plus compliquée avec des créations à la baisse ces dernières années : la construction ; le commerce, transport, restauration, hébergement (comme les autres territoires) et les activités immobilières.
- Le ralentissement de ces activités amène à se questionner sur l'activité et l'attractivité du territoire. En effet, moins de construction, moins de commerce, moins d'activité touristique et moins d'activité immobilière sont des facteurs reflétant une perte de dynamisme d'un territoire.
- Enfin, trois Zones Communautaires d'Activités sont présentes sur la CC Picardie Verte : celle de Formerie (8 288 m², deux activités, pas de surface disponible), celle de Grandvilliers (13 343 m², cinq activités, pas de surface disponible) et celle de Feuquières (42 647 m², quatre activités et 8 754 m² de surface disponible).

D. Analyse des capacités de densification et de renouvellement urbain

xx

E. ÉTUDE DE L'ARMATURE COMMERCIALE ET DES SERVICES

En 2021, sur son territoire, la CC Picardie Verte recensait 82 commerces.

1. Les commerces d'alimentation

Le territoire de la Picardie Verte abrite des commerces qui proposent au global l'ensemble des biens d'alimentation pour la population locale (pain, viande, légumes, poisson, féculents, céréales, etc.). En 2021, selon l'Insee, la CC Picardie Verte comptait 41 commerces d'alimentation. Parmi eux, 14 étaient des boulangeries, ce qui représente 34% de l'offre commerciale d'alimentation sur le territoire. On comptait 10 boucheries-charcuteries (24%), 8 épiceries (20%), 7 supermarchés (17%), 1 poissonnerie (2%) et 1 hypermarché (2%). Aucune commune n'accueille de supérette ni d'enseigne vendant des produits surgelés.

Globalement, l'offre en commerces d'alimentation sur la CC Picardie Verte est de 1,3 commerces pour 1 000 habitants. Cette offre est légèrement supérieure à celle de l'Oise (1,2), mais inférieure à celle des Hauts-de-France (1,4) et de la France (1,6).

Pour un territoire résidentiel rural, qui dispose d'une population raisonnable et qui bénéficie d'une activité touristique moyenne, l'offre alimentaire semble correcte et répond aux besoins des habitants.

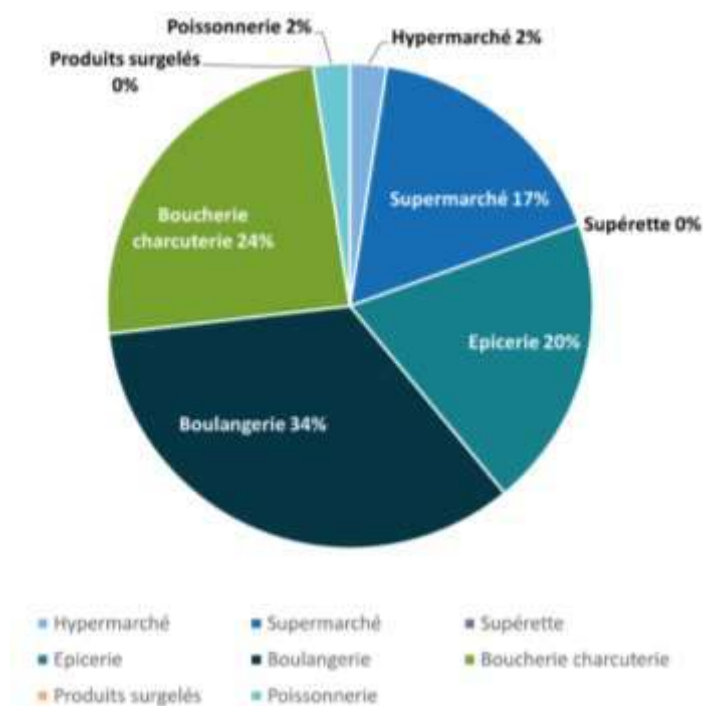


Figure 121 - Répartition de l'offre en commerces d'alimentation sur la CCPV en 2021 (source : Insee 2021 - Base permanente des équipements)

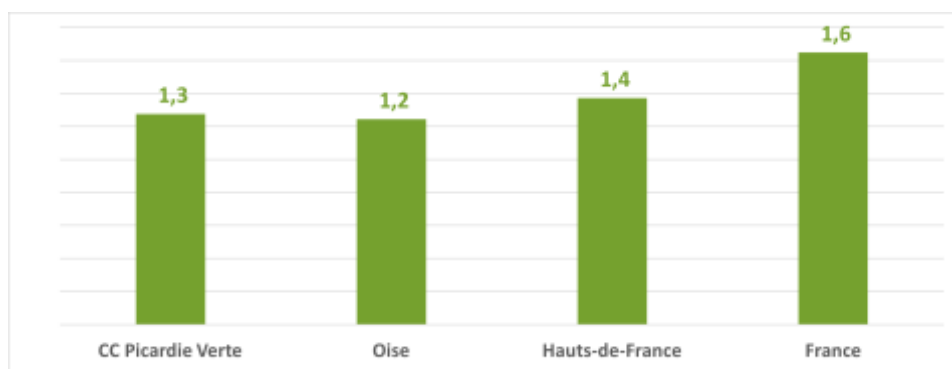


Figure 122 - Comparaison par territoire du nombre moyen de commerces d'alimentation pour 1 000 habitants en 2021 (source : Insee 2021 - base permanente des équipements)

Comme cela a été dit précédemment (cf. Diagnostic socio-démographique), la densité de population est faible sur la CC Picardie Verte. Cette caractéristique ne favorise pas le fonctionnement des petits commerces alimentaires indépendants, ni leur implantation. En effet, généralement, plus un territoire est peuplé et densément peuplé, plus il sera possible pour les petits commerces d'assurer des ventes régulières et donc d'afficher un chiffre d'affaires suffisant pour soutenir leur activité.

Les prix sont en général plus élevés dans les commerces de proximité en comparaison de ce que propose la grande distribution et sa politique de prix bas.

Malgré ces commerces de proximité, le CC Picardie Verte est un territoire qui compte une part plus importante de supermarchés (17%) contre 12% pour l'Oise, 14% pour les Hauts-de-France et 10% pour la France. Cela nous montre la transition vers un nouveau modèle qui privilégie les grandes surfaces aux petits commerces de proximité, et donc au profit des villes.



Figure 123 - Intermarché Super à Marseille-en-Beauvaisis (source : <https://fr.restaurantguru.com/Intermarche-Marseilles-Nord-Pas-de-Calais-Picardie>)

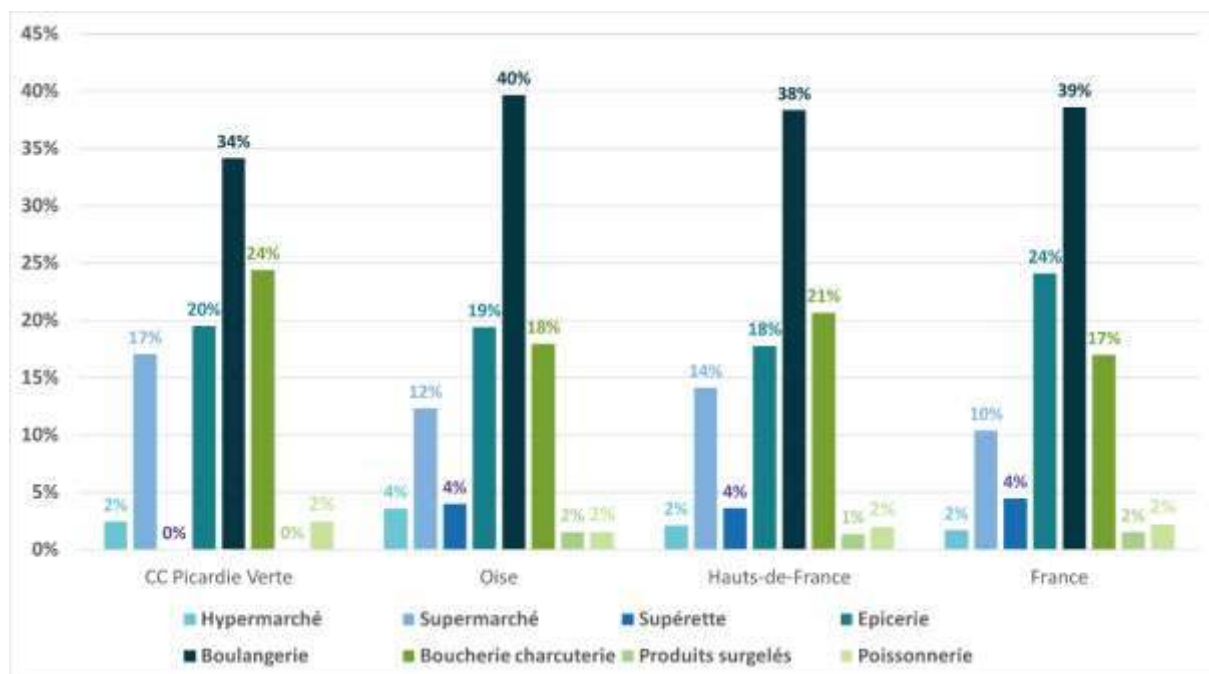


Figure 124 - Comparaison par territoire du nombre moyen de commerces d'alimentation en 2021 (source : Insee 2021 - Base permanente des équipements)

C'est ainsi que le territoire intercommunal abrite :

- 0,43 boulangeries pour 1 000 habitants (0,49 dans l'Oise, 0,52 dans les Hauts-de-France, 0,63 en France) ;
- 0,31 boucheries-charcuteries pour 1 000 habitants (0,22 dans l'Oise, 0,28 dans les Hauts-de-France et en France) ;
- 0,25 épiceries pour 1 000 habitants (0,24 pour l'Oise et pour les Hauts-de-France et 0,4 pour la France) ;
- 0,21 supermarchés pour 1 000 habitants (0,15 pour l'Oise, 0,19 pour les Hauts-de-France et 0,17 pour la France).

La présence de structures commerciales appartenant à la grande distribution vient compléter l'offre de produits qui ne peut pas être systématiquement assurée par les commerces de proximité au sein des bourgs.

La variété de produits, le renouvellement réguliers des stocks et les prix attractifs proposés par la grande distribution permet en effet de pallier certaines offres plus faibles ou absentes au sein des petites structures et de répondre ainsi à la demande en provenance des ménages plus modestes ou des familles qui souhaitent disposer de davantage de quantité.

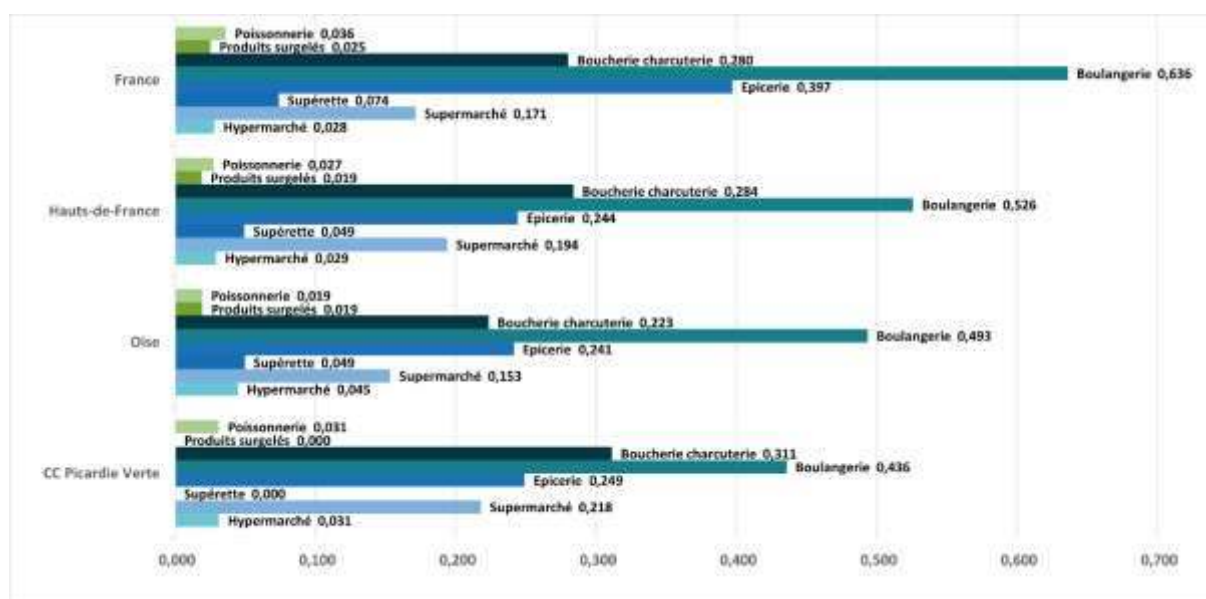
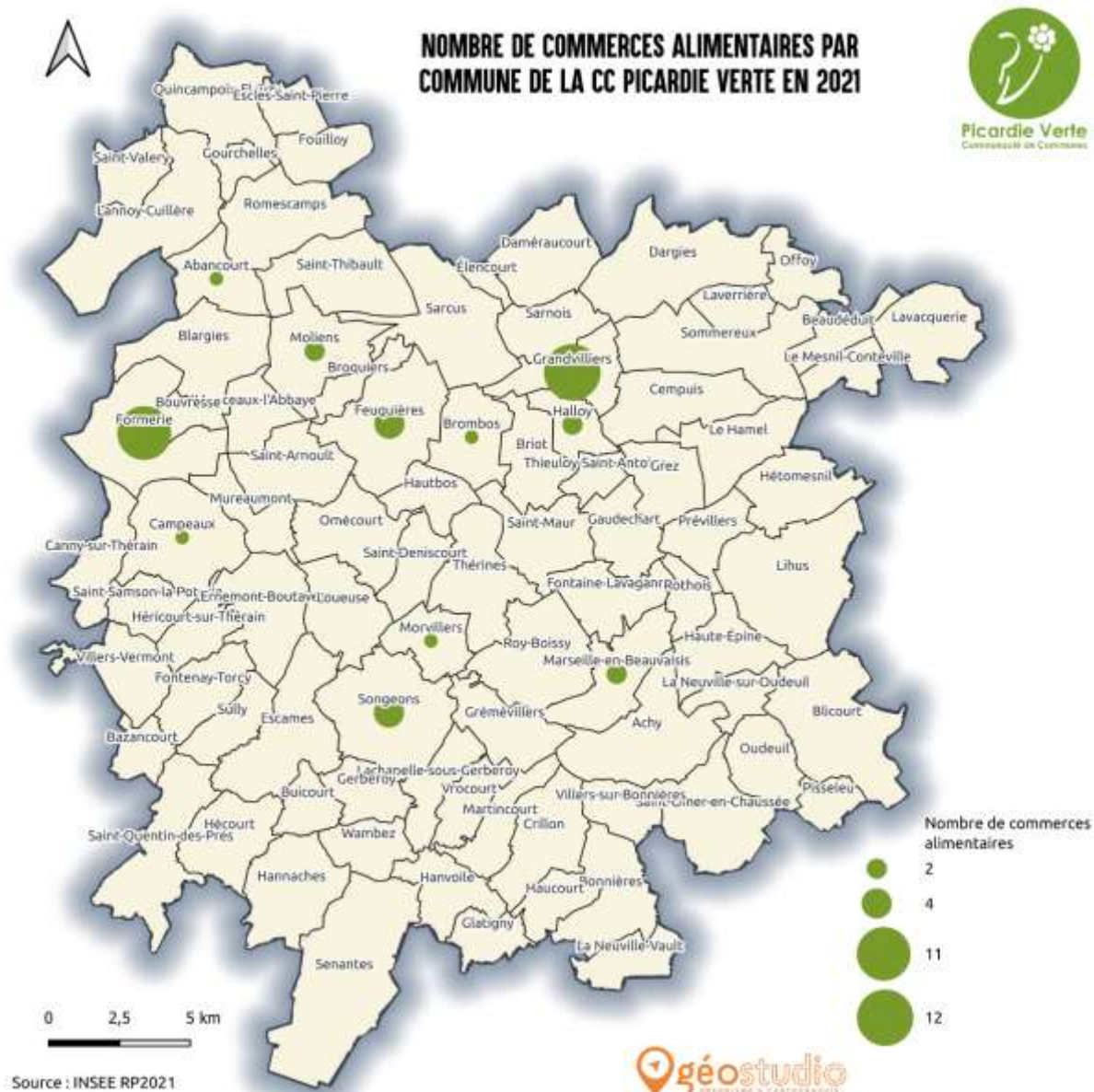


Figure 125 - Comparaison de la répartition du nombre moyen de commerces d'alimentation pour 1 000 habitants en 2021 (source : Insee 2021 - Base permanente des équipements)

Là encore et sans surprise, les communes les plus peuplées du territoire sont celles qui disposent du plus grand nombre de commerces d'alimentation (carte ci-après). Seules 11 communes sur 88 disposaient d'au moins un commerce alimentaire en 2021. Aussi, les deux communes les plus peuplées du territoire (Grandvilliers et Formerie) sont celles qui possèdent le plus de commerces alimentaires (respectivement 12 et 11). Ainsi, l'accès au commerce n'est pas égal sur tout le territoire intercommunal et peut être corrélé à une utilisation forte de la voiture individuelle pour rejoindre ces pôles commerciaux pour faire ses courses.

On remarque également que les « pôles commerciaux » sont localisés au nord du territoire, formant une continuité d'Ouest en Est (de Formerie à Grandvilliers, en passant par Moliens, Feuquières, Brombos ou encore Halloy). Quant à elle, la partie sud du territoire ne possède « que » Songeons, Morvillers et Marseille-en-Beauvaisis. Ainsi, l'habitant de Senantes, Lavacquerie ou encore Quincampoix-Fleury va avoir plus de mal à effectuer ses courses.

Ainsi, la répartition de l'offre commerciale n'est pas forcément satisfaisante pour de nombreuses communes qui n'en possèdent aucun sur leur territoire. Cela nous questionne sur la mobilité au sein de l'intercommunalité et du nécessaire déplacement des populations pour effectuer leurs courses.



Carte 46 - Nombre de commerces alimentaires par commune de la CCPV en 2021 (source : Insee RP2021)

2. Les commerces non-alimentaires

Les commerces non-alimentaires ne constituent pas une offre de première nécessité au même titre que l'alimentation. Pour autant, ces commerces répondent, chacun dans leur catégorie, à des besoins divers et utiles à la vie des habitants d'un territoire.

Le territoire de la CC Picardie Verte n'est pas beaucoup doté en termes de commerces non-alimentaires. En effet, seules 11 communes sur 88 en possédaient au moins un en 2021. Sur l'intercommunalité, la majorité de ces commerces étaient des fleuristes (35%), des magasins d'habillements (31%), des magasins d'optique (19%), puis des horlogeries/bijouteries (8%). Le reste des commerces représentent des proportions faibles.

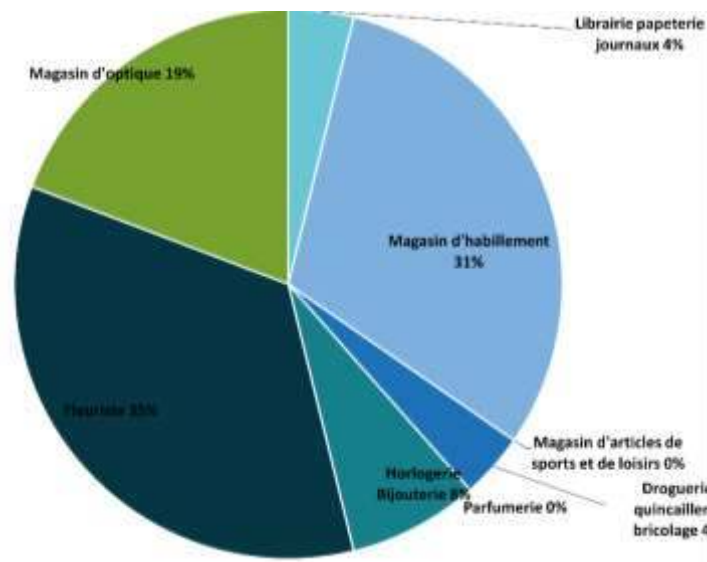


Figure 126 - Répartition de l'offre en commerces non alimentaires sur la CCPV en 2021 (source : Insee 2021 - Base permanente des équipements)

Si l'on compare la situation de la CC Picardie Verte par rapport aux autres territoires de comparaison, on remarque tout de suite une différence notable. En effet, l'intercommunalité est bien loin d'avoir les mêmes proportions de commerces non-alimentaires par rapport aux commerces alimentaires. Le territoire compte seulement 28% de commerces non-alimentaires, alors que l'Oise en compte 55%, les Hauts-de-France et la France 57%. La CC Picardie Verte possède donc près de deux fois moins de commerces non-alimentaires que les autres territoires de comparaison.

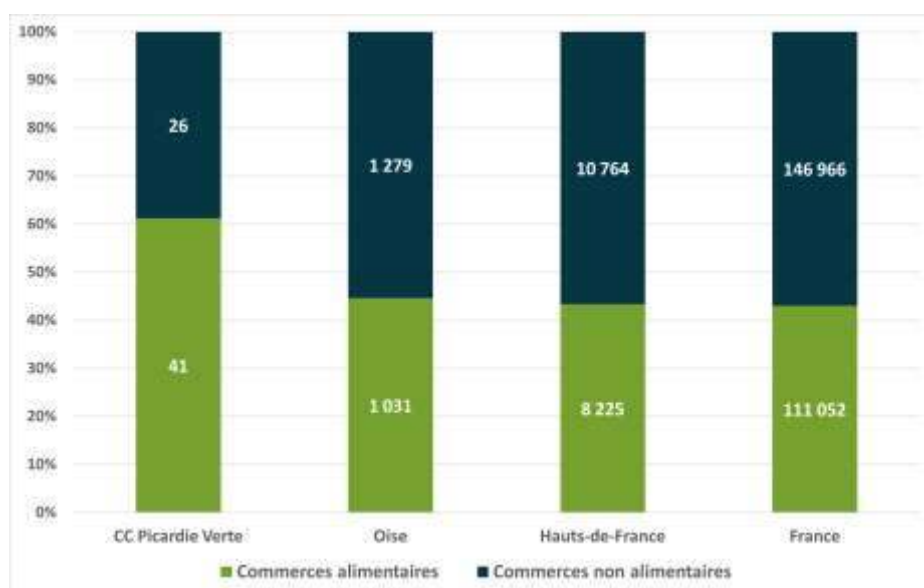


Figure 127 - Comparaison par territoire des proportions de commerces alimentaires et non alimentaires en 2021 (source : Insee 2021 - Base permanente des équipements)

Malgré la présence de plusieurs catégories différentes de commerces non alimentaires sur la CC Picardie Verte, l'offre proposée n'est pas complète et oblige les habitants de l'intercommunalité à avoir recours à une offre plus large pour répondre à leurs demandes, que ce soit sur d'autres territoires ou via Internet et un service de livraison pour certains types de biens pouvant être choisis et achetés à distance.

En effet, rapportée à un nombre de 1 000 habitants, l'offre en commerces non-alimentaires se révèle bien plus faible sur la CC Picardie Verte(0,8) que sur les autres territoires de comparaison (1,5 pour l'Oise, 1,8 pour les Hauts-de-France et 2,2 pour la France). Sinon, seules les fleuristes et les horlogeries / bijouteries sont en proportions quasiment équivalentes entre tous les territoires affichés (pour 1 000 habitants).

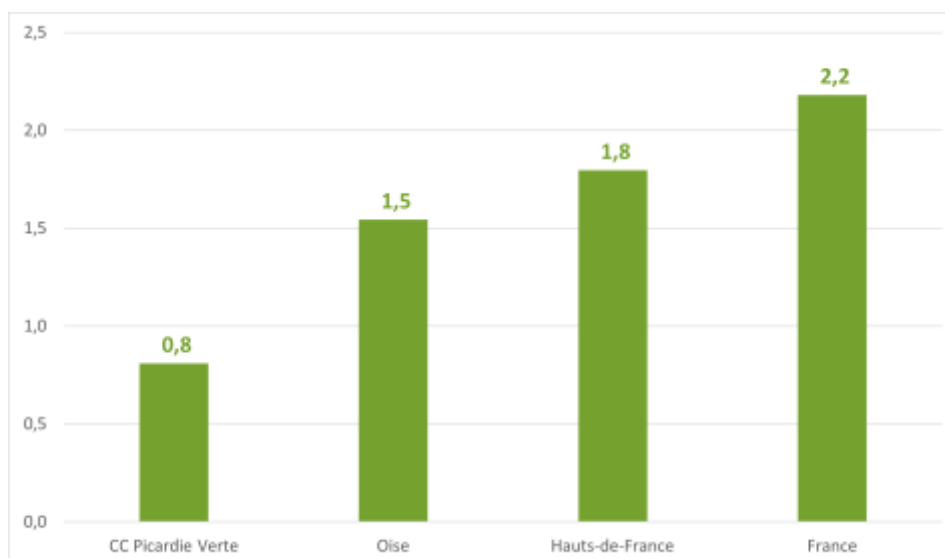


Figure 128 - Comparaison par territoire du nombre moyen de commerces non-alimentaires pour 1 000 habitants en 2021 (source : Insee 2021 - Base permanente des équipements)

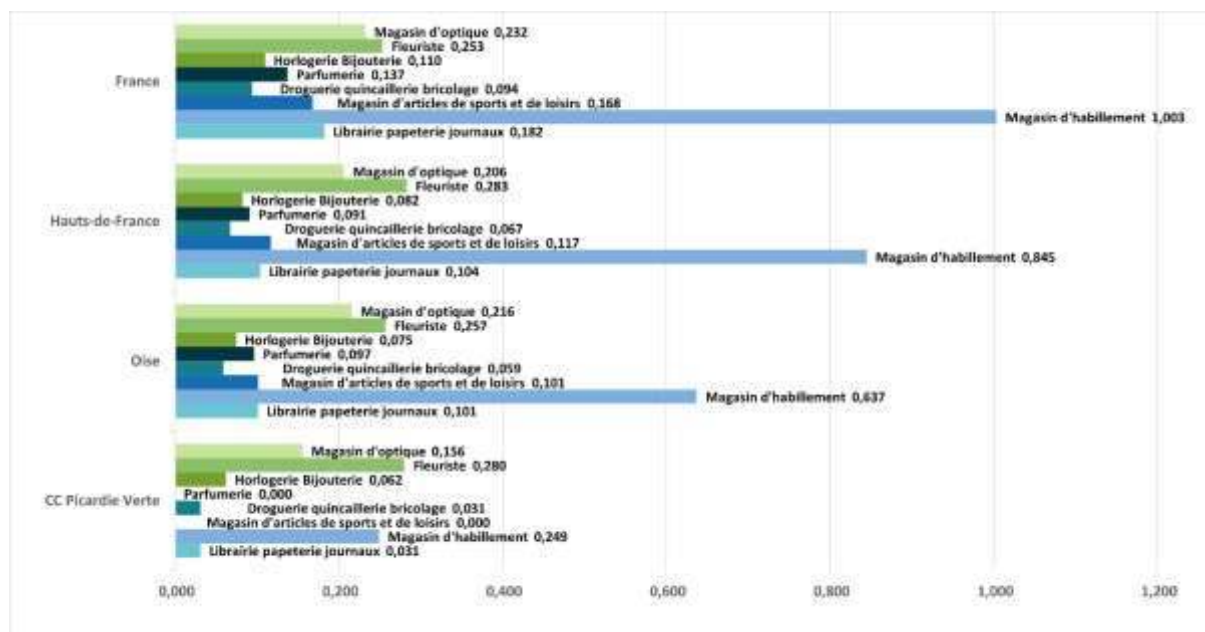
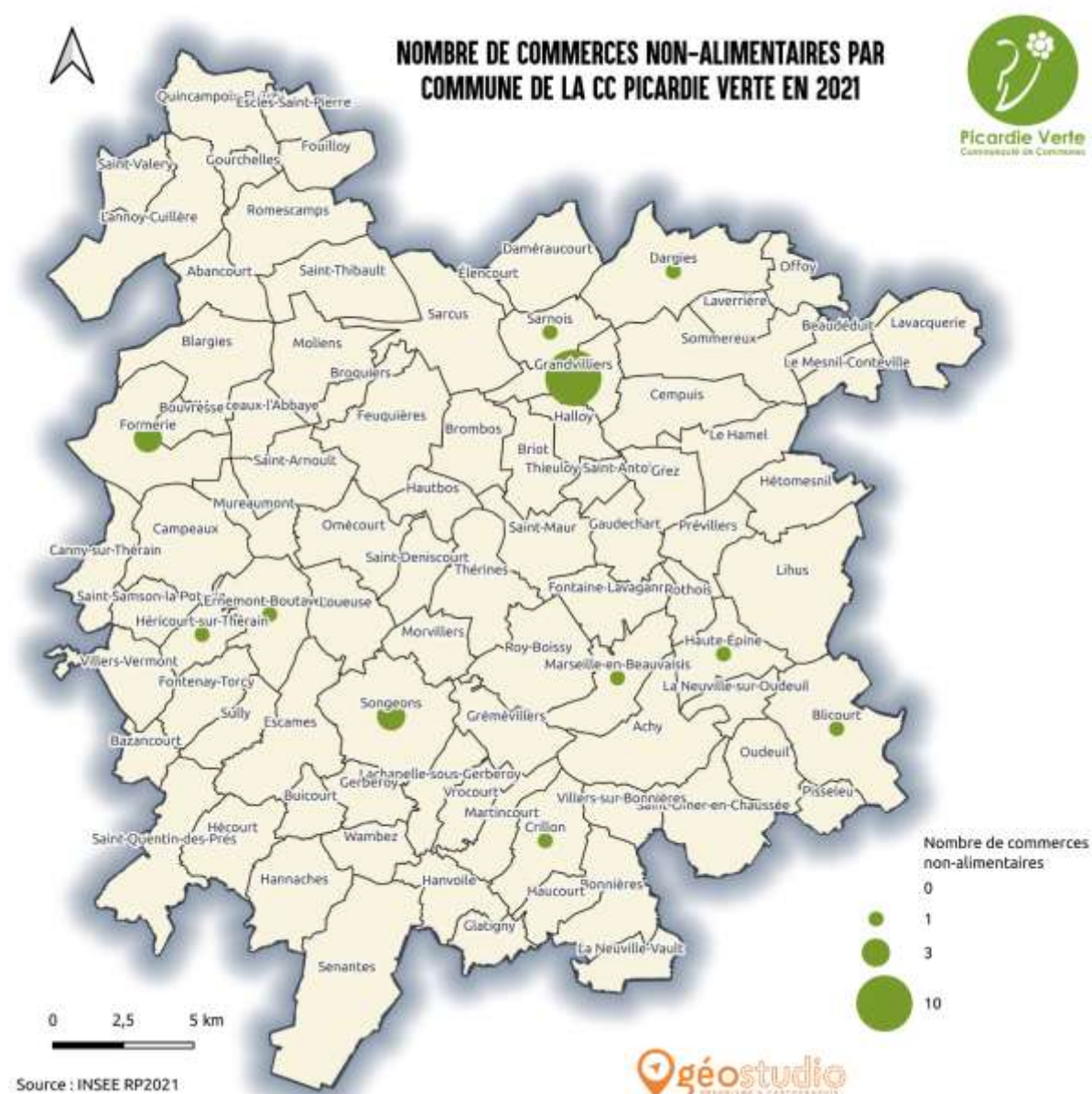


Figure 129 - Comparaison par territoire du nombre moyen de commerces non-alimentaires en 2021 (source : Insee 2021 - Base permanente des équipements)

On retrouve la présence de ces commerces non-alimentaires dans les mêmes communes que celles qui avaient le plus de commerces alimentaires, à savoir pour rappel les communes les plus peuplées et denses de la CC Picardie Verte. Seule Grandvilliers, commune « pôle » du territoire se distingue avec ses 10 commerces non-alimentaires (elle regroupe 42% de l'ensemble de ces commerces sur toute l'intercommunalité).

L'offre en commerces non-alimentaires apparaît donc comme insuffisante pour permettre aux habitants de recourir à ce type de biens directement sur le territoire, ce qui la encore, entraîne des contraintes de trajets importants, et notamment des changements d'intercommunalités pour réussir à trouver ce genre de commerces à proximité de son lieu d'habitation.

On peut supposer que ce constat s'établit par la proximité de l'agglomération de Beauvais et de son bassin de commerces, qui propose une offre bien plus riche et diversifiée en la matière.



Carte 47 - Nombre de commerces non-alimentaires par commune de la CCPV en 2021 (source : Insee RP2021)

3. Les services

a. Les services bancaires et postaux

- Les services bancaires

En 2021, 6 agences bancaires étaient implantées sur la CC Picardie Verte. Rapporté à un nombre d'habitants équivalent, l'intercommunalité, avec 0,18 banque pour 1 000 habitants, s'avère moins bien dotée que les autres territoires de comparaison (0,25 pour l'Oise, 0,29 pour les Hauts-de-France et 0,33 pour la France). Ces banques sont localisées au niveau des pôles démographiques (6 banques à Grandvilliers, 4 banques à Formerie, 2 banques à Songeons ou encore à Marseille-en-Beauvaisis).

- Les services postaux

En termes de services postaux, la CC Picardie Verte abritait en 2021, 4 bureaux de poste, 2 relais de poste commerçant et 4 agences postales communales. Cette intercommunalité a la particularité d'être mieux dotée que les autres territoires concernant ces trois équipements. La Picardie Verte se distingue particulièrement par rapport aux relais de poste commerçant (0,06 pour 1 000 habitants, contre 0,02 pour l'Oise et les Hauts-de-France et 0,04 pour la France). Cela permet aux habitants du territoire d'avoir à disposition des commerçants qui assurent les opérations postales (timbres, dépôts et retraits de lettres et paquets, objets recommandés, retraits d'espèces, etc.).

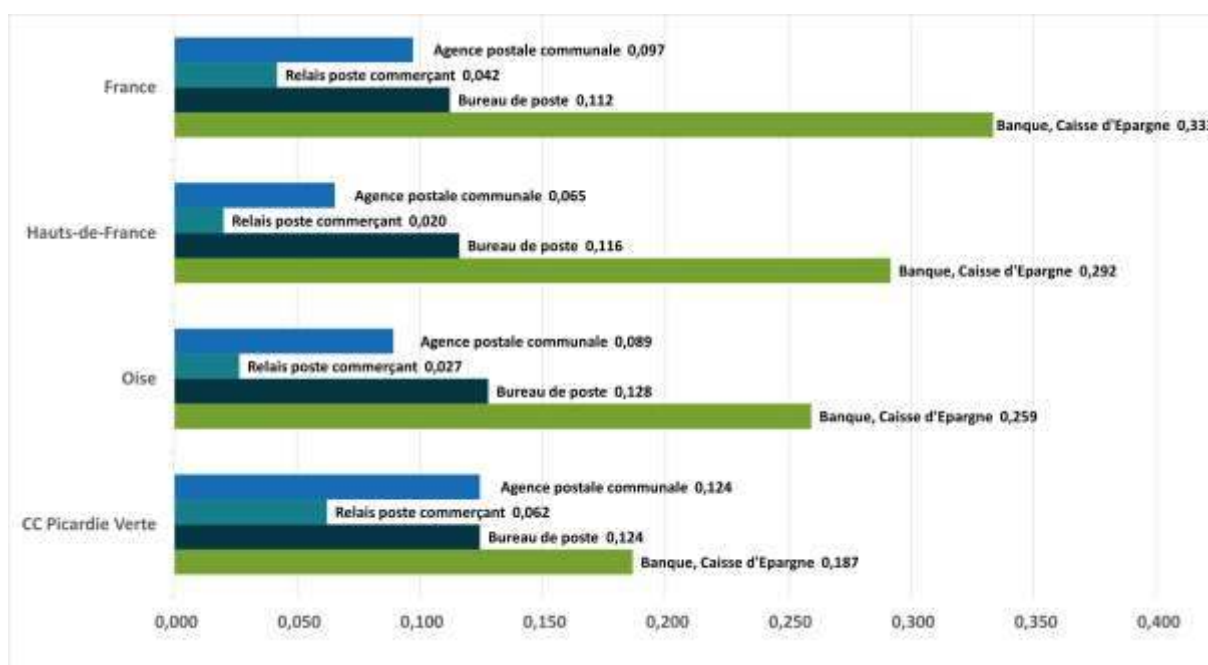


Figure 130 - Comparaison par territoire de la répartition de l'offre de services bancaires et postaux pour 1 000 habitants en 2021 (source : Insee 2021 - Base permanente des équipements)

b. Les services de santé

Le territoire intercommunal compte un centre hospitalier à Grandvilliers. Aussi, deux autres centres sont implantés à proximité immédiate du territoire, avec un centre à Crèvecœur-le-Grand et un autre à Gournay-en-Bray, deux communes localisées juste après la limite intercommunale (respectivement à l'est et à l'ouest). Cette offre de services de santé permet aux habitants de la CC Picardie Verte d'être soignés assez facilement, tout en sachant que l'agglomération de Beauvais qui ne se situe pas très loin du territoire, compte un hôpital. Le seul manque pourrait être concernant les communes situées au nord de l'intercommunalité, avec le centre hospitalier le plus proche à Quièvrecourt (situé à 30 minutes en voiture de Quincampoix-Fleuzy, commune la plus au nord de la CC Picardie Verte).

Concernant les médecins généralistes, l'intercommunalité en comptait 15 en 2021. On recense en moyenne 0,47 médecins généralistes pour 1 000 habitants sur le territoire, moyenne relativement faible par rapport aux autres territoires (0,63 pour l'Oise, 0,87 pour les Hauts-de-France et 0,89 pour la France).

En 2021, la CC Picardie Verte ne comptait aucun psychiatre ni pédiatre sur son territoire. Elle comptait cependant deux sage-femmes, moyenne relativement équivalente à celles des autres territoires. Aussi, l'intercommunalité comptait neuf chirurgiens-dentistes, moyenne inférieure aux autres territoires mais tout de même importante. Enfin, la CC Picardie Verte se distingue par son très faible taux de masseurs kinésithérapeute pour 1 000 habitants (elle en dénombrait neuf sur son territoire en 2021). En effet, il y a 0,28 masseurs pour 1 000 habitants au sein de l'intercommunalité, contre 0,57 pour l'Oise (soit deux fois moins), 1,07 pour les Hauts-de-France (soit trois fois moins) et 1,18 pour la France (soit quatre fois moins).

Aussi, l'intercommunalité comptait sept pharmacies en 2021 (2 à Grandvilliers, 2 à Formerie, 1 à Marseille-en-Beauvaisis, 1 à Songeons). Les habitants les plus éloignés d'une pharmacie ont 13 minutes à parcourir en voiture avant d'en trouver une.

La CC Picardie Verte comptait également deux établissements de santé en 2021. Depuis 2016, la seule maison de santé était présente à Formerie. Son agrandissement est prévu dans le but d'accueillir de nouveaux médecins. Aussi, la Picardie Verte compte renforcer son offre de santé en accueillant deux nouvelles maisons de santé, à travers deux projets en discussions à Grandvilliers et Marseille-en-Beauvaisis, commune où le besoin est urgent, notamment car trois des quatre médecins du bourg sont très proches de la retraite.

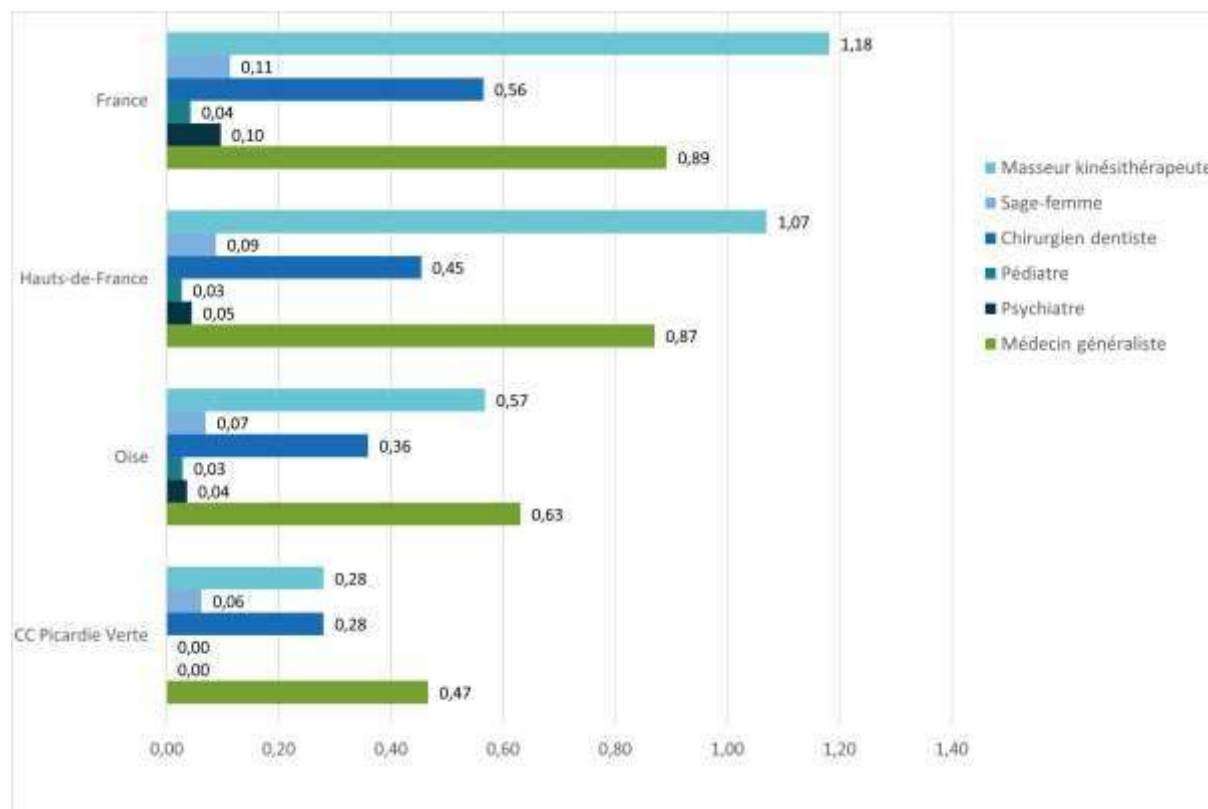


Figure 131 - Comparaison du nombre moyen de médecins et de spécialistes médicaux pour 1 000 habitants en 2021 (source : Insee 2021 - Base permanente des équipements)

Ainsi, l'offre de santé sur l'intercommunalité est présente mais pas suffisante, d'autant plus que comme nous le savons, le territoire est confronté à un fort vieillissement de sa population, ce qui pose de nombreuses questions quant aux soins apportés à ces personnes.

Aussi, on peut souligner le fait que ces structures se trouvent dans les pôles démographiques et urbains. Ainsi, qu'en est-il de leur accessibilité pour les habitants du territoire, et notamment les personnes âgées qui par exemple ne peuvent plus conduire, alors qu'on l'a dit, certains services se trouvent à 15 minutes en voiture, sans autre alternative en termes de mobilité (transports en commun par exemple).

c. Les autres services marchands

La CC Picardie Verte est plutôt bien équipée en termes de services marchands. Toutefois, ces services sont en lien avec le caractère rural du territoire. En effet, l'intercommunalité possède (en proportion) moins d'écoles de conduites, d'agences de travail temporaires, de pressings / laveries automatiques que les autres territoires. A l'inverse, elle va être au même niveau, ou du moins relativement proche, concernant les salons de coiffure, les vétérinaires, les agences immobilières ou encore les soins de beauté. Ces besoins correspondent plus à un territoire au caractère rural comme la Picardie Verte.

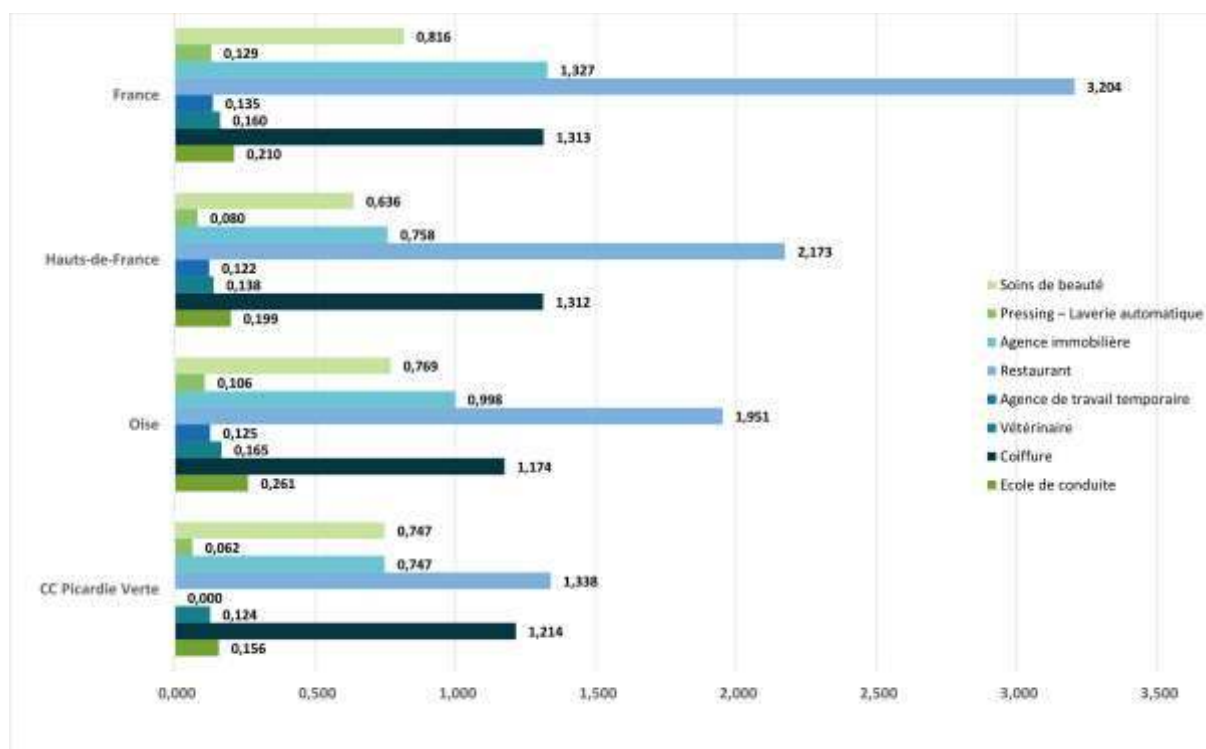


Figure 132 - Comparaison par territoire de l'offre en autres services marchands pour 1 000 habitants en 2021 (source : Insee 2021 - Base permanente des équipements)

4. Synthèse : étude de l'armature commerciale et des services

- En 2021, la CC Picardie Verte recensait 82 commerces sur son territoire. Parmi ces 82, 41 étaient des commerces d'alimentation, soit la moitié exactement.
- Une offre d'1,3 commerces d'alimentation pour 1 000 habitants sur le territoire, légèrement supérieure à celle de l'Oise (1,2), mais inférieure à celle des Hauts-de-France (1,4) et de la France (1,6).
- Comme on l'a vu, la Picardie Verte est un territoire marqué par une faible densité de population, ce qui ne favorise pas le fonctionnement des petits commerces alimentaires indépendants, ni leur implantation. On le voit notamment par la forte présence de supermarchés, part supérieure sur l'intercommunalité (17%) que sur les autres territoires (12% pour l'Oise, 14% pour les Hauts-de-France et 10% pour la France).
- Une inégale répartition de l'offre commerciale au sein du territoire, avec des commerces alimentaires présents au sein des pôles qui concentrent le plus de population, ce qui pose des questions concernant la mobilité des habitants pour faire leur course.
- La CC Picardie Verte possède une part bien moins importante de commerces non-alimentaires que les autres territoires : 28% contre 55% pour le département et 57% pour la région et la France. Malgré la présence de plusieurs catégories différentes de commerces non alimentaires, l'offre proposée n'est pas complète et oblige les habitants de l'intercommunalité à avoir recours à une offre plus large pour répondre à leurs demandes.
- En effet, rapportée à un nombre de 1 000 habitants, l'offre en commerces non-alimentaires se révèle bien plus faible sur la CC Picardie Verte (0,8) que sur les autres territoires de comparaison (1,5 pour l'Oise, 1,8 pour les Hauts-de-France et 2,2 pour la France). Sinon, seules les fleuristes et les horlogeries / bijouteries sont en proportions quasiment équivalentes entre tous les territoires affichés (pour 1 000 habitants).
- De la même manière, on retrouve ces commerces dans les communes les plus peuplées. A elle seule, la commune de Grandvilliers se distingue car elle compte 10 commerces non-alimentaires, soit 42% de l'ensemble de ceux présents sur le territoire.
- Concernant les services bancaires et postaux, la CC Picardie Verte est très bien dotée par rapport aux autres territoires. L'intercommunalité compte notamment une part plus importante de bureaux de postes, de relais de poste commerçant et d'agence postale communale.
- Concernant les services de santé, la présence du centre hospitalier de Grandvilliers est un atout indéniable pour la CC Picardie Verte. Toutefois, le territoire manque de médecins généralistes, de masseurs-kinésithérapeutes, de chirurgiens-dentistes et ne compte aucun pédiatre ni psychiatre.
- Des projets d'ouverture d'établissement de santé sont en cours de réflexion dans le but de répondre au départ de médecins à la retraite.
- Globalement, une offre de santé insuffisante sur le territoire, d'autant que ce dernier est fortement confronté au vieillissement de sa population.
- Concernant les autres services marchands, on observe une situation ambivalente en lien avec le caractère rural affirmé du territoire :
 - Une faible part d'écoles de conduite, d'agences de travail temporaires et de pressings / laveries automatiques ;
 - A l'inverse, une part importante de salons de coiffure, vétérinaires agences immobilières et soins de beauté.

F. L'ACTIVITÉ TOURISTIQUE

1. Les lieux d'intérêt touristique accessibles sur la CC Picardie Verte

Le tourisme, qu'il soit de courte ou de longue durée, contribue au dynamisme des activités économiques d'un territoire. Les passants et touristes peuvent consommer des produits en vente sur le territoire, mais aussi y être hébergés. Ils fréquentent des restaurants, des hôtels ou encore des gîtes tout en pratiquant des activités touristiques telles que des visites culturelles, des activités familiales et d'autres en plein air.

Le tourisme sert d'indicateur pour connaître l'attractivité et le dynamisme d'un territoire. Les activités liées au tourisme contribuent à transmettre une image positive d'un territoire au-delà de ses limites administratives. Cette thématique doit donc être au cœur des politiques et volontés du territoire.

La proximité à l'aéroport de Beauvais, la présence d'un des plus beaux villages de France et des parcours allant jusqu'au Tréport... autant d'atouts que le territoire dispose pour accueillir une activité plus structurée.

a. Les activités en plein air et sportives

• Parcours Sportif et de Santé Songeons – Gerberoy

Les communes de Songeons et de Gerberoy proposent un parcours sportif et de santé reliant les deux communes. Ce parcours fait un total d'1,5 kilomètres réservé aux promeneurs et aux coureurs propose 13 agrès différents à disposition et adaptés pour tous les niveaux (poutres d'équilibre, planche abdominale, espalier, sauts, étirements, plots à sauter...).



Figure 133 - Parcours Sportif et de Santé Songeons - Gerberoy (source : <https://www.songeons.fr/sports-loisirs.php>)

- Filière équestre

La filière équestre s'organise par le biais du Comité Départemental de Tourisme de l'Oise (source : <http://www.cdte-oise.fr>). La carte suivante présente l'itinéraire équestre existant en Picardie Verte ainsi que les points de chute possibles au long de cet itinéraire. D'autres itinéraires portant le nom d'Equi'Oise sont définis notamment aux abords de Grandvilliers et de Songeons. Cependant, ces itinéraires ne sont pas référencés au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées) et ne sont pas balisés de façon pérenne.



Carte 48 - Itinéraire équestre en Picardie Verte et ses Vallées (source : <https://equi-oise.fr/>)

- Circuits de randonnées cyclistes

Plusieurs circuits de randonnées cyclistes sont bien identifiés sur le territoire de la Communauté de Communes Picardie Verte et sont recensés au PDIPR (source : <https://www.oisetourisme.com/>).

- « Découverte de Gerberoy » au départ de Songeons pour une distance de 9.2 km.



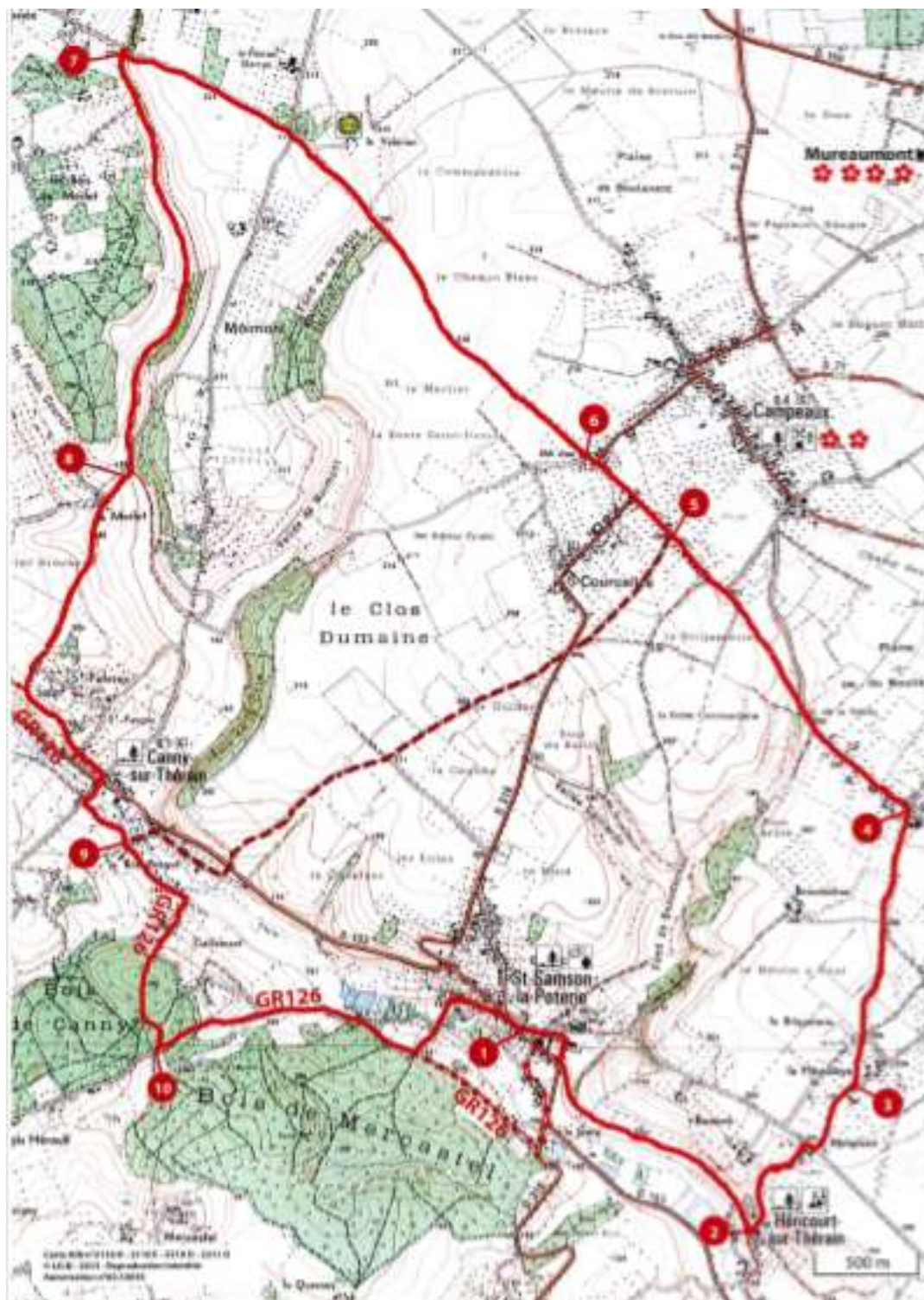
Carte 49 - Parcours « à la Découverte de Gerberoy » (source : CCPV)

- « Chemin des ânes » au départ de Gerberoy pour une distance de 15 km.



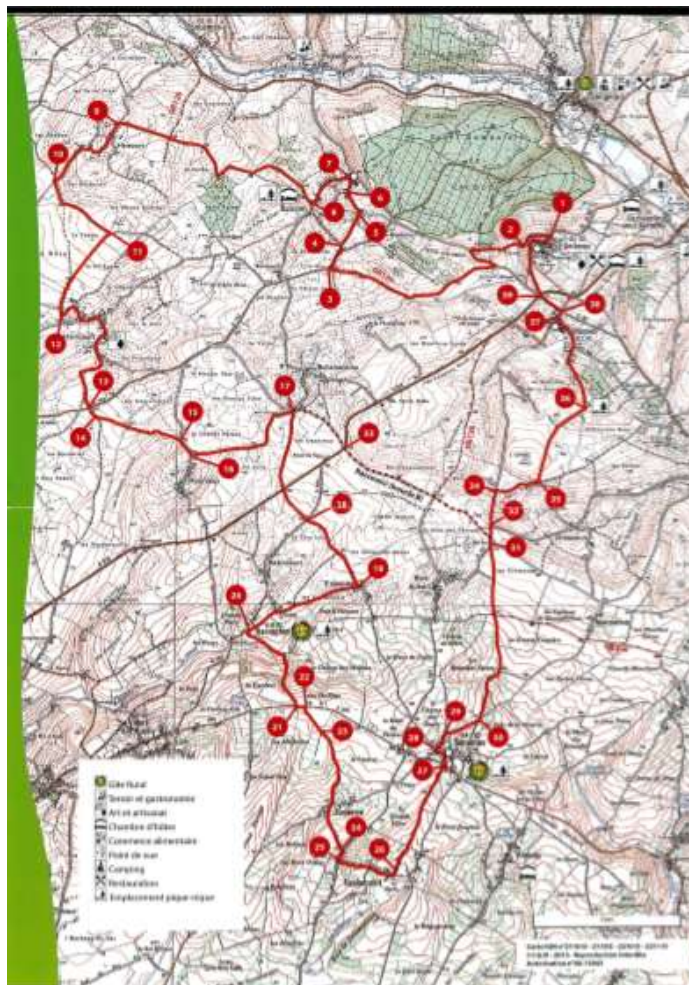
Carte 50 - Parcours « Chemin des ânes » (source : CCPV)

- « Via Romana » au départ de Saint-Samson la Poterie pour une distance de 18.5km ou 13,5 km.



Carte 51 - Parcours « Via Romana » (source : CCPV)

- « Boucle des deux châteaux » au départ de Gerberoy pour une distance de 33km ou 25,5 km.



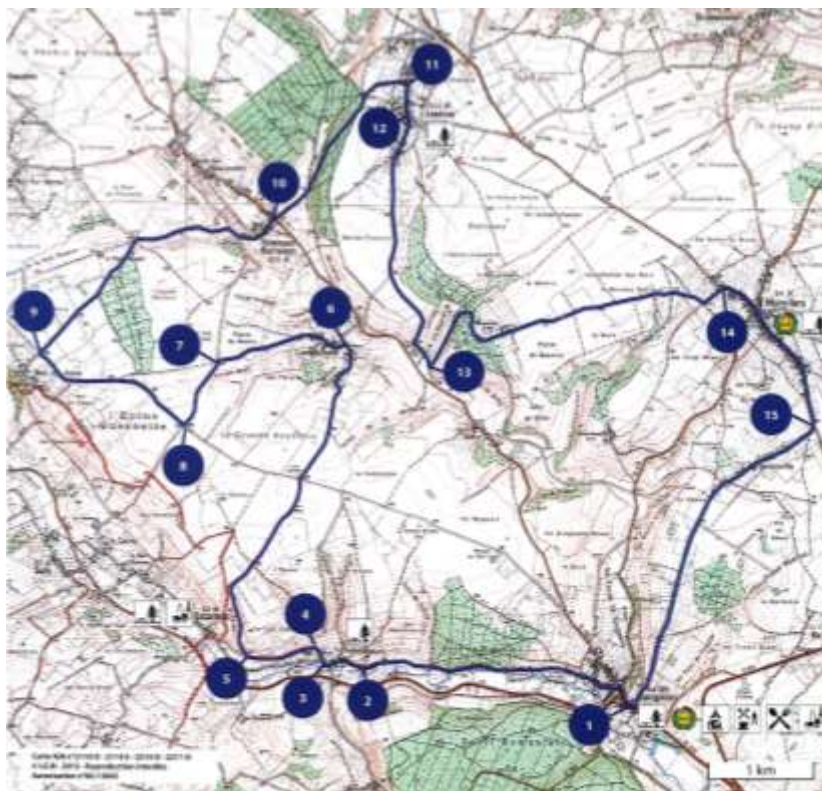
Carte 52 - Parcours « Boucle des deux châteaux » (source : CCPV)

- « Par les bois de Monceaux et les hameaux de Saint Arnoult » au départ de Montceaux l'Abbaye pour une distance de 10km.



Carte 53 - Parcours « Par les bois de Monceaux » (Source : CCPV)

- « Chemin de la Source » au départ de Senantes pour une distance de 13 km.
- Circuit 16 « La Picardie Verte » au départ de Grandvilliers pour 45.5 km.
- Circuit 18 « Sur la route du Lys de France et la rose de Picardie » au départ de Marseille-en-Bauvaisis pour une distance de 59 km.
- Circuit 25 « A travers plateau et vallée du Thérain » au départ de Songeons pour une distance de 30 km.



Carte 54 - Parcours « A travers plateau et vallée du Thérain » (source : CCPV)

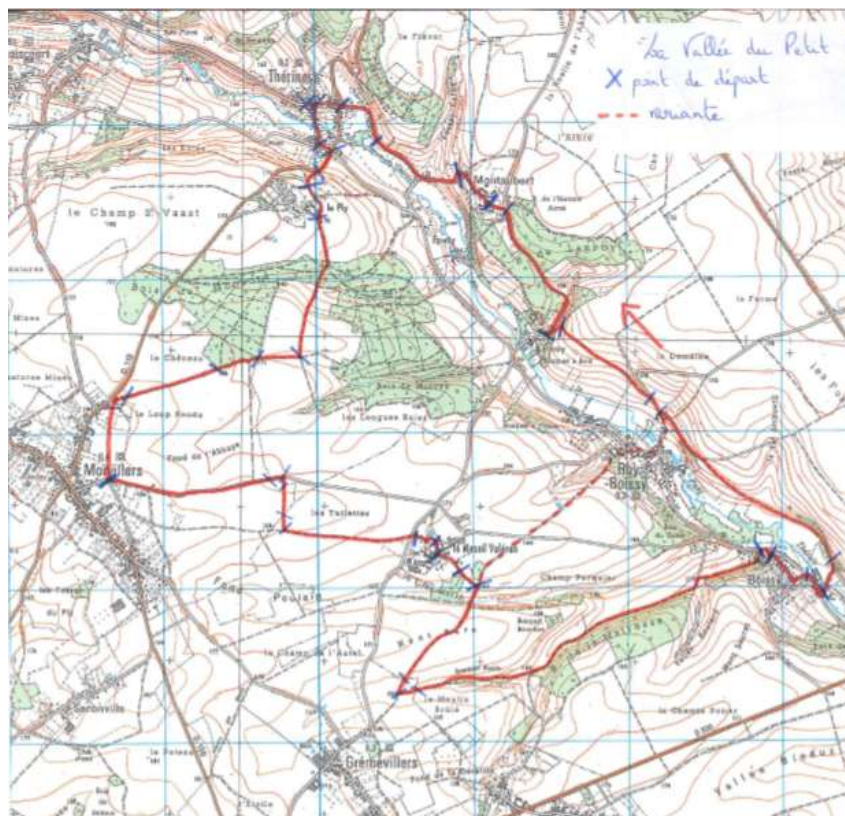
Peu de **promenades pédestres** sont identifiées. Il s'agit souvent de circuits identiques aux circuits cyclo touristiques (source : www.oisetourisme.com) :

- « Découverte de Gerberoy » au départ de Songeons pour une distance de 9.2 km
- « Chemin de la Source » au départ de Senantes pour une distance de 13 km
- « Via Romana » au départ de Saint-Samson-la-Poterie pour une distance de 17.3 km

Les promenades équestres, cyclo touristiques et pédestres font l'objet de feuilles de route disponibles à l'office du tourisme de Picardie Verte localisé à Gerberoy.

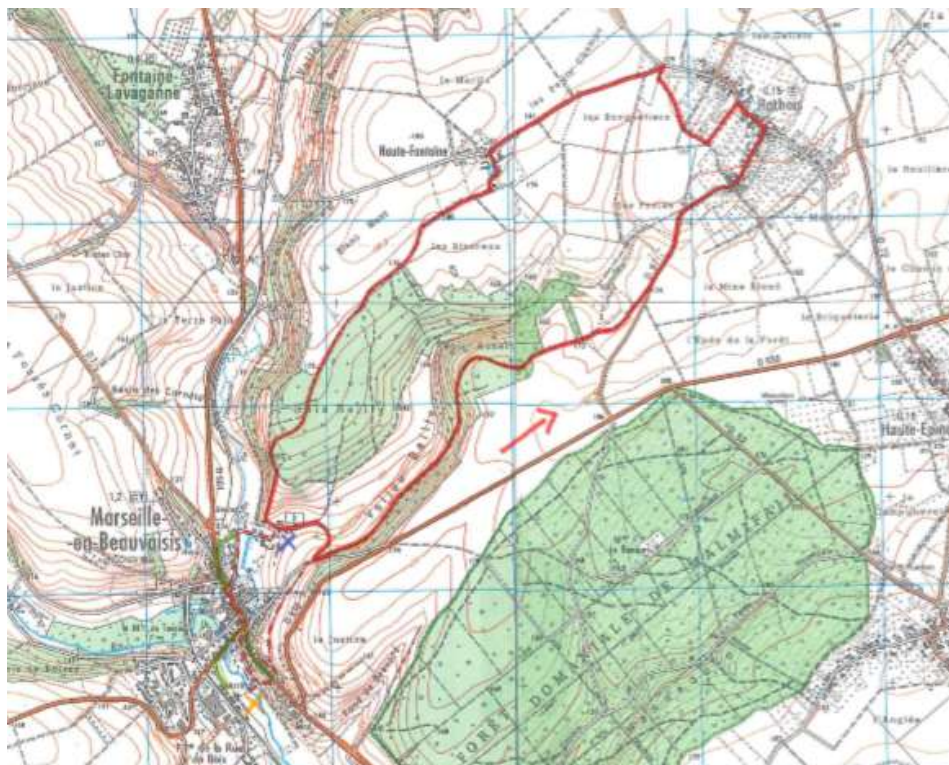
Quatre boucles de randonnées sont actuellement à l'étude par la CCPV. Ces dernières ne sont pas encore balisées ni inscrites au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées) lors de l'écriture du diagnostic. Les cartographies ci-dessous précisent les itinéraires retenus :

- La Vallée du Petit Thérain



Carte 55 - Projet du parcours « La Vallée du Petit Thérain » (source : CCPV)

- La Vallée Bailly



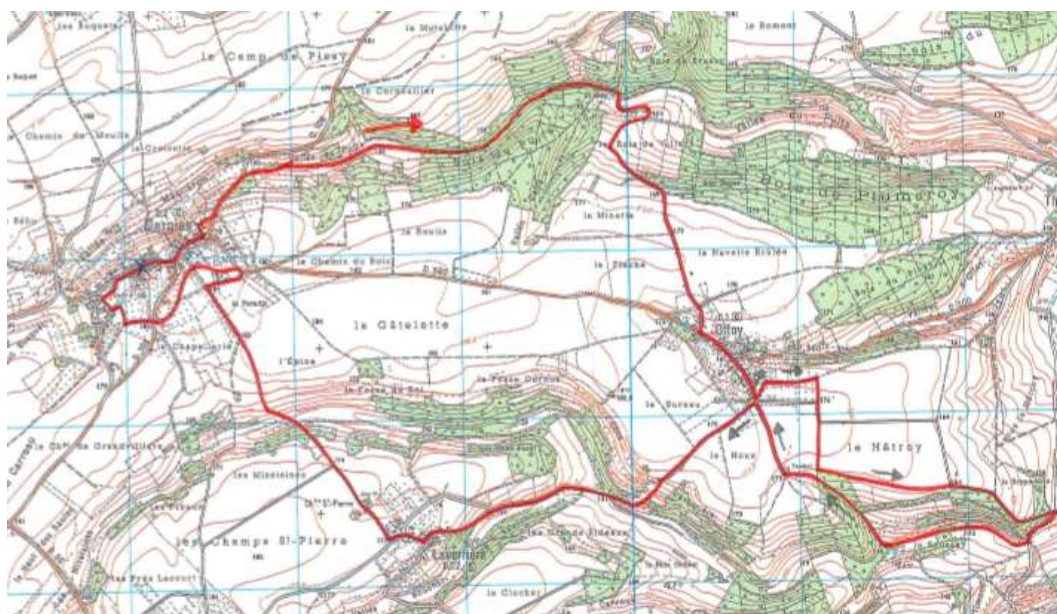
Carte 56 - Projet du parcours « la Vallée Bailly » (source : CCPV)

- Les Terres Blanches



Carte 57 - Projet du parcours « les Terres Blanches » (source : CCPV)

- Les Taissonnières



Carte 58 - Projet du parcours « les Taissonnières » (source : CCPV)

- **Le tourisme lié à la gastronomie** (vente à la ferme et produits du terroir sur Omécourt, à Grémévillers avec la fromagerie de la chapelle Saint-Jean, Buicourt, Abancourt, Beaudéduit ...)
- **Le tourisme lié à l'artisanat et l'économie**. Le territoire est dans la continuité de la vallée du verre et est en mesure de s'inscrire sur des boucles de valorisation du patrimoine industriel (les 3 miroitiers de Campeaux, l'usine Saverglass, l'Atelier de Gerberoy, l'Atelier de l'Erable à Hécourt, Usine Kindy, Ferme de découverte de pédagogie à Roy-Boissy, la fabrique de carrelage à Saint Samson-la-Poterie...)
- **Le tourisme lié au patrimoine traditionnel** (Village de Gerberoy, Ancien prieuré à Saint-Arnoult, Moulin Cleutin à Fontenay-Torcy, Eglise Notre-Dame à Le Hamel, Eglise Saint-Martin à Marseille-en-Beauvaisis, le cimetière militaire de Blargies, les Halles de Songeons, Marseille-en-Beauvaisis ou encore Crillon...)

La ville de Gerberoy constitue le pôle touristique du territoire. Elle organise depuis 1928 la fête des roses, l'évènement le plus important en nombre de touristes sur le territoire. Elle est également connue pour ses jardins remarquables aménagés XXème siècle par le peintre Henri Le SIDANER. L'enjeu aujourd'hui est d'affirmer le caractère patrimonial de ce village mais aussi d'avoir une réflexion plus large sur sa visibilité depuis les villages voisins et les logiques en matière de consommation et de déplacements.

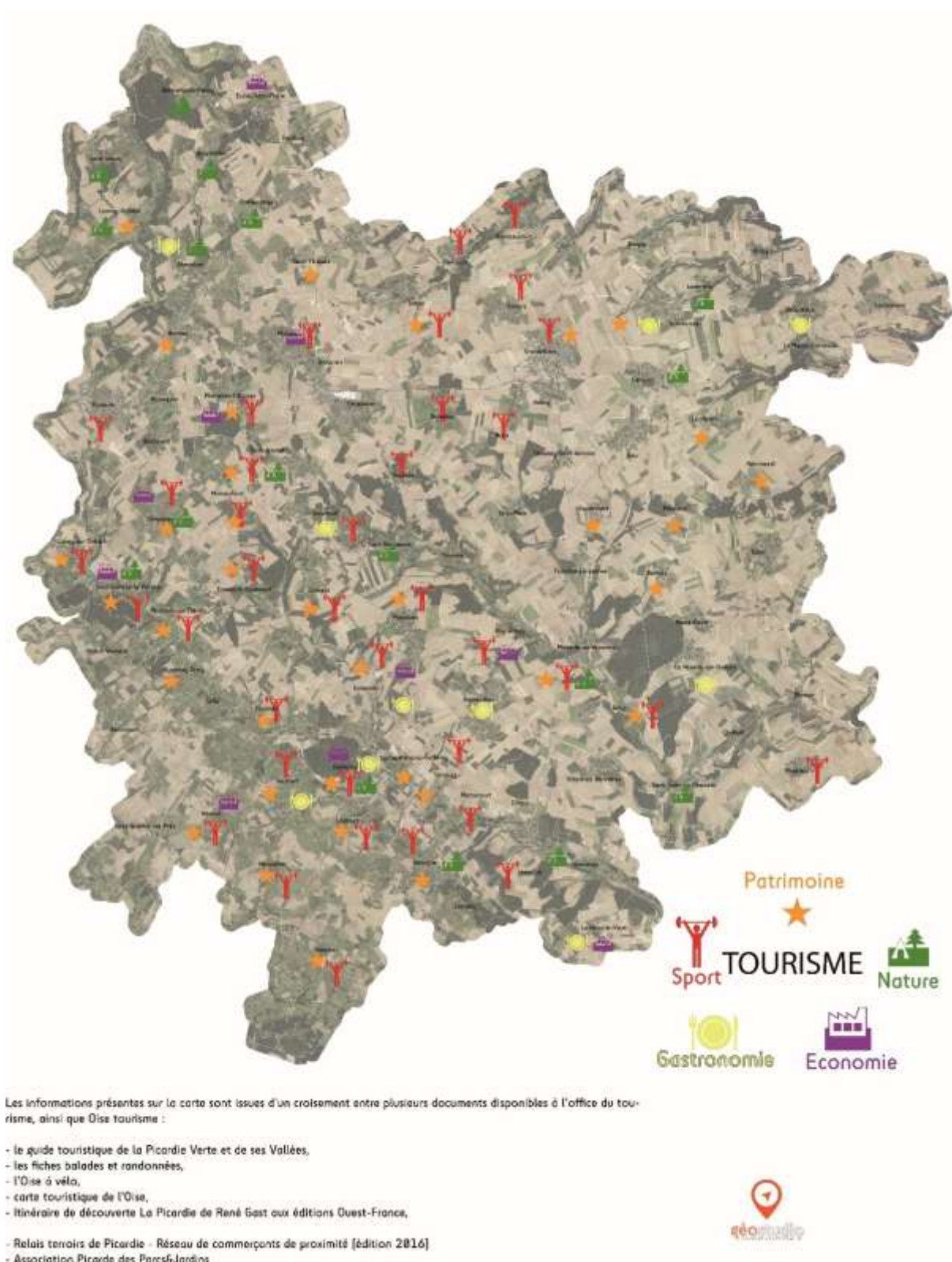


Carte 59 - Fête des roses à Gerberoy

La Picardie Verte bénéficie également de la présence de quelques musées comme celui de la vie agricole et rural de l'Oise à Hétomesnil, et le moulin Cleutin situé près des sources du Thérain qu'il est possible de visiter à Fontenay-Torcy. Le projet du musée des Tramways à Vapeur et des chemins de fer secondaires français (MTVS) en cours aura pour objectif de reposer les 12 km de l'ex-ligne SNCF allant jusqu'à Saint-Omer-en-Chaussée.

L'offre en hébergement touristique est très faible sur le territoire : 2 hôtels d'une capacité totale de 29 chambres (1 supplémentaire à venir) et 4 campings. Le reste de l'offre en hébergements repose sur un réseau de chambres d'hôtes créées dans d'anciennes fermes, des maisons imposantes ou dans des bâtiments à valeur patrimoniale. Des entreprises de Picardie Verte ont déjà témoigné de difficultés pour héberger les cadres de passage ainsi que pour la restauration.

La Normandie est la principale région qui apporte une consommation touristique du territoire, principalement pour de courts séjours le week-end.



Carte 60 - Fête des roses à Gerberoy (source : Collecte d'informations et réalisation par Géostudio 2017)

b. Les équipements sportifs et de loisirs

- **Piscines**

La CC Picardie Verte compte une piscine sur son territoire : la Piscine Communautaire Océane, localisée dans la commune de Grandvilliers.



Figure 134 - La Piscine Communautaire Océane à Grandvilliers (source : https://actu.fr/hauts-de-france/grandvilliers_60286/coronavirus-piscines-formerie-grandvilliers-sont-fermees-ce-lundi-2-mars_31852985.html)

Une autre piscine communautaire est également présente à Formerie : la Piscine Communautaire Atlantis.



Figure 135 - La Piscine Communautaire Atlantis à Formerie (source : Google Maps 2019)

- **Complexe sportif et salles de sport**

Un complexe sportif et culturel communautaire est présent dans la commune de Songeons. Diverses activités sportives sont présentes : tennis, basket, football, handball

Le territoire compte également deux salles de sports communautaires : une à St-Omer-en-Chaussée et une à Formerie. A savoir qu'une autre salle de sport était présente à Marseille-en-Bauvaisis mais elle est désormais fermée.



Figure 136 - Complexe sportif et culturel de Songeons (source : Google Maps 2024)



Figure 137 - Salle de sports à Formerie (source : Google Maps 2019)

c. Les musées et parcs

La CC Picardie Verte dénombre plusieurs musées sur son territoire :

- Le musée de la Vie agricole et rurale de l'Oise à Hétopmesnil : situé au cœur d'une ancienne ferme-école, ce musée présente une collection d'objets de la vie quotidienne et de matériel agricole. A l'extérieur du musée, on peut retrouver différents bâtiments qui abritent des outils faisant référence à de vieux métiers, parfois disparus aujourd'hui.
- Le parc médiéval « A l'écoute de la nature » à Blargies : ce parc compte près de 600 variétés végétales, une ferme pédagogique de 100 animaux, des jeux pour enfants se visite sous forme d'aventures / escape Games. Il retrace l'histoire de France mais aussi expose des éléments en lien avec la mythologie antique.
- Le musée de Gerberoy : ce musée retrace l'histoire foisonnante de la ville de Gerberoy, d'origine médiévale et qui possède un patrimoine historique très riche.



Figure 138 - Le musée de la Vie agricole et rurale de l'Oise à Hétopmesnil (source : <https://gerberoy-picardieverte.com/nos-essentiels/musee-de-la-vie-autrefois/>)



Figure 139 - Le parc médiéval "A l'écoute de la nature" à Blargies (source : <https://www.oisetourisme.com/activite/a-lecoute-de-la-nature/>)



Figure 140 - Le musée de Gerberoy (source : <https://www.courrier-picard.fr/id425774/article/2023-06-22/la-ville-de-gerberoy-enfin-un-musee-qui-lui-fait-honneur>)

d. Les visites et balades guidées et les circuits du patrimoine

La CC Picardie Verte, en partenariat avec les communes de Gerberoy, Lachapelle-sous-Gerberoy et Songeons a créé la « Balade d'Histoire et d'histoires » pour permettre aux habitants et aux touristes de (re)découvrir l'histoire et le patrimoine de ces villages.

Cette balade permet de découvrir 12 monuments (château, collégiale, église, halle, lavoirs, remparts, etc.) qui font la richesse du patrimoine local de Gerberoy.



Figure 141 - Balade d'Histoire et d'histoires à Gerberoy (source : <https://picardieverte.com/wp-content/uploads/2019/04/montage-lettre-panneau-HH-tour-porte-avec-logo-ccpv.jpg>)

2. Les hébergements touristiques existants sur la CC Picardie Verte

Les professionnels du tourisme, mais aussi des particuliers, offrent un large panel d'hébergements touristiques sur le territoire, entre campings, aires de camping-car, chambres d'hôtes/gîtes, mais aussi via des hébergements alternatifs chez l'habitant qui se sont beaucoup développés ces dernières années grâce à l'essor d'Internet.

Ces modes d'hébergements répondent à des demandes variées, qu'il s'agisse d'un séjour professionnel, de vacances, de tourisme vert, de participation à des événements réguliers ou ponctuels, des cérémonies, etc.

En 2021, il y avait plusieurs types d'hébergements recensés sur la CC Picardie Verte :

- **2 campings** : un à Songeons et un à Roy-Boissy ;
- **2 hôtels** : un à St-Omer-en-Chaussée et un à Formerie ;
- **13 chambres d'hôtes** : 3 à Blicourt, 1 à Lihus, 1 à Achy, 1 à Hanvoile, 1 à Gerberoy, 1 à Villers-Vermont, 1 à Héricourt-sur-Thérain, 1 à Hautbos, 1 à Blargies, 1 à Moliens et 1 à Lannoy-Cuillère ;
- **35 meublés et gîtes** : 6 à Fontenay-Torcy, 4 à Senantes, 3 à Grandvilliers, 2 à Villers-Vermont, 1 à Abancourt, 1 à Bonnières, 1 à Blicourt, 1 à Haute-Epine, 1 à Dargies, 1 à Beaudéduit, 1 à Gourchelles, 1 à Abancourt, 1 à Hanvoile, 1 à Martincourt, 1 à Songeons, 1 à Lachapelle-sous-Gerberoy, 1 à Morvillers, 1 à Fontaine-Lavaganne, 1 à Marseille-en-Beauvaisis, 1 à Formerie, 1 à Broquiers, 1 à Feuquières, 1 à Loueuse, 1 à Ernemont-Boutavent ;
- **66 offres d'hébergements via le site Airbnb dont** : 6 à Blicourt, 5 à Milly-sur-Thérain, 4 à Marseille-en-Beauvaisis, 4 à Hanvoile, 4 à St-Omer-en-Chaussée, 3 à Gerberoy, 3 à Grémévillers, 3 à Grandvilliers, 2 à Senantes, 2 à Songeons, 2 à Pisseleu, 2 à Fontenay-Torcy, 2 à Héricourt-sur-Thérain, 2 à Cempuis, 1 à Wambez, 1 à Vrocourt, 1 à Lachapelle-sous-Gerberoy, 1 à Buicourt, 1 à Fontaine-Lavaganne, 1 à Crillon, 1 à Bonnières, 1 à Villers-Vermont, 1 à Escames, 1 à Saint-Deniscourt, 1 à Canny-sur-Thérain, 1 à Formerie, 1 à Haucourt, 1 à Blargies, 1 à Broquiers, 1 à Feuquières, 1 à Brombos, 1 à Lavacquerie, 1 à Beaudéduit, 1 à Offoy, 1 à Dargies, 1 à Sommereux.



Figure 142 - Camping "Au vieux moulin" à Roy-Boissy (source : <https://www.tourisme-en-hautsdefrance.com/offres/camping-au-vieux-moulin-roy-boissy-fr-3774148/>)



Figure 143 - Hôtel de St-Omer-en-Chaussée (source : <https://www.logishotels.com/hotel/picardie/oise/hotel-st-omer-en-chaussee.html>)



Figure 145 - Chambres d'Hôtes à Blicourt (source : https://www.chambres-hotes.fr/chambres-hotes_domaine-de-regnonval_blicourt_h592585.htm)



Figure 144 - Le Grand Gîte de Torcy (source : <https://www.oisetourisme.com/hebergement/le-grand-gite-de-torcy/>)

Le territoire compte aussi :

- 6 aires d'accueil des camping-cars ;
- 1 aire naturelle de camping.

A l'ensemble de ces informations, il convient d'ajouter que la part de résidences secondaires sur la CC Picardie Verte était de 5,2%, soit nettement plus élevée que celle de la région des Hauts-de-France (3,9%), mais surtout du département de l'Oise (2,4%). Cela démontre l'intérêt porté au territoire intercommunal par des personnes vivant ailleurs et venant occasionnellement se ressourcer et consommer ici. Toutefois, la part de résidences secondaires sur la Picardie Verte a diminué depuis 2010, où elle était à 7,1%.

3. Synthèse : l'activité touristique

- Un territoire attractif en matière de tourisme, notamment grâce à la proximité avec l'aéroport de Beauvais ainsi que de nombreuses activités (balades, activités sportives, balades guidées, visite du patrimoine, histoire) qui permettent à l'intercommunalité d'être dynamique en ce domaine, ce qui contribue à son économie et son attractivité.
- On retrouve des activités telles que des circuits équestres, des randonnées (sentiers pédestres), des parcours sportifs pour cyclistes, des événements majeurs (fête des roses).
- On retrouve aussi des activités plus culturelles et historiques à travers la découverte du patrimoine riche présent sur le territoire, notamment au sein de la commune de Gerberoy, qui a héritée d'une histoire importante. Cela passe aussi par la découverte de musées.
- Un territoire qui comprend de nombreux hébergements touristiques et surtout diversifiés (campings, hôtels, gîtes, Airbnb, aire d'accueil de camping-car, aire naturelle de camping).

G. L'ACTIVITÉ AGRICOLE

1. Contexte

Le volet agricole du diagnostic territorial vise à comprendre l'apport de l'agriculture dans le territoire de la Picardie Verte, que ce soit du fait de l'occupation terrestre (pour rappel près de 90 % de la superficie du territoire) mais aussi dans la structuration du bâti et la charpente économique du territoire.

Cette photographie de l'agriculture est déclinée tout au long du document car l'agriculture, les mobilités et l'énergie figure parmi les thématiques les plus transversales. Elle se base sur des données, analyses des sites, rencontres des professionnels, de leurs représentants mais aussi de la vision des élus et habitants.

Les principales données mobilisées sont extraites :

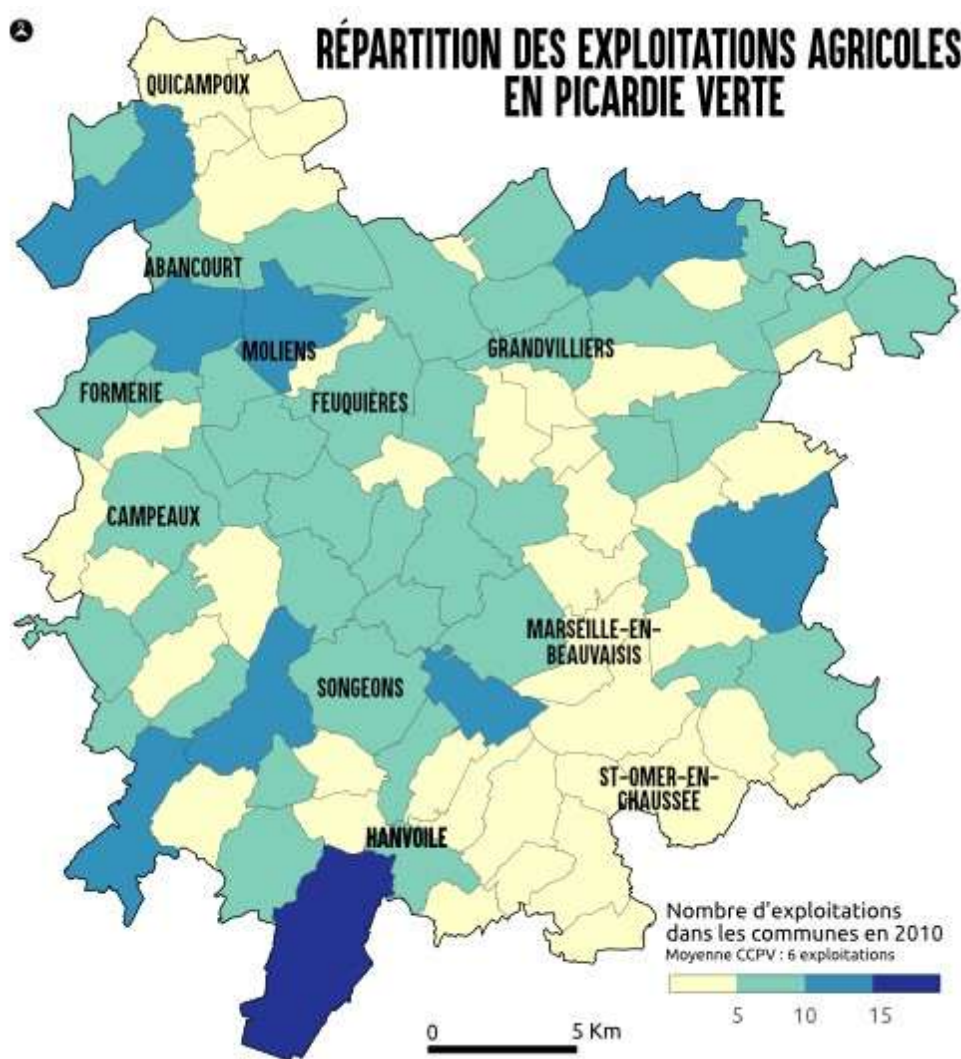
- Du Recensement Général Agricole (RGA) couvrant trois périodes 1988, 2000 et 2010 Il s'agit de la seule source de données exhaustive concernant l'activité agricole sur un territoire. La mise à jour des chiffres tous les 10 ans permet d'évaluer la dynamique agricole.
- Des ateliers pour compléter l'information à travers une rencontre des exploitants et la collecte d'informations quantitatives et qualitatives d'une centaine d'exploitants du territoire.



La Picardie Verte est un territoire éminemment rural couvert à 90% par l'agriculture. L'omniprésence de cette activité s'appuie sur les caractéristiques physiques du territoire comme la qualité des terres cultivables et les grands espaces disponibles proposés par la partie plateau du territoire. Au fil des siècles, l'activité agricole a façonné les paysages de la Picardie Verte tant sur le plan des paysages naturels (cultures, haies...) que sur le plan de l'organisation du bâti et de l'architecture (corps de ferme, bâtiments dédiés aux exploitations agricoles...).

Le bâti agricole traditionnel de la Picardie Verte est reconnaissable parmi tous : il est le plus souvent construit sur un plan carré. La maison d'habitation se situe tout en longueur, de plain-pied au fond d'un cour fermée. Plusieurs étables sont installées sur les côtés de la maison. Les granges sont hautes et situées sur rue avec peu d'ouverture. Celles qui existent sont larges et permettaient d'engranger les récoltes. De grandes portes cochères rythment les façades et facilitent l'accès aux engins agricoles. Généralement, les matériaux utilisés sont la brique, le bois, le torchis, la chaux et la craie blanche. (Source : L'âme des maisons du Nord et de Picardie ; Editions OUEST-FRANCE, 2008).

En 2010, la Communauté de Communes de la Picardie Verte comptait 560 exploitations agricoles. Certaines communes comme Senantes possèdent 23 exploitations agricoles.



Carte 61 – Répartition des exploitations agricoles en Picardie Verte Source : Géostudio

Des cartographies présentant la répartition des bâtiments d'élevages par commune, sont disponibles en annexes du présent document.

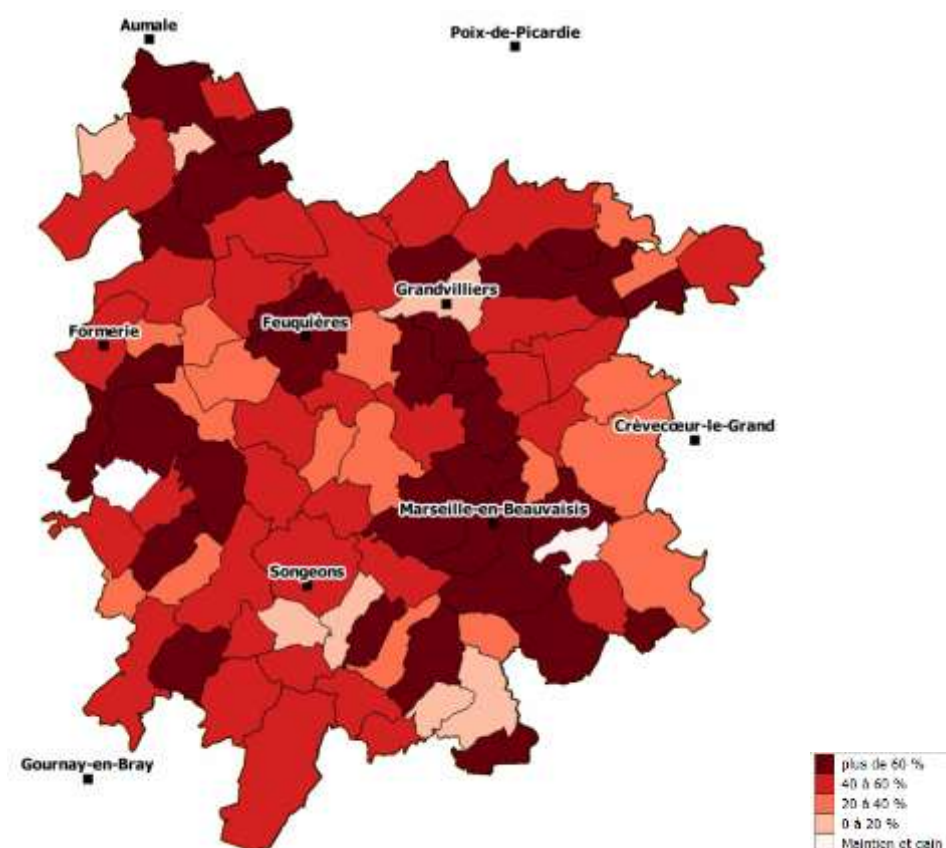
2. L'agriculture biologique

(Source : CCPV)

En 2015 dans l'Oise, 64 dossiers ont été déposés dont 29 en conversion (CAB) et 52 en maintien (MAB). Ceci représente 2,16 % du nombre total d'exploitants du département (2964). Il peut être spécifié qu'une exploitation peut avoir des parcelles engagées en conversion et/ou d'autres en maintien, avec des années de début d'engagement différentes.

Concernant la Picardie Verte, 24 exploitations sont engagées dans l'agriculture biologique partiellement ou totalement sur 17 communes dont voici la liste : Bazancourt, Blicourt, Bonnières, Buicourt, Escames, Grémévillers, Hannaches, Haucourt, Haute-Epine, Héricourt-sur-Thérain, La Neuville-sur-Oudeuil, Lannoy-Cuillère, Le Hamel, Oudeuil, Saint-Quentin-des-Prés, Saint-Thibault, et Senantes, parmi lesquelles on compte 8 exploitations en CAB (+ 4 à/c 2016 et + 1 à/c 2017) et 16 exploitations en MAB (+1 à/c 2016).

3. 1 exploitation sur 2 a disparu en l'espace de 20 ans



Carte 62 – Evolution de la disparition des exploitations dans les communes entre 1988 et 2010

Source : Agreste 2010 / Réalisation Groupe PLUiH

On entend par exploitations agricole une « unité économique qui participe à la production agricole, qui atteint une certaine dimension (1 hectare de superficie agricole utilisée ou 20 ares de cultures spécialisées ou 1 vache ou 6 brebis-mères ou une production supérieure à 5 veaux de batterie...) et de gestion courante indépendante » (source Agreste 2010).

Le nombre de l'ensemble des exploitations agricoles, toutes catégories confondues, suit une tendance à la baisse entre 2000 et 2010. Elle est moins marquée pour les exploitations de grandes cultures que pour la catégorie élevage et polyculture élevage qui connaît de profondes difficultés.

On dénombre quand même une baisse de la moitié des exploitations en seulement 20 ans, une moyenne communale de 12 exploitants qui passe à 6 avec quelques particularités :

- Des communes parviennent à maintenir les effectifs d'exploitants sur cette période (Bonnières, Gerberoy, Gournelles, Grandvilliers, Haucourt, La-Neuville-sous-Oudeuil) et même augmenter pour La-Neuville-sous-Oudeuil. Il s'agit principalement de communes qui comptaient déjà un faible tissu d'exploitants.
- Les communes les plus denses en nombre d'exploitations (20 à 40 sur le territoire communal) sont les plus impactées comme Senantes qui passe de 41 exploitations en 1988 à 23 en 2010.

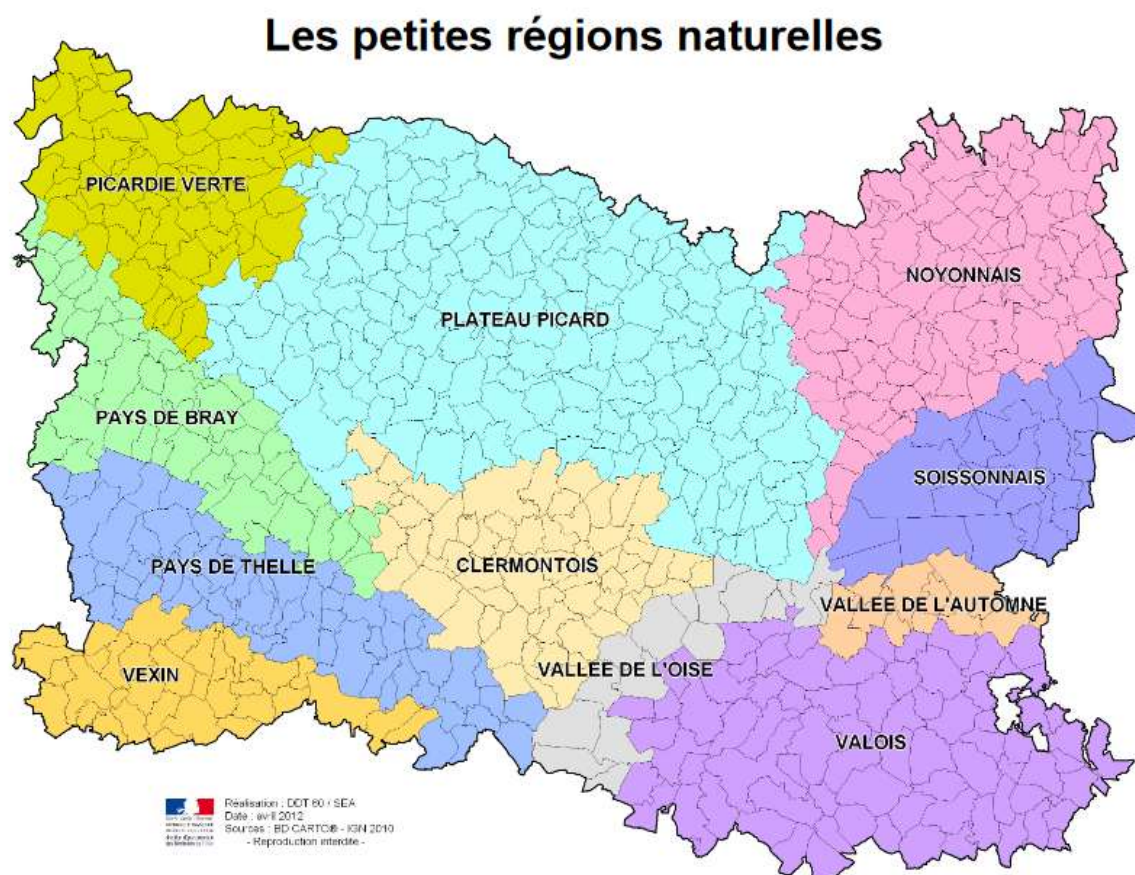
Cette mutation très rapide accentue les disparités territoriales :

- 11 des 88 communes comptent moins de 2 exploitations sur le territoire communal
- Les communes situées dans la petite région agricole 'Pays de Bray' (cf. carte ci-après) et dans l'axe Grandvilliers/Marseille-en-Bauvaisis tendent à voir une disparition importante des exploitants 'locaux'. Ceci induit des logiques de déplacements différentes, des mutations des pratiques agricoles à terme.

Les conséquences se ressentent fortement en Picardie Verte avec l'agrandissement des exploitations :

- **Changements de pratiques agricoles avec un développement de la culture** sur les parties les plus éloignées du siège,
- Par conséquent un **désintérêt plus fort de la haie**, devenue une contrainte pour l'exploitation des terres labourées,
- Des **besoins de stockage de matières premières** (silos) et de livraisons par la route.

La répartition des actifs salariés ou non agricoles montre que la Picardie Verte tend à être un territoire de transition où l'emploi est beaucoup plus présent sur les pourtours Ouest du territoire. Près de 1000 personnes travaillent en Picardie Verte dans l'agriculture.



Carte 63 – Les petites régions naturelles

Source : DDT 60, 2012

Les régions agricoles et petites régions agricoles existent depuis 1946. L'Etat a cartographié le territoire français agricole selon des zones présentant des caractéristiques communes en créant la Région Agricole qui couvre un nombre entier de communes formant une zone d'agriculture homogène et la Petite Région Agricole (PRA) est constituée par le croisement du département et de la région agricole.

La CCPV accueille trois petites régions naturelles : qui se caractérisent par leurs sols, leurs climats et leurs systèmes de productions: la Picardie Verte, le Plateau Picard et le Pays de Bray. Les petites régions montrent des taux d'occupation agricoles assez importantes, dépassant souvent les 70 % du territoire.

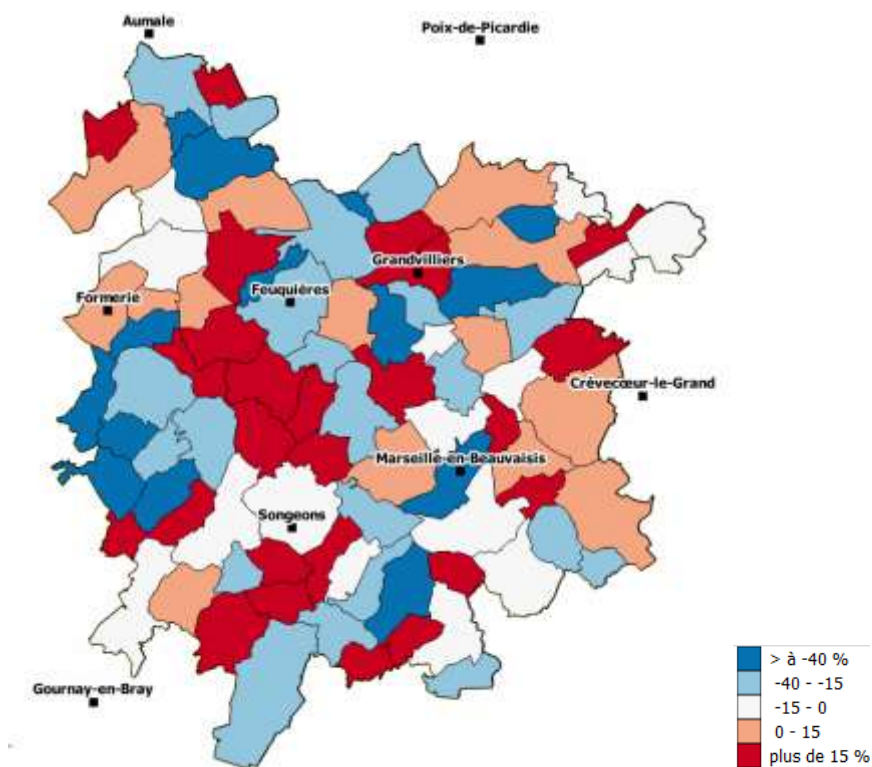
Noyonnais	72 714	41 271	57 %
Pays de Bray	41 485	26 335	63 %
Pays de Thelle	47 915	33 790	71 %
Picardie Verte	45 305	35 843	79 %
Plateau Picard	152 977	121 516	79 %
Soissonnais	35 959	9 809	27 %
Vallée de l'Automne	11 537	5 810	50 %
Vallée de l'Oise	19 941	3 314	17 %
Valois	80 836	50 565	63 %
Vexin	29 374	19 847	68 %

Source Agreste PGA 2010

Carte 64 – Le poids de l'agriculture dans les petites régions agricoles

Source : DDT 60, 2012

4. Un bouleversement dans la superficie agricole utilisée par les exploitants de la CCPV



Carte 65 – Evolution de la part de la SAU entre 1988 et 2010

Source : Agreste 2010 / Réalisation Groupe PLUi

La Superficie Agricole Utile correspond aux « superficies des terres labourables, superficies des cultures permanentes, superficies toujours en herbe, superficies de légumes, fleurs et autres superficies cultivées de l'exploitation agricole ». Il s'agit bien d'une référence à la superficie de l'exploitation et non des terres agricoles sur la commune (source Agreste 2010).

La modification du nombre d'exploitation s'accompagne de changements dans la superficie agricole utilisée :

- La superficie globale des exploitations du territoire a baissé de 2 200 ha entre 1988 et 2010

- Mais cette baisse ne concerne pas toutes les exploitations, l’Arc Formerie – Songeons – Gournay -en-Bray comprend les communes où les exploitations ont vu leur superficie de travail nettement s’agrandir. Pour exemple celle des exploitants de Bazancourt a quasiment doublé en 20 ans.
- En moyenne la superficie d’une exploitation en **Picardie Verte** avoisine les **550 ha** (572 ha en 1988, 547 ha en 2010).

Territoire	Superficie Agricole Utile (en ha)				Cheptel (nb)			Terres en herbe depuis plus de 6 ans (en ha)		
	1988	2010	Evolution	Equivalent de la superficie communale	1988	2010	Evolution	1988	2010	Evolution
CA du Beauvaisis	28000	28058	0%	61%	13535	9870	-27%	3948	2602	-34%
CC de l'Oise Picarde	39185	39593	1%	84%	18934	13936	-26%	2752	2173	-21%
CC de la Picardie Verte	50949	48722	-4%	77%	57023	44784	-21%	16057	9728	-39%
CC du Pays de Bray	16639	15098	-9%	62%	24255	14736	-39%	6665	4560	-32%

Figure 146 – Tableau comparatif du profil agricole de 4 intercommunalités

Source : Agreste, RGA2010 / Réalisation Groupe PLUiH

La comparaison avec les intercommunalités voisines permet de montrer les particularités du territoire au regard de son profil agricole :

- Une **communauté de communes parmi les plus agricoles du Sud de l’Oise** avec une superficie agricole utile (SAU) des exploitations qui représente l’équivalent du cumul du Pays de Bray et du Beauvaisis. Les communautés de communes ont toutes un profil agricole avec une SAU qui représente plus de la moitié de la superficie territoriale.
- Une **terre d’élevage** où la Picardie Verte présente un cheptel plus important que les 3 autres intercommunalités réunies. La baisse de la SAU n’est pas entamée sur le Beauvaisis et l’Oise Picarde mais les 4 EPCI voient une diminution d’au moins 20 % du cheptel en l’espace de 20 ans. La Picardie Verte compte la réduction de 12000 bêtes sur son territoire mais une diminution moins marquée qu’au Pays de Bray (-21 % contre -39 %).
- Une **disparition généralisée des prairies** avec près de 290 hectares enherbés qui disparaissent tous les ans en Picardie Verte depuis 20 ans.

Le tableau qui suit présente ces données à l’échelle des communes de la Picardie Verte. Elles sont à interpréter avec précaution compte tenu du secret statistique important.

Les principales évolutions à l’échelle communale :

- Le maintien du cheptel des exploitations de 30 % des communes,
- Idem pour les prairies dans au moins 10 % des communes de la Picardie Verte.

Territoire	Superficie Agricole Utile (en ha)			Cheptel (nombre)			Terres en herbe depuis plus de 6 ans (en ha)		
	1988	2010	Evolution	1988	2010	Evolution	1988	2010	Evolution
Abancourt	550	482	-68	695	410	-285	347	184	-163
Achy	682	581	-101	658	192	-466	125	77	-48
Bazancourt	511	964	453	1335	1607	272	202	312	110
Beaudéduit	654	849	195	380	382	2	113	114	1
Blargies	824	744	-80	1594	1207	-387	451	294	-157
Blicourt	1161	1275	114	394	250	-144	121	73	-48
Bonnières	194	194	0	177	244	67	37	62	25
Boutavent	293	146	-147	675	146	-529	127		-127
Bouvresse	519	591	72	953	861	-92	306	186	-120
Briot	303	143	-160	214	188	-26	87	31	-56
Brombos	717	773	56	750	622	-128	166	109	-57
Broquiers	231	48	-183	231	1	-230	106	8	-98
Buicourt	458	360	-98	680	660	-20	259	220	-39
Campeaux	786	531	-255	882	621	-261	338	154	-184
Canny-sur-Thérain	281	34	-247	365	61	-304	205	29	-176
Cempuis	460	163	-297	153	50	-103	73	18	-55
Crillon	649	346	-303	502	274	-228	198	99	-99
Daméraucourt	868	575	-293	621	357	-264	171	84	-87
Dargies	1060	1181	121	1361	865	-496	316	196	-120
Élencourt	181	81	-100	276	146	-130	57		-57
Ernemont-Boutavent	584	451	-133	712	528	-184	173	54	-119
Escames	941	817	-124	1514	1136	-378	495	338	-157
Escles-Saint-Pierre	205	249	44	402	424	22	86		-86
Feuquières	899	600	-299	711	329	-382	210	69	-141
Fontaine-Lavaganne	517	454	-63	364	174	-190	97		-97
Fontenay-Torcy	625	222	-403	1113	369	-744	428	86	-342
Formerie	545	566	21	818	653	-165	286	176	-110
Fouilloy	199	132	-67	379	284	-95	97	53	-44
Gaudechart	409	330	-79	237	172	-65	68	33	-35
Gerberoy	107	226	119	211	256	45			0
Glatigny	279	388	109	499	472	-27	136	155	19
Gourchelles	116	48	-68	272	74	-198	54	25	-29
Grandvilliers	583	707	124	170	114	-56	50	26	-24
Grémévillers	1413	1048	-365	1695	1301	-394	323	228	-95
Greze	814	935	121	778	970	192	194	127	-67
Halloy	342	238	-104	243	97	-146	46	30	-16
Hannaches	560	673	113	736	995	259	388	312	-76
Le Hamel	641	474	-167	461	213	-248	108	49	-59
Hanvoile	470	335	-135	447	230	-217	191	112	-79
Haucourt	284	344	60	132	214	82			0
Hautbos	561	434	-127	387	455	68	106	38	-68
Haute-Épine	439	499	60	399	473	74	41		-41
Hécourt	432	437	5	673	449	-224	252	128	-124
Héricourt-sur-Thérain	556	470	-86	751	620	-131	259	166	-93
Hétomesnil	464	580	116	151	153	2	48	39	-9

Territoire	Superficie Agricole Utile (en ha)			Cheptel (nombre)			Terres en herbe depuis plus de 6 ans (en ha)		
	1988	2010	Evolution	1988	2010	Evolution	1988	2010	Evolution
Lachapelle-sous-Gerberoy	303	445	142	282	333	51	67	32	-35
Lannoy-Cuillère	1228	1322	94	2100	1989	-111	553	464	-89
Lavacquerie	662	598	-64	507	495	-12	120	79	-41
Laverrière	273	105	-168	177	122	-55	41		-41
Lihus	1196	1314	118	975	945	-30	225	178	-47
Loueuse	863	1013	150	1501	1832	331	301	242	-59
Marseille-en-Beauvaisis	436	181	-255	81	0	-81	26		-26
Martincourt	371	240	-131	277	105	-172	84	41	-43
Le Mesnil-Conteville	621	564	-57	262	136	-126	50		-50
Moliens	775	912	137	1014	1177	163	370	245	-125
Monceaux-l'Abbaye	290	323	33	501	336	-165	126	128	2
Morvillers	716	930	214	772	696	-76	184	229	45
Mureaumont	528	749	221	679	842	163	197	159	-38
La Neuville-sur-Oudeuil	345	402	57	155	168	13	29	31	2
La Neuville-Vault	363	278	-85	456	276	-180	97		-97
Offoy	359	340	-19	460	303	-157	81	57	-24
Omécourt	910	1159	249	1163	1159	-4	312	209	-103
Oudeuil	462	390	-72	365	355	-10	100	62	-38
Pisseleu	588	471	-117	576	162	-414	43	24	-19
Prévillers	726	635	-91	647	507	-140	116	79	-37
Quincampoix-Fleuzy	320	211	-109	512	296	-216	225		-225
Romescamps	1013	439	-574	1108	321	-787	269	94	-175
Rothois	513	832	319	572	561	-11	82	51	-31
Roy-Boissy	703	794	91	639	415	-224	133	75	-58
Saint-Arnoult	540	686	146	793	445	-348	203	112	-91
Saint-Deniscourt	303	416	113	667	804	137	131	185	54
Saint-Maur	653	837	184	480	317	-163	100	96	-4
Saint-Omer-en-Chaussée	664	662	-2	289	291	2	82		-82
Saint-Quentin-des-Prés	1209	1118	-91	1322	1392	70	506	445	-61
Saint-Samson-la-Poterie	295	83	-212	671	96	-575	210		-210
Saint-Thibault	1107	1243	136	1142	796	-346	258	165	-93
Saint-Valery	333	536	203	860	973	113	191	186	-5
Sarcus	955	789	-166	658	240	-418	154	66	-88
Sarnois	700	854	154	467	365	-102	102	54	-48
Senantes	1533	1143	-390	2567	1496	-1071	995	596	-399
Sommereux	874	932	58	769	1006	237	183	121	-62
Songeons	707	661	-46	637	637	0	253	116	-137
Sully	251	365	114	461	527	66	167	196	29
Thérines	333	255	-78	369	157	-212	119	58	-61
Thieuloy-Saint-Antoine	232	231	-1	4	0	-4		0	0
Villers-sur-Bonnières	467	809	342	533	568	35	96	96	0
Villers-Vermont	413	226	-187	788	242	-546	292	102	-190
Vrocourt	168	153	-15	125	97	-28	50		-50
Wambez	281	358	77	489	505	16	193	161	-32

Figure 147 – Données communales sur l'agriculture en Picardie Verte

Source : Agreste, RGA2010 / Réalisation Groupe PLUiH

5. Une implantation du bâti générant des sensibilités sanitaires



Figure 148 – Des exploitations traditionnelles qui s'agrandissent (Hécourt)

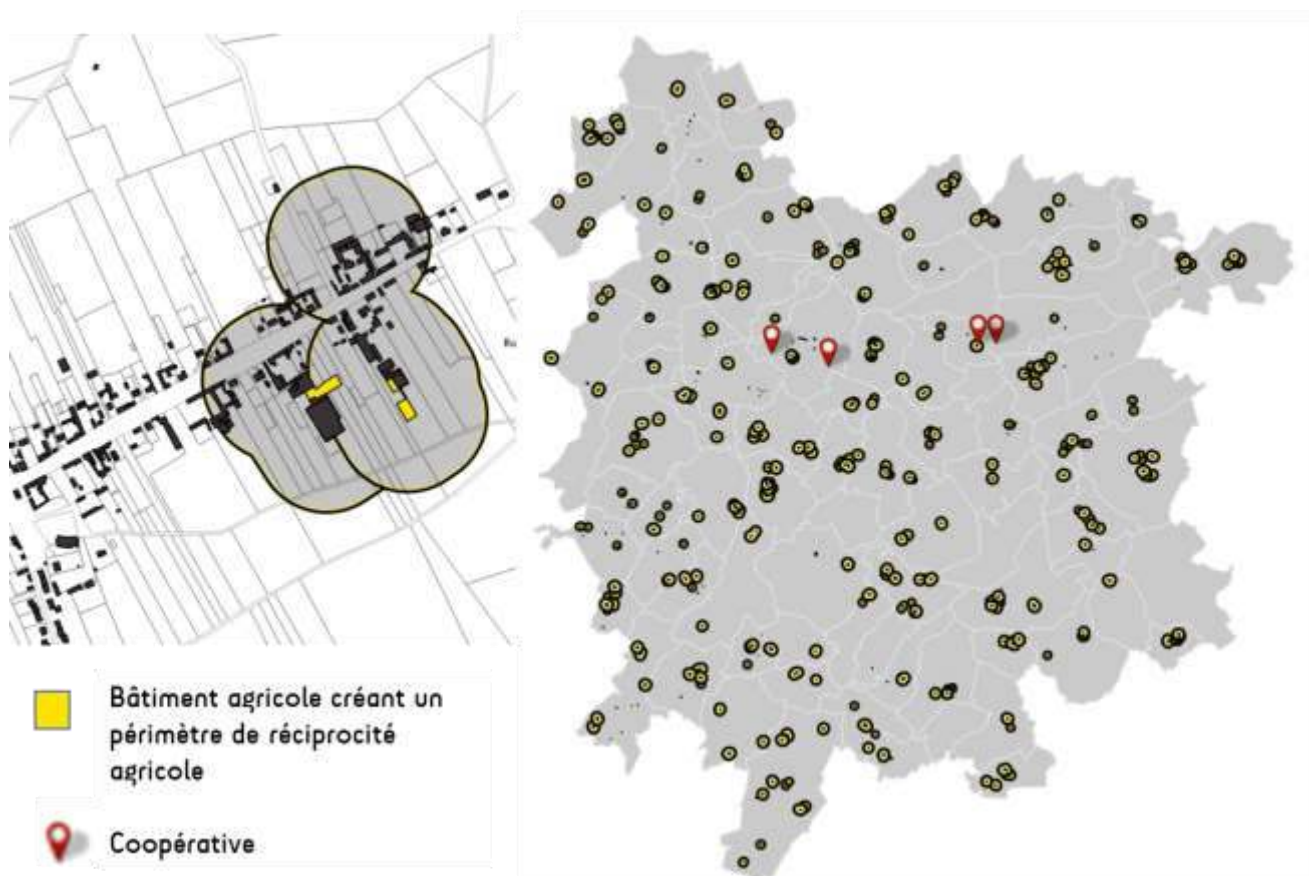
Source : Groupe PLUiH



Figure 149 – Les exploitations sortent des bourgs au XXe siècle (Hécourt)

Source : Groupe PLUiH

Le XXe siècle est une période charnière dans la professionnalisation de la filière agricole. Les techniques évoluent aussi rapidement que les réglementations. De nombreux exploitants agrandissent leurs exploitations soit en parvenant à étendre les bâtiments existants ou en s'écartant des bourgs.



Carte 66 – Les réciprocités agricoles

Source : DREAL Hauts de France, / Réalisation Groupe PLUiH

Un site d'exploitation est un bâtiment ou regroupement de bâtiments ayant une vocation agricole (hébergement d'animaux, stockage de fourrage ou de matériel). Une même exploitation agricole peut disposer de deux sites d'exploitation, voire plus :

- Dans le cadre de transmissions, la reprise de terrains s'accompagne souvent du rachat des bâtiments agricoles de l'ancienne exploitation,
- Certaines exploitations, contraintes par l'urbanisation, gardent un site « historique » dans le village mais construisent un ou plusieurs bâtiments à l'extérieur sur un nouveau site présentant moins de contraintes.

On remarque en France le retour des populations urbaines dans des communes du profil de celles de la Picardie Verte. Cette revitalisation des espaces ruraux s'accompagne parfois de problématiques de voisinage : des populations acceptant difficilement les contraintes de certaines pratiques agricoles. L'Etat a instauré des périmètres de réciprocité agricole pour limiter la promiscuité entre les zones résidentielles et les sites agricoles pouvant constituer une gêne sanitaire. Ces périmètres sont réciproques. On dénombre 1 508 ha de superficies couvertes par une mesure de réciprocité sanitaire en Picardie Verte, soit 2,3 % du territoire communautaire.

2 bâtiments sur 10 sont concernés par une mesure de réciprocité sanitaire : 2304 bâtiments agricoles et 6 753 autres bâtiments présents dans un périmètre.

D'une manière générale, les exploitations agricoles doivent être protégées pour assurer leur pérennité dans les communes et leur permettre de remplir leurs fonctions économiques, sociales et environnementales. Des facilités d'extension, de modernisation ou même de délocalisation doivent être prévues.

L'article L111-3 du Code rural instaure le principe de réciprocité des distances. Ainsi, lorsque que la réglementation sanitaire, dont relève l'exploitation agricole (une réglementation départementale ou nationale), impose une distance d'éloignement vis à vis des constructions habituellement occupées par des tiers, la même distance d'éloignement s'applique aux nouvelles constructions vis à vis des bâtiments agricoles.

Les exploitations spécialisées en grandes cultures, viticulture, maraîchage, horticulture, etc. ne sont pas soumises à une réglementation sanitaire spécifique imposant des distances d'éloignement pour leurs bâtiments. En conséquence, le principe de réciprocité des distances prévues par l'article L111-3 du code rural ne peut être appliqué. Ces activités ne peuvent être réglementairement protégées mais, compte tenu des nuisances possibles à certaines périodes, il est nécessaire d'éviter une urbanisation trop rapprochée de ces exploitations.

Tous les bâtiments renfermant des animaux, à défaut d'être déclarés comme des installations classées, sont soumis au moins à la réglementation sanitaire départementale.

Le Règlement Sanitaire Départemental (RSD) de l'Oise a été défini par un arrêté préfectoral le 03 janvier 1980 puis modifié en 1983 et 1985. Il précise selon les usages les distances minimales d'implantations de bâtiments par rapport aux zones occupées par des tiers et les zones de loisirs hors camping à la ferme.

Principales règles générales d'implantation d'après l'article 153.4 du Règlement Sanitaire Départemental de l'Oise :

Elevages concernés	Règle
Porcins à lisier	Min. 100 mètres
Equidés	Ecuries et Poneys clubs sont considérés comme élevages au-delà de 3 animaux sevrés
Volailles et lapins	Min. 25 mètres pour les élevages comptant plus de 50 animaux de plus de 30 jours Pour les animaux de plus de 30 jours : min. 25 mètres pour les élevages de plus de 50 animaux min. 50 mètres pour les élevages de plus de 500 animaux
Autres élevages	Min. 50 mètres pour les installations professionnelles

Le règlement sanitaire départemental figure parmi les réglementations qui conduisent à la disparition de bâtiments agricoles d'élevage dans les bourgs. Dans l'Oise, les établissements d'élevage et d'engraissage sont interdits sauf pour les établissements abritant moins de 500 volailles ou lapins.



Figure 150 – Protéger, permettre la transformation ... une gestion des bâtiments agricoles compliquée

Source : Illustration d'un bâtiment agricole à Bouvresse / Réalisation Groupe PLUiH

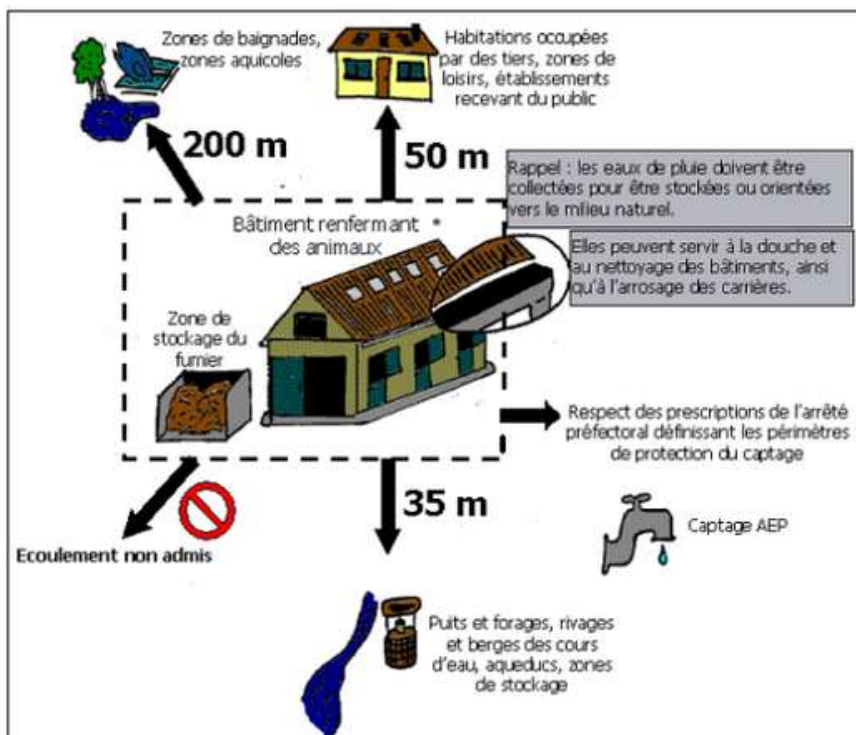
L'activité agricole figure parmi les activités qui peuvent présenter des dangers ou inconvénients forts entraînant le **classement de l'exploitation au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)**.

2101. Bovins (activité d'élevage, transit, vente, etc. de).
 2102. Elevage, vente, transit etc. de porcs
 2110. Elevage, transit, vente etc. de lapins
 2111. Volailles, gibier à plumes (activité d'élevage, vente, etc. de), à l'exclusion d'activités spécifiques visées à d'autres rubriques.
 2112. Couvoirs
 2113. Elevage, vente, transit etc. d'animaux carnassiers à fourrure
 2120. Elevage, vente, transit etc. de chiens
 2130. Piscicultures
 2140. Présentation au public d'animaux d'espèces non domestiques
 2150. Verminières
 2160. Silos et installations de stockage en vrac de céréales, grains, produits alimentaires ou tout produit organique dégageant des poussières inflammables, y compris les stockages sous tente ou structure gonflable.
 2170. Engrais, amendements et supports de culture (fabrication des) à partir de matières organiques, à l'exclusion des rubriques 2780 et 2781
 2171. Dépôts de fumiers, engrais et supports de culture
 2175. Dépôt d'engrais liquides
 2180. Fabrication et dépôts de tabac

Animaux	Déclaration	Enregistrement	Autorisation
Vaches laitières	50 à 150	151 à 400	> à 400
Vaches allaitantes	> 100		
Veaux de boucherie, bovins à l'engraissement	50 à 400	401 à 800	> à 800
Porcs	50 à 450 équivalents animaux	450 équivalents animaux <u>et</u> Maximum d'emplacements : 2000 pour les porcs et 750 pour les truies	Plus de 2000 emplacements pour les porcs Plus de 750 d'emplacements pour les truies
Volailles	5 000 à 30 000 équivalents animaux	30 000 à 40 000 emplacements	Plus de 40 000 emplacements
Lapins	3 000 à 20 000 animaux sevrés		Plus de 20 000 animaux sevrés

Figure 151 – Classement ICPE des activités agricoles et principaux critères selon les animaux

Il existe des **distances minimales d'implantation des installations** par rapport aux immeubles habités par des tiers, zones de loisirs, établissements recevant du public et vis-à-vis des ressources en eau :



→ ***Bâtiment renfermant des animaux** : tout logement renfermant des équidés (boxes, stalles, stabulations libres couvertes, abris ouverts en pâture).

→ **Autres bâtiments** : stockage paille, fourrage, hangar matériel, carrière, manège... => pas de distance minimale (hormis celle conseillée par rapport au risque incendie).

→ **Simple paddock** avec couvert végétal non dégradé => pas concerné par la règle des 50 m.

➤ RSD

Il existe des **distances minimales d'épandage du fumier** par rapport aux immeubles habités par des tiers, zones de loisirs, établissements recevant du public et vis-à-vis des ressources en eau :

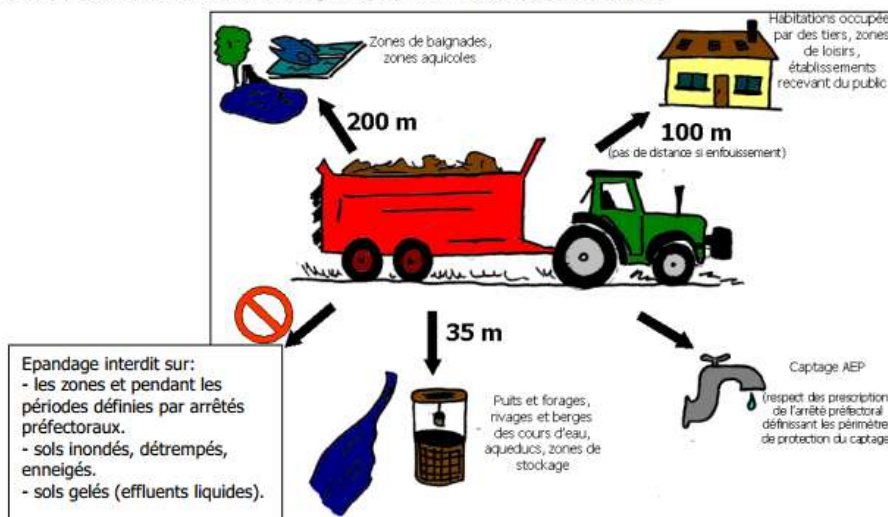


Figure 152 – Infographie des règles d'implantation des bâtiments

Source : Chambre d'Agriculture de l'Oise



Figure 153 – Exemple de l'installation d'ICPE en dehors d'un bourg

Source : imagerie Microsoft 2017

Ces périmètres sanitaires permettent aujourd'hui de créer des zones d'écartement pour les bâtiments accueillant des usages incompatibles. Ces périmètres permettent aussi d'évaluer les secteurs de projets agricoles possibles.

Les exploitants connaissent globalement d'importantes difficultés à se projeter dans l'avenir compte tenu du contexte économique incertain dans lequel leurs activités se situent. Le PLUi est justement un document qui organise sur le long terme les possibilités de bâtir et de se développer. A ce titre il est préconisé de ne pas se limiter aux périmètres agricoles pour **favoriser de futurs développements et la poursuite de la modernisation agricole**.

Le **retrait de l'activité d'élevage des bourgs doit être pris en compte dans les politiques d'aménagement**. Les exploitants ont fourni des efforts pour faciliter le développement résidentiel. Conserver des zones d'écartement plus fortes que les périmètres agricoles permettrait de maintenir ce principe d'aménagement. Pour exemple l'aide à la délocalisation des bâtiments agricoles d'élevage portait par exemple sur des reculs supérieurs à 150 mètres. Mais la situation au cas par cas est à privilégier aux mesures purement métriques. Les rares difficultés de voisinages rencontrées sont liées à des opérations de traitement des champs. En dehors de l'amélioration de la communication et une meilleure compréhension mutuelle des problématiques, le PLUi pourrait également traiter d'une thématique émergente : la prise en compte de la santé dans les critères de développement du territoire.

Les agrandissements et la construction de nouveaux bâtiments courant XXe siècle posent aujourd'hui des questions d'aménagement du territoire :

- **L'intégration paysagère difficile des bâtiments hors bourgs.** La volumétrie et l'aspect industriel des nouveaux bâtiments agricoles rend les bâtiments imposants dans le grand paysage. Une vigilance sur le respect de la pente, la relation avec les silhouettes villageoises et les bâtiments à valeur patrimoniale est à prévoir tout en pondérant avec les contraintes économiques liées à la construction de tels bâtiments.
- **Les aménagements de traversées d'agglomération souvent jugés contraignants par la profession.** Les agriculteurs pointent certains aménagements réalisés par les collectivités, mais aussi majoritairement le comportement des riverains qui, mal garés, gênent le passage des engins agricoles. Certains agriculteurs rencontrent des difficultés lorsque la sortie de leur exploitation débouche directement sur une route à forte circulation.

Les difficultés de voisinage sont mentionnées par plusieurs agriculteurs. Il s'agit majoritairement de difficultés et d'incompréhension avec les riverains, lors d'opération de traitements dans les champs. Ce problème pourrait probablement être atténué avec un meilleur dialogue et une meilleure communication envers le grand public. De façon plus ponctuelle, les difficultés peuvent se poser entre agriculteurs et collectivités, voire entre agriculteurs eux-mêmes.

Des problématiques de pression foncière. Dans ce secteur très rural, la pression foncière provient rarement des projets d'aménagement des collectivités, mais plutôt de la forte concurrence entre agriculteurs, la plupart d'entre eux souhaitant s'agrandir alors que peu de terrain est disponible.

S'y ajoute un problème de morcellement du parcellaire soulevé par plusieurs agriculteurs, qui rend le travail quotidien difficile, et exacerbe la concurrence entre agriculteurs : dès qu'un terrain se vend, plusieurs agriculteurs en sont voisins et se positionnent pour l'acquérir.

6. Un potentiel de développement

Une étude BMO réalisée à l'échelle de la région vise à identifier les projets et les besoins en main d'œuvre (source : Quels sont les besoins en main d'œuvre en agriculture et en agroalimentaire en Hauts-de-France en 2017 ? Chambre d'Agriculture).

Le département de l'Oise était le 3^e département avec 17 000 projets mais le dernier pour le secteur agricole comprenant l'industrie agro-alimentaire.

AGRICULTURE			SAU *	INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE			Population ayant un emploi *
	Nombre de projets	Nombre de projets pour 1000 ha de SAU			Nombre de projets	Nombre de projets pour 1000 emplois	
AISNE	4 140	8,2 /1000 ha	504 800	PAS DE CALAIS	1 344	2.8 /1000 emplois	490 400
NORD	2 240	6.1 /1000 ha	363 200	NORD	1 200	1.2 /1000 emplois	1 031 900
PAS DE CALAIS	2 003	4.3 /1000 ha	465 700	SOMME	625	2.9 /1000 emplois	215 500
SOMME	1 501	3.2 /1000 ha	470 700	AISNE	350	2 /1000 emplois	171 100
OISE	800	2.1 /1000 ha	376 400	OISE	232	0.8 /1000 emplois	273 800
Hauts-de-France	10 780	4.9 /1000 ha	2 180 800	Hauts-de-France	3 745	1.7 /1000 emplois	2 182 700

Figure 154 – Projets liés à l'agriculture

Source : enquête BMO2017, rapport départemental, traitement CA NPDC – Agreste – 2015

H. Synthèse

- Une population pas très active, avec à la fois une part de retraités et de pré-retraités importante (30%) mais aussi un taux d'élèves, étudiants ou stagiaires faible.
- En plus de cela, un territoire marqué par des filières de formation courtes et des jeunes qui ont commencé à travailler tôt et dans des filières professionnelles avec davantage de pénibilité. Cela se traduit par une plus forte proportion d'ouvriers sur le territoire (35%). Ces chiffres se retrouvent dans les caractéristiques du tissu entrepreneurial du territoire, avec une forte présence d'entreprises de la construction.
- Une faible concentration de l'emploi (64 emplois proposés pour 100 actifs résidents).
- Une dominance rurale caractérisée par une forte part d'agriculteurs (6%) comparée aux autres territoires (1%).
- Une intercommunalité fortement impactée par les migrations domicile-travail, avec seulement 18% des actifs du territoire qui travaillent dans leur commune de résidence. La majeure partie des habitants (65%) travaille dans le département de résidence et pouvant être expliqué du fait de la présence des pôles d'emplois de Beauvais, de Roissy-Sud Picardie et de Compiègne).
- Un territoire fortement dépendant à l'usage de la voiture individuelle, avec des ménages qui possèdent majoritairement deux voitures ou plus (46%) et qui confirme là encore le fort caractère rural de l'intercommunalité, avec peu d'alternatives à ce mode de déplacement.
- Globalement, le rythme de créations d'entreprises sur la CC Picardie Verte est dynamique et positif avec une cadence qui suit les tendances départementale, régionale et nationale. Un tiers des domaines d'activités connaissent une situation plus compliquée avec des créations à la baisse ces dernières années : la construction ; le commerce, transport, restauration, hébergement (comme les autres territoires) et les activités immobilières.
- Les entreprises de commerce, de transport, de restauration et d'hébergement sont les plus représentées sur le territoire (27% de l'ensemble des entreprises). La Picardie Verte apparaît donc comme étant un territoire accueillant et adapté pour le tourisme. Toutefois, ces activités ralentissent depuis quelques années.
- Trois Zones Communautaires d'Activités sont présentes sur la CC Picardie Verte : celle de Formerie (8 288 m², deux activités, pas de surface disponible), celle de Grandvilliers (13 343 m², cinq activités, pas de surface disponible) et celle de Feuquières (42 647 m², quatre activités et 8 754 m² de surface disponible).
- La Picardie Verte est un territoire marqué par une faible densité de population, ce qui ne favorise pas le fonctionnement des petits commerces alimentaires indépendants, ni leur implantation. On le voit notamment par la forte présence de supermarchés, part supérieure sur l'intercommunalité (17%) que sur les autres territoires (12% pour l'Oise, 14% pour les Hauts-de-France et 10% pour la France).
- Une faible part de commerces non-alimentaires (28%) contre 55% pour le département et 57% pour la région et la France. Malgré la présence de plusieurs catégories différentes de commerces non alimentaires, l'offre proposée n'est pas complète et oblige les habitants de l'intercommunalité à avoir recours à une offre plus large pour répondre à leurs demandes.
- Que ce soit pour les commerces alimentaires ou non-alimentaires : une localisation dans les pôles du territoire qui pousse les habitants à utiliser leur voiture pour faire leurs courses, faute de transports alternatifs à l'usage de la voiture, ce qui pose l'enjeu de la mobilité.
- Concernant les services bancaires et postaux, la CC Picardie Verte est très bien dotée par rapport aux autres territoires. L'intercommunalité compte notamment une part plus importante de bureaux de postes, de relais de poste commerçant et d'agence postale communale.
- Concernant les services de santé, la présence du centre hospitalier de Grandvilliers est un atout indéniable pour la CC Picardie Verte. Toutefois, le territoire manque de médecins généralistes, de masseurs-kinésithérapeutes, de chirurgiens-dentistes et ne compte aucun pédiatre ni psychiatre.
- Des projets d'ouverture d'établissement de santé sont en cours de réflexion dans le but de répondre au départ de médecins à la retraite.
- Globalement, une offre de santé insuffisante sur le territoire, d'autant que ce dernier est fortement confronté au vieillissement de sa population.

- Concernant les autres services marchands, on observe une situation ambivalente en lien avec le caractère rural affirmé du territoire :
- Une faible part d'écoles de conduite, d'agences de travail temporaires et de pressings / laveries automatiques ;
- A l'inverse, une part importante de salons de coiffure, vétérinaires agences immobilières et soins de beauté.
- Un territoire attractif en matière de tourisme, notamment grâce à la proximité avec l'aéroport de Beauvais ainsi que de nombreuses activités (balades, activités sportives, balades guidées, visite du patrimoine, histoire) qui permettent à l'intercommunalité d'être dynamique en ce domaine, ce qui contribue à son économie et son attractivité.
- On retrouve des activités telles que des circuits équestres, des randonnées (sentiers pédestres), des parcours sportifs pour cyclistes, des événements majeurs (fête des roses).
- On retrouve aussi des activités plus culturelles et historiques à travers la découverte du patrimoine riche présent sur le territoire, notamment au sein de la commune de Gerberoy, qui a héritée d'une histoire importante. Cela passe aussi par la découverte de musées.
- Un territoire qui comprend de nombreux hébergements touristiques et surtout diversifiés (campings, hôtels, gîtes, Airbnb, aire d'accueil de camping-car, aire naturelle de camping).

I. Diagnostic économique : synthèse et enjeux

ATOUTS	POINTS DE VIGILANCE
○ Une bonne dynamique de création d'entreprises à maintenir ○ La présence de trois Zones Communautaires d'Activités contribuant au dynamisme économique du territoire ○ Une population plutôt âgée attachée à sa commune et qui contribue à faire vivre les commerces de proximité ○ Une activité touristique importante à ne pas négliger, notamment vecteur d'emplois sur le territoire (le secteur étant majoritaire sur l'intercommunalité) ○ Des projets d'ouverture d'établissement de santé en cours de réflexion	○ Une population vieillissante et peu active ○ Une offre de commerces alimentaires et non-alimentaires centrée au sein des pôles du territoire ○ Une offre de santé insuffisante ○ Un territoire fortement dépendant à l'usage de la voiture individuelle, avec des ménages majoritairement doublement motorisés
ENJEUX	
○ Réduire les migrations quotidiennes d'une large partie des actifs sur d'autres bassins d'emplois en permettant l'accueil d'entreprises innovantes ○ Soutenir le tissu commercial et la vitalité des centres-bourgs en adoptant une politique d'encadrement de l'installations des enseignes commerciales et en priorisant les localisations destinées à accueillir du commerce ○ Continuer de valoriser le tourisme pour tenter d'attirer de nouvelles populations ○ Améliorer l'offre de services de santé à même de répondre aux besoins de l'ensemble des habitants, dans un contexte de vieillissement progressif de la population ○ Développer des modes de transports alternatifs à la voiture individuelle	



3. ANALYSE DE LA CONSOMMATION FONCIERE PASSEE



D'après les données fournies par « Mon diagnostic artificialisation » et issues des éléments traités par le Cerema, que la consommation foncière sur le territoire a été de **194,5ha** entre 2011 et 2020 incluse.

Ce chiffre est ainsi retenu comme référence par le PLUi pour établir son projet de territoire, en lien avec l'objectif de réduction de la consommation foncière et de l'artificialisation des sols qui est fixé par le cadre législatif et les documents supra-communaux (SRADDET, SCoT).



4. ANALYSE PROSPECTIVE : SCENARIOS DEMOGRAPHIE ET HABITAT



I. EXPLICATIONS

L'objectif des scénarios présentés ci-après est de réussir à projeter l'évolution démographique de la CC Picardie Verte d'ici à 2040 et ainsi estimer en conséquence de chaque hypothèse le nombre de logements à produire (constructions neuves, renouvellement du bâti existant).

Trois scénarios sont explorés. Chacun est à considérer comme théorique car se basant sur des paramètres chiffrés notamment déterminés à partir des évolutions constatées sur la décennie 2010-2021 (excepté pour le premier scénario, qui se basera sur la période 2015-2021), à savoir :

- La poursuite et l'accentuation d'un desserrement des ménages dû en grande partie à un vieillissement important de la population ;
- Une augmentation du nombre de logements ;
- Une forte hausse du taux de logements vacants (9,1% en 2021).

Important :

La confection de ces scénarios nécessite de déterminer à horizon 2040 le degré de plusieurs paramètres que sont la taille moyenne des ménages, la part des résidences secondaires et des logements vacants, ainsi que le nombre de logements appelés à être produits en renouvellement du bâti existant. Ces paramètres permettent de déterminer le niveau du « point d'équilibre » (ou « point mort ») qui permet d'établir le nombre de logements qu'il est nécessaire de produire pour maintenir le nombre d'habitants à un niveau équivalent.

L'autre partie de chaque scénario se base sur l'estimation de l'évolution du nombre d'habitants à horizon 2040. Evolution qui détermine elle aussi un besoin en logements qui se base sur l'hypothèse retenue pour l'évolution de la taille moyenne des ménages dans les années à venir.

Ces données chiffrées ne sont accessibles qu'au travers d'un recensement de la population (RP) complet fourni par l'Insee. Les diagnostics socio-démographiques et de l'habitat présentés précédemment étant élaborés au moment où les chiffres les plus récents mis à disposition par l'Insee étaient ceux du recensement de population de l'année 2021 (RP2021), c'est donc à partir de ces chiffres que sont conçus les scénarios suivants.

Ces scénarios servent de base à la réflexion des élus pour déterminer des choix à retenir et des capacités à faire qu'il convient de rendre possible à travers l'application du PLUi. Le scénario finalement retenu par les élus est présenté à travers le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).

II. SCENARIO N°1

SC 1

POURSUITE DU DECLIN DEMOGRAPHIQUE (sur le rythme 2015-2021)

	2010	Variations 2010-2021		2021	Variation annuelle 2021- 2040		2040
PARAMETRES							
Population intercommunale	31983			32136			29780
Croissance annuelle		0,04%			-0,40%		
Population des ménages	31983			32136	-124,02		29780
Taille moyenne des ménages	2,52			2,36	-0,014		2,10
Taux de desserrement		-0,59%			-0,61%		
Parc logements	14384	1262		15646			16300
Résidences principales	12451	87%	955	13406	86%		14181
Résidences secondaires	1016	7,1%	-195	821	5,2%		848
Logements vacants	916	6,4%	503	1419	9,1%		1271
Renouvellement logements		294					-300
VARIATIONS ESTIMEES 2021-2040							
(A) EFFET DEMOGRAPHIQUE		0					-1122
(B) POINT D'EQUILIBRE (1+2+3+4)		602					1265
(1)RENOUVELLEMENT LOGEMENTS		294					-300
(2) VARIATION RES SEC		-195					27
(3) VARIATION LOG VAC		503					-148
(4) DESSERREMENT		0					1686
(C) TOTAL LOGEMENT NECESSAIRES (A+B)	2010-2021	602		2021-2040	143		

Sources:

Données INSEE 2021 et 2010

Variables ajustables - estimations

Ce premier scénario se base sur le récent déclin démographique qu'a connu le territoire de la CC Picardie Verte entre 2015 et 2021. Dans la poursuite de cette tendance, on envisage ici le fait que la population va continuer de diminuer entre 2021 et 2040. On prévoit également une diminution de la taille moyenne des ménages (passage de 2,36 à 2,1 pers/mén), une stabilité de la part de résidences secondaires (maintien à 5,2%) et une légère diminution de la part de logements vacants (de 9,1% à 7,8%).

Ainsi, suivant ce scénario, la CC Picardie Verte aurait un total de 143 logements à produire sur la période 2021-2040, là où 602 logements ont été produits entre 2010 et 2021. Une nette diminution de la production de logements donc pour les années à venir qui s'expliquerait par la baisse du nombre d'habitants. Mais un nombre de logements à produire qui serait malgré tout positif en raison des hypothèses retenues pour l'évolution du « point d'équilibre ».

Malgré tout, ce scénario apparaît comme étant difficilement acceptable en raison du fait qu'il acterait une poursuite de la dynamique négative en termes de démographie, ce qui, à tous points de vue, n'est pas positif pour un territoire.

III. SCENARIO N°2

SC 2

STABILISATION DU NOMBRE D'HABITANTS

	2010	Variations 2010-2021		2021	Variation annuelle 2021- 2040		2040
PARAMETRES							
Population intercommunale	31983			32136			32136
Croissance annuelle		0,04%			0,00%		
Population des ménages	31983			32136	0,00		32136
Taille moyenne des ménages	2,52			2,36	-0,014		2,10
Taux de desserrement		-0,59%			-0,61%		
Parc logements	14384		1262	15646			17589
Résidences principales	12451	87%	955	13406	86%		15303
Résidences secondaires	1016	7,1%	-195	821	5,2%		915
Logements vacants	916	6,4%	503	1419	9,1%		1372
Renouvellement logements			294				-300
VARIATIONS ESTIMEES 2021-2040							
(A) EFFET DEMOGRAPHIQUE			0			0	
(B) POINT D'EQUILIBRE (1+2+3+4)			602			1433	
(1)RENOUVELLEMENT LOGEMENTS			294			-300	
(2) VARIATION RES SEC			-195			94	
(3) VARIATION LOG VAC			503			-47	
(4) DESSERREMENT			0			1686	
(C) TOTAL LOGEMENT NECESSAIRES (A+B)		2010-2021	602		2021-2040	1433	

Sources :
Données INSEE 2021 et 2010
Variables ajustables - estimations

Ce second scénario vise à percevoir le nombre de logements qu'il conviendrait de produire si la population se stabilisait entre 2021 et 2040. On prévoit, comme dans les autres scénarios, une diminution de la taille moyenne des ménages (2,1 pers/mén en 2040). Il en est de même pour l'évolution des taux de résidences secondaires et de logements vacants, identiques au scénario n°1. En revanche ici, c'est le facteur de croissance annuelle de la population qui diffère. On imagine une situation dans laquelle la CC Picardie Verte connaît une stabilisation de sa population jusqu'en 2040.

Cette stabilité est positive pour le territoire car elle permettrait d'endiguer la dynamique négative des dernières années. Ainsi, dans cette optique, il y aurait un renouvellement du parc de logements, avec 1 433 logements nécessaires d'être produits entre 2021 et 2040, contre 602 entre 2010 et 2021. Un chiffre qui répond donc uniquement aux besoins du « point d'équilibre » étant donné que la croissance de population projetée est nulle. C'est principalement l'hypothèse retenue pour le desserrement des ménages qui expliquerait alors le besoin en logements à produire.

IV. SCENARIO N°3

SC 3

RETOUR D'UNE HAUSSE DEMOGRAPHIQUE SENSIBLE

	2010	Variations 2010-2021		2021	Variation annuelle 2021- 2040		2040
PARAMETRES							
Population intercommunale	31983			32136			32752
Croissance annuelle			0,04%			0,10%	
Population des ménages	31983			32136		32,43	32752
Taille moyenne des ménages	2,52			2,36		-0,014	2,10
Taux de desserrement			-0,59%			-0,61%	
Parc logements	14384		1262	15646			17927
Résidences principales	12451	87%	955	13406	86%		15596
Résidences secondaires	1016	7,1%	-195	821	5,2%		932
Logements vacants	916	6,4%	503	1419	9,1%		1398
Renouvellement logements			294				-300
VARIATIONS ESTIMEES 2021- 2040							
(A) EFFET DEMOGRAPHIQUE			0				293
(B) POINT D'EQUILIBRE (1+2+3+4)			602				1476
(1)RENOUVELLEMENT LOGEMENTS			294				-300
(2) VARIATION RES SEC			-195				111
(3) VARIATION LOG VAC			503				-21
(4) DESSERREMENT			0				1686
(C) TOTAL LOGEMENT NECESSAIRES (A+B)	2010-2021	602		2021-2040		1770	

Sources:

Données INSEE 2021 et 2010

Variables ajustables - estimations

Ce troisième et dernier scénario vise à percevoir le nombre de logements qu'il conviendrait de produire si la population retrouvait une hausse démographique sensible. Comme dans les autres scénarios, tous les facteurs restent inchangés, sauf celui de la population, qui connaîtrait ici une croissance moyenne annuelle de +0,10% entre 2021 et 2040.

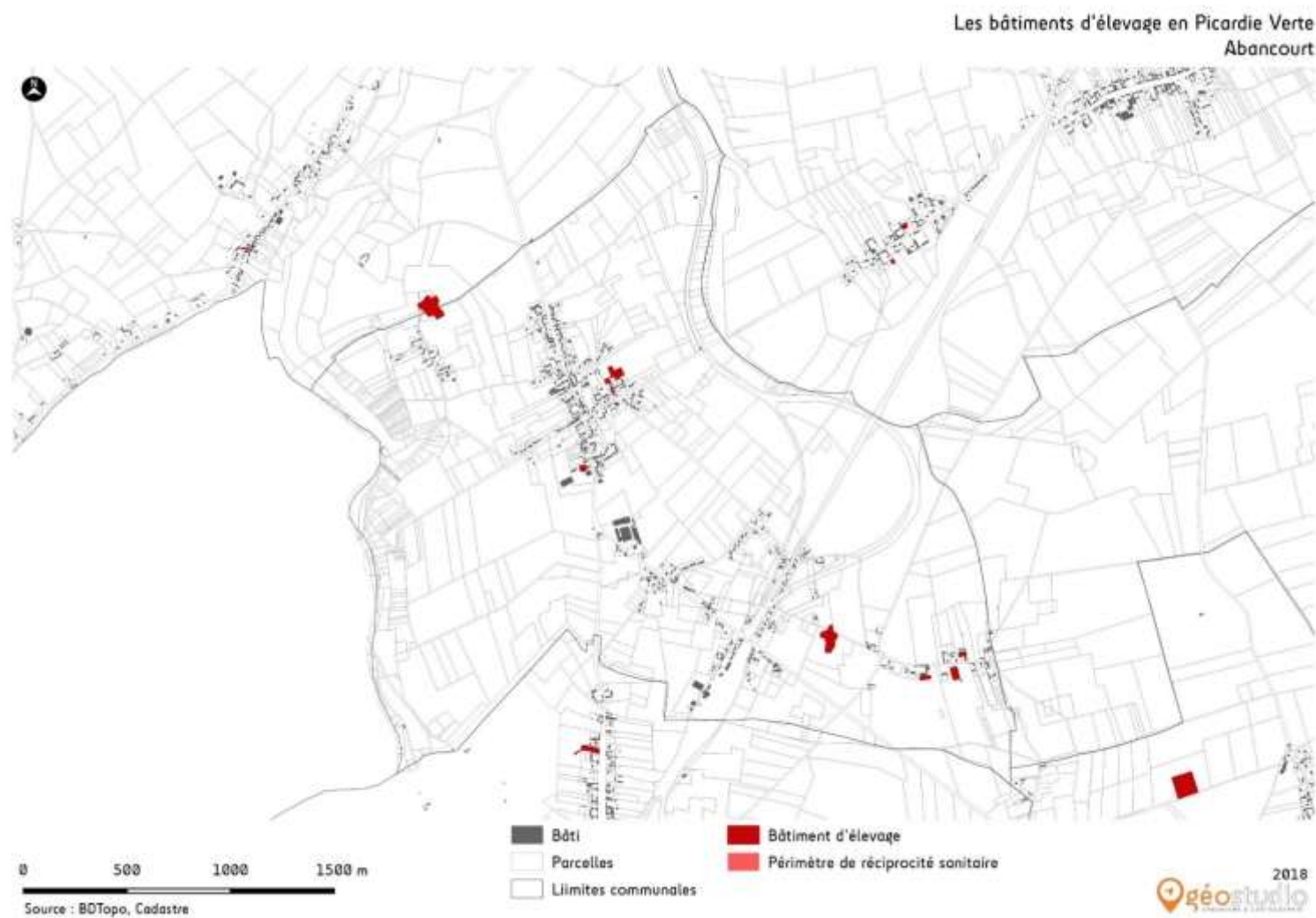
Dans ce scénario, en cumulant hausse de la population et besoins liés au « point d'équilibre » avec les hypothèses retenues, il faudrait produire un total de 1 770 logements entre 2021 et 2040. Ce scénario, plus ambitieux, impliquerait donc une production de logements plus soutenue et près de trois fois supérieure à celle mesurée entre 2010 et 2021. Une production de logements qui est plus incertaine en fonction de la conjoncture économique des années à venir et aussi de la nécessité de réduire la consommation foncière, ce qui implique nécessairement de soutenir des densités bâties plus élevées.



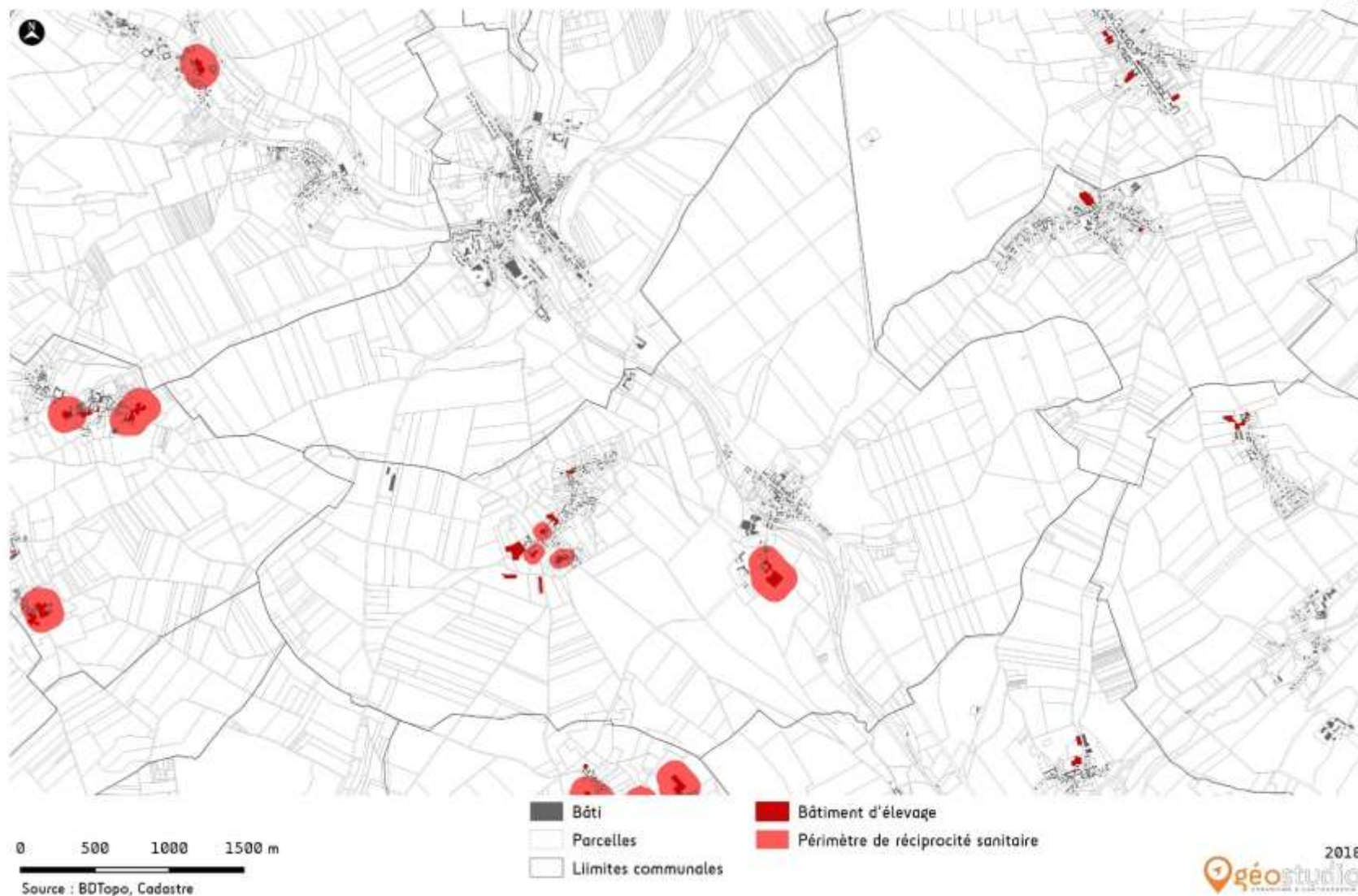
4. ANNEXES

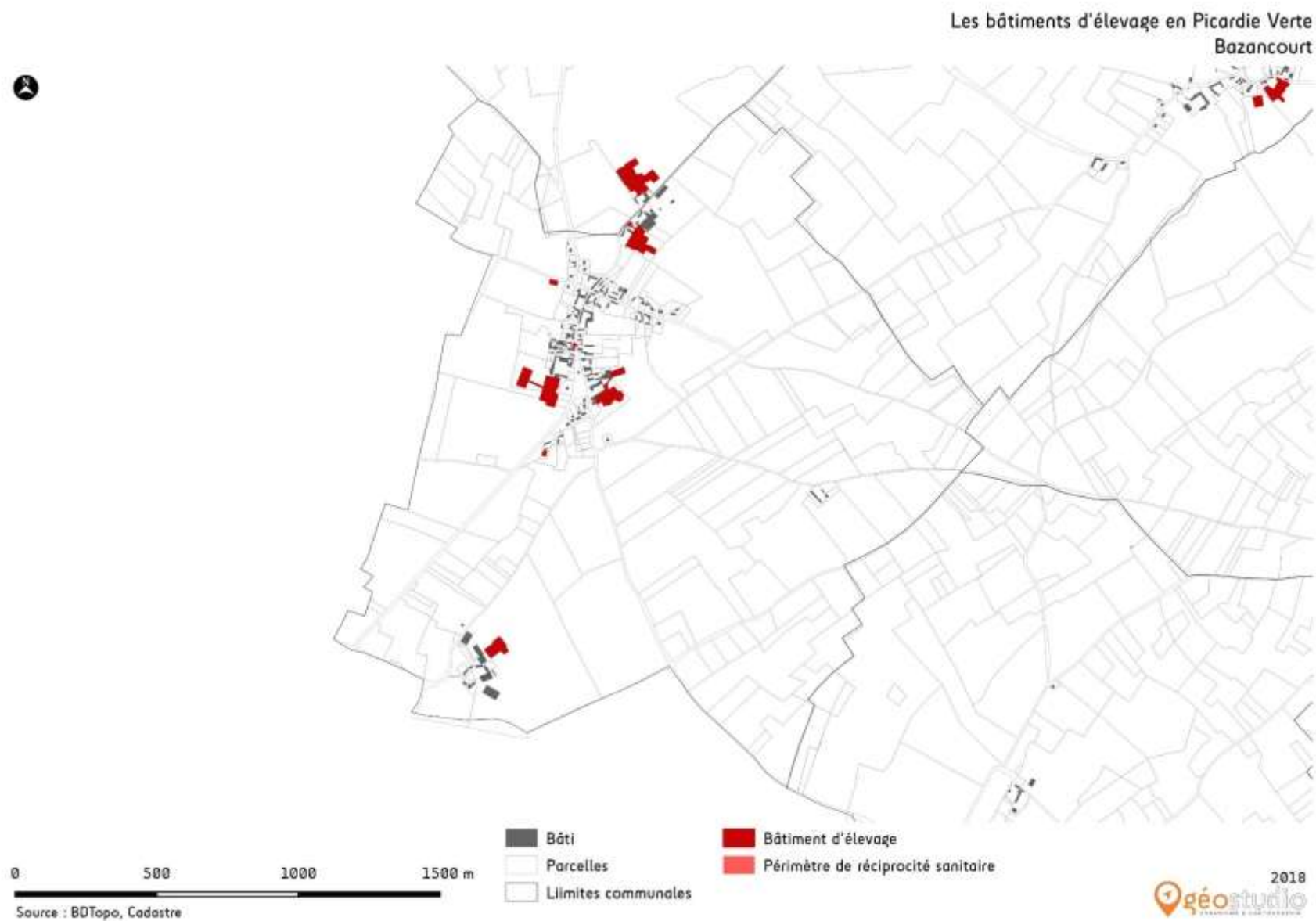


I. LOCALISATION DES BATIMENTS D'ELEVAGE

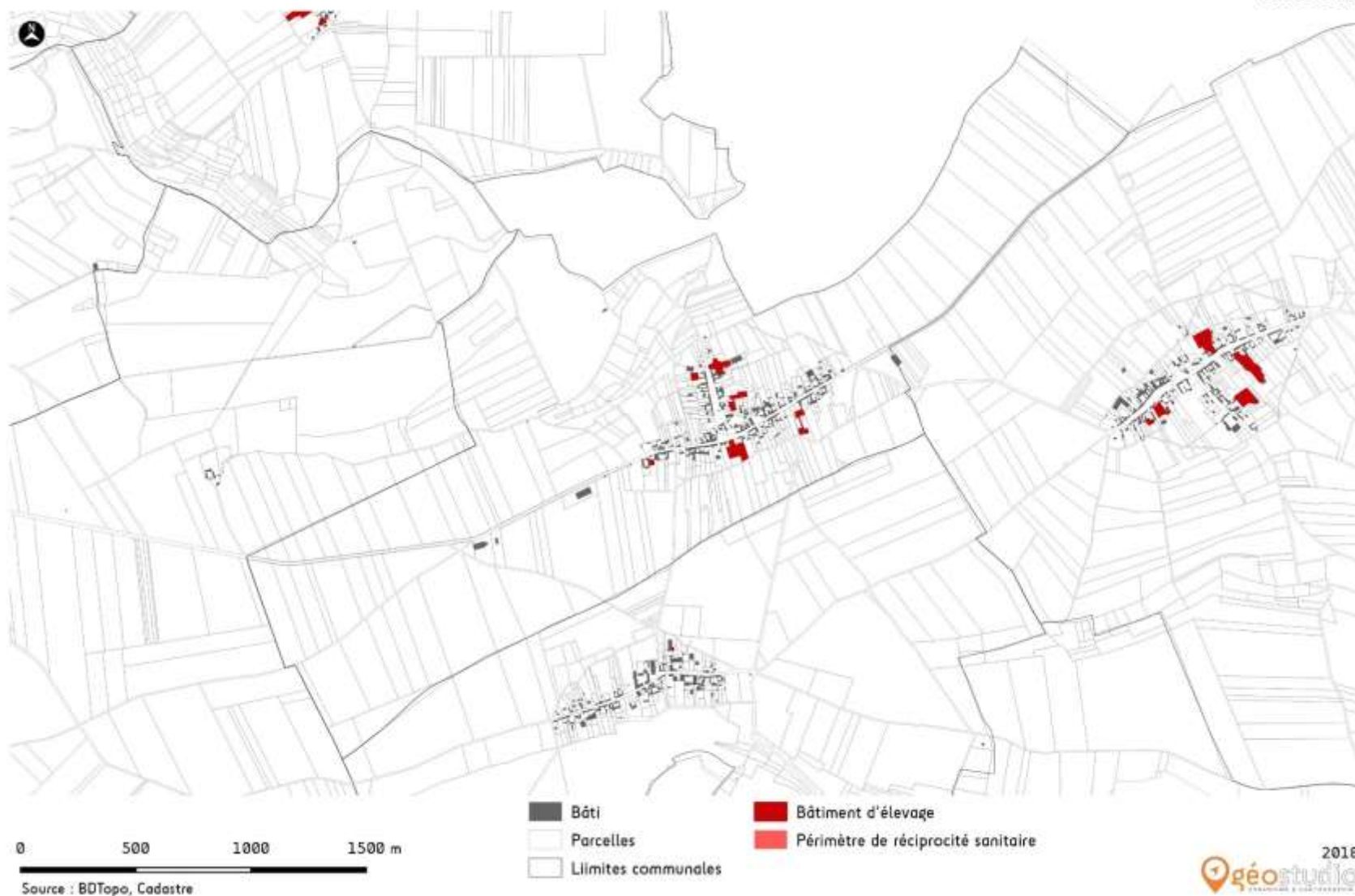


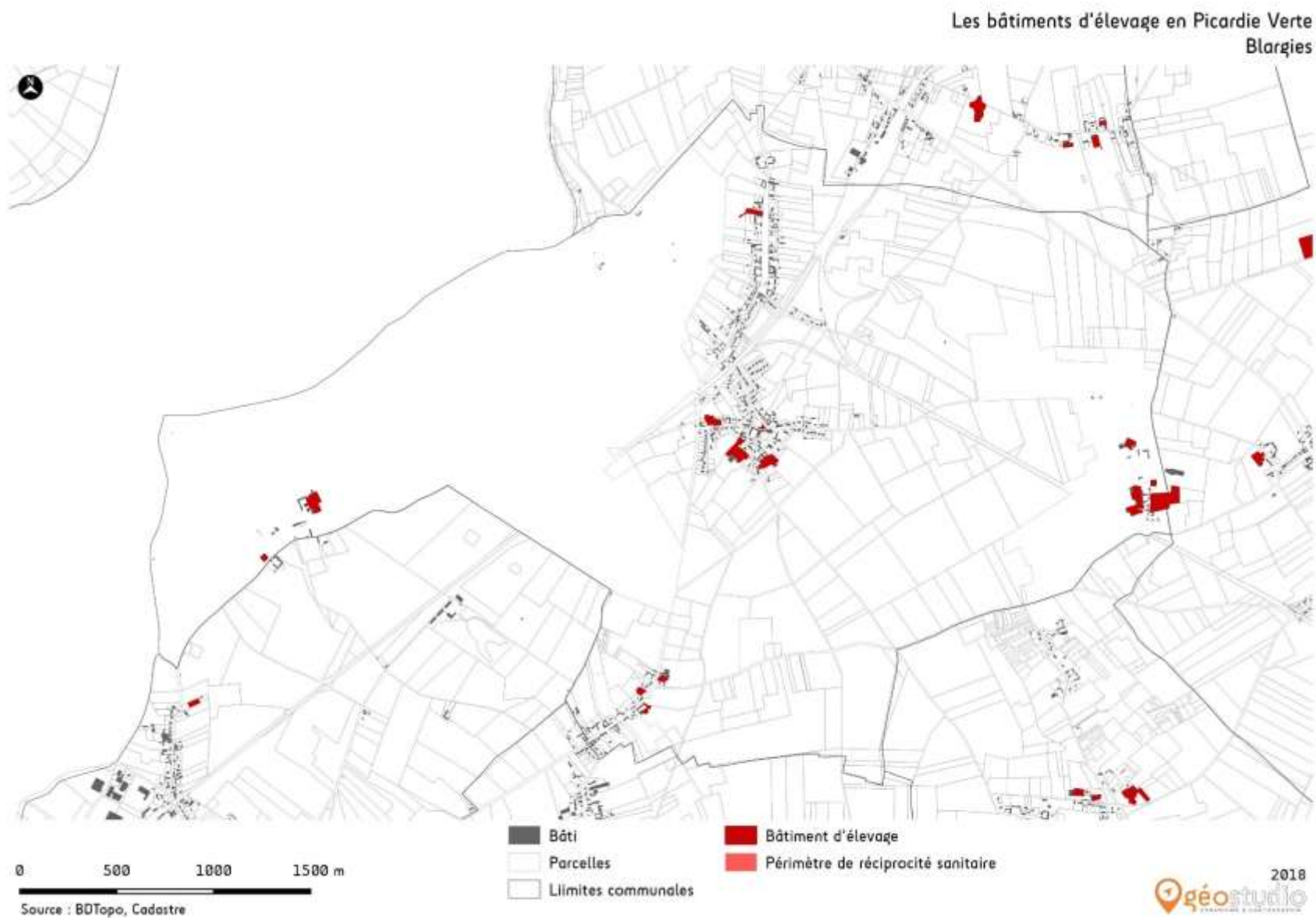
Les bâtiments d'élevage en Picardie Verte Achy



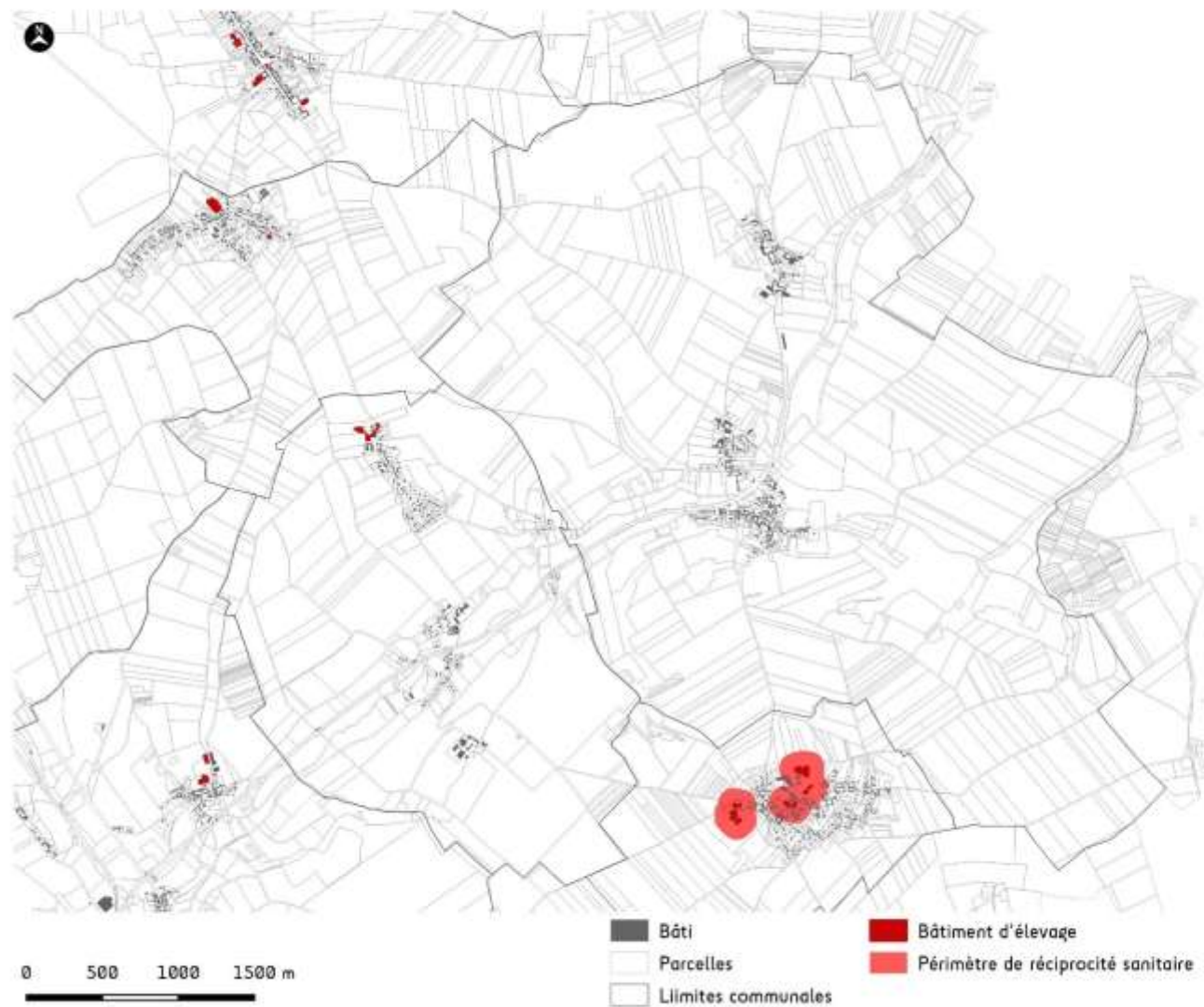


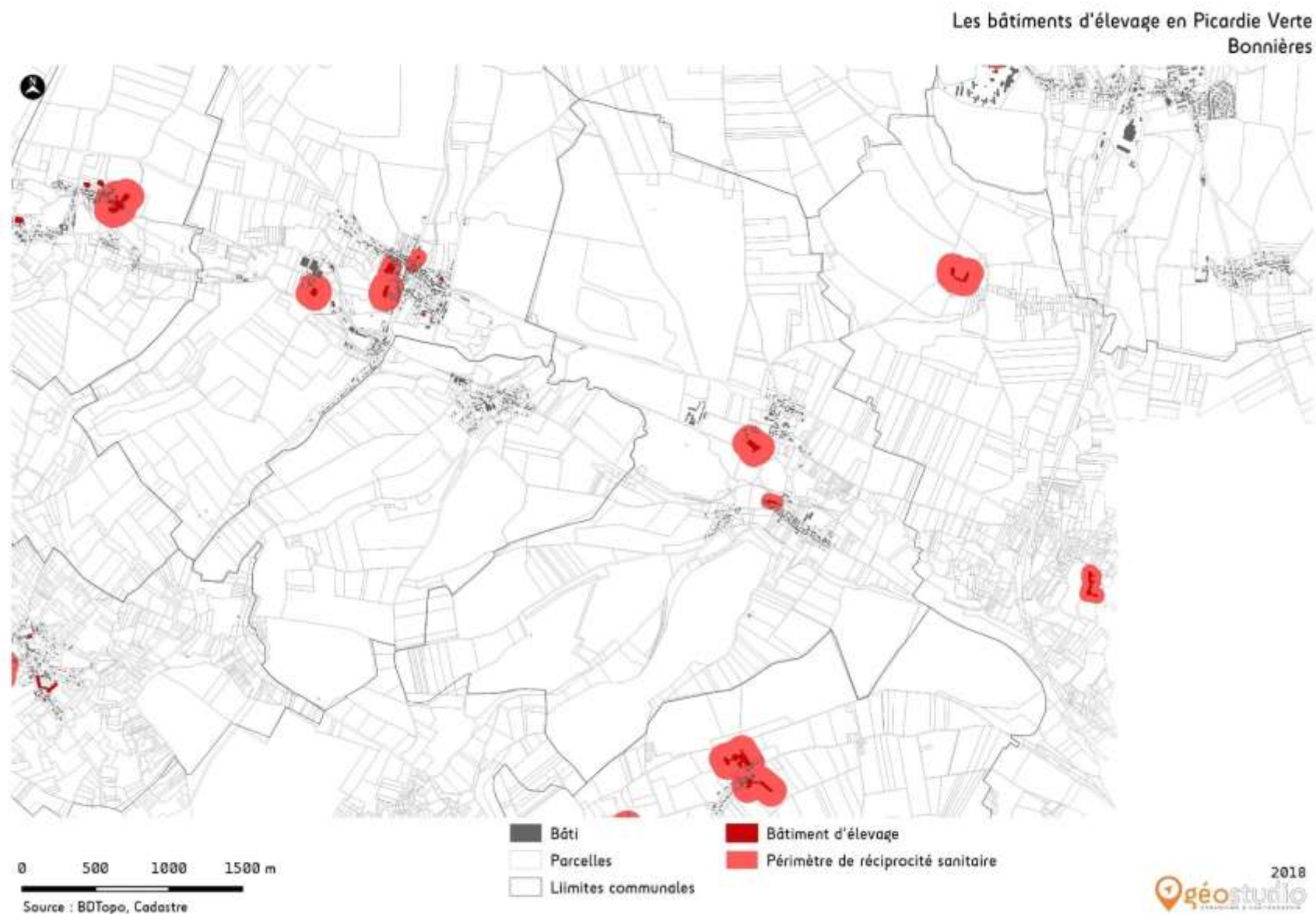
Les bâtiments d'élevage en Picardie Verte Beaudéduit





Les bâtiments d'élevage en Picardie Verte Blicourt

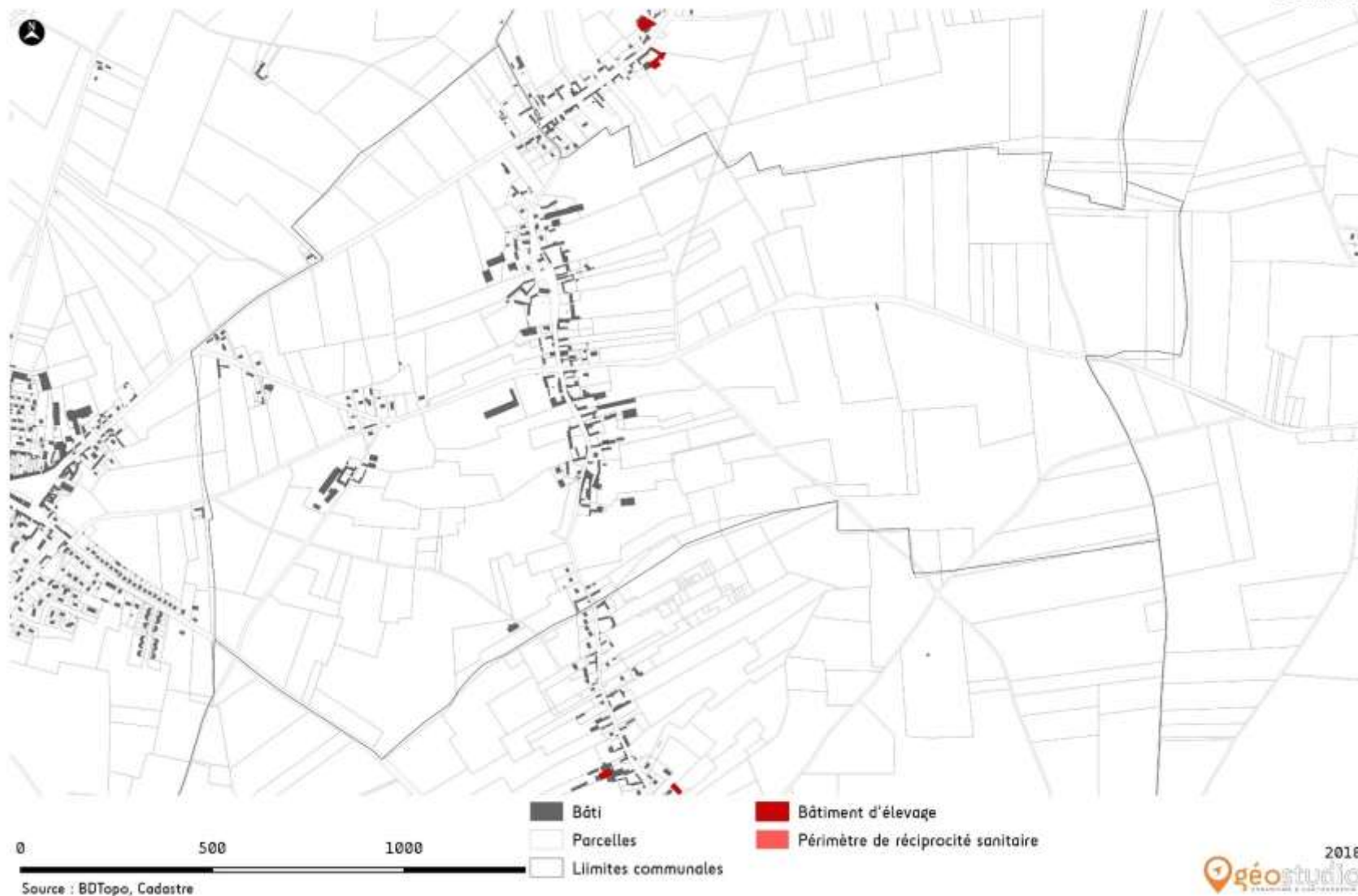




Les bâtiments d'élevage en Picardie Verte Boutavent



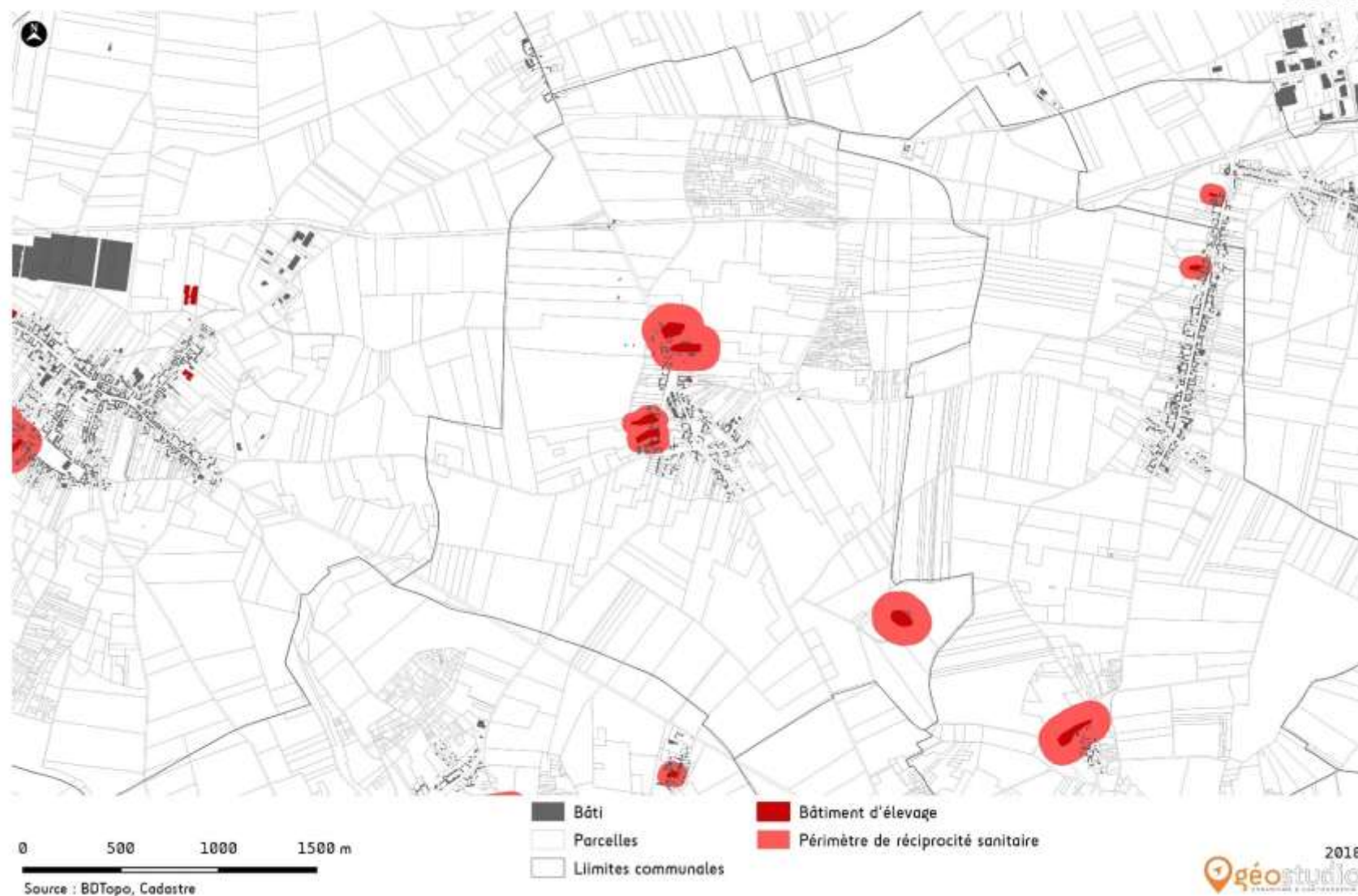
Les bâtiments d'élevage en Picardie Verte Bouvresse



Les bâtiments d'élevage en Picardie Verte Briot



Les bâtiments d'élevage en Picardie Verte Brombos

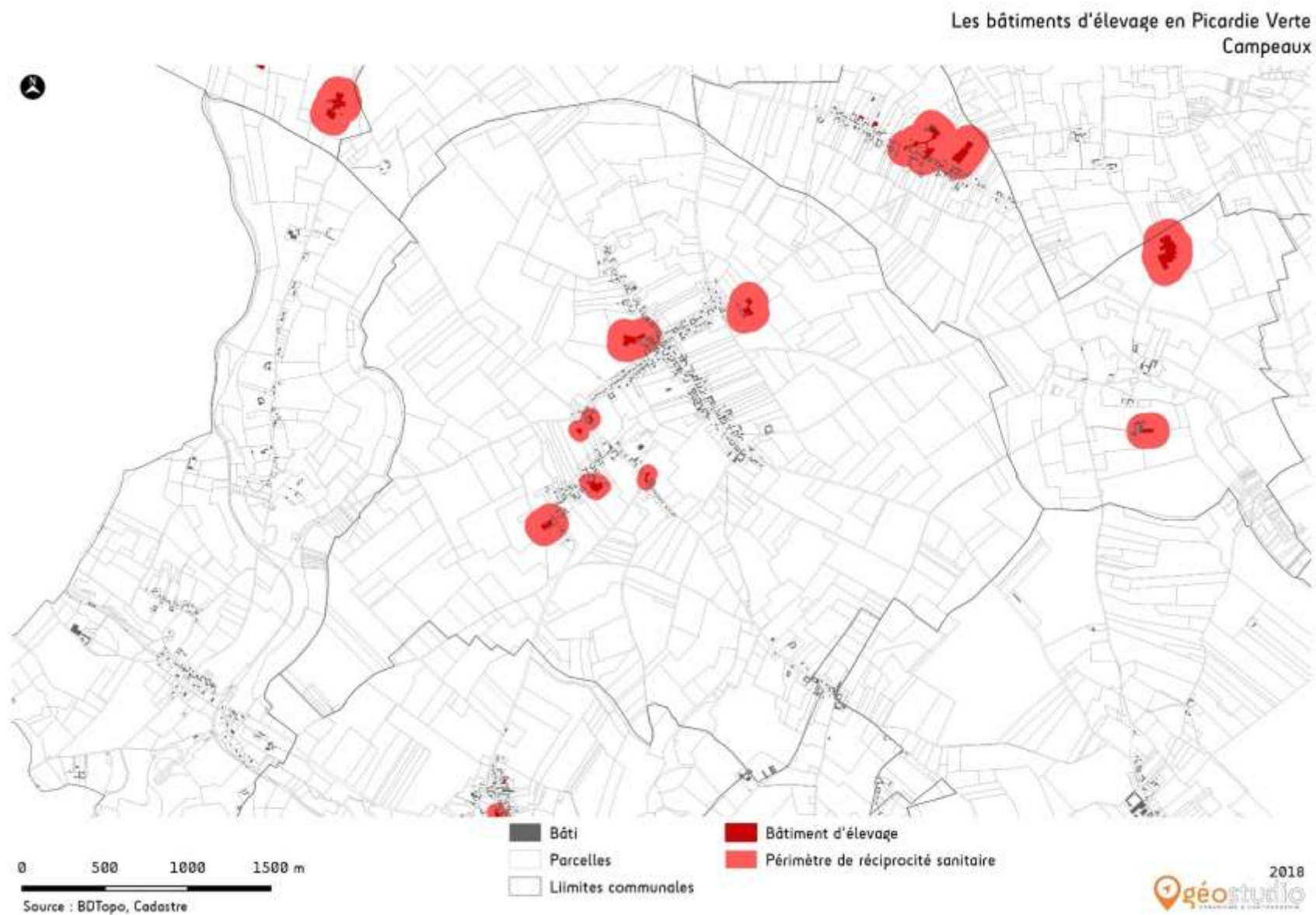


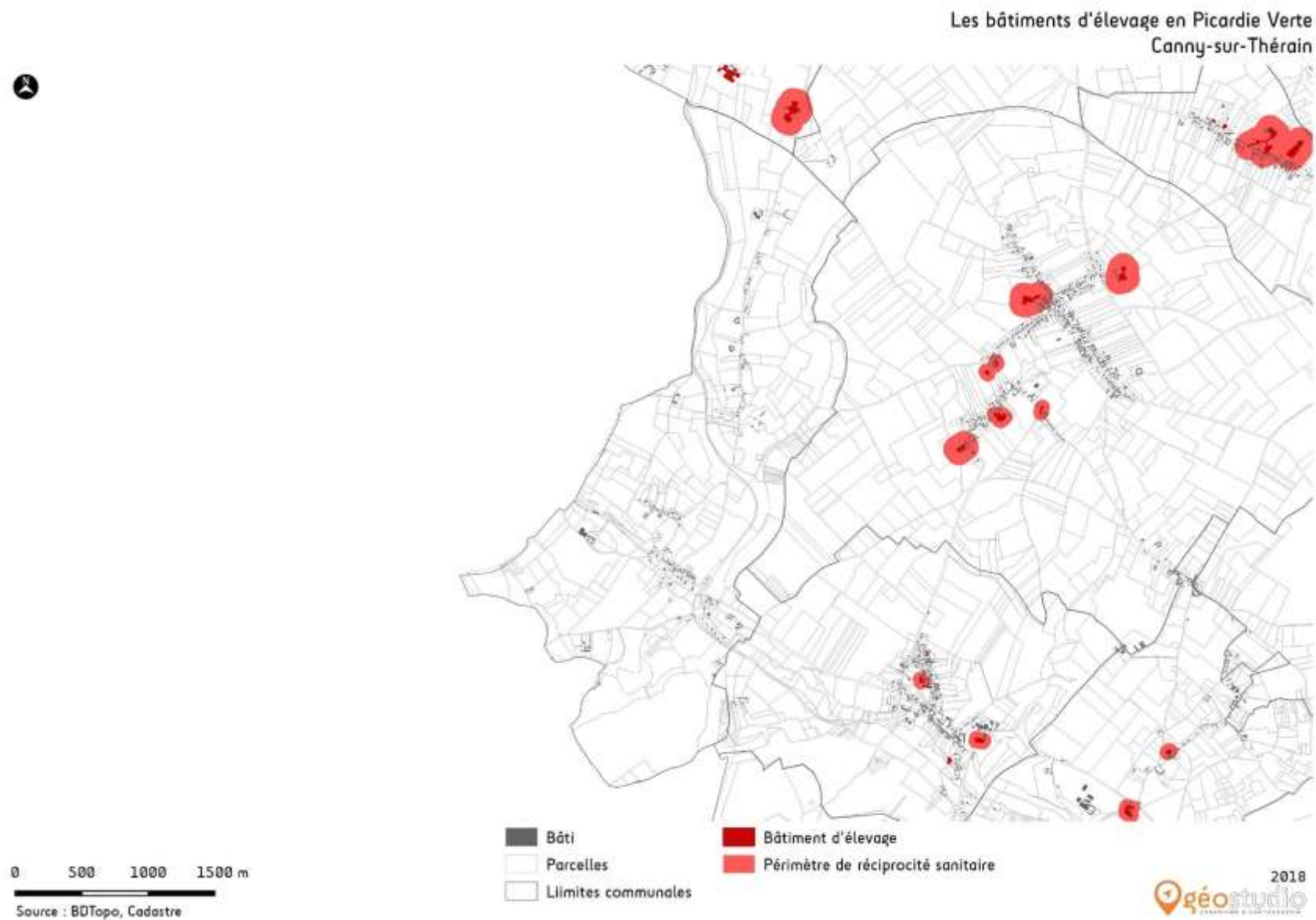
Les bâtiments d'élevage en Picardie Verte Broquiers



Les bâtiments d'élevage en Picardie Verte Buicourt







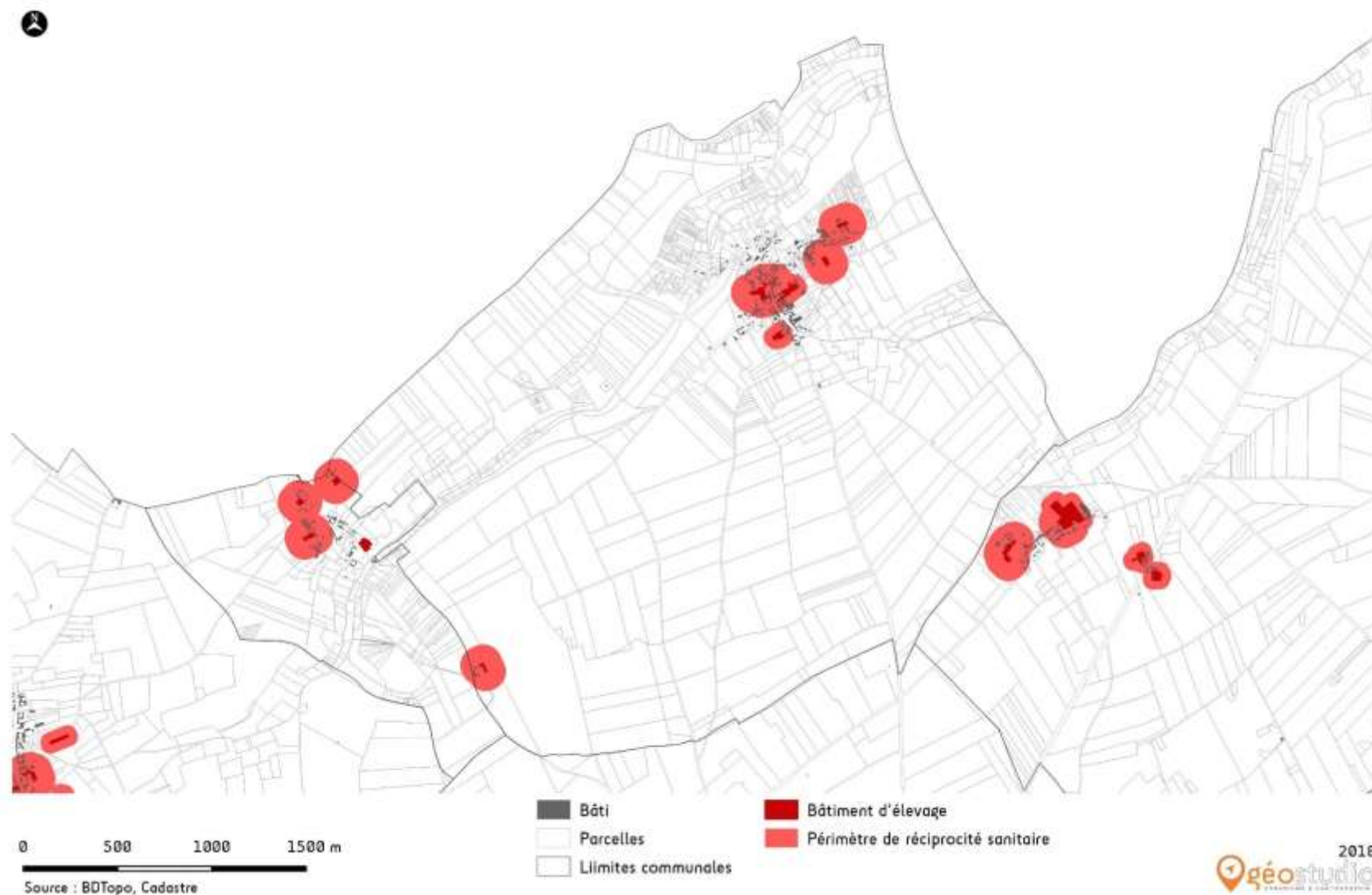
Les bâtiments d'élevage en Picardie Verte Cempuis



Les bâtiments d'élevage en Picardie Verte Crillon



Les bâtiments d'élevage en Picardie Verte Daméraucourt



Les bâtiments d'élevage en Picardie Verte Darçies



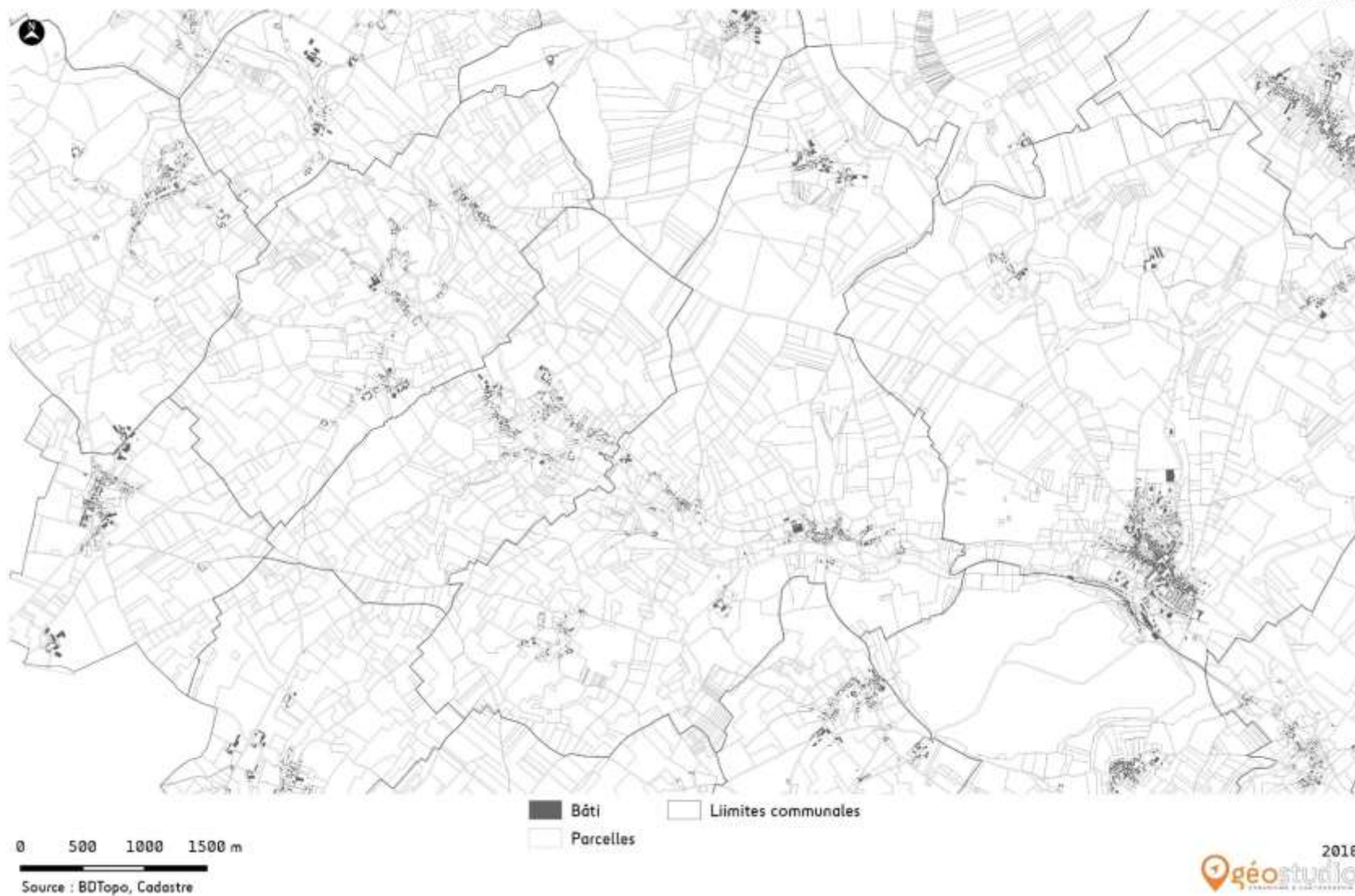
Les bâtiments d'élevage en Picardie Verte Élencourt



Les bâtiments d'élevage en Picardie Verte Ernemont-Boutavent



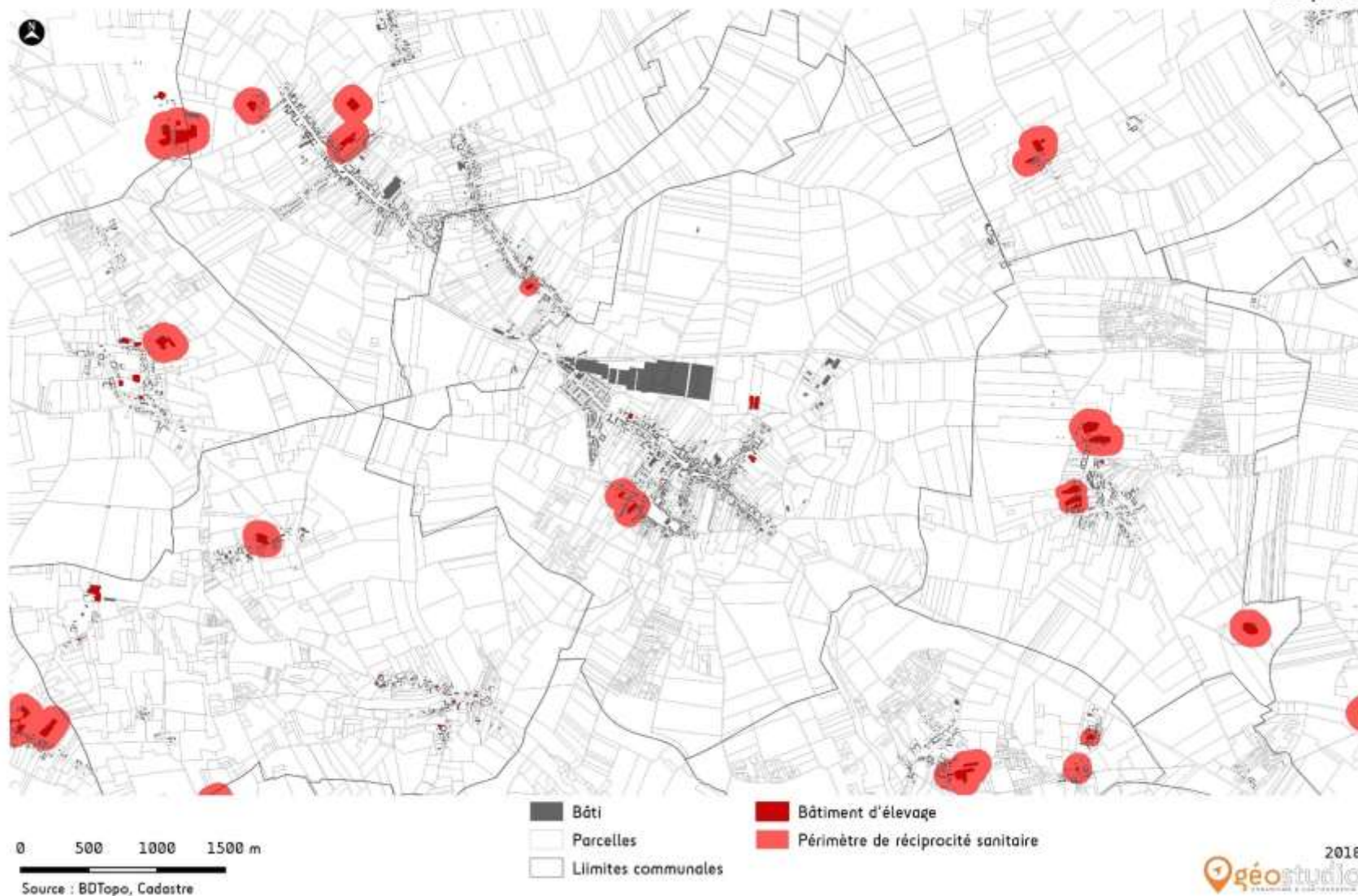
Les bâtiments d'élevage en Picardie Verte Escames



Les bâtiments d'élevage en Picardie Verte Escles-Saint-Pierre

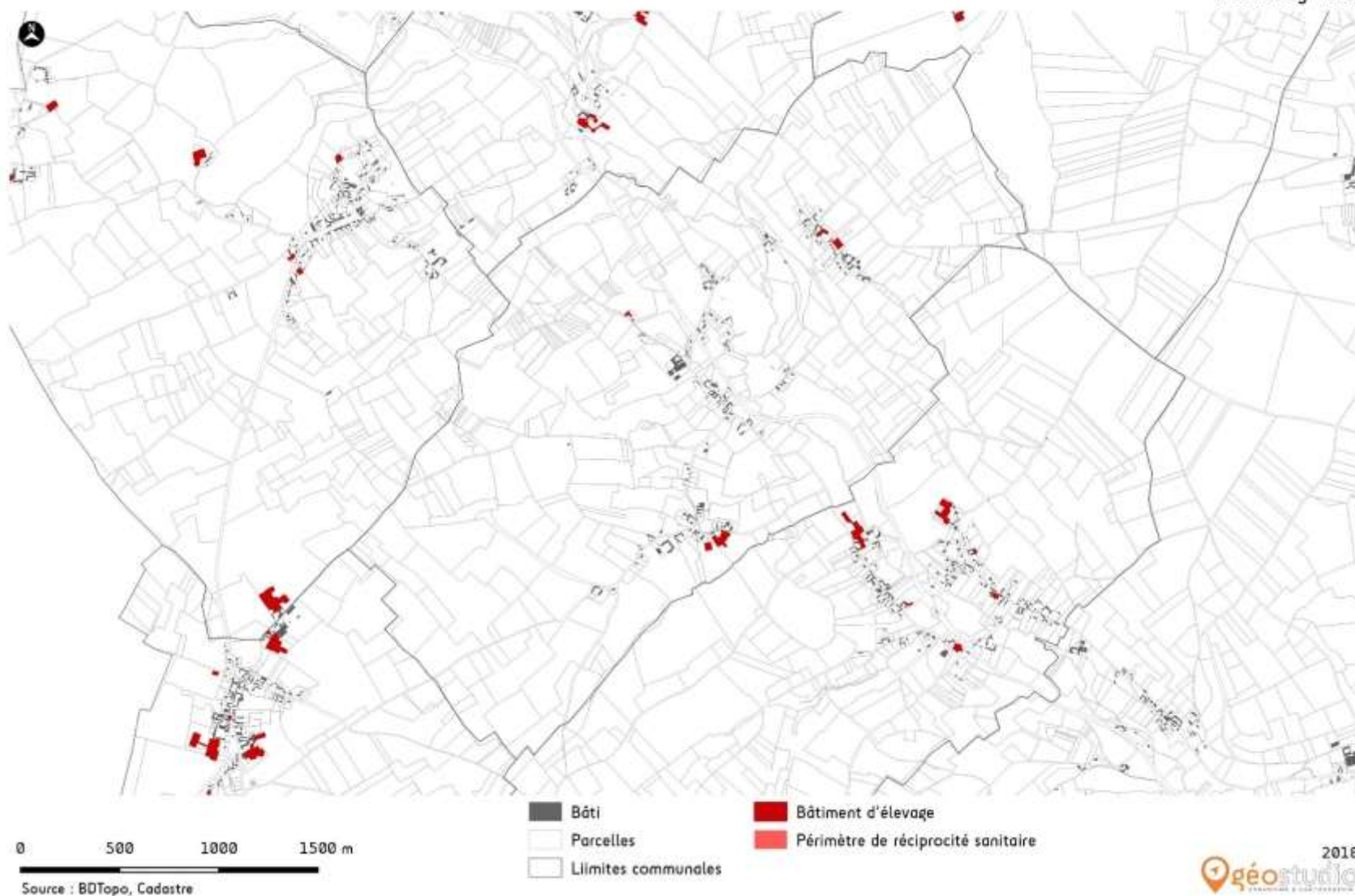


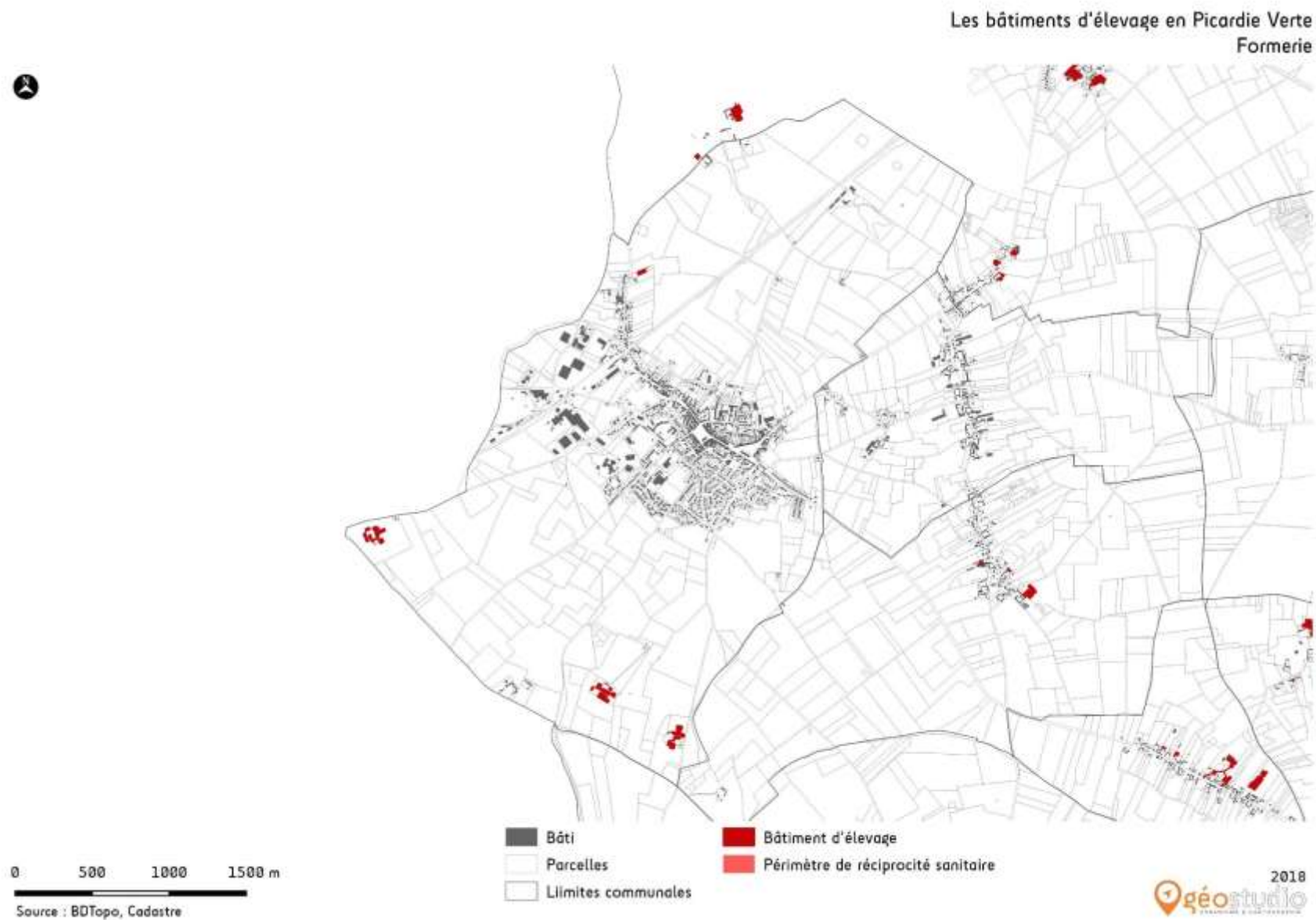
Les bâtiments d'élevage en Picardie Verte Feuquières



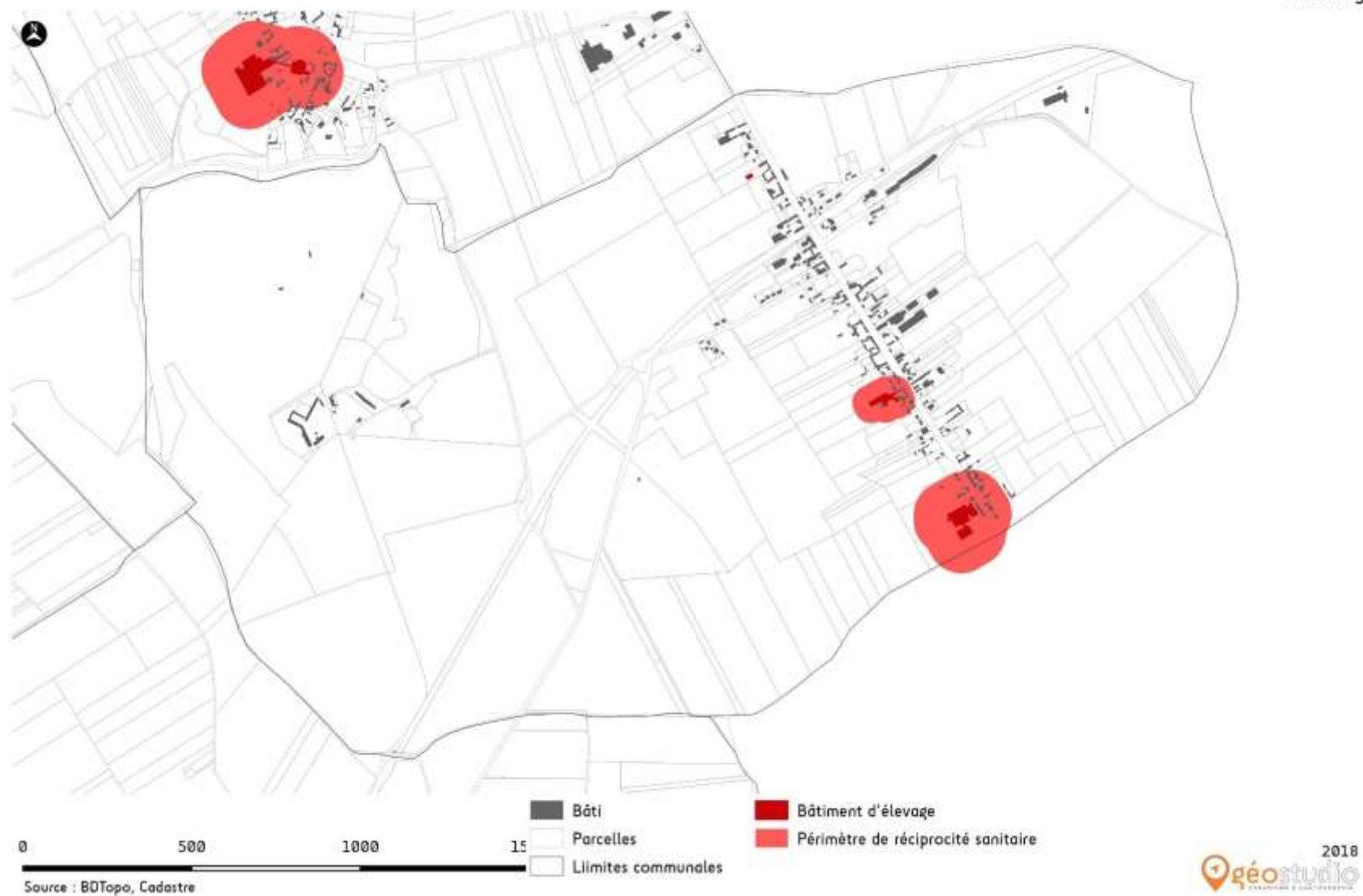


Les bâtiments d'élevage en Picardie Verte
Fontenay-Torcy





Les bâtiments d'élevage en Picardie Verte Fouilloy



Les bâtiments d'élevage en Picardie Verte Gaudechart



Les bâtiments d'élevage en Picardie Verte Gerberoy



Les bâtiments d'élevage en Picardie Verte Glatigny



Les bâtiments d'élevage en Picardie Verte Gourchelles



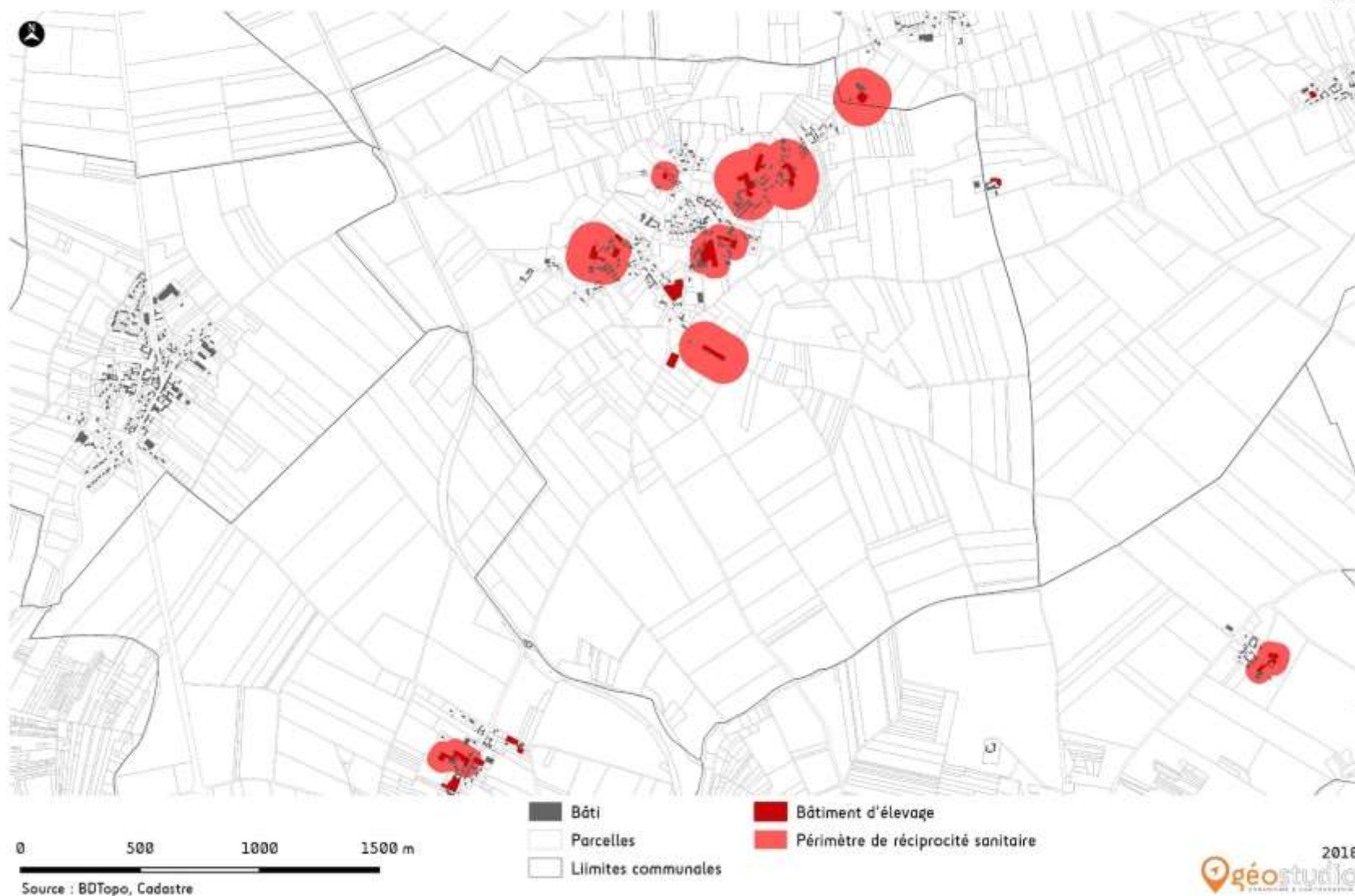
Les bâtiments d'élevage en Picardie Verte Grandvilliers



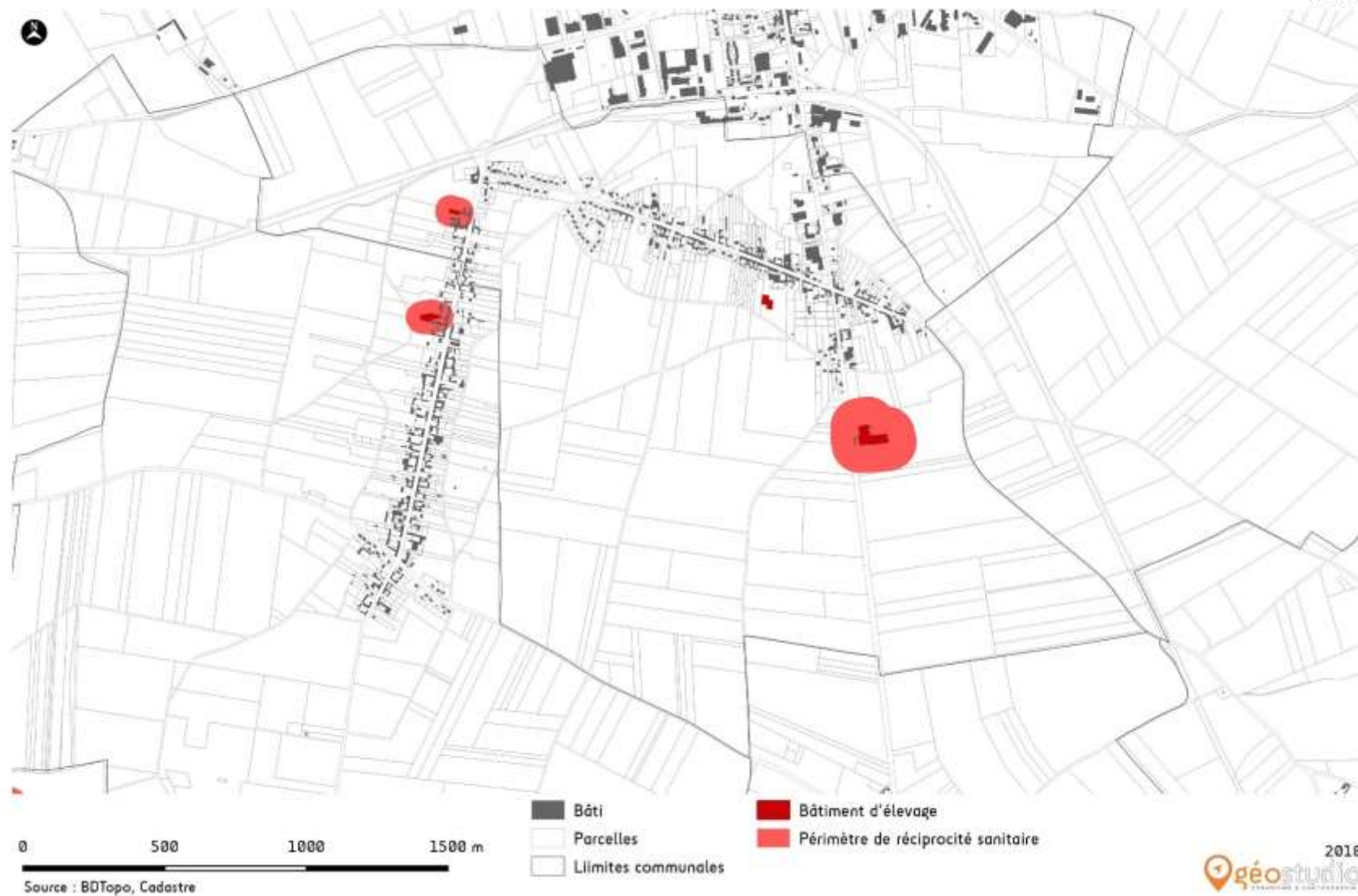
Les bâtiments d'élevage en Picardie Verte Grémévillers

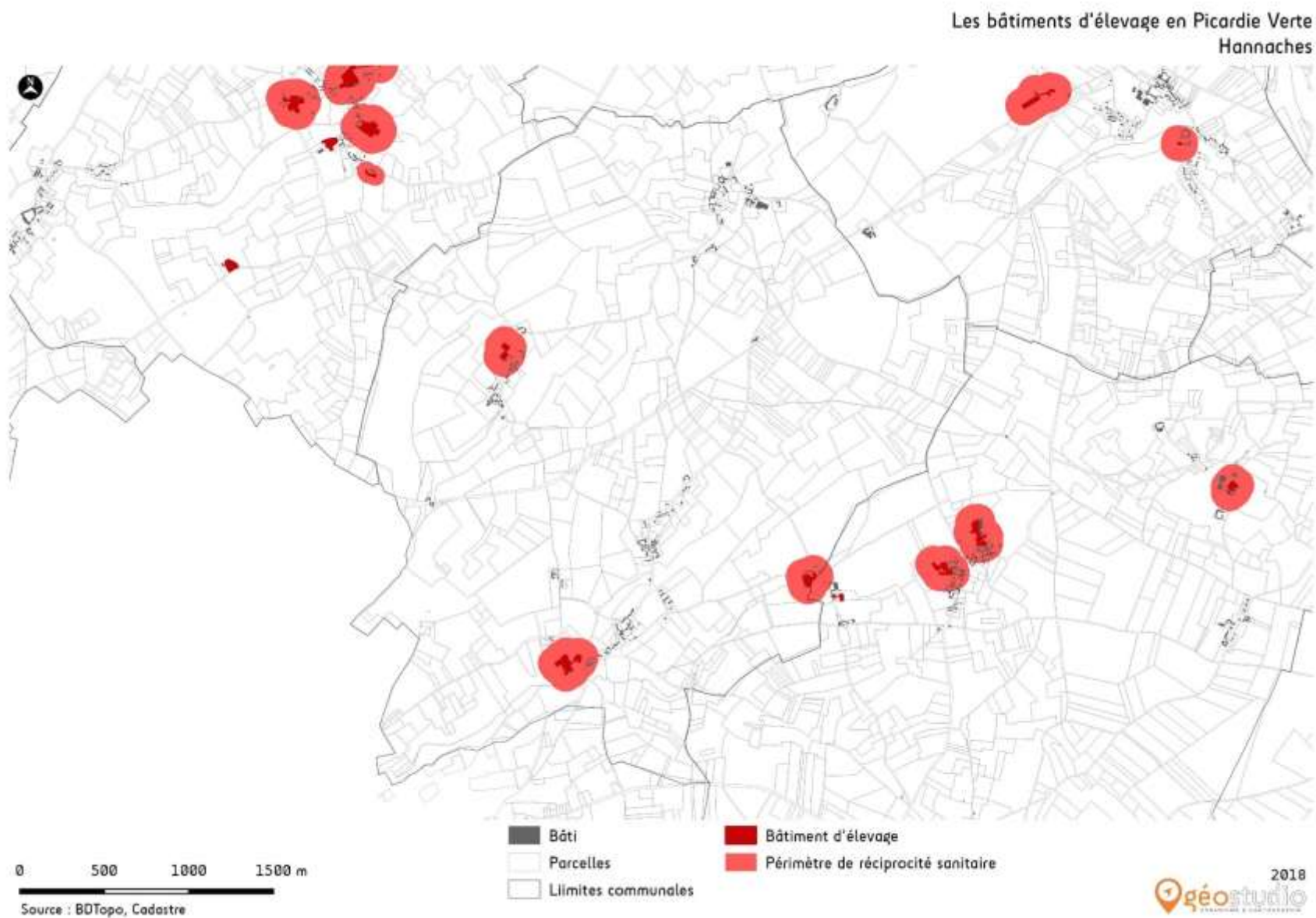


Les bâtiments d'élevage en Picardie Verte Grez



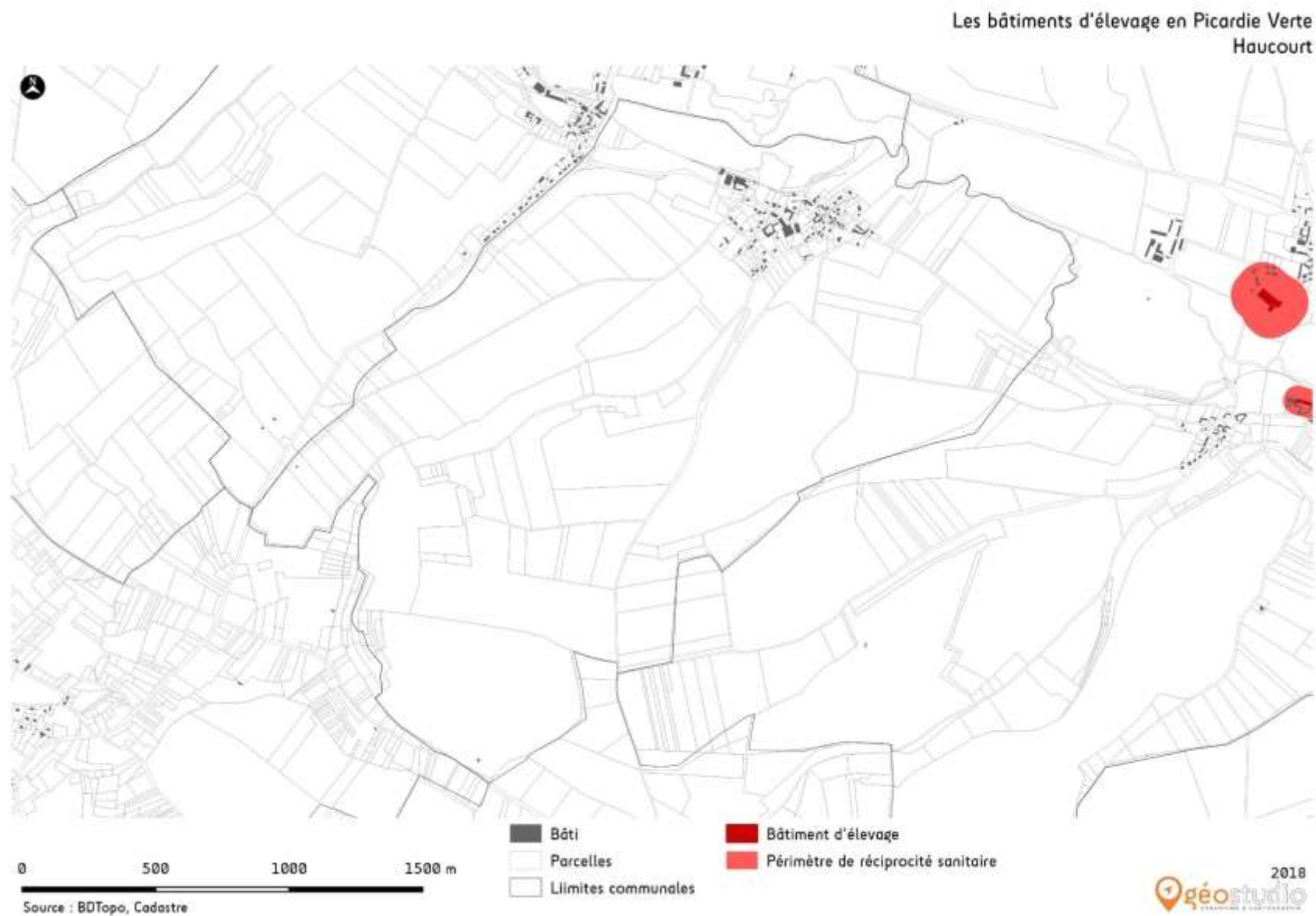
Les bâtiments d'élevage en Picardie Verte Halloy





Les bâtiments d'élevage en Picardie Verte Hanvoile



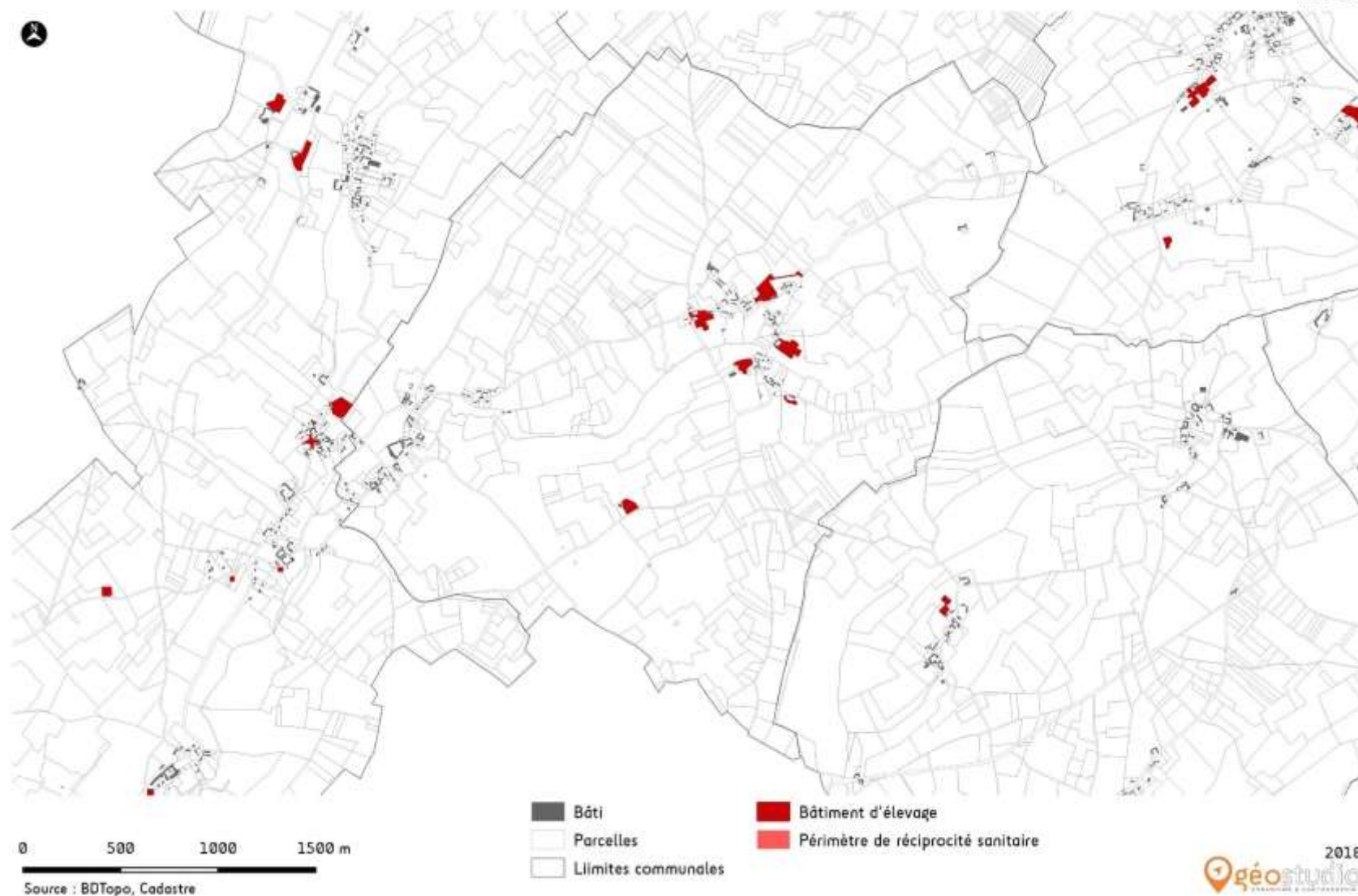




Les bâtiments d'élevage en Picardie Verte Haute-Épine



Les bâtiments d'élevage en Picardie Verte Hécourt

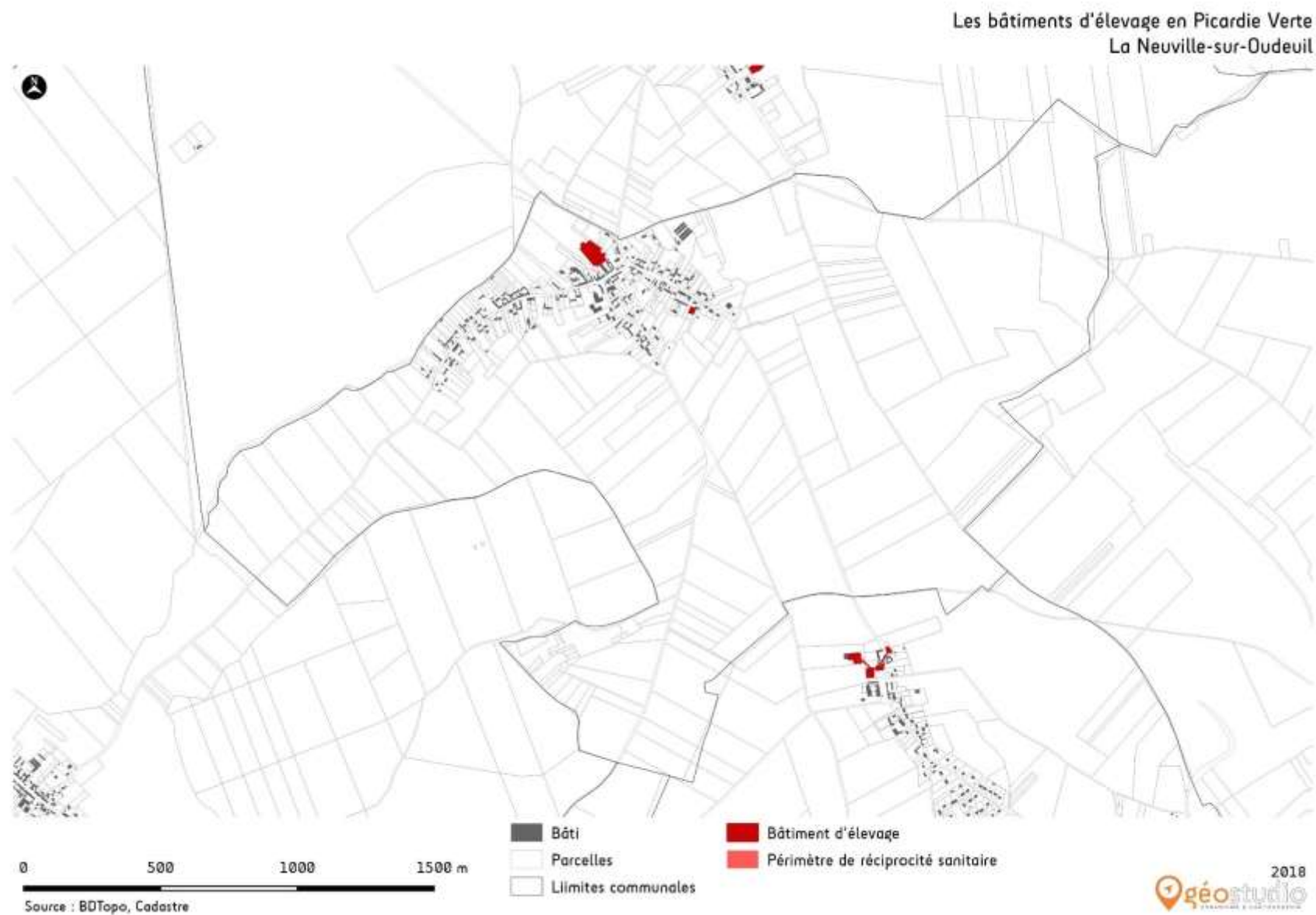


Les bâtiments d'élevage en Picardie Verte Héricourt-sur-Thérain

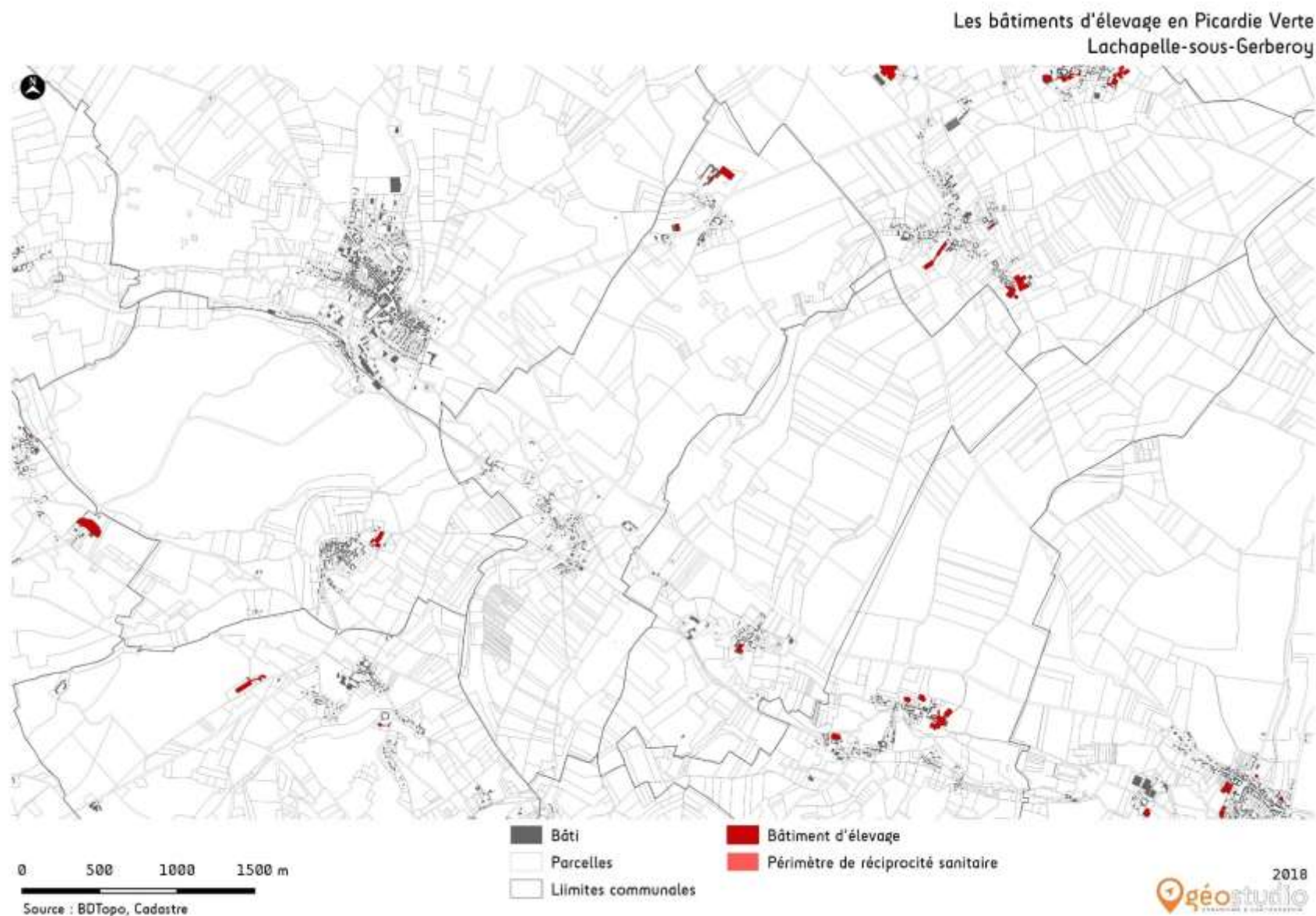


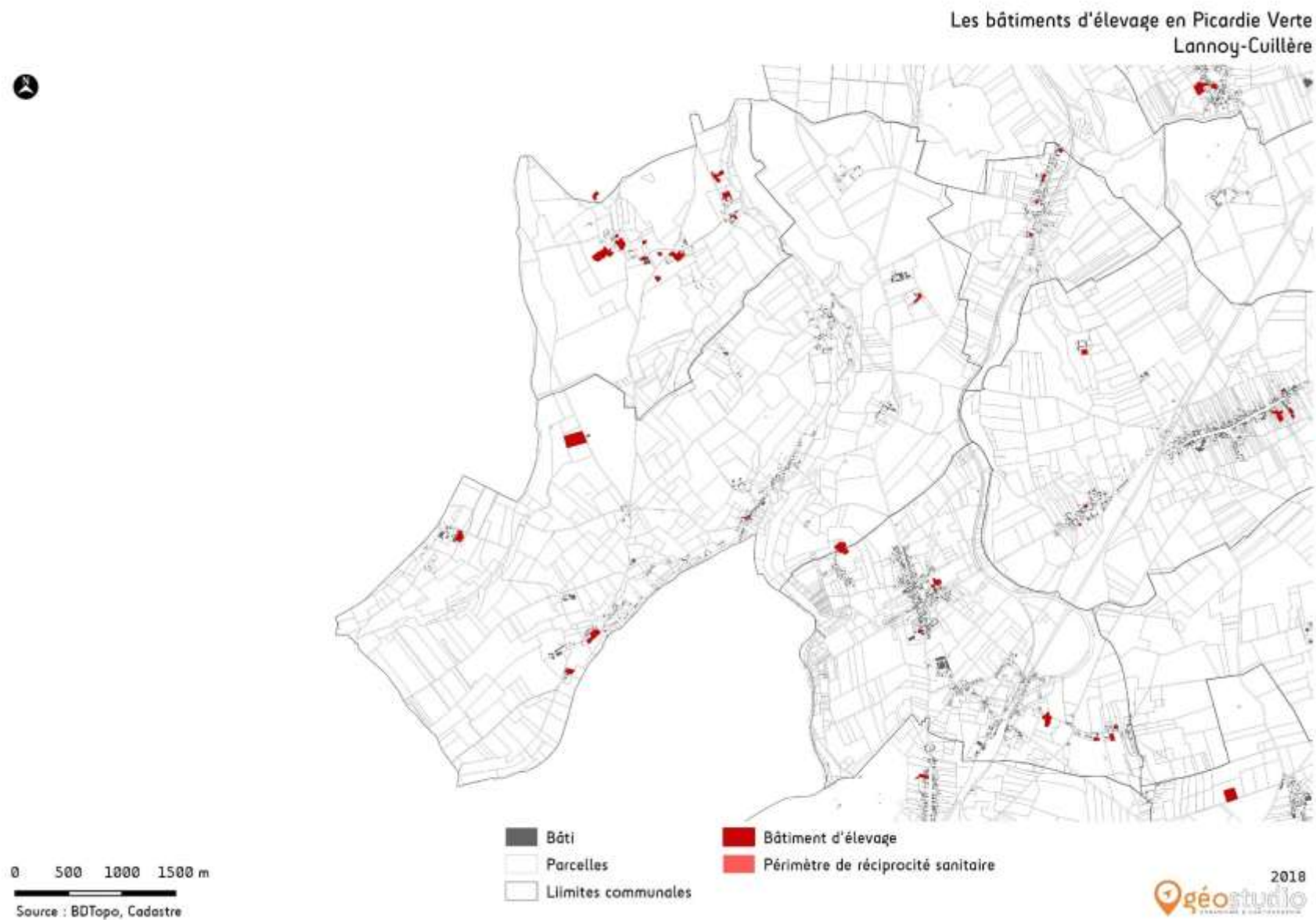
Les bâtiments d'élevage en Picardie Verte Hétomesnil



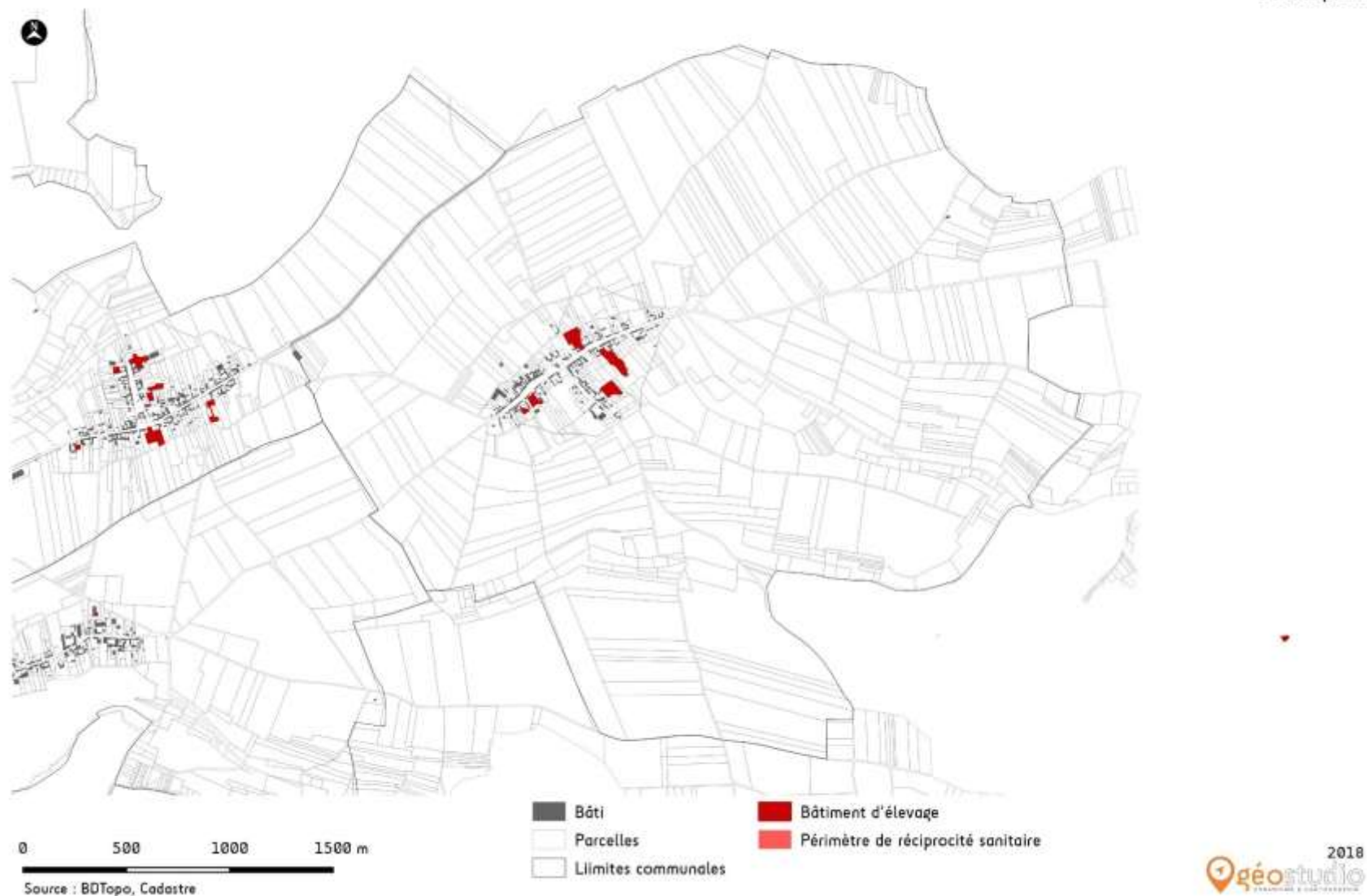








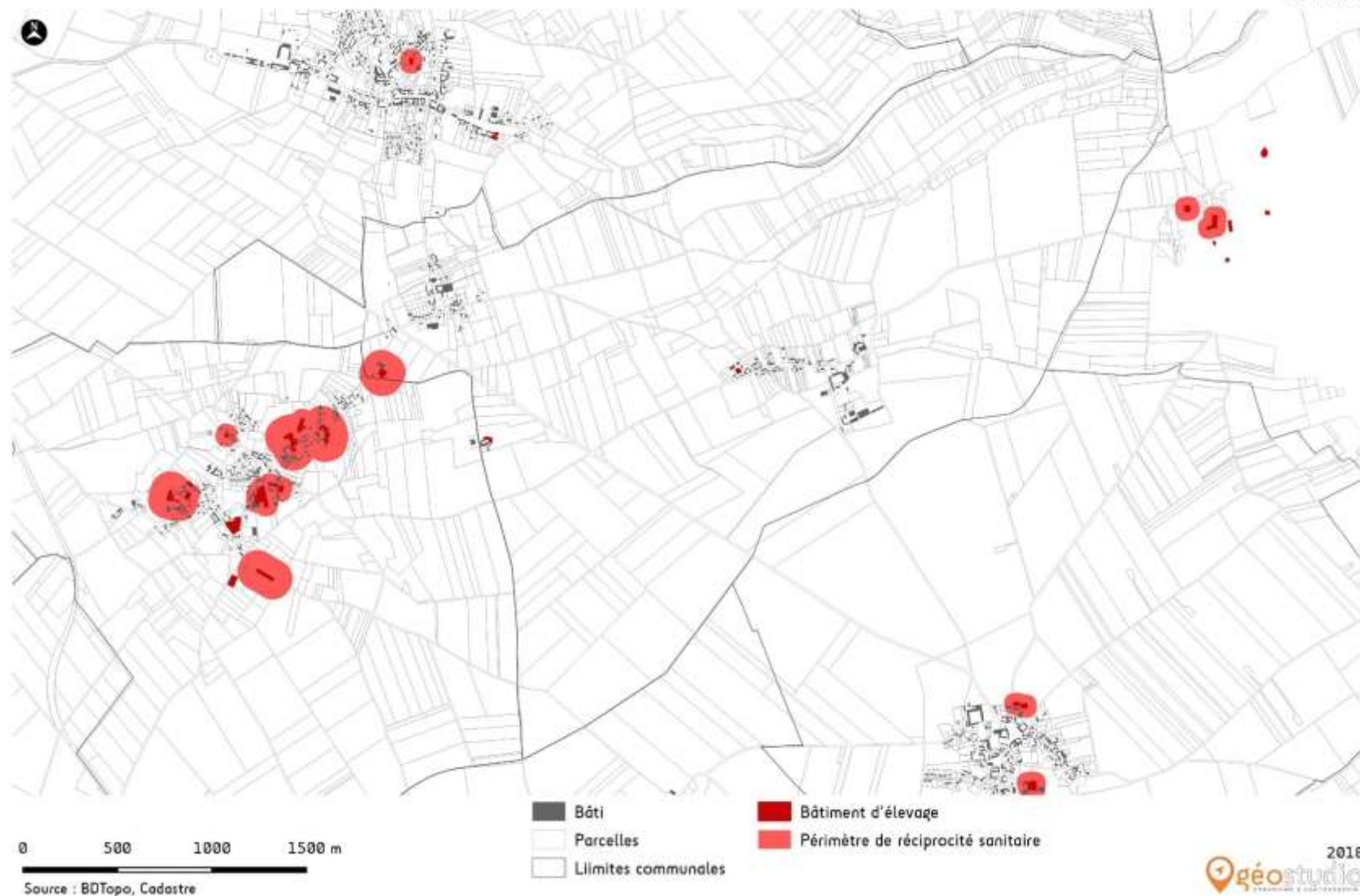
Les bâtiments d'élevage en Picardie Verte Lavacquerie

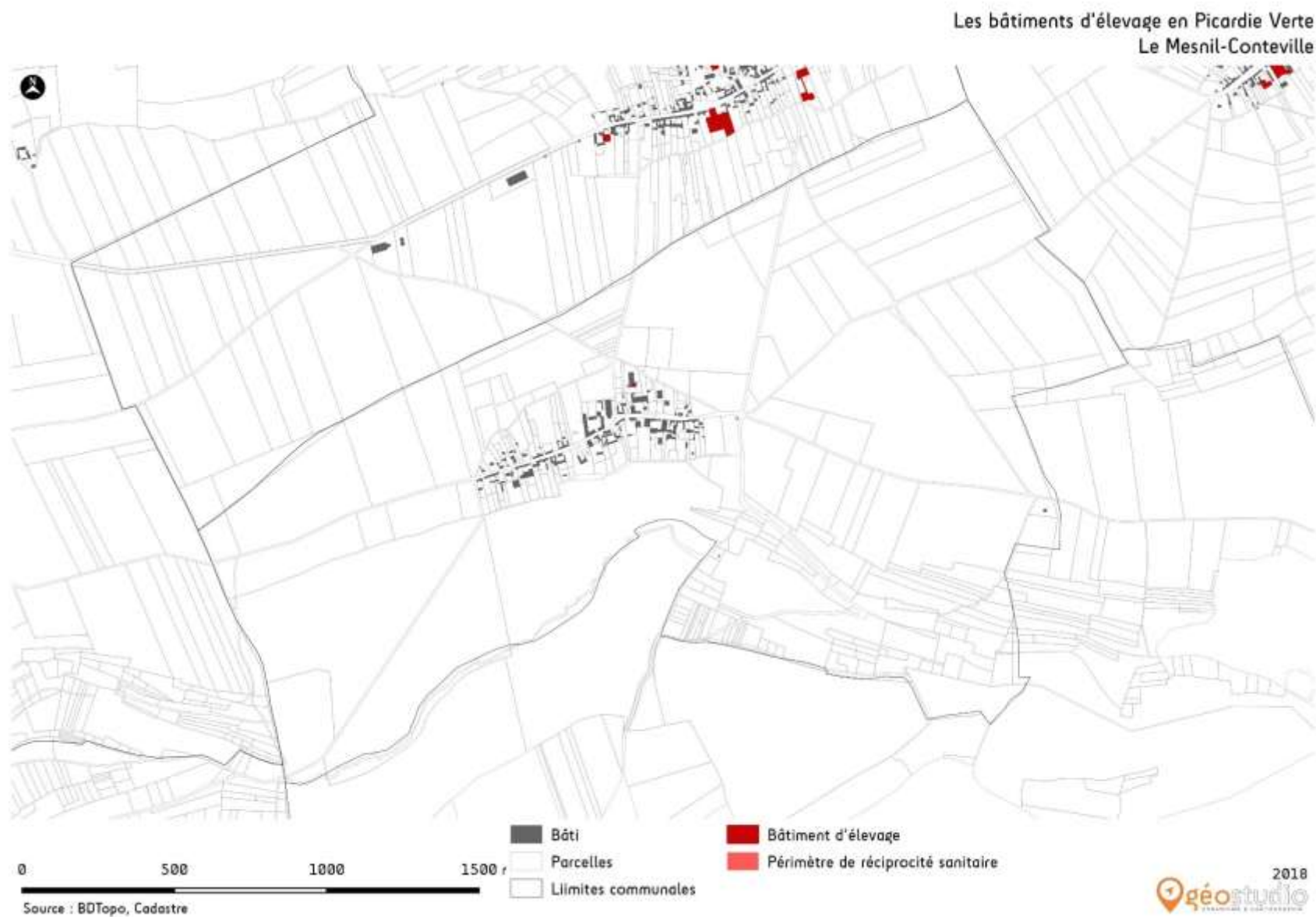


Les bâtiments d'élevage en Picardie Verte Laverrière

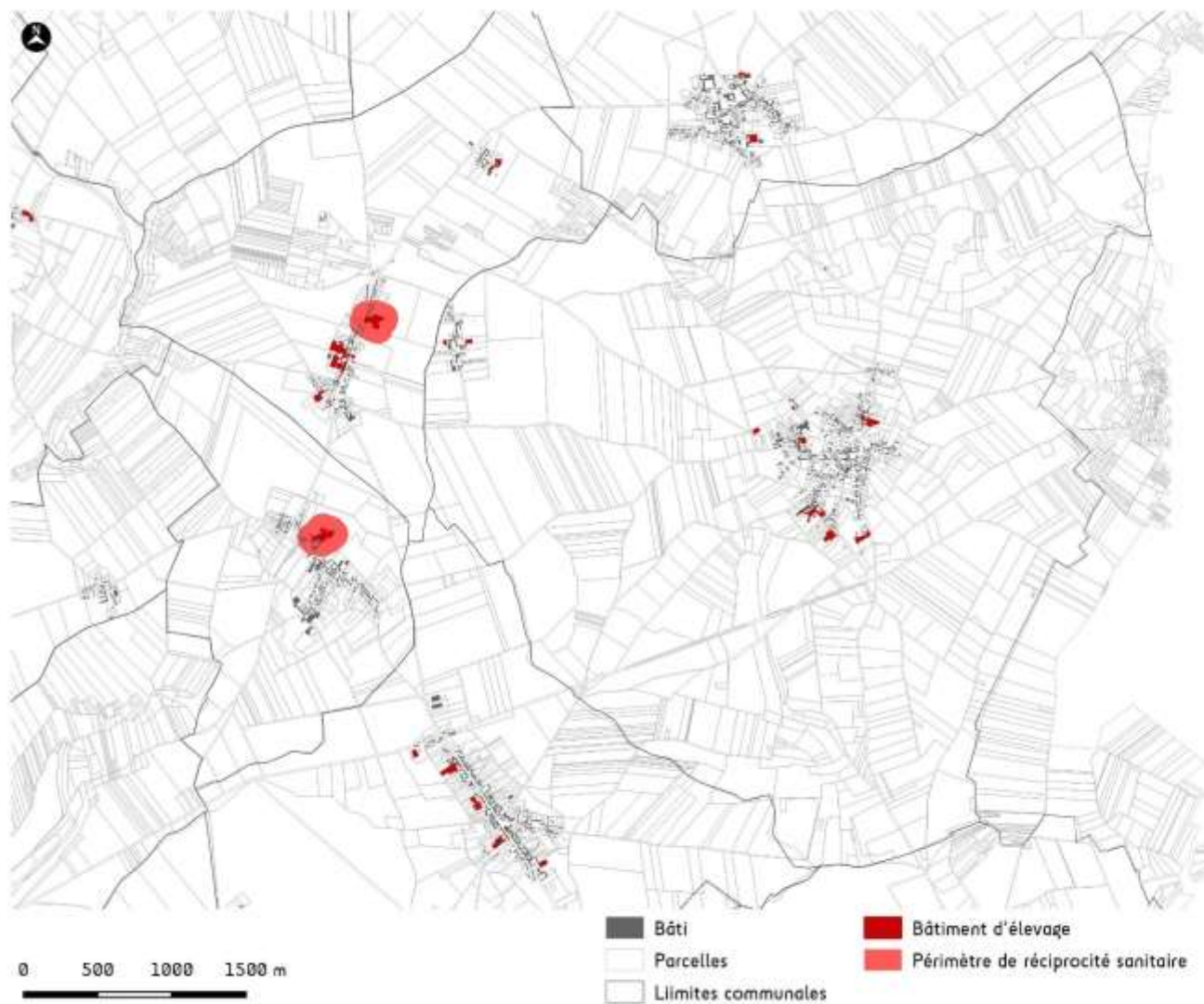


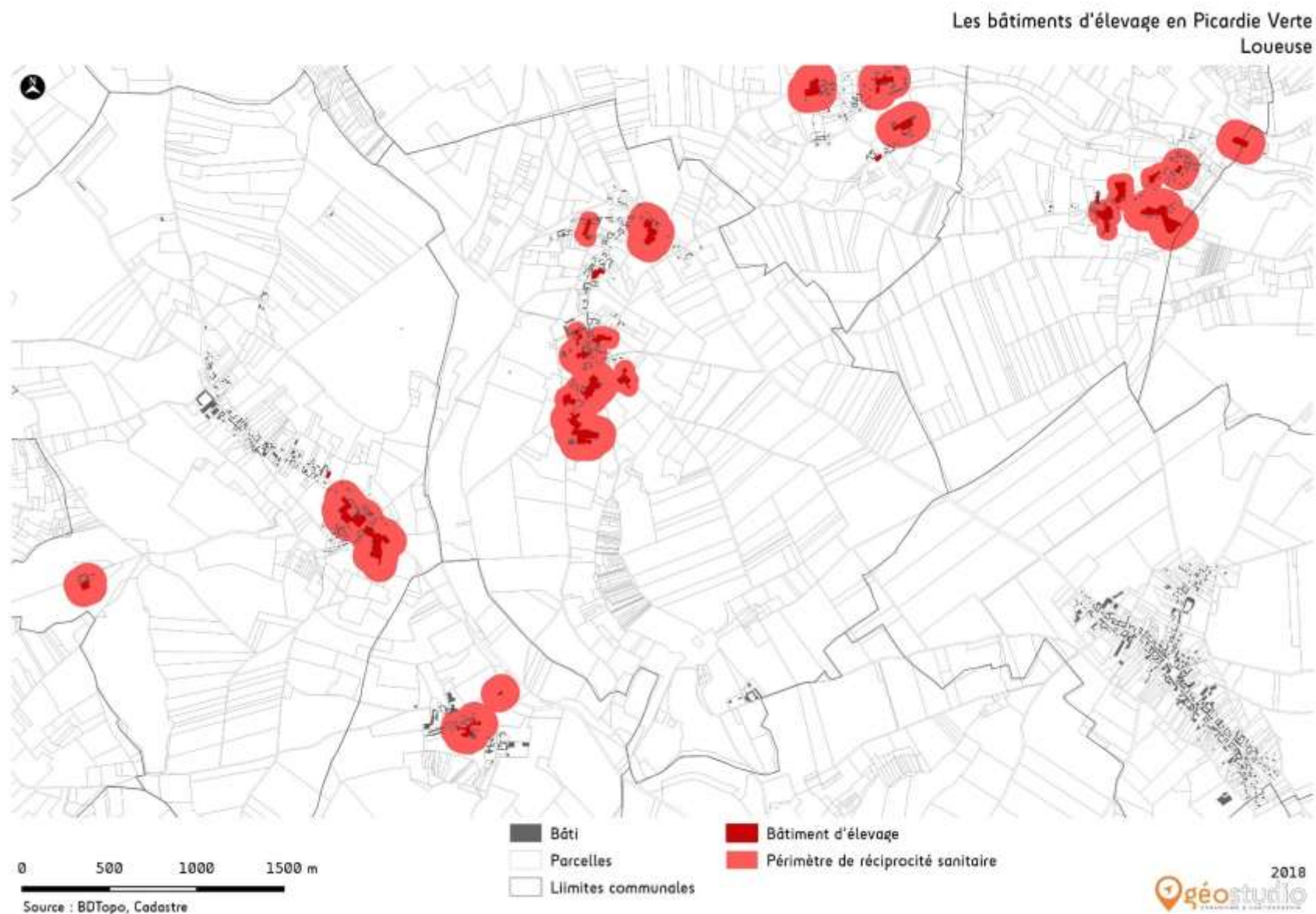
Les bâtiments d'élevage en Picardie Verte Le Hamel



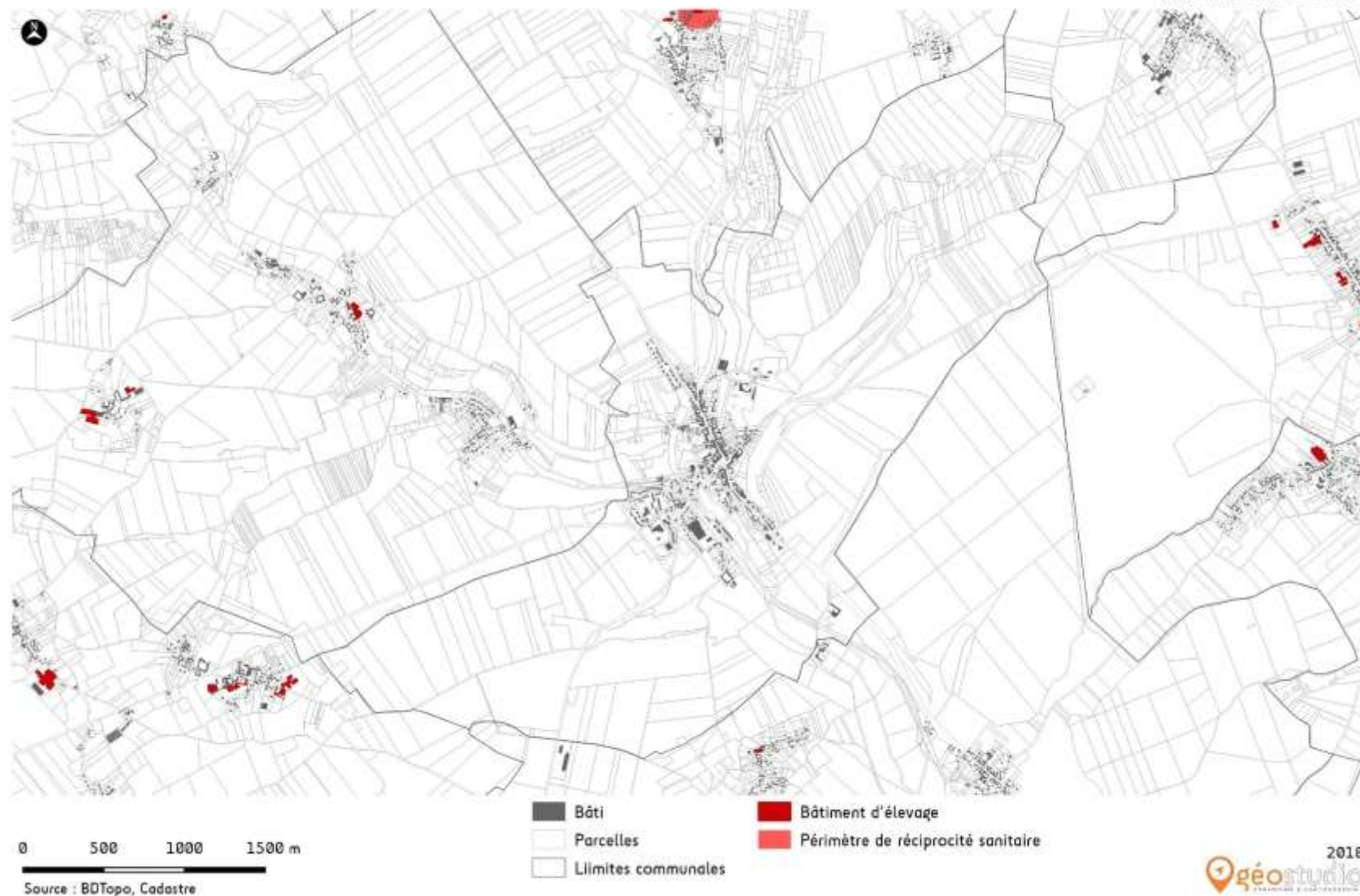


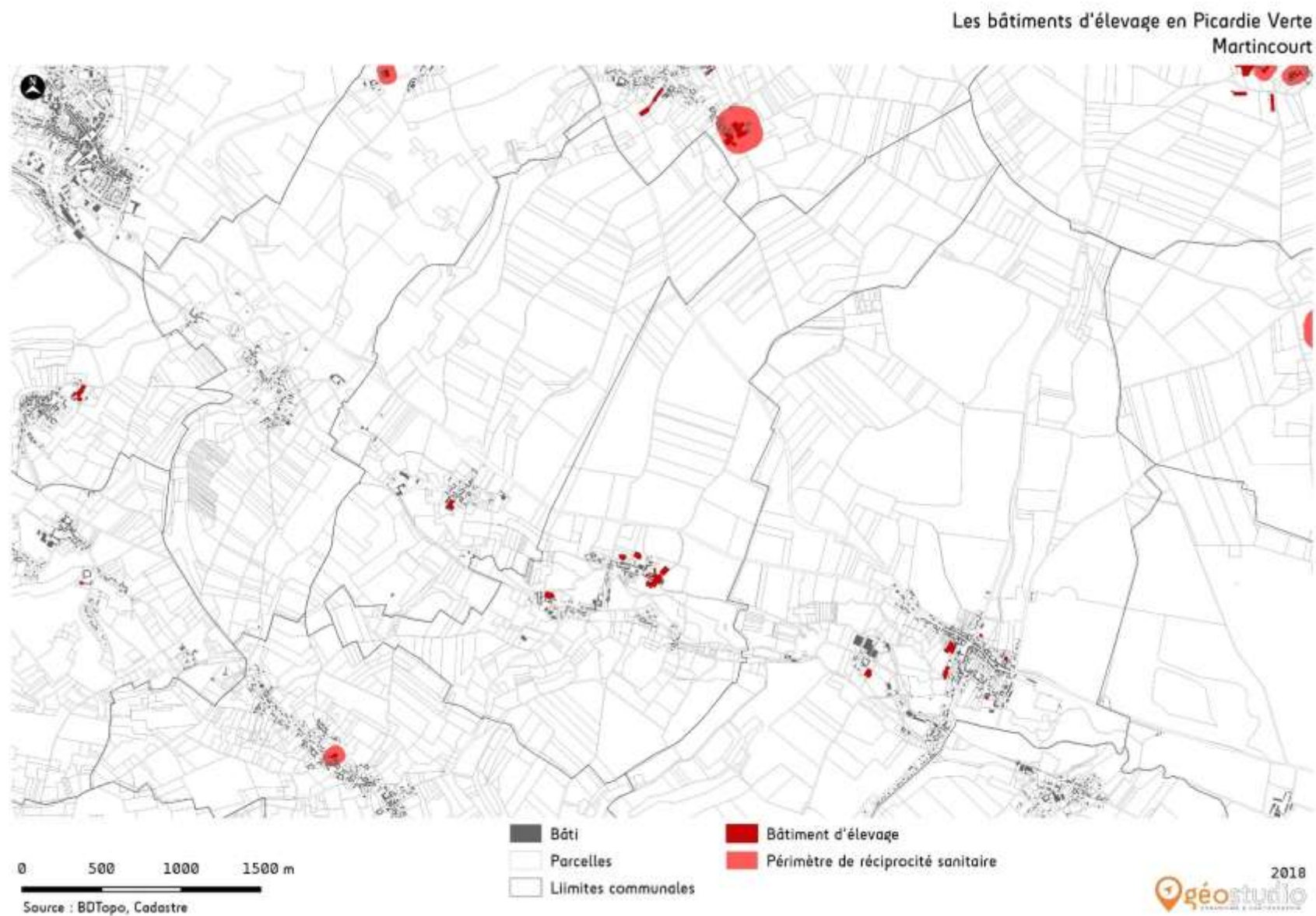
Les bâtiments d'élevage en Picardie Verte Lihus





Les bâtiments d'élevage en Picardie Verte Marseille-en-Bauvaisis





Les bâtiments d'élevage en Picardie Verte Moliens

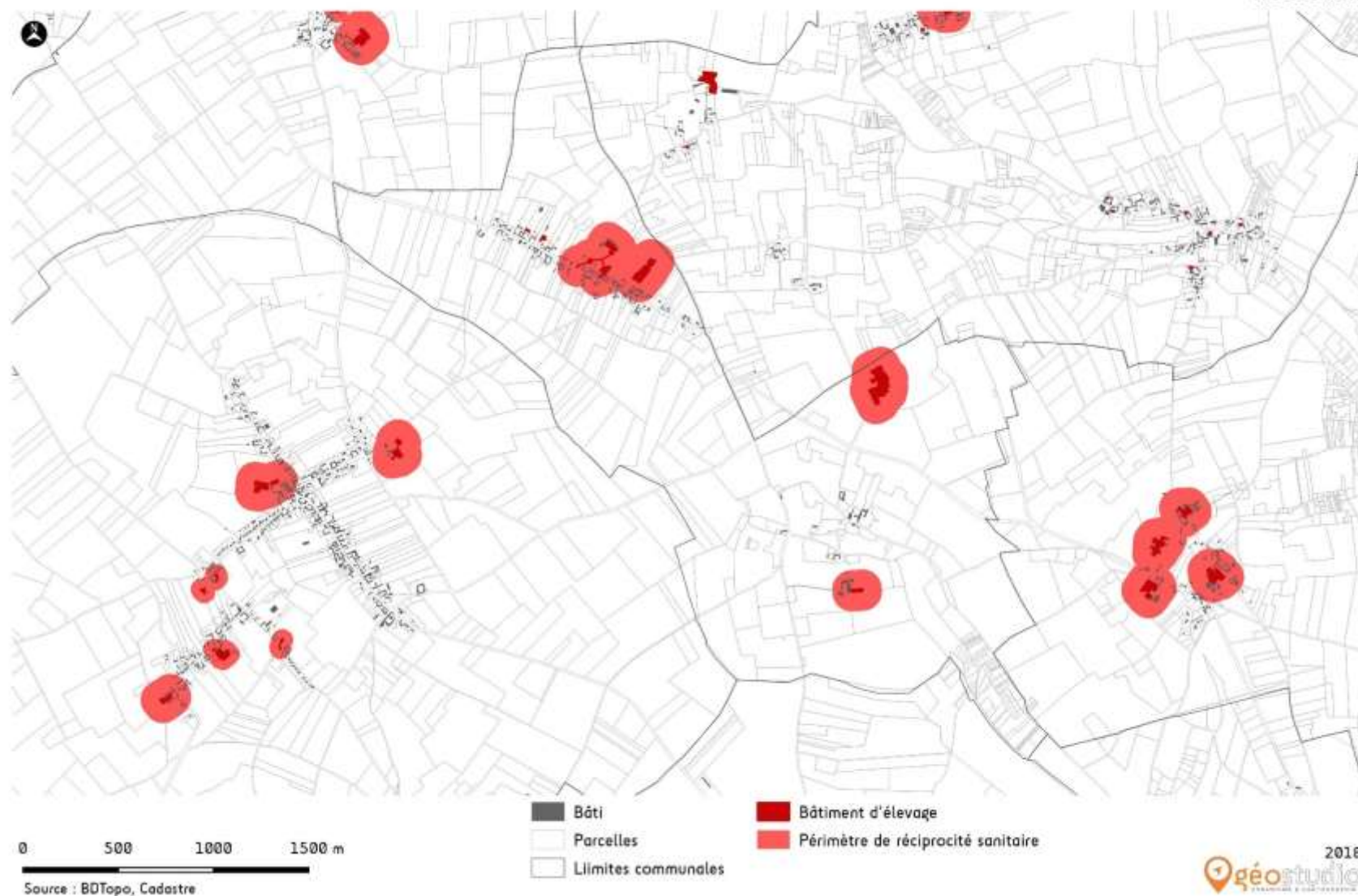




Les bâtiments d'élevage en Picardie Verte Morvillers



Les bâtiments d'élevage en Picardie Verte
Mureaumont



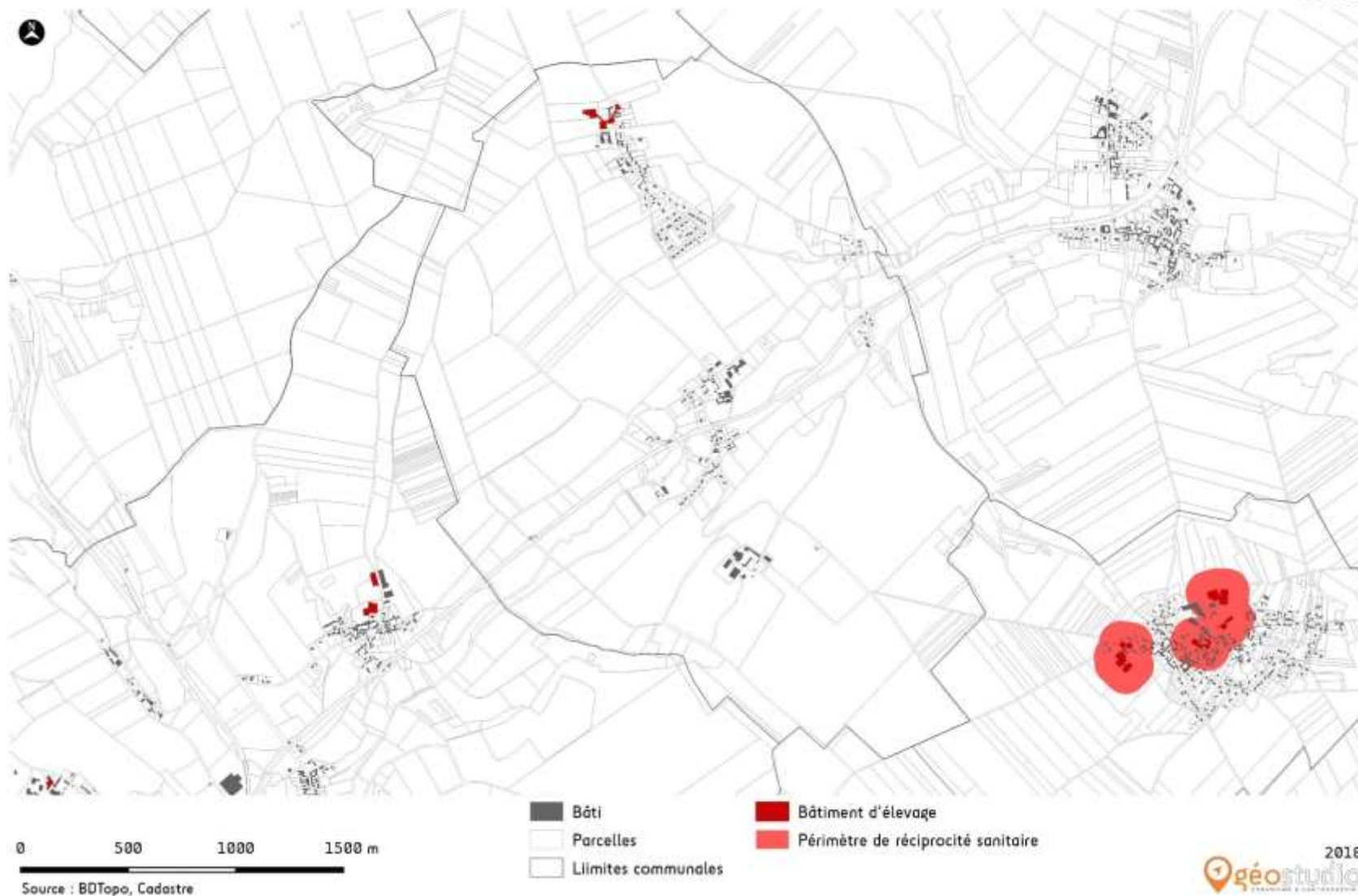
Les bâtiments d'élevage en Picardie Verte Offroy



Les bâtiments d'élevage en Picardie Verte Omécourt



Les bâtiments d'élevage en Picardie Verte Oudeuil



Les bâtiments d'élevage en Picardie Verte Pisseleu



Les bâtiments d'élevage en Picardie Verte Prévilleers



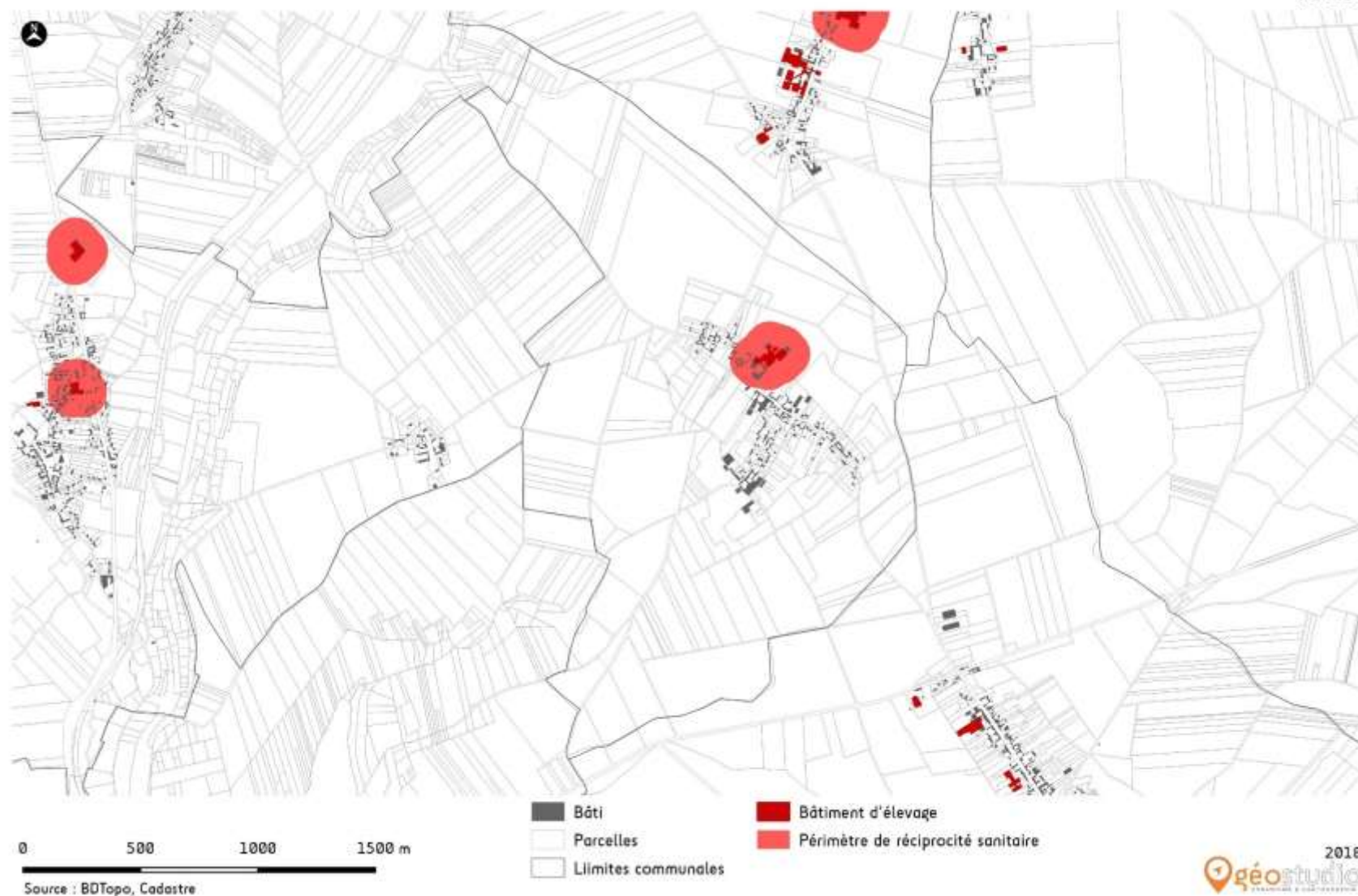
Les bâtiments d'élevage en Picardie Verte Quincampoix-Fleuzy



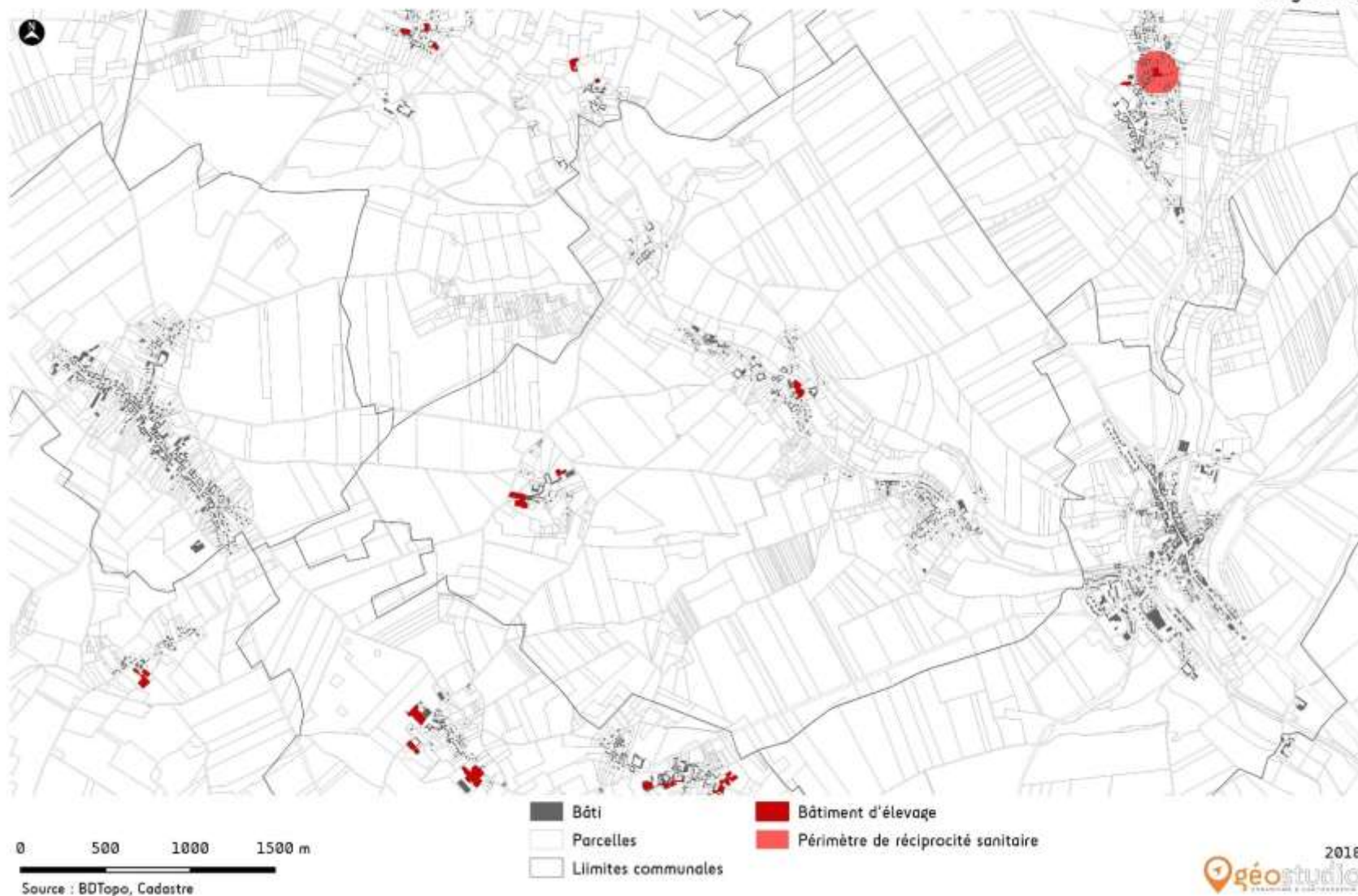
Les bâtiments d'élevage en Picardie Verte Romescamps



Les bâtiments d'élevage en Picardie Verte Rothois



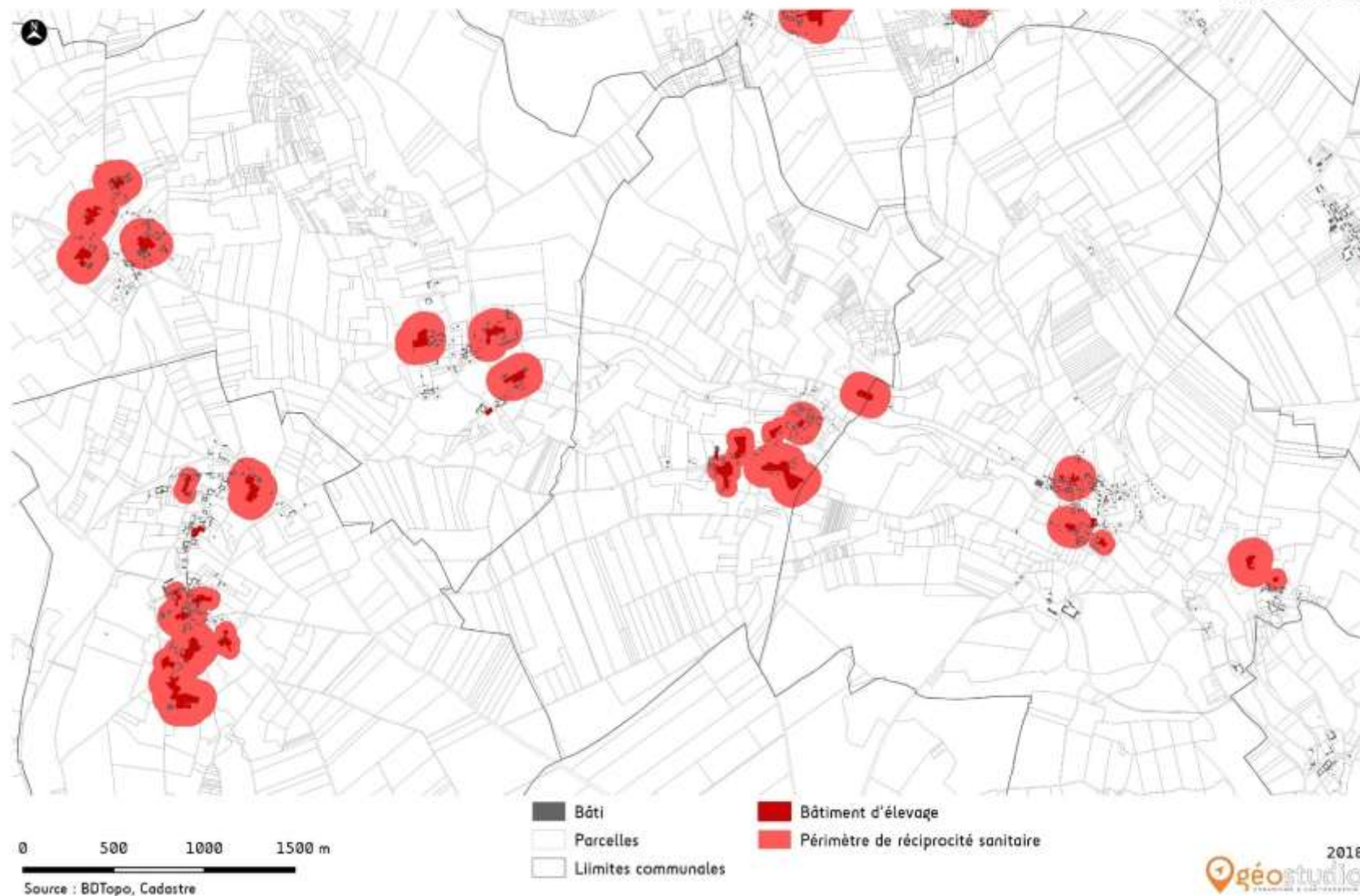
Les bâtiments d'élevage en Picardie Verte Roy-Boissy



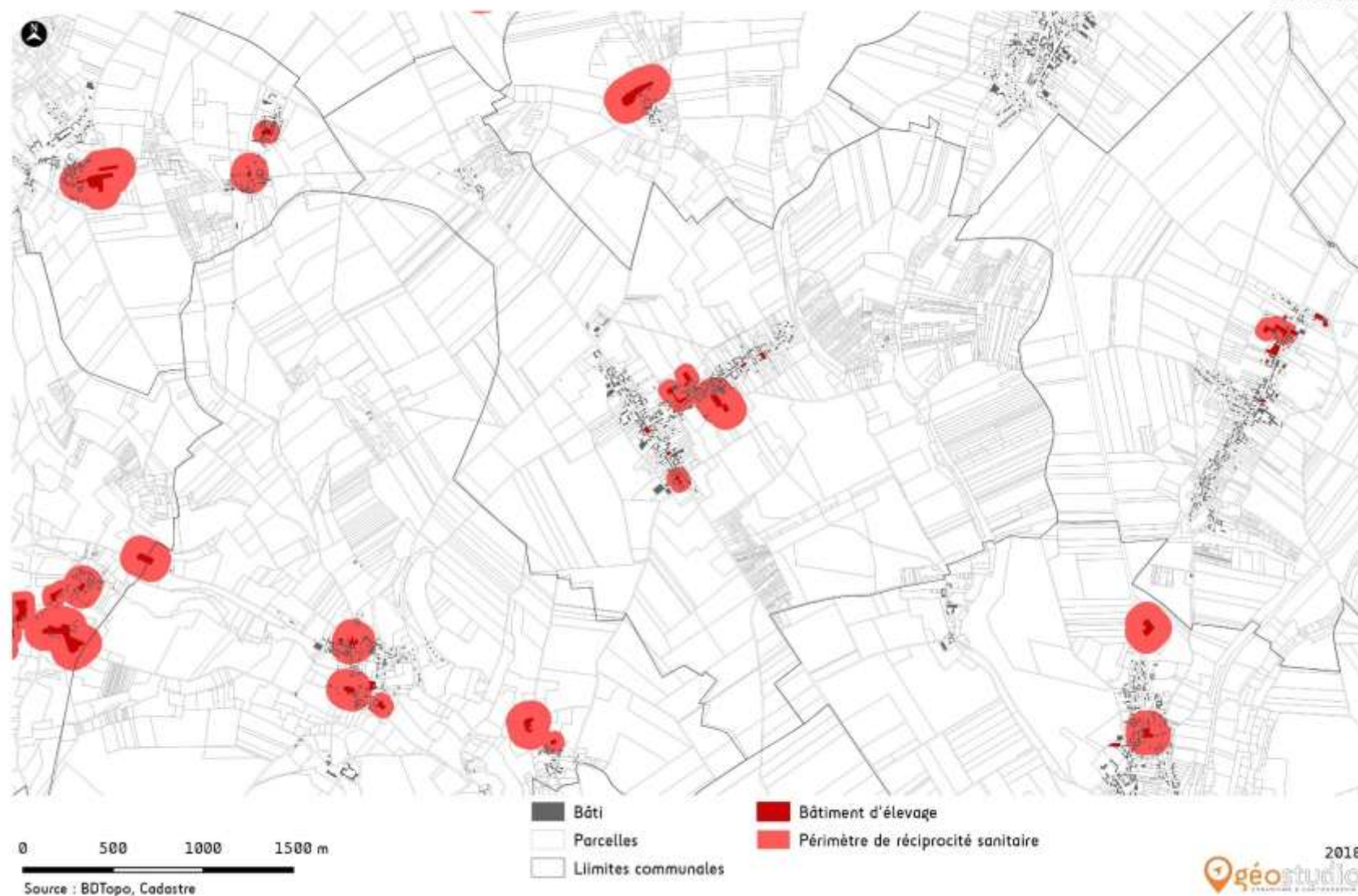
Les bâtiments d'élevage en Picardie Verte Saint-Arnoult



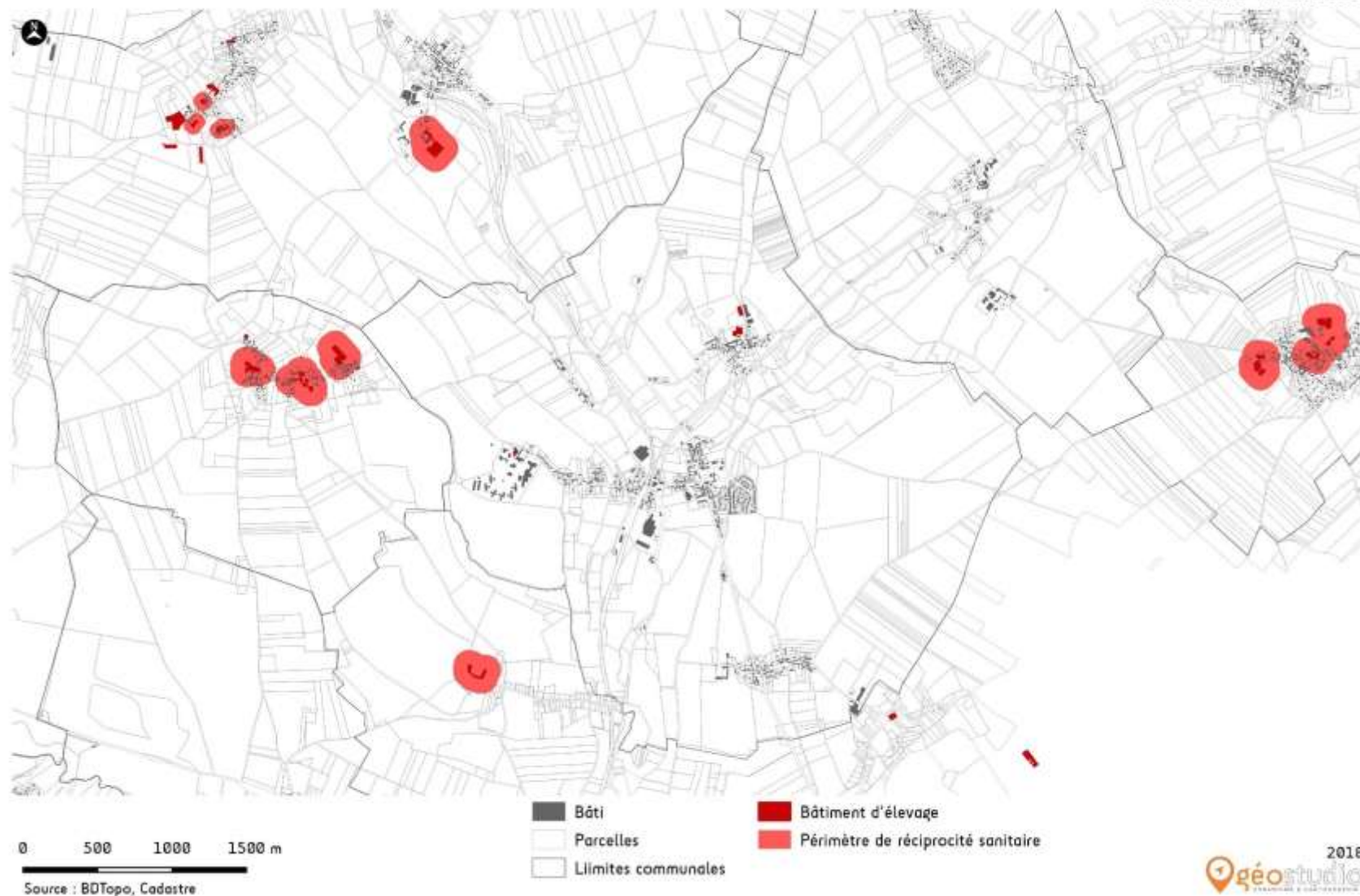
Les bâtiments d'élevage en Picardie Verte Saint-Deniscourt

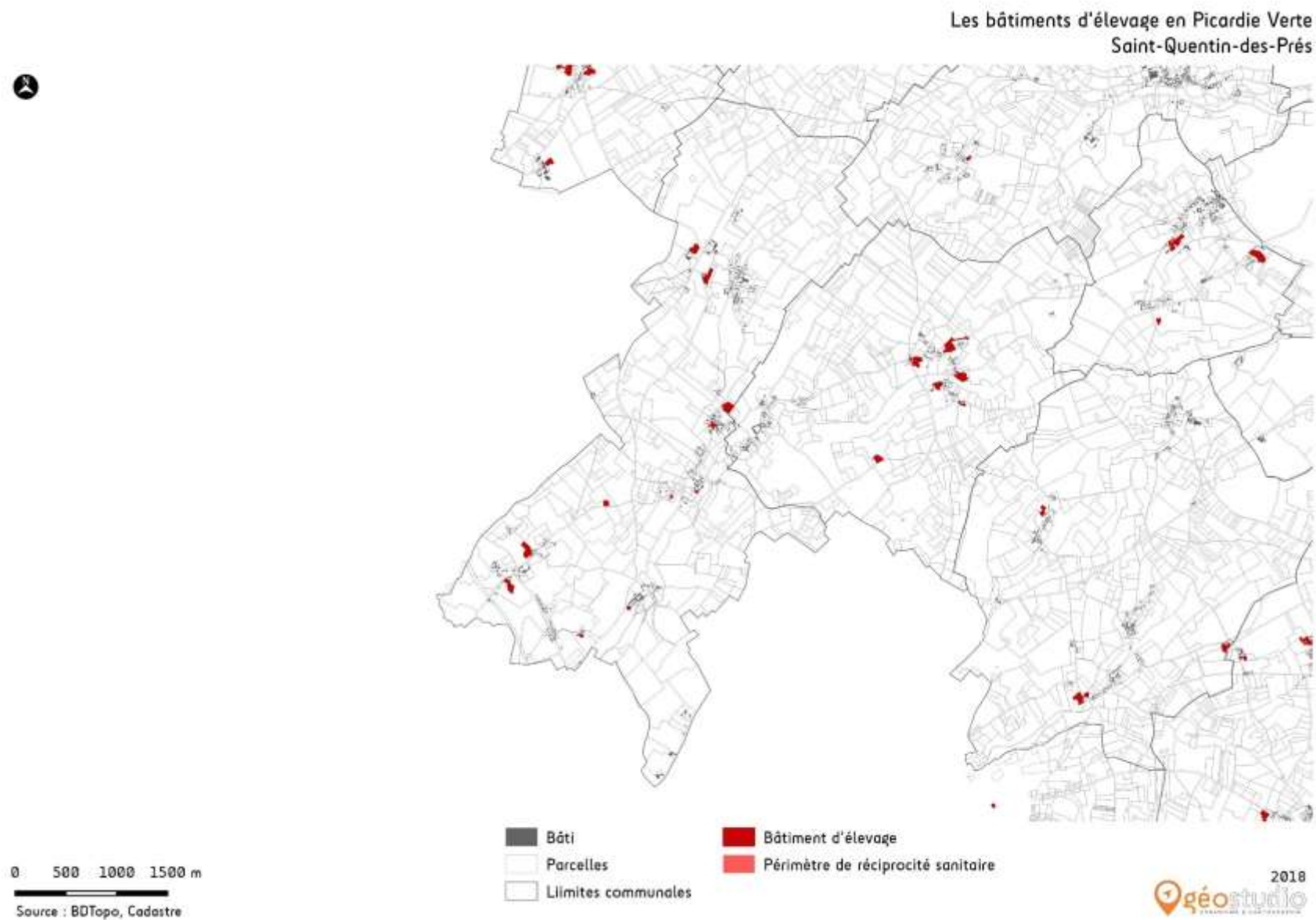


Les bâtiments d'élevage en Picardie Verte Saint-Maur

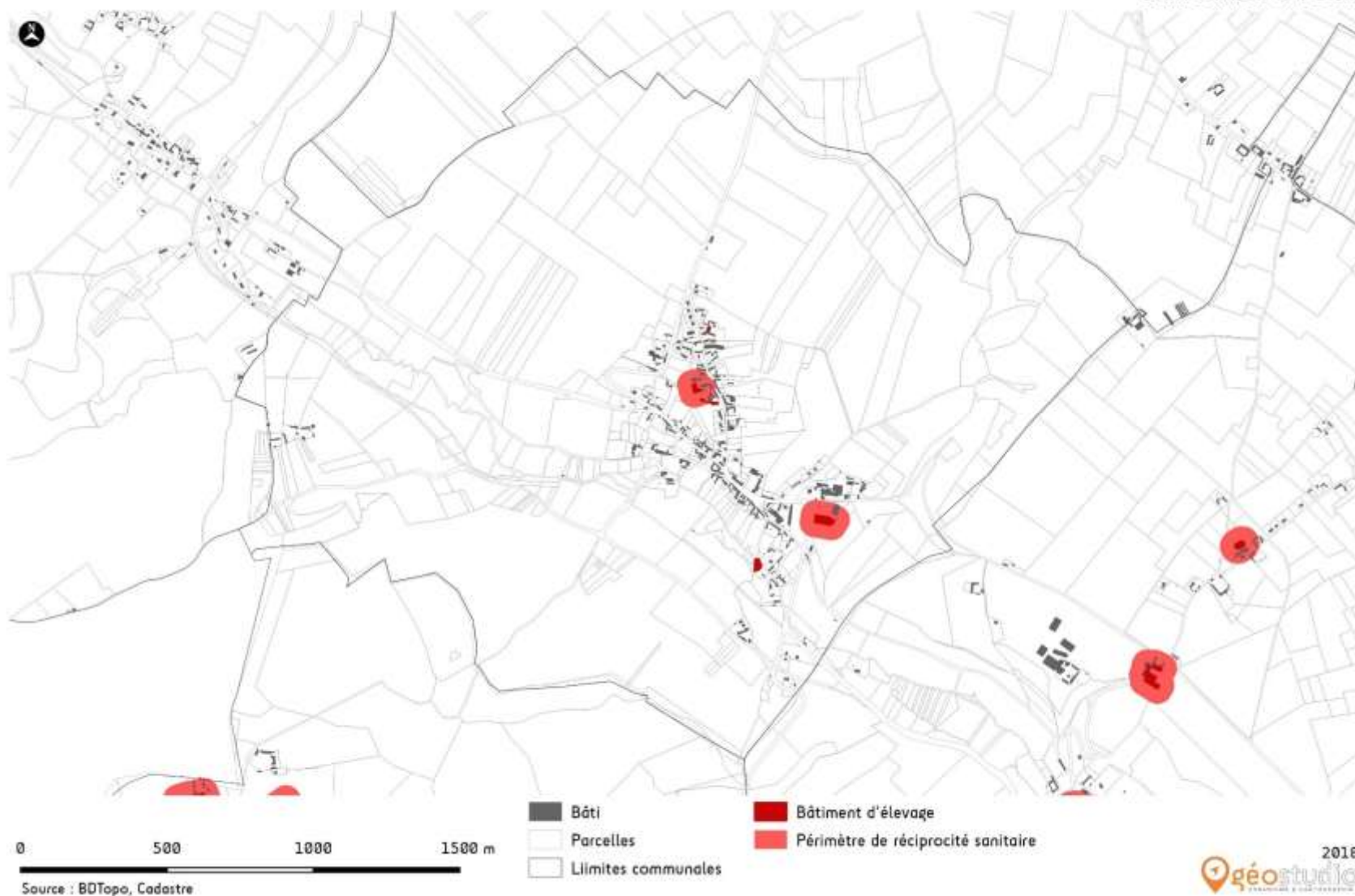


Les bâtiments d'élevage en Picardie Verte Saint-Omer-en-Chaussée



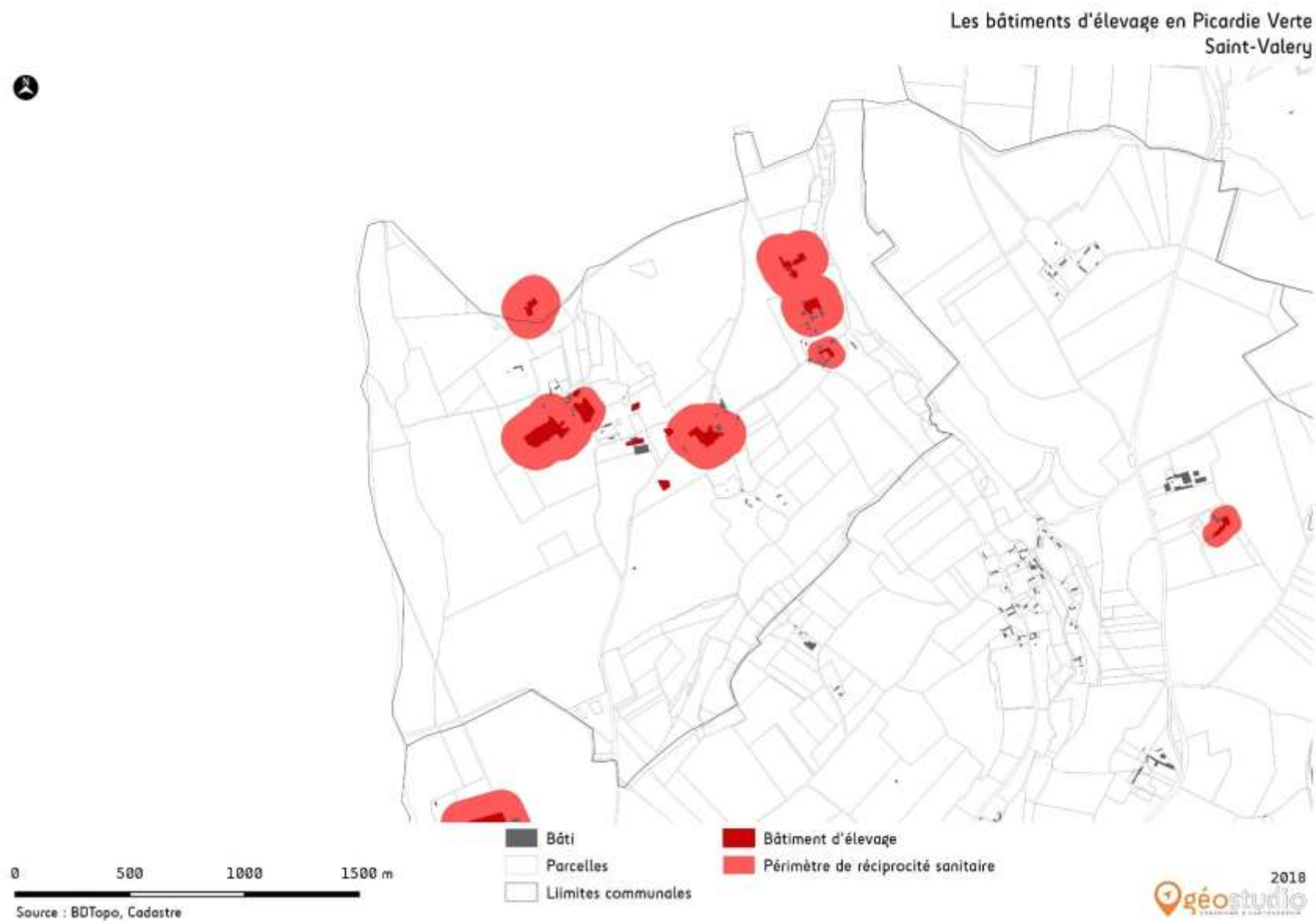


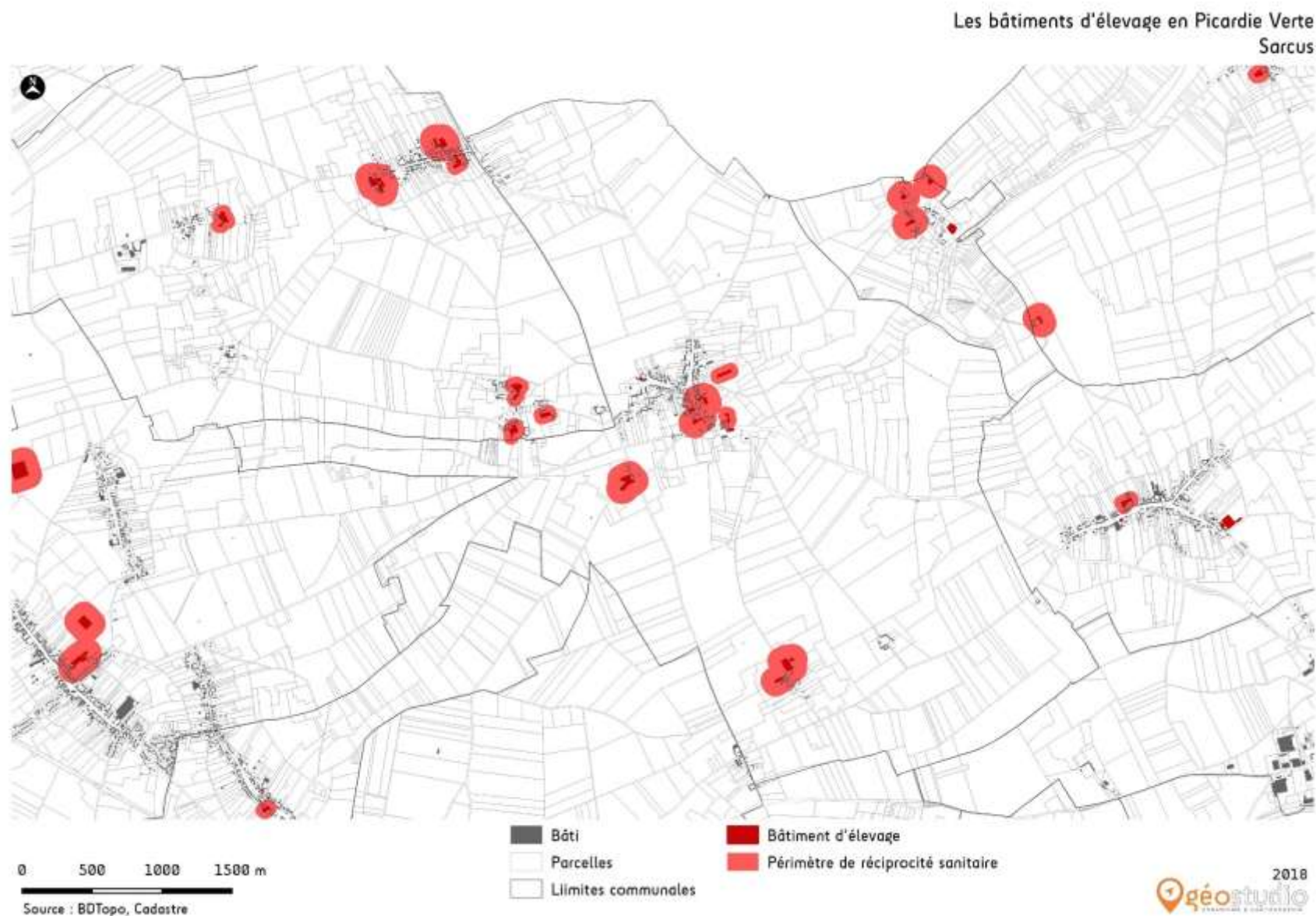
Les bâtiments d'élevage en Picardie Verte
Saint-Samson-la-Poterie



Les bâtiments d'élevage en Picardie Verte Saint-Thibault



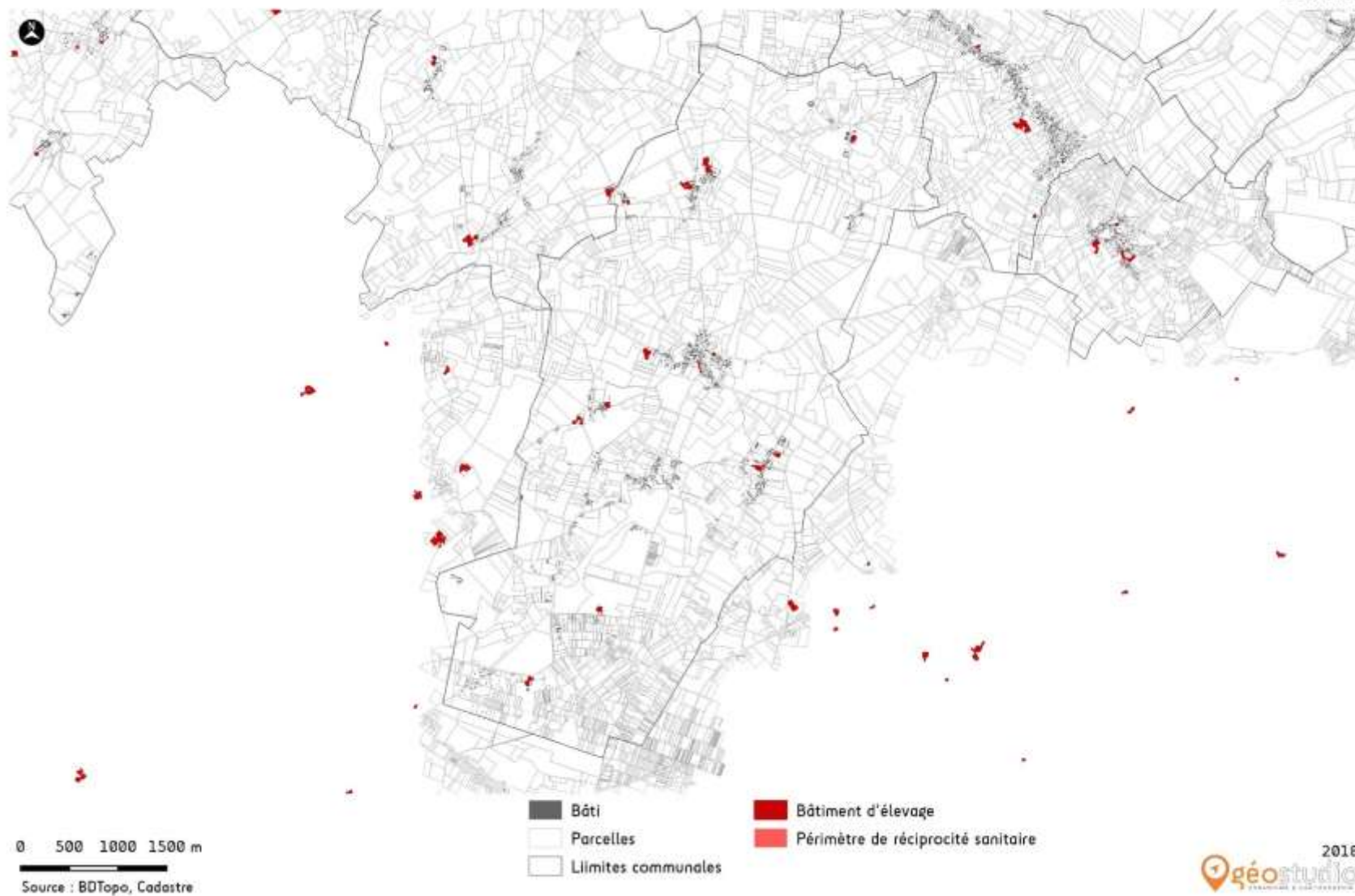




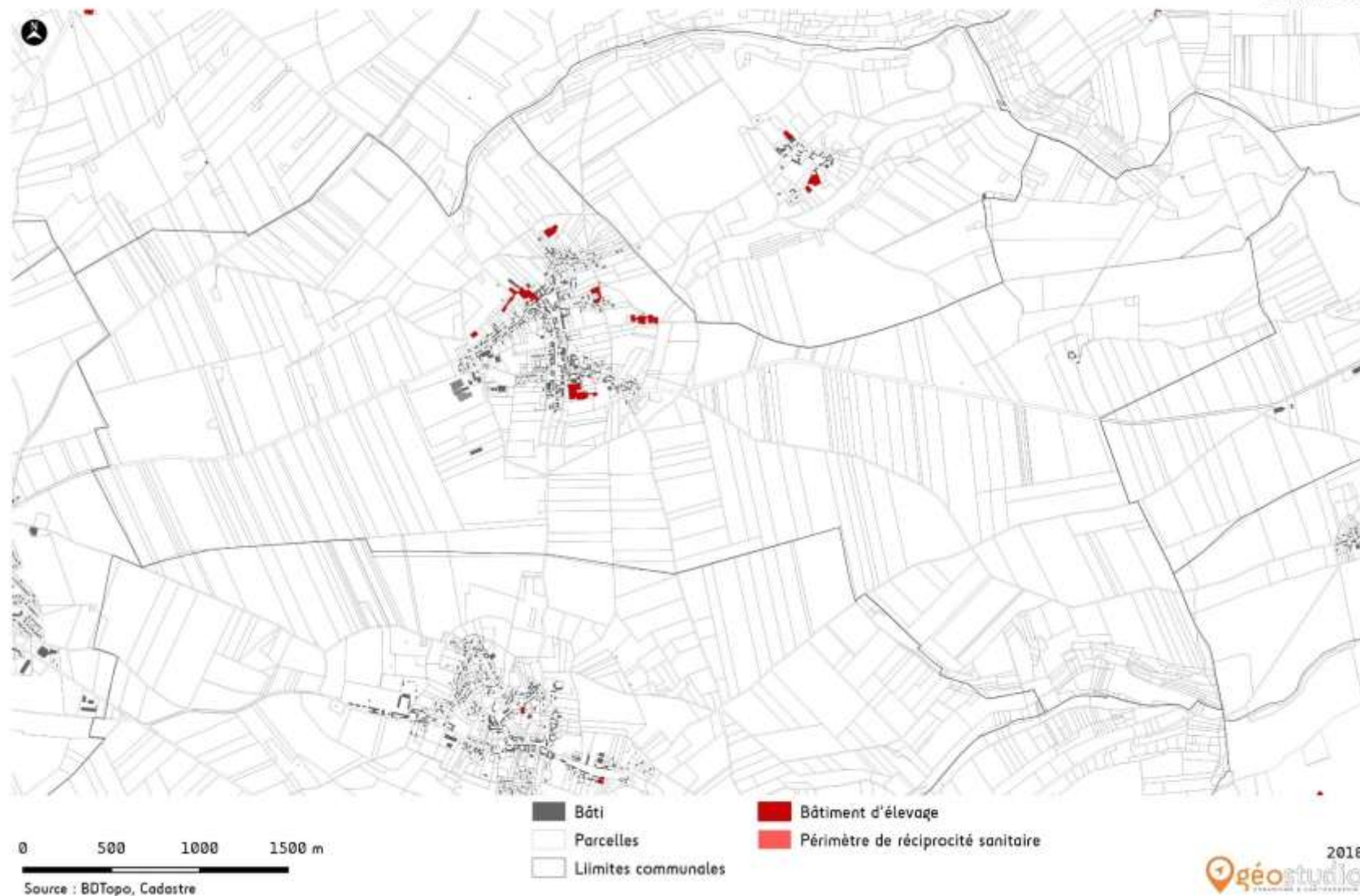
Les bâtiments d'élevage en Picardie Verte Sarnois



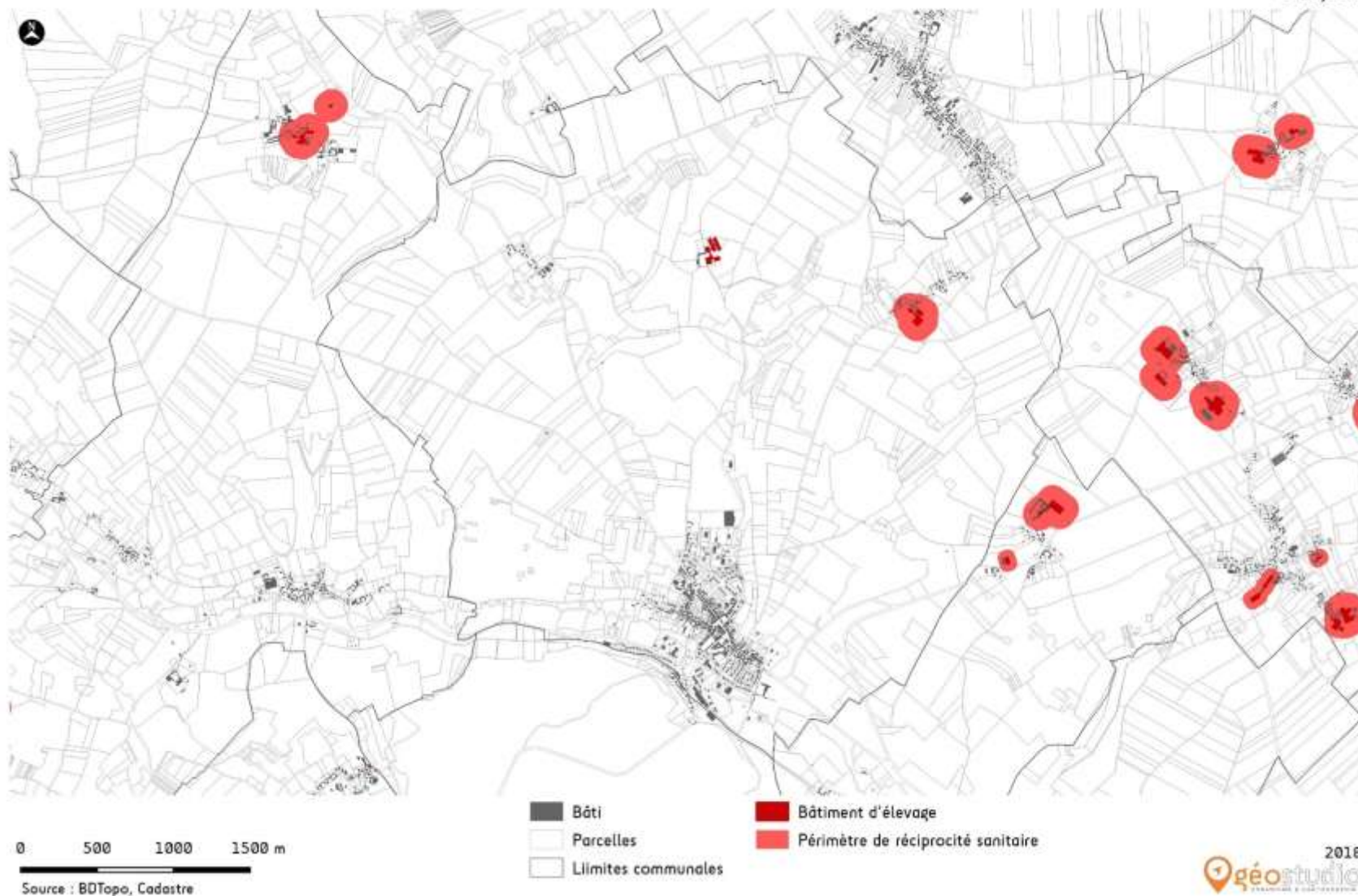
Les bâtiments d'élevage en Picardie Verte Senantes



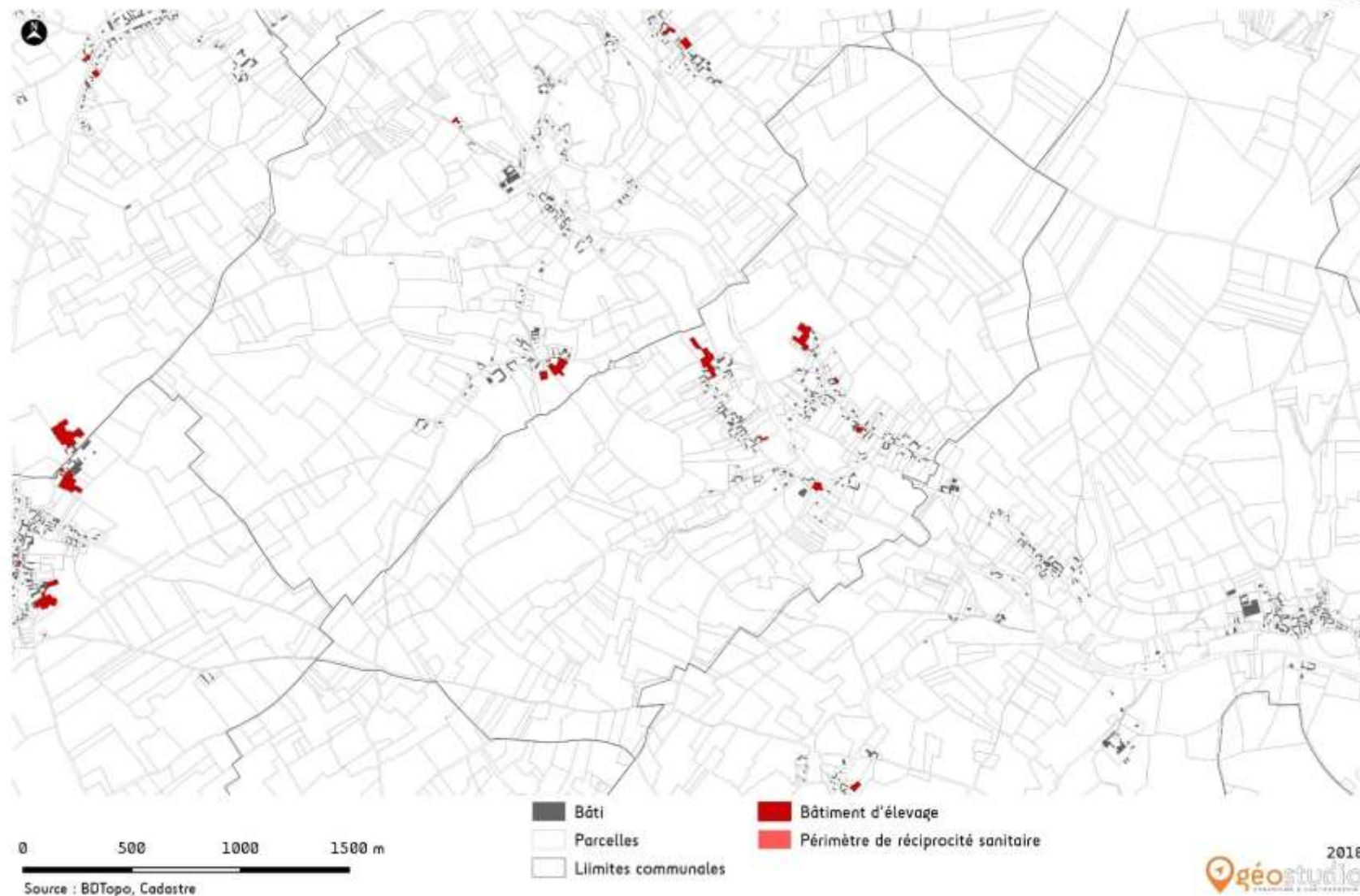
Les bâtiments d'élevage en Picardie Verte Sommereux



Les bâtiments d'élevage en Picardie Verte Songeons



Les bâtiments d'élevage en Picardie Verte Sully



Les bâtiments d'élevage en Picardie Verte Thérines

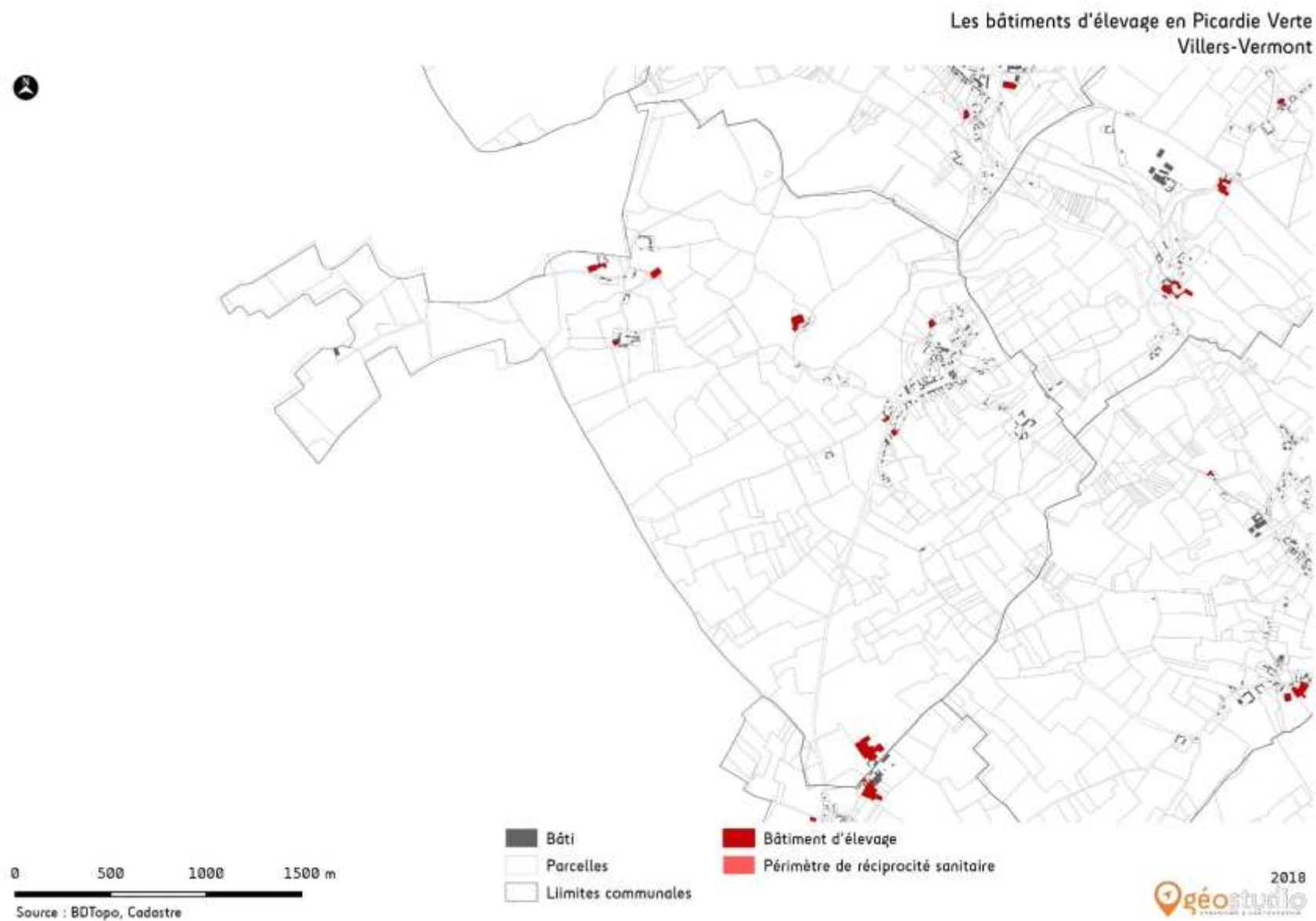


Les bâtiments d'élevage en Picardie Verte
Thieuloy-Saint-Antoine

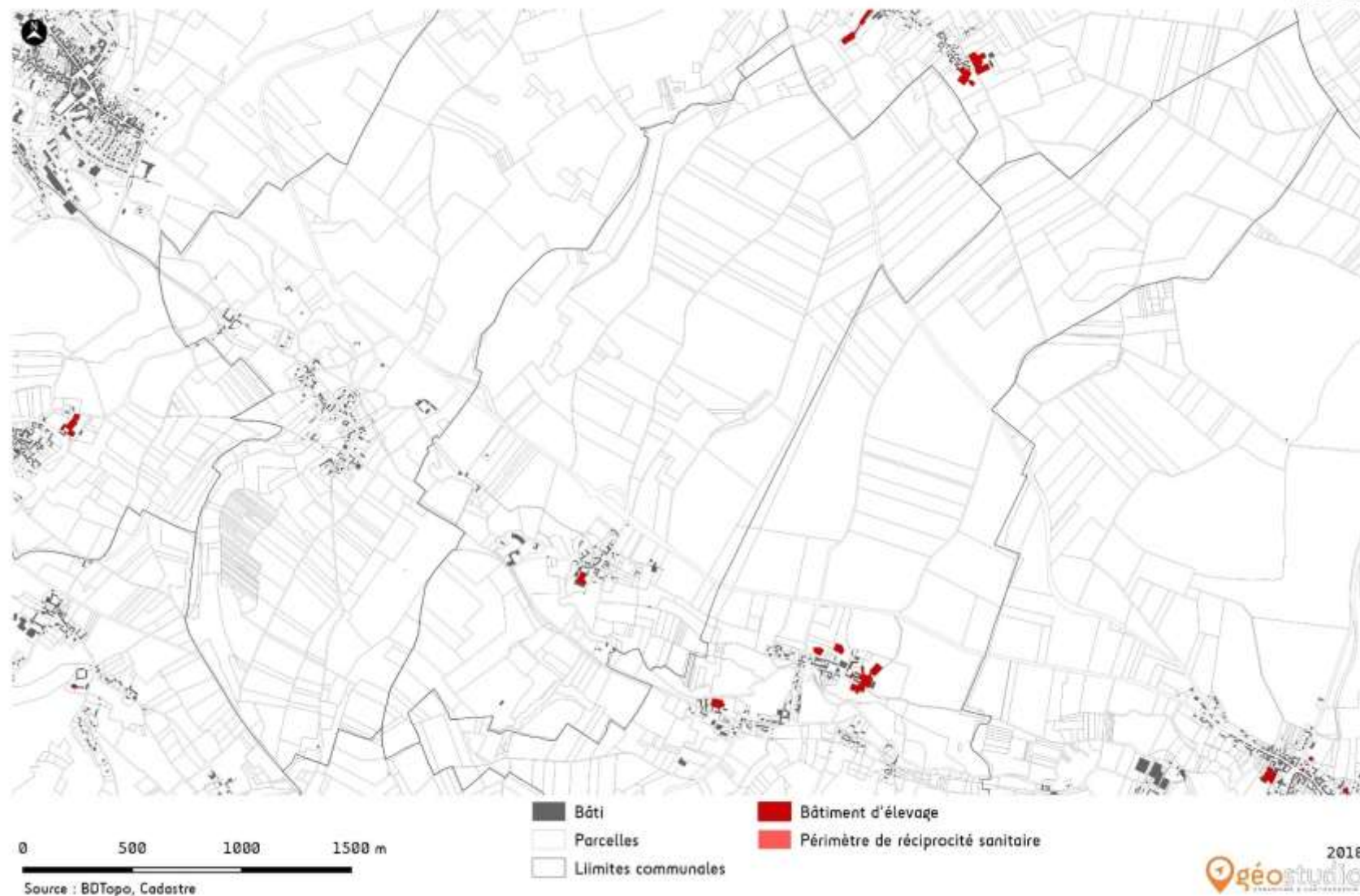


Les bâtiments d'élevage en Picardie Verte
Villers-sur-Bonnières

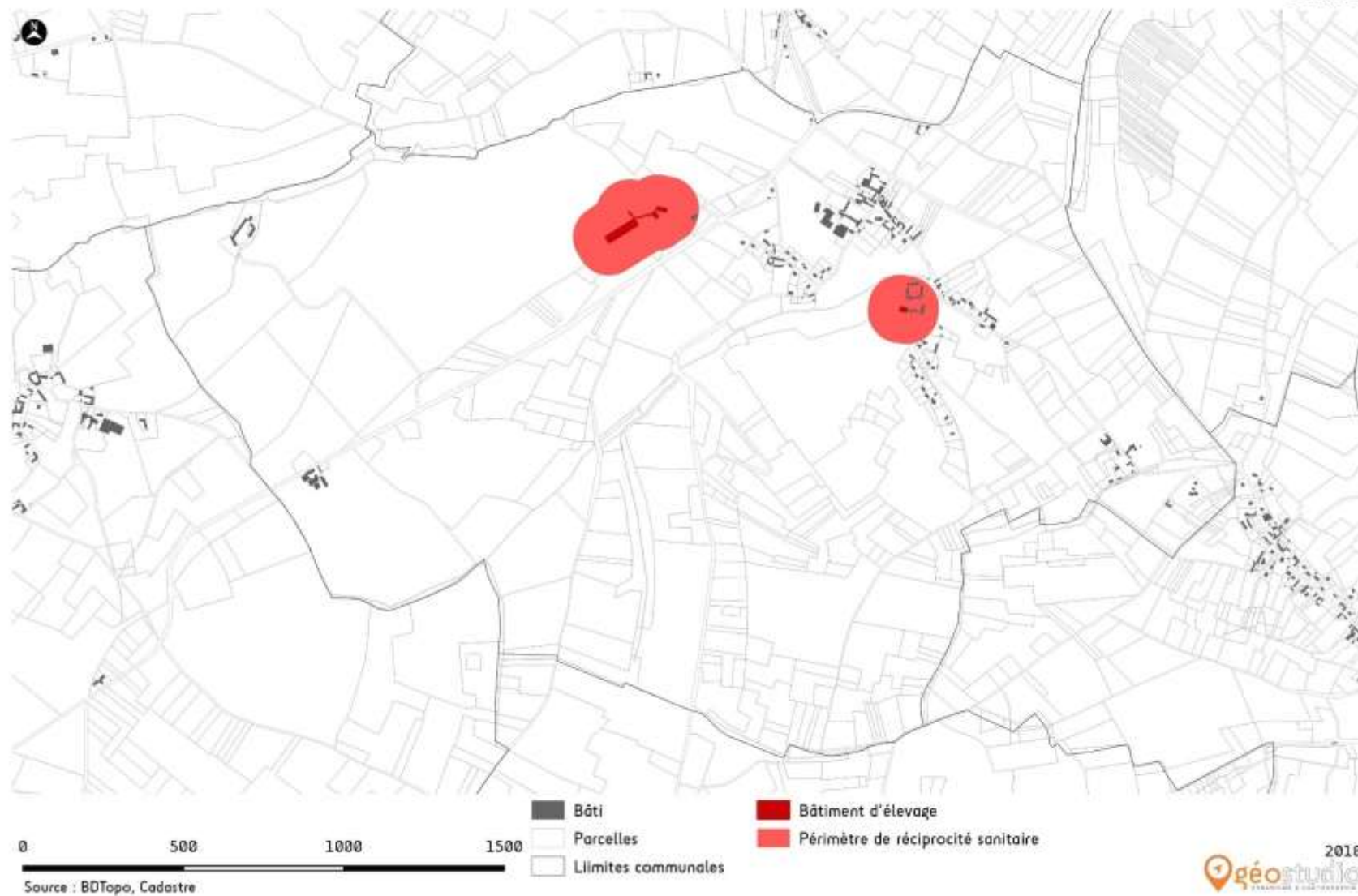




Les bâtiments d'élevage en Picardie Verte Vrocourt



Les bâtiments d'élevage en Picardie Verte Wambez





5. REFERENCES



Liste des Figures

Figure 1 : Le projet du SCoT de la Picardie Verte s’articule autour de trois axes	10
Figure 2 - Les axes du Projet de Territoire.....	15
Figure 3 – Les principales étapes de la démarche du PLUi.....	16
Figure 4 – Carte des climats français	Erreur ! Signet non défini.
Figure 5 : Diagramme ombrothermique de Grandvilliers (1991-2020).....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 6 – Fréquence moyenne des orages à Beauvais entre 1981 et 2010.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 7 – Distribution annuelle des vents sur Beauvais-Tillé (période 2002-2016).	Erreur ! Signet non défini.
Figure 8 : Impact du réchauffement climatique en France 2000/2100.	Erreur ! Signet non défini.
Figure 9 – Coupe topographique entre Quincampoix-Fleuzy et Saint Omer en Chaussée.	Erreur ! Signet non défini.
Figure 10 – Bocage sur la commune de Brombos	Erreur ! Signet non défini.
Figure 11 – Bocage sur la commune de Thérines	Erreur ! Signet non défini.
Figure 12 – Bocage sur la commune de Saint Deniscourt	Erreur ! Signet non défini.
Figure 13 – Bocage sur la commune de Blicourt	Erreur ! Signet non défini.
Figure 14 – Variation du niveau piézométrique de la Craie picarde entre 1970 et 2015	Erreur ! Signet non défini.
Figure 15 – Liste des ENS présents sur la Communauté de Communes.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 16 – Surface du territoire couverte par une entité liée au Patrimoine Naturel.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 17 - Répartition des principaux types de milieux sur le territoire de Communauté de communes.....	Erreur ! Signet non défini.
Signet non défini.	
Figure 18 – Vallée de la Bresle	Erreur ! Signet non défini.
Figure 19 – Plateaux agricoles sous influence atlantique.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 20 – Plateaux agricoles parsemés de buttes.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 21 – Pelouses, un héritage du pastoralisme.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 22 – Pays de Bray, vaste territoire bocager au contact des bocages normands.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 23 : Liste des captages de la Communauté de Communes et dates de DUP.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 24 – Qualité de la Bresle et ses affluents	Erreur ! Signet non défini.
Figure 25 – Qualité de l’Epte et ses affluents	Erreur ! Signet non défini.
Figure 26 – Qualité du Thérain et du Petit Thérain	Erreur ! Signet non défini.
Figure 27 - Grands principes de la gestion intégrée de l’eau et des milieux aquatiques.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 28 – Limites du SAGE Vallée de la Bresle	Erreur ! Signet non défini.
Figure 29– Emissions de GES par secteur d’activités.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 30 – Objectifs d’efficacité carbone - énergies renouvelables	Erreur ! Signet non défini.
Figure 31 : Hiérarchie des normes, le SRADDET et le PLUi.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 32 – Consommation d’énergie par secteur dans l’Oise et consommation d’énergie finale par source d’énergie	Erreur ! Signet non défini.
Figure 33 - Unités de méthanisation agricoles en Hauts-de-France (2021).....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 34 - Évolution du parc solaire photovoltaïque par département dans la région Hauts-de-France	Erreur ! Signet non défini.
Signet non défini.	
Figure 35 - Objectif en termes de production d’énergie solaire photovoltaïque.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 36 – Puissance éolienne installée	Erreur ! Signet non défini.
Figure 37 - Eoliennes et leur visibilité sur le territoire	Erreur ! Signet non défini.
Figure 38 - Répartition des stocks de carbone respectivement dans les sols et dans la biomasse (2012).....	Erreur ! Signet non défini.
non défini.	
Figure 39 - bilan des émissions directes de GES, du stockage et des stocks de carbone sur la CCPV.....	Erreur ! Signet non défini.
non défini.	
Figure 40 – Part du territoire selon son mode d’occupation	Erreur ! Signet non défini.
Figure 41 – Un territoire marqué par l’occupation agricole et <i>a contrario</i> par une faible couverture végétale.....	Erreur ! Signet non défini.
Signet non défini.	
Figure 42 - Orientation technico économique des exploitations de la CCPV	Erreur ! Signet non défini.
Figure 43 - Répartition des cultures principales sur le territoire de la CCPV	Erreur ! Signet non défini.
Figure 44 - Démarches de valorisation sur le territoire de la CCPV.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 45 – Les sources de contamination de l’eau.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 46 – Teneur en nitrates des cours d’eau en 2012.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 47 – Qualité des cours d’eau selon les teneurs en pesticides en 2011	Erreur ! Signet non défini.
Figure 48 – Etat chimique des masses d’eau souterraine	Erreur ! Signet non défini.
Figure 49 – Teneurs maximales en nitrates des eaux souterraines.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 50 – Qualité des eaux souterraines selon les teneurs en pesticides.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 51 – Types d’assainissement.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 52 – Plan des réseaux d’assainissement de Grandvilliers	Erreur ! Signet non défini.
Figure 53 – Carte des réseaux d’assainissement de Formerie (zone nord-est D)	Erreur ! Signet non défini.
Figure 54 – Carte des réseaux d’assainissement de Formerie (zone nord-ouest A).....	Erreur ! Signet non défini.

Figure 55 – Carte des réseaux d’assainissement de Formerie (zone sud-est C)	Erreur ! Signet non défini.
Figure 56 – Carte des réseaux d’assainissement de Formerie (zone sud-ouest B).....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 57 – Localisation du centre de stockage des déchets non dangereux	Erreur ! Signet non défini.
Figure 58 – Tonnages reçus au centre de stockage des déchets non dangereux de Thieulloy l’Abbaye	Erreur !
Signet non défini.	
Figure 59 – Evolution des collectes des déchets ménagers et assimilés (en kg/hab.)	Erreur ! Signet non défini.
Figure 60. Echelle de bruit.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 61 – Mesurer l’impact des aménagements lumineux	Erreur ! Signet non défini.
Figure 62 – Zonage sismique.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 63 – Communes exposées aux risques feux de forêt.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 64 - Allée plantée	Erreur ! Signet non défini.
Figure 65 – Croquis de Gerberoy	Erreur ! Signet non défini.
Figure 66 – Place de la mairie à Gerberoy.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 67 – Le château de Songeons Source : DREAL	Erreur ! Signet non défini.
Figure 68 – Croquis de l’organisation spatiale du château et de son parc	Erreur ! Signet non défini.
Figure 69 – le plateau picard	Erreur ! Signet non défini.
Figure 70 - Le plateau du Pays de Chaussée (Offoy)	Erreur ! Signet non défini.
Figure 71 – la vallée du Thérain, (Vrocourt).....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 72 : la couture du Bray (Hécourt).....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 73 : Le Haut-Bray et ses bocages (Senantes).....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 74 – Carte de Cassini	Erreur ! Signet non défini.
Figure 75 – Carte d’Etat-Major	Erreur ! Signet non défini.
Figure 76 – Château de Sarcus	Erreur ! Signet non défini.
Figure 77 – Fabrique de carrelages de Saint-Samson-la-Poterie	Erreur ! Signet non défini.
Figure 78 – Evolution du plateau agricole autour de Feuquières (source : Géoportail)	Erreur ! Signet non défini.
Figure 79 – Evolution du plateau agricole autour d’Hétomesnil (source : Géoportail).....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 80 – Evolution de la vallée du Thérain entre Haucourt et Bonnières (source : Géoportail).....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 81 – Evolution de la vallée du Petit Thérain entre Roy-Boissy et Marseille-en-Beauvaisis (source : Géoportail)	Erreur ! Signet non défini.
Figure 82 – Evolution du bourg de Morvillers (source : Géoportail).....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 83 – Evolution du bourg de Saint-Thibault (source : Géoportail).....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 84 – Prairies humides à Omécourt	Figure 85 – Prairies humides à Hécourt..... Erreur ! Signet non défini.
non défini.	
Figure 86 – Espaces agricoles ouverts offrant une vue dégagée à Blargies source : Equipe PLUi.....	Erreur ! Signet non défini.
non défini.	
Figure 87 – Le plateau picard à Hanvoile source : Equipe PLUi.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 88 – Espaces agricoles ouverts à Blicourt	Figure 89 – Espaces agricoles ouverts à Brombos
Figure 90 – Prairies pâturées à Loueuse	Figure 91 – Tour de ville à Briot
Signet non défini.	
Figure 92 – Le bois de Quémont à Achy source : Equipe PLUi	Erreur ! Signet non défini.
Figure 93 – Maillage bocager au droit d’Hécourt	Figure 94 – Tour de ville de Rothois..... Erreur !
Signet non défini.	
Figure 95 – Haies et boisements sur les coteaux de Gourchelles source : Equipe PLUi.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 96 – Le Thérain à Bonnières	Figure 97 – Le Petit Thérain à Thérines
Figure 98 – Le Thérain à Vrocourt source : Equipe PLUi	Erreur ! Signet non défini.
Figure 99 – Mare au droit de la mairie de Grez	Erreur ! Signet non défini.
Figure 100 – Mare dans le centre-bourg de Brombos	Erreur ! Signet non défini.
Figure 101 – Mare de l’église à Hautbos	Erreur ! Signet non défini.
Figure 102 – Mare de l’église à Loueuse et celle de Hautbos	Erreur ! Signet non défini.
Figure 103 – Trame bâtie d’Hanvoile source : Equipe PLUi, cadastre	Erreur ! Signet non défini.
Figure 104 – Trame bâtie de Grandvilliers source : Cadastre	Erreur ! Signet non défini.
Figure 105 – Mairie-école d’Achy.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 106 – Corps de ferme de 1887 à Achy	Erreur ! Signet non défini.
Figure 107 – Château d’Achy (en vis-à-vis avec la mairie)	Erreur ! Signet non défini.
Figure 108 – Matériaux traditionnels à Thérines et Ernemont-Boutavent.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 109 – Bâti ancien dans les centres-bourgs de Thérines et de Morvillers source : Equipe PLUi.....	Erreur ! Signet non défini.
non défini.	
Figure 110 – Place principale et vieilles rues de Gerberoy source : Equipe PLUi.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 111 – Périmètre de la ZPPAUP de Gerberoy source : DREAL Normandie - Carmen.	Erreur ! Signet non défini.

Figure 112 – Application de la ZPPAUP dans le bourg de Gerberoy source : ZPPAUP Gerberoy	Erreur ! Signet non défini.
Figure 113 – Eglises d'Abancourt (en haut à gauche), de Briot (en haut à droite), de Senantes (en bas à gauche) et de Rothois (en bas à droite) source : Equipe PLUi	Erreur ! Signet non défini.
Figure 114 – Calvaires métalliques à Saint-Arnoult, Dargies et Grez (en haut), calvaires en pierre à Briot et Mureaumont et (en bas) et en bois au Hamel (en bas à droite) source : Equipe PLUi	Erreur ! Signet non défini.
Figure 115 – Chapelles à Ernemont-Boutavent, Moliens et Saint-Samson-la-Poterie et Monceaux-l'Abbaye (en ruines) source : Equipe PLUi	Erreur ! Signet non défini.
Figure 116 - Puits à Buicourt, Loueuse et St-Maur source : Equipe PLUi	Erreur ! Signet non défini.
Figure 117 – Bâtiments à pompes à Hécourt et Brombos source : Equipe PLUi	Erreur ! Signet non défini.
Figure 118 - Lavoirs à Hécourt, Hécourt-Haincourt, Omécourt et Saint-Deniscourt source : Equipe PLUi	Erreur ! Signet non défini.
Figure 119 - Moulins à La Chapelle-sous-Gerberoy, Thérines et Crillon source : Equipe PLUi	Erreur ! Signet non défini.
Figure 120 - Place plantée à Hétomesnil et Campeaux (en haut) et usoirs à Villers-Vermont et Abancourt (en bas) source : Equipe PLUi	Erreur ! Signet non défini.
Figure 121 - Halles de Songeons, Marseille-en-Beauvaisis et Gerberoy (en bas) source : Equipe PLUi	Erreur ! Signet non défini.
Figure 122 – Alignements d'arbres à Hétomesnil, Campeaux (en haut), Saint-Maur et Dargies (en bas)	Erreur ! Signet non défini.
Figure 123 – Alignements d'arbres de la RD901 et verger à Loueuse	Erreur ! Signet non défini.
Figure 124 - Courtil de Loueuse source : Equipe PLUi	Erreur ! Signet non défini.
Figure 125 - Sarnois et son courtil source : Equipe PLUi	Erreur ! Signet non défini.
Figure 126 - Coteau du Ménillet à Quincampoix-Fleuzy, du Thérain à Haucourt et du Petit-Thérain à Saint-Deniscourt	Erreur ! Signet non défini.
Figure 127 - Vue du plateau picard à Hanvoile source : Equipe PLUi	Erreur ! Signet non défini.
Figure 128 - Silhouette de l'église de Blargies dans le centre-bourg et silhouettes des villages d'Abancourt et Martaincourt source : Equipe PLUi	Erreur ! Signet non défini.
Figure 129 - Château d'eau dans le centre-bourg de Brombos, à Ernemont-Boutavent et au Hamel source : Equipe PLUi	Erreur ! Signet non défini.
Figure 130 - Eoliennes entre Blicourt et Haute-Epine source : Equipe PLUi	Erreur ! Signet non défini.
Figure 131 - Implantation de l'Inter Marché de Marseille-en-Beauvaisis et vues sur Saverglass et un lotissement à Feuquières source : Equipe PLUi	Erreur ! Signet non défini.
Figure 132 – Exemple de valorisation du patrimoine naturel en cœur de bourg à Brombos et Buicourt (en haut), Loueuse et Sarcus (en bas) source : Equipe PLUi	Erreur ! Signet non défini.
Figure 133 – Part des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail	22
Figure 134 – La position du territoire par rapport aux grands réseaux Source : DDT60	24
Figure 135 – RD 901 à Gaudechart source : Equipe PluiH	25
Figure 136 – L'accessibilité aux autoroutes en 20 minutes	28
Figure 137 – Répartition des Grands Mobiles en Picardie	29
Figure 138 – L'influence des centres urbains autour du territoire (Source : IGN)	30
Figure 139 – temps de trajet indicatifs depuis les pôles de la Picardie Verte vers les territoires alentours	30
Figure 140 – Les flux d'actifs picards ayant un emploi en 2009	31
Figure 141 – Principales communes d'étude	36
Tableau 142 – Fréquentation des gares et points d'arrêts source : SNCF	41
Figure 143 – Gare SNCF d'Abancourt source : Equipe PLUiH	41
Figure 144 – Accessibilité aux gares d'Abancourt et de Grandvilliers (source : Géoportail)	42
Figure 145 – Accessibilité à pied à la gare d'Abancourt (source : Géoportail)	43
Figure 146 – Accessibilité à pied à la halte de Formerie (source : Géoportail)	43
Figure 147 – Accessibilité à pied à la halte de Feuquières-Broquiers (source : Géoportail)	44
Figure 148 – Accessibilité à pied à la gare de Grandvilliers (source : Géoportail)	44
Figure 149 – Accessibilité à pied à la halte de Marseille-en-Beauvaisis (source : Géoportail)	45
Figure 150 – Fréquentation des lignes de bus départementales 43 et 44/45 Source : CG60	48
Figure 151 : covoiturage2-oise.fr, site de mise en relation pour le co-voiturage à l'échelle du département et plus...	49
Figure 152 – exemple de liaison peu fonctionnelle entre la zone d'activité de Grandvilliers et Petit Halloy (<1km)	51
Figure 153 – exemple de liaison peu fonctionnelle entre la halte SNCF de Marseille-en-Beauvaisis et Roy-Boissy (<2km)	51
Figure 154 - Evolution comparée de la population sur une base 100 en 1968 (source : Insee RP2021)	61
Figure 155 - Evolution de la population intercommunale depuis 1968 (source : Insee RP2021)	61

Figure 156 - Part du solde naturel et du solde migratoire dans l'évolution de la population intercommunale depuis 1968 (source : Insee RP2021)	63
Figure 157 - Comparaison des nombres de naissances et de décès annuels sur la CCPV entre 2010 et 2021 (source : Insee RP2021)	63
Figure 158 - Facteurs d'évolution de la population intercommunale par période (source : Insee RP2021)	63
Figure 159 - Evolution comparée du solde naturel depuis 1968 (source : Insee RP2021)	64
Figure 160 - Evolution comparée du solde migratoire depuis 1968 (source : Insee RP2021).....	65
Figure 161 - Répartition sur la CCPV en 2021 des habitants ayant changé de logement au cours de la dernière année écoulée (source : Insee RP2021)	66
Figure 162 - Répartition par catégorie en 2021 des habitants ayant changé de logement au cours de la dernière année écoulée (source : Insee RP2021)	66
Figure 163 - Répartition par tranche d'âge en 2021 des habitants de la CCPV ayant changé de commune au cours de la dernière année écoulée (source : Insee RP2021)	66
Figure 164 - Densité de population comparée en 2021 (en hab./km2) (source : Insee RP2021)	68
Figure 165 - Evolution de la population entre 2010 et 2021 par tranches d'âges sur la CCPV (source : Insee RP2021)	69
Figure 166 - Evolution comparée des effectifs des tranches d'âges entre 2010 et 2021 (source : Insee RP2021) ..	69
Figure 167 - Comparaison de l'évolution de l'indice de jeunesse entre 2010 et 2021 (source : Insee RP2021)	70
Figure 168 - Comparaison de l'évolution des effectifs de moins de 30 ans entre 2010 et 2021 (source : Insee RP2021)	71
Figure 169 - Comparaison de l'évolution des effectifs de 30 à 60 ans entre 2010 et 2021 (source : Insee RP2021)	72
Figure 170 - Comparaison de l'évolution des effectifs de 60 ans et plus entre 2010 et 2021 (source : Insee RP2021)	73
Figure 171 - Evolution comparée du nombre de ménages (sur une base 100 en 1968) (source : Insee RP2021)	74
Figure 172 - Comparaison de l'évolution de la population et des ménages de la CCPV (sur une base 100 en 1968) (source : Insee RP2021).....	74
Figure 173 - Evolution comparée de la taille moyenne des ménages depuis 1968 (source : Insee RP2021).....	75
Figure 174 - Comparaison de l'évolution de la part représentée par les ménages d'une personne dans le nombre de ménages total (source : Insee RP2021).....	76
Figure 175 - Evolution de la composition des familles de la CCPV entre 2010 et 2021 (source : Insee RP2021).....	77
Figure 176 - Comparaison par territoire de la composition des familles en 2021 (source : Insee RP2021)	77
Figure 177 - Répartition du nombre d'enfants par famille de la CCPV en 2021 (source : Insee RP2021)	78
Figure 178 - Comparaison par territoire de la répartition du nombre d'enfants par famille en 2021 (source : Insee RP2021).....	78
Figure 179 - Comparaison par territoire du revenu annuel en 2021 (source : Insee RP2021)	80
Figure 180 – Part des ménages fiscaux imposés en 2021 (source : Insee RP2021)	80
Figure 181 - Taux de pauvreté par statut d'occupation des logements en 2021 (source : Insee RP2021)	81
Figure 182 - Taux de pauvreté par tranches d'âge en 2021 (source : Insee RP2021)	81
Figure 183 - Comparaison du niveau de scolarisation des enfants de moins de 18 ans en 2021 (source : Insee RP2021)	83
Figure 184 - Comparaison du niveau de scolarisation des hommes et des femmes de moins de 18 ans en 2021 (source : Insee RP2021).....	83
Figure 185 - Comparaison du niveau de scolarisation des habitants âgés de 18 à 29 ans en 2021 (source : Insee RP2021).....	84
Figure 186 - Comparaison du niveau de scolarisation des hommes et des femmes âgés de 18 à 29 ans en 2021 (source : Insee RP2021).....	84
Figure 187 - Comparaison des qualifications de la population non scolarisée de 15 ans ou plus en 2021 (source : Insee RP2021)	85
Figure 188 - Evolution des qualifications de la population active entre 2010 et 2021 pour la CCPV (source : Insee RP2021).....	85
Figure 189 - Evolution du nombre de logements pour la CC Picardie Verte depuis 1968 (source : Insee RP 2021) ..	91
Figure 190 - Evolution comparée du nombre de logements entre 1968 et 2021 (source : Insee RP2021)	92
Figure 191 - Comparaison de l'évolution de la population et des logements sur la CC Picardie Verte (base 100 en 1968) (source : Insee RP2021).....	92
Figure 192 - Statuts d'occupation des logements sur la CCPV en 2021 (source : Insee RP2021)	93
Figure 193 - Type de logements en 2021 (source : Insee RP2021).....	94
Figure 194 - Comparaison par territoire de la part de résidences secondaires entre 2010 et 2021 (source : Insee RP2021).....	95
Figure 195 - Comparaison par territoire de la part de logements vacants entre 2010 et 2021 (source : Insee RP2021)	96
Figure 196 - Ancienneté d'emménagement sur la CCPV en 2021 (source : Insee RP2021)	96

Figure 197 - Ancienneté d'emménagement dans la résidence principale comparée en 2021 (source : Insee RP2021)	97
Figure 198 - Evolution de la typologie des logements entre 2010 et 2021 pour la CCPV (source : Insee RP2021)	97
Figure 199 - Type de logements comparé en 2021 (source : Insee RP2021)	98
Figure 200 - Nombre de pièces des logements sur la CCPV en 2021 (source : Insee RP2021)	99
Figure 201 - Statut d'occupation des résidences principales sur la CCPV en 2021 (source : Insee RP2021)	99
Figure 202 - Comparaison du statut d'occupation comparé des résidences principales en 2021 (source : Insee RP2021)	100
Figure 203 - Période de construction des résidences principales pour la CCPV en 2021 (source : Insee RP2021)	100
Figure 204 - Comparaison par territoire des périodes de construction des résidences principales en 2021 (source : Insee RP2021)	101
Figure 205 - Evolution du nombre total de logements commencés sur la CCPV entre 2012 et 2022 (source : Insee RP2022)	101
Figure 206 - Evolution du nombre de logements individuels purs commencés sur la CCPV entre 2012 et 2022 (source : Insee RP2022)	102
Figure 207 - Evolution du nombre de logements collectifs commencés sur la CCPV entre 2012 et 2022 (source : Insee RP2022)	102
Figure 208 - Evolution du nombre de logements individuels groupés commencés sur la CCPV entre 2012 et 2022 (source : Insee RP2022)	102
Figure 209 - Comparaison du prix du m ² par territoire en janvier 2025 (source : Meilleuragent.com)	105
Figure 210 - Répartition des logements sociaux par commune de la CCPV en 2022 (source : RPLS 2022)	107
Figure 211 - Evolution de la part représentée par les actifs dans la population de 15 à 64 ans entre 2010 et 2021 (source : Insee RP2021)	114
Figure 212 - Comparaison par territoire de l'évolution du taux d'actifs ayant un emploi parmi la population active entre 2010 et 2021 (source : Insee RP2021)	114
Figure 213 - Comparaison par territoire de l'évolution du taux de chômage dans la population active entre 2010 et 2021 (source : Insee RP2021)	115
Figure 214 - Composition des inactifs de la CCPV en 2021 (source : Insee RP2021)	117
Figure 215 - Comparaison par territoire de la composition de la population inactive en 2021 (source : Insee RP2021)	117
Figure 216 - Comparaison par territoire de l'évolution de la part d'inactifs entre 2010 et 2021 (source : Insee RP2021)	118
Figure 217- Répartition des catégories socio-professionnelles parmi les actifs de 15 à 64 ans habitant sur la CCPV en 2021 (source : Insee RP2021)	119
Figure 218 - Comparaison des catégories socio-professionnelles parmi les actifs de 15 à 64 ans en 2021 (source : Insee RP2021)	119
Figure 219 - Comparaison de l'indice de la concentration de l'emploi en 2021 (en nombre d'emploi par actifs résidents) (source : Insee RP2021)	120
Figure 220 - Comparaison par territoire de l'évolution de l'indice de la concentration de l'emploi entre 2010 et 2021 (en nombre d'emploi par actifs résidents) (source : Insee RP2021)	121
Figure 221 - Comparaison de l'évolution démographique et du nombre d'emplois sur le territoire de la CCPV entre 2010 et 2021 (en base 100) (source : Insee RP2021)	122
Figure 222 - Répartition des types de catégories socio-professionnelles travaillant sur la CCPV en 2021 (source : Insee RP2021)	122
Figure 223 - Comparaison de la répartition des types de catégories socio-professionnelles en 2021 (source : Insee RP2021)	123
Figure 224 - Evolution des types de catégories socio-professionnelles travaillant sur la CCPV entre 2010 et 2021 (source : Insee RP2021)	123
Figure 225 - Types d'emplois occupés par les actifs sur chaque territoire de comparaison (lieu de travail) en 2021 (source : Insee RP2021)	124
Figure 226 - Evolution des types d'emplois occupés par les actifs sur la CCPV (lieu de travail) entre 2010 et 2021 (source : Insee RP2021)	125
Figure 227 - Comparaison de la part d'actifs travaillant dans leur territoire de résidence en 2021 (source : Insee RP2021)	125
Figure 228 - Comparaison par territoire de la commune de résidence et du lieu d'emploi en 2021 (source : Insee RP2021)	126
Figure 229 - Evolution du lieu d'emploi pour les actifs habitants sur le territoire intercommunal entre 2010 et 2021 (source : Insee RP2021)	127
Figure 230 - Comparaison de l'équipement des ménages en automobiles en 2021 (source : Insee RP2021)	128
Figure 231 - Typologies des entreprises de la CCPV au 31 décembre 2019 (source : Insee 2020 - Démographie des entreprises)	129

Figure 232 - Comparaison par territoire de la typologie des entreprises au 31 décembre 2019 (source : Insee 2020 - Démographie des entreprises)	130
Figure 233 - Comparaison par territoire du rythme de création d'entreprises entre 2013 et 2022 (source : Insee 2022 - Démographie des entreprises)	130
Figure 234 - Comparaison par territoire du rythme de création d'entreprises dans l'industrie entre 2013 et 2022 (source : Insee 2022 - Démographie des entreprises).....	131
Figure 235 (à droite) - Le Groupe Bigard à Formerie (source : https://www.groupebigard.fr/notre-groupe/le-groupe-bigard-en-bref.html).....	131
Figure 236 (à gauche) - L'entreprise Saverglass à Feuquières (source : https://www.saverglass.com/fr/nous-contacter/usines).....	131
Figure 237 - Comparaison par territoire du rythme de création d'entreprises dans la construction entre 2013 et 2022 (source : Insee 2022 - Démographie des entreprises).....	132
Figure 238 - Comparaison par territoire du rythme de création d'entreprises de commerces, transports, restauration et hébergement entre 2013 et 2022 (source : Insee 2022 - Démographie des entreprises)	132
Figure 239 - L'entreprise Giphar à Grandvilliers (source : Google Maps 2022)	133
Figure 240 - Comparaison par territoire du rythme de création d'entreprises d'information et de communication entre 2013 et 2022 (source : Insee 2022 - Démographie des entreprises)	133
Figure 241 - Comparaison par territoire du rythme de création d'entreprises d'activités financières et d'assurance entre 2013 et 2022 (source : Insee 2022 - Démographie des entreprises)	134
Figure 242 - Comparaison par territoire du rythme de création d'entreprises d'activités immobilières entre 2013 et 2022 (source : Insee 2022 - Démographie des entreprises).....	134
Figure 243 - Comparaison par territoire du rythme de création d'entreprises scientifiques et techniques entre 2013 et 2022 (source : Insee 2022 - Démographie des entreprises)	135
Figure 244 - Comparaison par territoire du rythme de création d'entreprises d'administrations publiques, d'enseignement de santé et d'actions sociales entre 2013 et 2022 (source : Insee 2022 - Démographie des entreprises)	136
Figure 245 - Comparaison par territoire du rythme de création d'entreprises des autres activités de services entre 2013 et 2022 (source : Insee 2022 - Démographie des entreprises).....	136
Figure 246 - Nombre d'entreprises par commune sur la CCPV en 2020 (source : Insee RP2020).....	140
Figure 247 - Garage Renault à Formerie (source : https://www.infovoitureoccasion.com/ville/formerie_60220/)	141
Figure 248 - ZA de Grandvilliers (source : Google Maps 2022).....	142
Figure 249 - Centre de collecte agricole de Feuquières (source : https://www.lepicard.fr/lentreprise/qui-sommes-nous/)	143
Figure 250 - Répartition de l'offre en commerces d'alimentation sur la CCPV en 2021 (source : Insee 2021 - Base permanente des équipements)	146
Figure 251 - Comparaison par territoire du nombre moyen de commerces d'alimentation pour 1 000 habitants en 2021 (source : Insee 2021 - base permanente des équipements).....	146
Figure 252 - Intermarché Super à Marseille-en-Bauvaisis (source : https://fr.restaurantguru.com/Intermarche-Marseilles-Nord-Pas-de-Calais-Picardie).....	147
Figure 253 - Comparaison par territoire du nombre moyen de commerces d'alimentation en 2021 (source : Insee 2021 - Base permanente des équipements)	147
Figure 254 - Comparaison de la répartition du nombre moyen de commerces d'alimentation pour 1 000 habitants en 2021 (source : Insee 2021 - Base permanente des équipements)	148
Figure 255 - Répartition de l'offre en commerces non alimentaires sur la CCPV en 2021 (source : Insee 2021 - Base permanente des équipements)	150
Figure 256 - Comparaison par territoire des proportions de commerces alimentaires et non alimentaires en 2021 (source : Insee 2021 - Base permanente des équipements).....	150
Figure 257 - Comparaison par territoire du nombre moyen de commerces non-alimentaires pour 1 000 habitants en 2021 (source : Insee 2021 - Base permanente des équipements)	151
Figure 258 - Comparaison par territoire du nombre moyen de commerces non-alimentaires en 2021 (source : Insee 2021 - Base permanente des équipements)	151
Figure 259 - Comparaison par territoire de la répartition de l'offre de services bancaires et postaux pour 1 000 habitants en 2021 (source : Insee 2021 - Base permanente des équipements)	153
Figure 260 - Comparaison du nombre moyen de médecins et de spécialistes médicaux pour 1 000 habitants en 2021 (source : Insee 2021 - Base permanente des équipements).....	154
Figure 261 - Comparaison par territoire de l'offre en autres services marchands pour 1 000 habitants en 2021 (source : Insee 2021 - Base permanente des équipements).....	155
Figure 262 - Parcours Sportif et de Santé Songeons - Gerberoy (source : https://www.songeons.fr/sports-loisirs.php)	157

Figure 263 - La Piscine Communautaire Océane à Grandvilliers (source : https://actu.fr/hauts-de-france/grandvilliers_60286/coronavirus-piscines-formerie-grandvilliers-sont-fermees-ce-lundi-2-mars_31852985.html)	167
Figure 264 - La Piscine Communautaire Atlantis à Formerie (source : Google Maps 2019)	167
Figure 265 - Complexe sportif et culturel de Songeons (source : Google Maps 2024)	168
Figure 266 - Salle de sports à Formerie (source : Google Maps 2019)	168
Figure 267 - Le musée de la Vie agricole et rurale de l'Oise à Hétoimesnil (source : https://gerberoy-picardieverte.com/nos-essentiels/musee-de-la-vie-autrefois/)	168
Figure 268 - Le parc médiéval "A l'écoute de la nature" à Blargies (source : https://www.oisetourisme.com/activite/a-lecoute-de-la-nature/)	169
Figure 269 - Le musée de Gerberoy (source : https://www.courrier-picard.fr/id425774/article/2023-06-22/la-ville-de-gerberoy-enfin-un-musee-qui-lui-fait-honneur)	169
Figure 270 - Balade d'Histoire et d'histoires à Gerberoy (source : https://picardieverte.com/wp-content/uploads/2019/04/montage-lettre-panneau-HH-tour-porte-avec-logo-ccpv.jpg)	170
Figure 271 - Camping "Au vieux moulin" à Roy-Boissy (source : https://www.tourisme-en-hautsdefrance.com/offres/camping-au-vieux-moulin-roy-boissy-fr-3774148/)	171
Figure 272 - Hôtel de St-Omer-en-Chaussée (source : https://www.logishotels.com/hotel/picardie/oise/hotel-st-omer-en-chaussee.html)	171
Figure 273 - Le Grand Gîte de Torcy (source : https://www.oisetourisme.com/hebergement/le-grand-gite-de-torcy/)	171
Figure 274 - Chambres d'Hôtes à Blicourt (source : https://www.chambres-hotes.fr/chambres-hotes_domaine-de-regnonval_blicourt_h592585.htm)	171
Figure 275 – Tableau comparatif du profil agricole de 4 intercommunalités	178
Figure 276 – Données communales sur l'agriculture en Picardie Verte	181
Figure 277 – Des exploitations traditionnelles qui s'agrandissent (Hécourt)	181
Figure 278 – Les exploitations sortent des bourgs au XXe siècle (Hécourt)	181
Figure 279 – Protéger, permettre la transformation ... une gestion des bâtiments agricoles compliquée	184
Figure 280 – Classement ICPE des activités agricoles et principaux critères selon les animaux	184
Figure 281 – Infographie des règles d'implantation des bâtiments	185
Figure 282 – Exemple de l'installation d'ICPE en dehors d'un bourg	186
Figure 283 – Projets liés à l'agriculture	187
Figure 284 – Zonage lié au Schéma Départemental des Carrières	Erreur ! Signet non défini.

Liste des Tableaux

Tableau 1 - Présentation succincte des 88 communes de la Picardie Verte	14
Tableau 2 – Températures moyennes, minimales et maximales mensuelles de Saint-Arnoult (1991-2020)....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 3 – Les habitats de la ZSC « Réseau de coteaux crayeux du bassin de l'Oise aval »	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 4 – Les habitats de la ZSC « Landes et forêts humides du Bas-Bray de l'Oise ».....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 5 – Les habitats de la ZSC « Vallée de la Bresle ».....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 6 – Les habitats de la ZSC « Réseau de coteaux et Vallée du bassin de la Selle »...	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 7 – Liste des ZNIEFF de type 1 sur la Communauté de Communes.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 8 – Liste des ZNIEFF de type 2 sur la Communauté de Communes.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 9 – Liste des frayères de la Communauté de Communes – Arrêté Préfectoral du 17.12.12	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 10 – Nom des zones hydrographiques du territoire	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 11 – Communes de situation des captages AEP et volumes prélevés	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 12 – Etat de la masse d'eau superficielle « Selle/Somme »	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 13 – Labels présents sur la Communauté de Communes Picardie Verte	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 14 - Evolution des surfaces en bio sur la CCPV.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 15 – Etat des cours d'eau de la Communauté de Communes Picardie Verte	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 16 – Etat actuel des stations d'épuration	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 17 – Les risques majeurs sur les communes de la Communauté de Communes Picardie Verte	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 18 – Recensement des arrêtés de catastrophe naturelle	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 19 - Les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement de la Communauté de Communes Picardie Verte.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 20 - Monuments classés et inscrits de la CCPV	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 21: Territoire où vont étudier les élèves de Picardie Verte	37

Liste des cartes

Carte 1 : La Picardie Verte dans l'Oise.....	6
Carte 2 : Etat actuel des documents d'urbanisme en Picardie Verte	
Carte 3 : La Picardie Verte dans l'Oise	6
Carte 4 : Les 88 communes de la Picardie Verte	7
Carte 5 : Etat actuel des documents d'urbanisme en Picardie Verte	9
Carte 6 : Armature territoriale de la Picardie Verte selon le SCoT	11
Carte 7 : Relief de la Communauté de Communes et de ses alentours.....	Erreur ! Signet non défini.
Carte 8 – Relief de la Communauté de Communes Picardie Verte	Erreur ! Signet non défini.
Carte 9 – La géologie de la Communauté de communes Picardie verte	Erreur ! Signet non défini.
Carte 10 : Répartition géographique de la biomasse microbienne des sols de France métropolitaine	Erreur ! Signet non défini.
Carte 11 – L'hydrographie de la Communauté de Communes	Erreur ! Signet non défini.
Carte 12 – Le contexte hydrogéologique	Erreur ! Signet non défini.
Carte 13 – Inventaires et protections du patrimoine naturel de la Communauté de communes	Erreur ! Signet non défini.
Carte 14 – Les zones d'inventaires de la Communauté de Communes Picardie Verte.....	Erreur ! Signet non défini.
Carte 15 – Localisation des ENS présents sur la Communauté de Communes.....	Erreur ! Signet non défini.
Carte 16 – Localisation des sites gérés par le CENP sur le territoire de la Communauté de Communes	Erreur ! Signet non défini.
Carte 17 – Les classements des cours d'eau de la Communauté de communes.....	Erreur ! Signet non défini.
Carte 18 – Carte des frayères	Erreur ! Signet non défini.
Carte 19 – Milieux potentiellement humides.....	Erreur ! Signet non défini.
Carte 20 – Synthèse du patrimoine naturel.....	Erreur ! Signet non défini.
Carte 21 – Ensemble du patrimoine naturel de la Communauté de Communes	Erreur ! Signet non défini.
Carte 22 – L'occupation du sol dans la Communauté de communes.....	Erreur ! Signet non défini.
Carte 23 - Nombre d'espèces d'oiseaux protégés recensés par commune	Erreur ! Signet non défini.
Carte 24 - Nombre de chiroptères recensés par commune	Erreur ! Signet non défini.
Carte 25 - Nombre d'espèces floristiques protégées recensé par commune.....	Erreur ! Signet non défini.
Carte 26 - Réseaux écologiques picards	Erreur ! Signet non défini.
Carte 27 - Continuités écologiques à préserver selon le SCOT Picardie Verte	Erreur ! Signet non défini.
Carte 28 – Localisation des obstacles à l'écoulement des eaux	Erreur ! Signet non défini.
Carte 29 – Localisation des continuités écologiques sur le territoire de la Communauté de Communes.....	Erreur ! Signet non défini.
Carte 30 - Trame Verte et Bleue et Continuités écologiques de la Picardie Verte.....	Erreur ! Signet non défini.
Carte 31 – Les bassins versants de la Communauté de Communes Picardie Verte	Erreur ! Signet non défini.
Carte 32 – Les points de captage d'eau potable de la Communauté de Communes Picardie Verte	Erreur ! Signet non défini.
Carte 33 – Limite de l'aire d'alimentation du captage de Mesnil-Conteville.....	Erreur ! Signet non défini.
Carte 34 – Réseau de distribution d'eau potable sur la Communauté de Communes de la Picardie Verte	Erreur ! Signet non défini.
Carte 35 – Périmètre des SDAGE et SAGE de la Communauté de Communes	Erreur ! Signet non défini.
Carte 36 – Limites du SAGE Somme et cours d'eau côtiers.....	Erreur ! Signet non défini.
Carte 37 – Consommation de surface à la commune.....	Erreur ! Signet non défini.
Carte 38 – L'occupation principale des sols.....	Erreur ! Signet non défini.
Carte 39 – Objectif d'état global des masses d'eau superficielles sur la Communauté de Communes Picardie Verte	Erreur ! Signet non défini.
Carte 40 - Localisation des stations d'épuration du territoire	Erreur ! Signet non défini.
Carte 41 – Présence d'un plan de zonage de l'assainissement eaux usées communal.....	Erreur ! Signet non défini.
Carte 42 – Classement sonore des infrastructures de transport routier source : Préfecture Oise	Erreur ! Signet non défini.
Carte 43 – Les risques industriels sur la Communauté de Communes Picardie Verte.....	Erreur ! Signet non défini.
Carte 44 – Pollution lumineuse sur le territoire de la Communauté de Communes Picardie Verte	Erreur ! Signet non défini.
Carte 45 – Liste des communes dotées d'un DICRIM sur la Communauté de Communes Picardie Verte	Erreur ! Signet non défini.
Carte 46 – Communes concernées par le PPRI Vallée du Thérain amont et Petit Thérain .	Erreur ! Signet non défini.
Carte 47 – Remontées de nappe sur la Communauté de Communes de la Picardie Verte	Erreur ! Signet non défini.
Carte 48 – Atlas des Zones de Ruissellements sur la Communauté de Communes Picardie Verte	Erreur ! Signet non défini.
Carte 49 - Axes de ruissellements potentiels modélisés depuis le modèle numérique de terrain	Erreur ! Signet non défini.

Carte 50 – Aléa retrait-gonflement des argiles.....	Erreur ! Signet non défini.
Carte 51 – Aléa coulées de boue.....	Erreur ! Signet non défini.
Carte 52 – Aléa glissement de terrain.....	Erreur ! Signet non défini.
Carte 53 – Localisation des cavités souterraines non minières.....	Erreur ! Signet non défini.
Carte 54 – Localisation des mouvements de terrain.....	Erreur ! Signet non défini.
Carte 55 – Enjeux liés aux risques naturels.....	Erreur ! Signet non défini.
Carte 56 – ICPE (autorisation ou enregistrement) sur la Communauté de Communes Picardie Verte	Erreur ! Signet non défini.
Carte 57 – Les sites protégés	Erreur ! Signet non défini.
Carte 58 – Les unités paysagères de la Communauté de Communes Picardie Verte.....	Erreur ! Signet non défini.
Carte 59 – Localisation des Monuments Historiques source : SCOT de la Picardie Verte ...	Erreur ! Signet non défini.
Carte 60 – Les axes de transport de la Communauté de Communes Picardie Verte.....	24
Carte 61 – Le trafic sur la Communauté de Communes Picardie Verte.....	26
Carte 62 – Flux domicile/travail sur la Communauté de Communes Picardie Verte.....	32
Tableau 63 – Répartition des modes de transport en fonction de la distance parcourue par les actifs entrants et sortants Source : GEOKIT.....	33
Carte 64 – flux internes globaux (entrants-sortants) sur le territoire Source : INSEE.....	34
Tableau 65 – Répartition des modes de transport en fonction de la distance parcourue par les actifs internes au territoire Source : GEOKIT	35
Carte 66 – Mobilité scolaire vers les communes de la Picardie Verte.....	35
Carte 67 – Mobilité scolaire depuis les communes de la Picardie Verte.....	37
Carte 68 – Voies SNCF sur la Communauté de Communes Picardie Verte	40
Carte 69 – Lignes de bus départementales sur la Communauté de Communes Picardie Verte	47
Carte 70 – signalétique et localisation des aires de covoiturage sur la Communauté de Communes Picardie Verte	49
Carte 71 – Les densités de population en 2013 Source : Insee, RP2013 / Réalisation Groupe PLUiH	57
Carte 72 – La CCPV à la confluence entre 4 pôles urbains	58
Carte 73 – Evolution de la population sur les 45 dernières années Source : Insee, RP2013 / Réalisation Groupe PLUiH	58
Carte 74 – Démographie par commune de la CCPV en 2021 (source : Insee RP2021)	60
Carte 75 - Evolution démographique par commune de la CCPV entre 2010 et 2021 (source : Insee RP2021).....	62
Carte 76 - Taux de variation du solde naturel par commune de la CCPV entre 2010 et 2021 (source : Insee RP2021)	64
Carte 77 - Taux de variation du solde migratoire par commune de la CCPV entre 2010 et 2021 (source : Insee RP2021).....	65
Carte 78 - Densité de population par commune de la CCPV en 2021 (source : Insee RP2021).....	68
Carte 79 - Evolution démographique des moins de 30 ans par commune de la CCPV entre 2010 et 2021 (source : Insee RP2021)	70
Carte 80 - Evolution démographique des 30-60 ans par commune de la CCPV entre 2010 et 2021 (source : Insee RP2021).....	71
Carte 81 - Evolution démographique des 60 ans et plus par commune de la CCPV entre 2010 et 2021 (source : Insee RP2021).....	72
Carte 82 - Taille moyenne des ménages par commune de la CCPV en 2021 (source : Insee RP2021)	75
Carte 83 - Part des ménages d'une personne par commune de la CCPV en 2021 (source : Insee RP2021)	76
Carte 84 - Nombre de logement par commune de la CCPV en 2021 (source : Insee RP2021)	90
Carte 85 - Evolution du nombre de logements par commune de la CCPV entre 2010 et 2021 (source : Insee RP2021)	91
Carte 86 - Evolution du nombre de résidences principales par commune de la CCPV entre 2010 et 2021 (source : Insee RP2021)	93
Carte 87 - Evolution du nombre de résidences secondaires par commune de la CCPV entre 2010 et 2021 (source : Insee RP2021)	94
Carte 88 - Evolution du nombre de logements par commune de la CCPV entre 2010 et 2021 (source : Insee RP2021)	95
Carte 89 - Part des résidences principales de 4 pièces et plus par commune de la CCPV en 2021 (source : Insee RP2021).....	98
Carte 90 - Estimation du prix du m ² par commune membre de la CCPV (source : Meilleuragent.com – janvier 2025)	104
Carte 91 - Taux de chômage par commune de la CCPV en 2021 (source : Insee RP2021)	116
Carte 92 - Nombre d'entreprises par commune de la CCPV en 2020 (source : Insee RP2020)	137
Carte 93 - Localisation de la ZA de Formerie par rapport au département de l'Oise	141
Carte 94 - Détail de la ZAC de Formerie.....	141
Carte 95 - Localisation de la ZA de Grandvilliers par rapport au département de l'Oise.....	142

Carte 96 - Détail de la ZA de Grandvilliers	142
Carte 97 - Localisation de la ZA de Feuquières par rapport au département de l'Oise.....	143
Carte 98 - Détail de la ZA de Feuquières.....	143
Carte 99 - Nombre de commerces alimentaires par commune de la CCPV en 2021 (source : Insee RP2021).....	149
Carte 100 - Nombre de commerces non-alimentaires par commune de la CCPV en 2021 (source : Insee RP2021)	152
Carte 101 - Itinéraire équestre en Picardie Verte et ses Vallées (source : https://equi-oise.fr/)	158
Carte 102 - Parcours « à la Découverte de Gerberoy » (source : CCPV)	159
Carte 103 - Parcours « Chemin des ânes » (source : CCPV).....	159
Carte 104 - Parcours « Via Romana » (source : CCPV).....	160
Carte 105 - Parcours « Boucle des deux châteaux » (source : CCPV)	161
Carte 106 - Parcours « Par les bois de Monceaux » (Source : CCPV).....	161
Carte 107 - Parcours « A travers plateau et vallée du Thérain » (source : CCPV)	162
Carte 108 - Projet du parcours « La Vallée du Petit Thérain » (source : CCPV).....	163
Carte 109 - Projet du parcours « la Vallée Bailly » (source : CCPV)	163
Carte 110 - Projet du parcours « les Terres Blanches » (source : CCPV).....	164
Carte 111 - Projet du parcours « les Taissonnières » (source : CCPV).....	164
Carte 112 - Fête des roses à Gerberoy	165
Carte 113 - Fête des roses à Gerberoy (source : Collecte d'informations et réalisation par Géostudio 2017)	166
Carte 114 – Répartition des exploitations agricoles en Picardie Verte Source : Géostudio.....	174
Carte 115 – Evolution de la disparition des exploitations dans les communes entre 1988 et 2010	175
Carte 116 – Les petites régions naturelles.....	176
Carte 117 – Le poids de l'agriculture dans les petites régions agricoles.....	177
Carte 118 – Evolution de la part de la SAU entre 1988 et 2010	177
Carte 119 – Les réciprocity agricoles.....	182

Cartographie :

BDALTI 75, SANDRE, OSM, DREAL Hauts-de-France, DREAL Normandie, Infoterre, Atlas des risques de l'Oise 2007, AVEX, Google Earth, IGN Routes 500, MOS Picardie 2010, MOS Normandie 2009, Oise Mobilité, Open Data Oise, Gest'Eau, Agence de l'Eau Artois-Picardie, Agence de l'Eau Seine Normandie, CENP, Département de l'Oise, Cyberge, Géopicardie.

Pour les photographies :

Equipe PLUi lors des rencontres communes (Géostudio, 2AD, Enviroscop)

Pour les autres documents :

Environnement physique	Climate-Data 2016
	http://www.infoclimat.fr/
	https://fr.windfinder.com/
	SRCAE Picardie
	https://www.geoportail.gouv.fr/
	https://www.gissol.fr/
Biodiversité et Milieux Naturels	http://sigessn.brgm.fr/
	INPN
	DREAL Hauts-de-France
	CENP
Ressources naturelles et leur gestion)	https://www.geopicardie.fr/
	Schéma du Patrimoine Naturel – Diagnostic, Conseil Régional de Picardie – 2008
	Référentiel des Obstacles à l'Ecoulement
	SANDRE
	Cartélie – DDT60
	BNPE eaufrance, 2013
	SDAGE Seine-Normandie
	SDAGE Artois-Picardie
	SAGE Vallée de la Bresle
	http://www.eptb-bresle.com/
	SAGE Somme aval et cours d'eau côtiers
	https://www.ameva.org/
	INRA
	PCET Oise
	https://picardie.ademe.fr/
	https://www.picardie.fr
	http://www.oise.fr/
	Atlas des mobilités domicile/travail – Oise-la-Vallée Agende d'Urbanisme
	http://www.covoiturage-picardie.fr/
	http://www.cdte-oise.fr
Pollutions, nuisances et qualité des milieux	www.oisetourisme.com
	http://www.inao.gouv.fr
	Atlas de l'eau en Picardie
	http://www.sinoe.org/
	Rapport annuel 2015 – TRINOVAL
	http://www.atmo-hdf.fr/
Risques naturels et technologiques	https://www.hauts-de-france.ars.sante.fr/le-plan-regional-sante-environnement-3-0
	http://www.observatoire.pcet-ademe.fr
	http://picardie.ademe.fr/domaines-dintervention/air/donnees-et-indicateurs
	DDRM 60
Paysage	http://www.prim.net
	http://www.planseisme.fr
	http://www.installationsclassees.developpement-durable.gouv.fr/
	https://www.cadastre.gouv.fr
	SCOT Picardie Verte
	https://www.geoportail.gouv.fr/
	ZPPAUP Gerberoy

Le PLUiH est réalisé avec le soutien financier
de l'Etat et du Conseil Départemental de l'Oise



Picardie Verte
Communauté de Communes



www.picardieverte.com
www.plui-picardie-verte.fr

3 rue de Grumesnil
60220 FORMERIE